CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

BILAN DE CONCERTATION

27 FÉVRIER > 7 AVRIL 2017

Annexes

Avis – Expressions du public – Revue de presse

www.contournement-ouest-nimes.fr

nîmes métropole · Alès Agglomération · Pôle Métropolitain Nîmes Alès · Le Gard Département · La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Sommaire

1 > Avis officiels 3

1> Avis d'information du public, en application de l'article L121-8 du code de l'Environnement 3

2> Arrêté de concertation 5

2 > Expressions du public 8

1> Expressions du public sur les registres de concertation 8

- Registre de Nîmes Métropole 8
- Registre de Nîmes 18
- Registre de Caveirac 19

2> Expressions du public envoyées par courrier 63

- Registre des réunions publiques 72

3> Expressions du public sur le site dédié 73

4> Expressions du public par mail 117

3 > Avis des Personnes Publiques Associées 122

- Nîmes Métropole 122
- Association des communes du Vaunage 125
- Ville de Nages et Solorgues 127
- Ville d'Alès et Alès Agglomération 127
- Ville de Nîmes 131
- Département du Gard 134
- Direction Départementale des territoires et de la Mer du Gard 136
- Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée 139

4 > Revue de presse (presse et web) 141

1> Médias (presse et web) 141

2> Collectivités (presse et web) 157

3> Divers (web) 169

1 > Avis officiels

1> Avis d'information du public, en application de l'article L121-8 du code de l'Environnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Projet de Contournement Ouest de Nîmes

Avis d'information du public, en application de l'article L121-8 du code de l'Environnement

CONTEXTE et OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET

L'ouest nîmois s'inscrit dans un contexte dynamique marqué par de nombreux projets d'aménagement urbain et d'infrastructures qui préparent une transformation majeure de ce territoire, devenant ainsi un secteur stratégique dans le développement de l'agglomération nîmoise et la construction d'un système métropolitain avec Alès. Dans cette optique, le Contournement Ouest de Nîmes s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de déplacements, avec deux enjeux forts :

- Raccorder le Pays Cévenol à l'arc autoroutier méditerranéen,
- Contribuer au développement de l'ouest de l'agglomération nîmoise.

Le Contournement Ouest de Nîmes vise ainsi des objectifs multiples :

- Améliorer les déplacements routiers en fiabilisant les temps de parcours sur le nouvel axe, depuis et vers l'A9, et sur les voiries locales rendues à leur usage,
- Mieux organiser les déplacements tous modes sur le territoire en améliorant la lisibilité des itinéraires et en favorisant l'intermodalité,
- Améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN106, des usagers par l'amélioration des entrées de villes, et des habitants des futurs quartiers.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle d'un linéaire d'environ 12 km assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise de la RN106 entre le nord de Nîmes et l'A9 au sud. L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale. Quatre points d'échanges sont prévus au niveau de la RN106 au nord de Nîmes, de la RD999, de la RD40 et de l'A9.

Les caractéristiques envisagées sont les suivantes :

- Route à 2x2 voies,
- Vitesse de référence à 90 ou 110 km/h.

En outre, cet aménagement sera compatible avec la réalisation d'un barreau complémentaire branché sur la RN113 et le projet de Déviation Nord de Nîmes.

En l'état actuel des études, l'estimation du coût du projet est comprise entre 160 et 180 millions d'euros toutes taxes comprises.

DECISION CONCERNANT LA SAISINE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes est encadré par les articles L121-8-II du code de l'environnement, imposant à tout projet d'aménagement estimé entre 150 et 300 millions d'euros d'être rendu public.

Le projet, tel qu'envisagé, est conforme aux orientations du Schéma de Cohérence Territoriale Sud de Gard et au Plan de Déplacements Urbains de Nîmes Métropole de 2006.

La Maîtrise d'Ouvrage décide, en conformité avec le code de l'Environnement de ne pas saisir la Commission Nationale du Débat Public.

SAISINE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC PAR UN TIERS

La CNDP peut être saisie par des tiers identifiés par le code de l'Environnement : dix parlementaires, un conseil régional, un conseil général, un conseil municipal ou un établissement public de coopération intercommunale ayant une compétence en matière d'aménagement de l'espace, territorialement intéressés ou

par l'une des associations agréées de protection de l'environnement mentionnées à l'article L. 141-1 exerçant leur activité sur l'ensemble du territoire national.

Cette saisine doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente publication et, dans le cas présent, peut aboutir à trois types de décision de la part de la CNDP :

- l'organisation d'un débat public,
- la nomination d'un garant pour superviser la concertation de 2017,
- la validation des modalités de concertation proposées par le Maître d'Ouvrage.

MODALITES ENVISAGEES DE CONCERTATION

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes va faire l'objet d'une concertation publique au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, courant 2017.

Cette concertation s'appuiera sur un dispositif d'information complet et multicanal, permettant à tous les publics et acteurs du territoire de donner leurs avis sur l'opportunité du projet, les variantes de tracé et les options d'implantation des échangeurs.

Pour permettre la prise de connaissance et l'expression directe de tous les publics sur le sujet, la DREAL Occitanie mettra en place un dispositif multicanal de recueil des avis :

- Des registres de concertation en mairie et à proximité des expositions présentant le projet ;
- Des réunions publiques et des réunions ciblées avec les acteurs locaux ;
- Une adresse postale et une adresse mail dédiées ;
- Un formulaire de contact sur le site Internet dédié.

MISE À DISPOSITION DU DOSSIER D'INFORMATION

Le dossier de présentation du projet peut être consulté aux heures habituelles d'ouverture des administrations :

- dans les locaux de la DREAL Occitanie, au 520 Allée Henri II de Montmorency, 34064 Montpellier ;
- en Préfecture du Gard au 19, avenue Feuchères, 30 000 Nîmes.

Le dossier est également consultable 24h/24 sur le site internet dédié au projet : www.contournement-ouest-nimes.fr

2> Arrêté de concertation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Le Préfet du Gard,

Arrêté n° 30-2017-02-24-002

organisant la concertation du public pour l'opération de Contournement Ouest de Nîmes

Vu L'article L130-2 du Code de l'Urbanisme,
Vu L'article L121-8 du Code de l'Environnement,
Vu Le Décret 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,
Vu le Décret du 17 décembre 2015 portant nomination du préfet du Gard M.Didier LAUGA
Vu Le courrier référencé DEP 2015-327 du 23 avril 2015 du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, demandant à la DREAL d'engager les études et procédures administratives concernant le projet,

Considérant : qu'il appartient au préfet de fixer les objectifs poursuivis et les modalités de concertation,
Considérant : que les modalités de concertation doivent permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations ou propositions,

Sur proposition du Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ARRÊTE :

Article 1. **Le projet de contournement Ouest de Nîmes, dont la Maîtrise d'Ouvrage est assurée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, vise à dévier la RN 106 par un tracé neuf situé à l'ouest de la zone urbaine de la ville de Nîmes.:**

L'actuelle RN 106 ainsi délestée du trafic de transit pourrait alors faire l'objet d'une réappropriation urbaine.

- **Les objectifs généraux du projet sont :**

→ d'améliorer les déplacements routiers en fiabilisant les temps de parcours :
  - sur le nouvel axe, vers et depuis A9,
  - sur les voiries locales rendues à leur usage ;

→ de mieux organiser les déplacements tous modes sur le territoire :
  - en améliorant la lisibilité des itinéraires,
  - en favorisant l'intermodalité ;

→ d'améliorer le cadre de vie :
  - des riverains de l'actuelle RN 106,
  - des usagers, par l'amélioration des entrées de ville,
  - des habitants des futurs quartiers en créant des dessertes adaptées.

ARTICLE 2. LA CONCERTATION CONCERNE LES COMMUNES DE

- Nîmes,
- Caveirac,
- Milhaud.

ARTICLE 3. DATES DE LA CONCERTATION

La concertation aura lieu du 27 février 2017 au 7 avril 2017.

ARTICLE 4. CONSULTATION DU DOSSIER DE CONCERTATION

Durant cette période, le dossier sera consultable :

- à la mairie de Caveirac ;
- à la mairie de Milhaud ;
- à la mairie de Nîmes ;
- à la Préfecture du Gard et Hôtel du Département du Gard (hall commun) à Nîmes ;
- à l'Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole à Nîmes ;
- à l'Hôtel d'Alès Agglomération à Alès ;
- à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie site de Montpellier.
- en ligne sur le www.contournement-ouest-nimes.fr.

ARTICLE 5. RÉUNIONS PUBLIQUES

Des réunions publiques seront organisées :

- à Nîmes, jeudi 2 mars 2017, à 18h30, Kinepolis Nîmes, 130 rue Michel Debré ;
- à Caveirac, mardi 7 mars 2017 à 18h30, Salle Polyvalente, 20 rue de la Pépinière ;
- à Milhaud, jeudi 9 mars 2017 à 18h30, Centre socio-culturel, 10 Place Frédéric Mistral ;
- à Alès, lundi 13 mars 2017 à 18h30, Salle du Capitole, 10 place de l'Hôtel de Ville.

Des réunions spécifiques pour des publics ciblés pourront être organisées à la demande des collectivités locales.

ARTICLE 6. RECUEIL DES AVIS DU PUBLIC

Le public pourra s'exprimer :

- sur les registres mis à disposition dans les mairies de Caveirac, Milhaud, Nîmes, à l'hôtel de la Préfecture du Gard et du Département du Gard (Hall commun), à l'hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole à Nîmes, à l'hôtel d'Alès Agglomération à Alès, à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie à Montpellier.
- via le formulaire d'expression sur le site www.contournement-ouest-nimes.fr
- par courriel à l'adresse concertation@contournement-ouest-nimes.fr
- par courrier à l'adresse « DREAL LRMP – Direction Transports – Division Maîtrise d'Ouvrage Routière -, 520 allés Henry II de Montmorency, 34 064 Montpellier Cedex 2 »

ARTICLE 7. EXÉCUTION ET PUBLICATION

Sont chargés de l'exécution du présent arrêté le secrétaire général de la préfecture et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
Les modalités de concertation seront portées à la connaissance du public par voie de presse et par affichage dans les communes mentionnées à l'article 2. Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard.

Fait à Nîmes, le 24 FEV. 2017

Le Préfet du Gard,

Didier LAUGA

2 > Expressions du public

1> Expressions du public sur les registres de concertation

Registre de Nîmes Métropole

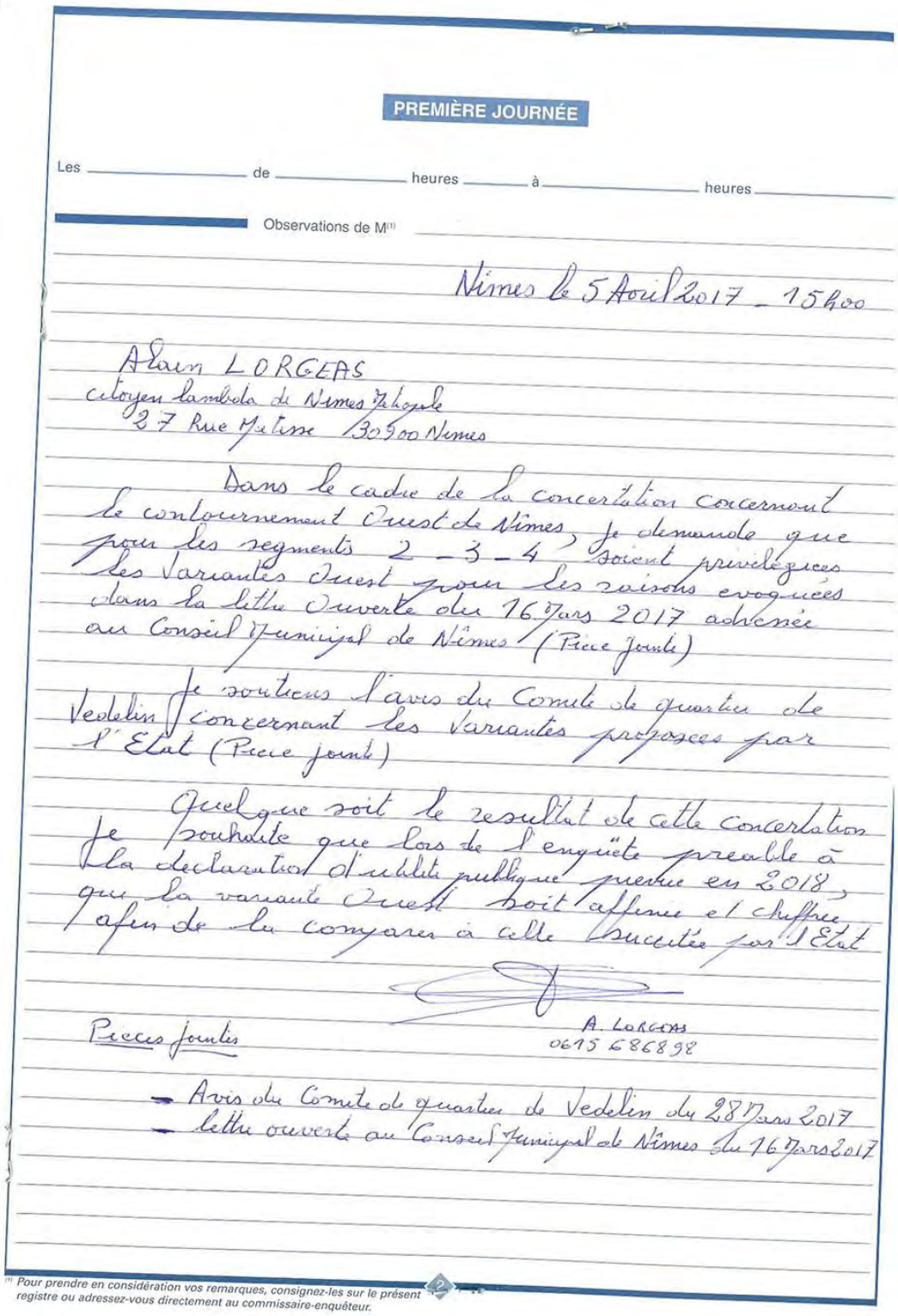

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M(1)

Nîmes le 5 Avril 2017 - 15h00

Alain LORGEAS
citoyen lambda de Nîmes Métropole
27 Rue Matisse 30900 Nîmes

Dans le cadre de la concertation concernant le contournement Ouest de Nîmes, je demande que pour les segments 2 - 3 - 4, soient privilégiées les variantes Ouest pour les raisons evoquées dans la lettre ouverte du 16 Mars 2017 adressée au Conseil Municipal de Nîmes (Pièce jointe)

Je soutiens l'avis du Comité de quartier de Vedelin concernant les variantes proposées par l'Etat (Pièce jointe)

Quelque soit le résultat de cette concertation je souhaite que lors de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique prévue en 2018, que la variante Ouest soit affinée et chiffrée afin de la comparer à celle soutenue par l'Etat

A. LORGEAS
06 15 68 68 98

Pièces jointes

- Avis du Comité de quartier de Vedelin du 28 Mars 2017
- Lettre ouverte au Conseil Municipal de Nîmes du 16 Mars 2017

(1) Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN

AVIS sur Concertation CONTOURNEMENT OUEST de NIMES

En tant que Président du comité de quartier de Védelin Carreau de lanes, je suis opposé à ce contournement.

La seule alternative pour alléger l'actuelle RN106 est de faire la rocade Nord Est pour que les véhicules en provenance d'Alès et se dirigeant vers Orange, Uzès ou l'Est de Nimes puissent l'emprunter sans être obligés de passer par l'ouest et le sud de Nîmes.
Il faut arrêter de concentrer toute la circulation à l'ouest et au sud de Nîmes.

Cette rocade aurait aussi l'avantage de désenclaver le centre ville de Nîmes ce que ne fera pas la rocade ouest.

Il faut également traiter les rond-point Kennedy et le rond-point de la sortie ouest de l'autoroute A9 par des passages souterrains ou des trémies.

Une liaison RN 113 zone industrielle de Saint Césaire pour les poids lourds parait indispensable.

Une 2x2 voies pour absorber 20 à 30% de la circulation qui se fait actuellement sur une seule voie en entrée de Nîmes, c'est totalement irrationnel, trop cher, et ne sert pas l'intérêt général.

Concernant les variantes proposées à ce contournement :

Sur les segments 3 et 4 on choisira évidemment les variantes les plus à l'ouest même si elles sont encore trop près des habitations.

Sur le segment 2 c'est aussi la variante **ouest** qu'il faut privilégier car elle passe en combes :
combe d'aynarde et combe dinarde pour déboucher au niveau de la D40 entre le complexe sportif de Caveirac et la carrière.
Comme elle franchit la D40 par un pont, elle s'intègre dans la colline qui lui fait face jusqu'au chemin de canteperdrix, elle contourne la zone artisanale de la pondre sans couper celle-ci en deux.

Sur la variante 2 Est, on est en crête, ce n'est donc pas le meilleur itinéraire, pollution sonore qui va porter très loin, aussi bien pour les habitants de Caveirac que pour ceux de Nîmes.
De plus cette variante présente le désavantage de couper en deux la zone artisanale de la pondre, expropriation à prévoir pour les uns et vivre un enfer pour les autres, et le tout par une 2x2 voies à une hauteur de 5 mètres, cette variante ne peut être envisagée car c'est la plus contraignante pour les habitants.

Association loi 1901
Adresse Postale : COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN - 310 Chemin Mas de Cournon 30900 NIMES
Tél. 04 66 64 38 35 email : cquartier.vedelin@gmail.com

COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN

Ce contournement va déplacer une partie de la circulation du carrefour RN106 Kennedy vers le carrefour Mac Donalds D40 zone industrielle de Saint Cézaire, carrefour qui bouchonne déjà vu la forte circulation de la vaunage.
On va y greffer la sortie de la voie rapide sur la zone d'activité de Saint Cézaire, + la sortie du bâton RN113 + la sortie vers le CHU + le futur T.S.P. : Bouchon permanent assuré !

Quant aux transports doux évoqués sur la plaquette, on n'en est pas encore là à Nîmes.
Je prendrai comme exemple la voie verte Nîmes Sommières terminée depuis de nombreuses années sauf la partie Nîmes Caveirac ???.

Le conseil municipal de Nîmes doit porter un avis le 1er avril sur la variante 2 EST, la version la plus polluante puisqu'elle passe en crête, et la plus destructrice pour l'habitat de la Pondre.

J'espère que les décideurs feront preuve d'attention même si le projet parait déjà ficelé.

Fait à Nimes, le 28 mars 2017

Association loi 1901
Adresse Postale : COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN - 310 Chemin Mas de Cournon 30900 NÎMES
Tél. 04 66 64 38 35 email : cquartier.vedelin@gmail.com

ALAIN LORGEAS
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
27 RUE MATISSE 30900 NÎMES

Nîmes le 16 Mars 2017

LETTRE OUVERTE

À Monsieur Jean Paul FOURNIER Sénateur Maire de NÎMES et à tous les groupes politiques du Conseil Municipal de Nîmes

Objet : Concertation sur le contournement Ouest de Nîmes

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil de quartier Garrigues Ouest du 8 Mars dernier, le comité de quartier de **Védelin** a souhaité faire voter par les membres du Conseil, une motion concernant « le contournement Ouest de Nîmes », limitrophe du secteur de Garrigues Ouest.

Le Président délégué de ce Conseil Mr Procida, Mme Jehanno ainsi que Mr Plantier ont refusé de mettre aux voix cette résolution, ignorant par leur décision le but des Conseils de quartier qui ne sont pas là, seulement pour se répartir la partie du budget municipal affectée à leurs travaux de proximité.

L'information, la concertation, les propositions etc.... sont également leurs missions.

Dans le cadre de la concertation du contournement Ouest de Nîmes élaborée par l'Etat, il nous paraitrait judicieux que lors du Conseil Municipal du 1 Avril prochain, une motion soit présentée au vote du Conseil Municipal concernant principalement les segments 2-3 et 4(voir plaquette) de ce tracé qui impacteront le cadre de vie du secteur des garrigues habité car l'État insiste lourdement à vouloir passer cette liaison routière le plus près possible de Nîmes.

Cela impactera irrémédiablement les projets que vous soutenez à savoir le petit et grand **Védelin.** De plus, elle passera en crête d'après les visuels présentés lors des réunions publiques.

Nous souhaiterions que le tracé variante 2-3-4 Ouest soit proposé à la discussion avec un vote unanime, nous l'espérons, par le Conseil Municipal du 1 Avril, et sa transmission à l'État avant le 7 Avril, date de la fin de la concertation.

Restant à votre disposition, pour la suite que vous jugerez utile.
Bien à vous

Alain LORGEAS
06 15 68 68 98
alainlorgeas@hotmail.fr

Copie pour information :
- Monsieur le Préfet du Gard
- les Médias

Jeudi 6 Avril 17H

Je soussigné Vincent ALLIER,
Président de l'Association des Communes de la Vaunage qui regroupe les municipalités de : CALVISSON CLARENSAC CAVEIRAC LANGLADE ST DIONISY St Come et Maruejols déclare déposer un courrier au nom de l'Association.

Ce courrier, cosigné par les maires des communes concernées, donne un avis favorable avec des demandes complémentaires sur le contournement Ouest, afin que la sortie prévue sur le CD 40 devienne un véritable pole multimodal

Vincent Allier

Association des Communes
de la Vaunage
Mairie de St-Côme-et-Maruejols
1, place de la Mairie
30870 ST-COME-ET-MARUEJOLS
acvaunage30@gmail.com

St-Côme-et-Maruéjols, le 28 mars 2017

A monsieur le commissaire enquêteur

Objet : Contournement Ouest de Nîmes

Les maires des communes de

CAVEIRAC, CALVISSON, CLARENSAC, LANGLADE, SAINT COME ET MARUEJOLS, SAINT DIONISY

se sont réunis, dans le cadre de l'Association des Communes de la Vaunage, en présence de son Président, le 27 mars 2017 en mairie de Caveirac.

A l'unanimité ils expriment la position suivante :

Accord sur le principe de ce projet ;

Préférence sur la variante 2 Est (*la variante Ouest étant trop impactante pour le village de Caveirac*) ;

Préférence sur la sortie E2 Est, *car la sortie E2 Sud, débouchant directement sur le rond-point existant à l'entrée de Nîmes génèrerait de par l'arrivée de véhicules à la fois du contournement et à la fois du CD 40 un « bouchon » permanent.*

Accord sur la liaison avec la RN 113

Mais ils expriment également avec unanimité et force le souhait que la mise en place de ce contournement et de cette sortie soit l'occasion de décongestionner et fluidifier l'entrée de la ville de Nîmes par le CD 40.

Pour ce faire ils proposent que cette future sortie devienne un vrai pôle d'échange multimodal, relié :

- à la fois à la piste cyclable voie verte de la Vaunage
- à la fois à la ligne T2 qui, pour être efficiente en ce qui concerne les personnes arrivant par le CD 40 ne doit pas avoir son terminus au droit de l'hôpital comme prévu à ce jour mais plus à l'Ouest afin d'éviter au maximum un engorgement de l'entrée de la ville.
- Au CD 40 par une voie en site propre depuis la Vaunage, afin que les véhicules (particuliers et transports en commun) souhaitant accéder à ce site soient prioritaires par rapport au trafic entrant dans la ville.

Ils demandent donc au plus tôt une concertation entre les différentes Autorités Organisatrices des Transports et les services de l'Etat, afin d'étudier leurs propositions.

Gérard TRAUCHESSEC, Maire de Caveirac

Marjorie ENJALVIN, Maire de Clarensac

André SAUZEDE, Maire de Calvisson

Gaëtan PREVOTEAU, Maire de Langlade

Michel VERDIER, Maire de Saint-Côme-et-Maruejols

Michel GABACH, Maire de Saint-Dionisy

Vincent ALLIER, Président de l'ACV

Mme GARRIDO
431, chemin Puech Redon
30900 NIMES

Je suis CONTRE le projet de contournement Ouest de Nîmes.

1/ Il faut réaliser le contournement NORD de Nîmes qui permettra, à lui seul, de raccorder le pôle alésien à l'A9. Je ce fait une grande partie des flux de circulation venant des Cévennes arrivera sur l'A9 à Nîmes Est (pour rejoindre Avignon et Montpellier) et permettra d'accéder à l'A54 (pour rejoindre Marseille). Ce contournement désengorgera la RN 106 et assurera une meilleure répartition des flux.

2/ Il faut aménager la RN 106 pour fluidifier encore plus le trafic sur cet axe.

- Passage souterrain ou aérien au rond point RN 106/Av. Kennedy et au rond point de l'accès à l'A9 Nîmes Ouest.
- Accès direct au CHU.

3/ Il faut réaliser un accès direct à la ZI St Césaire depuis la RN 113, ce qui permettra de diminuer le trafic entre la sortie de l'A9 Nîmes Ouest et la RN 106.

4/ Il faut favoriser les transports en commun : ligne T2 jusqu'à Cavenac, augmenter le passage des bus dans les axes les plus fréquentés, pistes cyclables, parc de stationnement, etc.

Si ce contournement devait être réalisé, la variante 2 Ouest doit être privilégiée, entre le complexe sportif de Cavenac et la carrière côté Ouest par le passage en courbe, en raison de l'extension de la carrière côté Est jusqu'au DFCI 314.

La Variante 2 Est provoquerait des nuisances sonores importantes, de la pollution sur tout le quartier de Vedelin, les 300 logements en cours de réalisation, sans oublier les autres projets dans ce secteur (Doc AUDRNA), ainsi que la destruction de la garrigue.

Vous évoquez l'amélioration du cadre de vie des riverains de l'actuelle RN 106 et en même temps vous voulez détruire le cadre de vie des riverains du contournement Ouest !!

Nîmes, le 6 Avril 2017

7 Avril

Contournement ouest de Nîmes: concertation

On aurait pu attendre que cette concertation intègre l'ensemble du trajet entre l'échangeur sur l'A 9 et celui de l'Oume au sud de La Calmette.

En 2005 la D.R.E.A.L. avait présenté trois variantes pour cette liaison.

- la première, la plus proche du C.D. 907 et de la voie ferrée, avait fait l'objet d'un arrêté du préfet du Gard pour inscription du faisceau d'études dans le P.L.U.

- la deuxième passant à la hauteur du mas de Ponge qui est aujourd'hui l'objet de la concertation .

-la troisième, beaucoup plus à l'ouest qui tendait à rejoindre l'échangeur de l'Oume.

Que la première variante ait été écartée se justifie pleinement étant donné sa situation trop proche du tissu urbain.

Ne pas mettre à la concertation la troisième variante est plus surprenant:

-en effet elle répond à l'objectif premier de ce projet: raccorder le pays cévenol à l'arc méditerranéen.

- elle est beaucoup plus directe

-elle permet de préserver les trames vertes et les trames bleues

- elle laisse ouverte toutes les possibilités d'assurer un développement urbain au nord de Nîmes hors zones inondables.

- avec un échangeur à l'intersection du C.D.907 elle offre la possibilité de capter la circulation venant de Gajan Fons...nouvelles communes de l'agglomération nîmoise et à la rocade nord de rejoindre ce contournement

- elle évite de différer encore de quelques années la réalisation du dernier tronçon entre le mas de Ponge et l' échangeur de l'Oume dont ni le tracé ni le coût ne figurent dans ce dossier .

Or ce secteur mérite un traitement particulier, il faut prendre en compte la transparence hydraulique avec la présence d'un oued le long de l'actuelle 106 et il faut préserver la possibilité pour la ville de Nîmes de mettre en valeur le site des carrières de Barutel dans le cadre de l'inscription de Nîmes la romaine au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'absence d'une étude approfondie sur cette troisième variante est préjudiciable à la concertation qui est ainsi tronquée.

Vers l'A 9 le choix qui s'impose est celui du tracé le plus à l'ouest sur les trois autres segments avec l'échangeur E 2 ouest .

Mais on peut regretter le retard apporté, depuis la décision ministérielle de 1999 qui a prévu ce contournement, pour en préciser les faisceaux d'études et avoir laissé les élus installer des habitants dans ce périmètre tout en sachant pertinemment qu'ils les exposaient à de futures nuisances.

Pour ces mêmes raisons, il y a lieu d'anticiper sur les conditions de l'insertion de L'A 54 au nouvel échangeur sur l'A 9 comme prévu au D.V.A.

Les flux de poids lourds empruntent essentiellement les autoroutes et donc la déserte de la zone industrielle de saint Césaire peut justifier la réalisation de l'échangeur E2 sud et pose la question de l'opportunité du barreau RN 113- C.D. 40.

Le document diffusé précise qu'à ce stade les études et les solutions techniques ne sont pas figées,

aussi je me permets de vous demander de bien vouloir prendre en considération et examiner les remarques et suggestions faites.

Jacques DENIS

jacques.denis13@libertysurf.fr; 06.52.65.51.35

PJ. — fiche de coordonnées CV.

Registre de Nîmes

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M[1] LEVENTOUX Pierre, 505, chemin du mas de Lauze 30900.

Le projet étant supposé un contournement Ouest, il est constaté qu'il ne s'agit que d'une liaison à l'autoroute, la réalité du contournement étant renvoyée à un hypothétique maître d'ouvrage.

Or la réalisation du "barreau complémentaire" en même temps que l'ouvrage principal permettrait d'éviter que les véhicules de gabarit supérieur à 3 m, celle de l'ouvrage situé sous la voie SNCF à Saint Césaire, ne continuent de se diriger vers le Centre Ville vers le franchissement par la RN 106. Ces deux voies sont en effet les seules qui permettent le franchissement de la coupure que représente la voie SNCF.

Du reste, ce barreau paraît représenter 1/4 de la longueur totale de l'ouvrage. Soit 1/8 de la surface des chaussées de base et peut-être, compte tenu de la surface d'une gare de péage, des échangeurs à construire et des remblais divers, 1/20 au moins du coût de l'ensemble. 4 ou 5 % du tout ?

Question (et proposition) : réaliser le "barreau complémentaire" option 2 (l'option 1 étant une affaire réservée aux initiés) dès l'origine du projet.

[1] Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

Registre de Caveirac

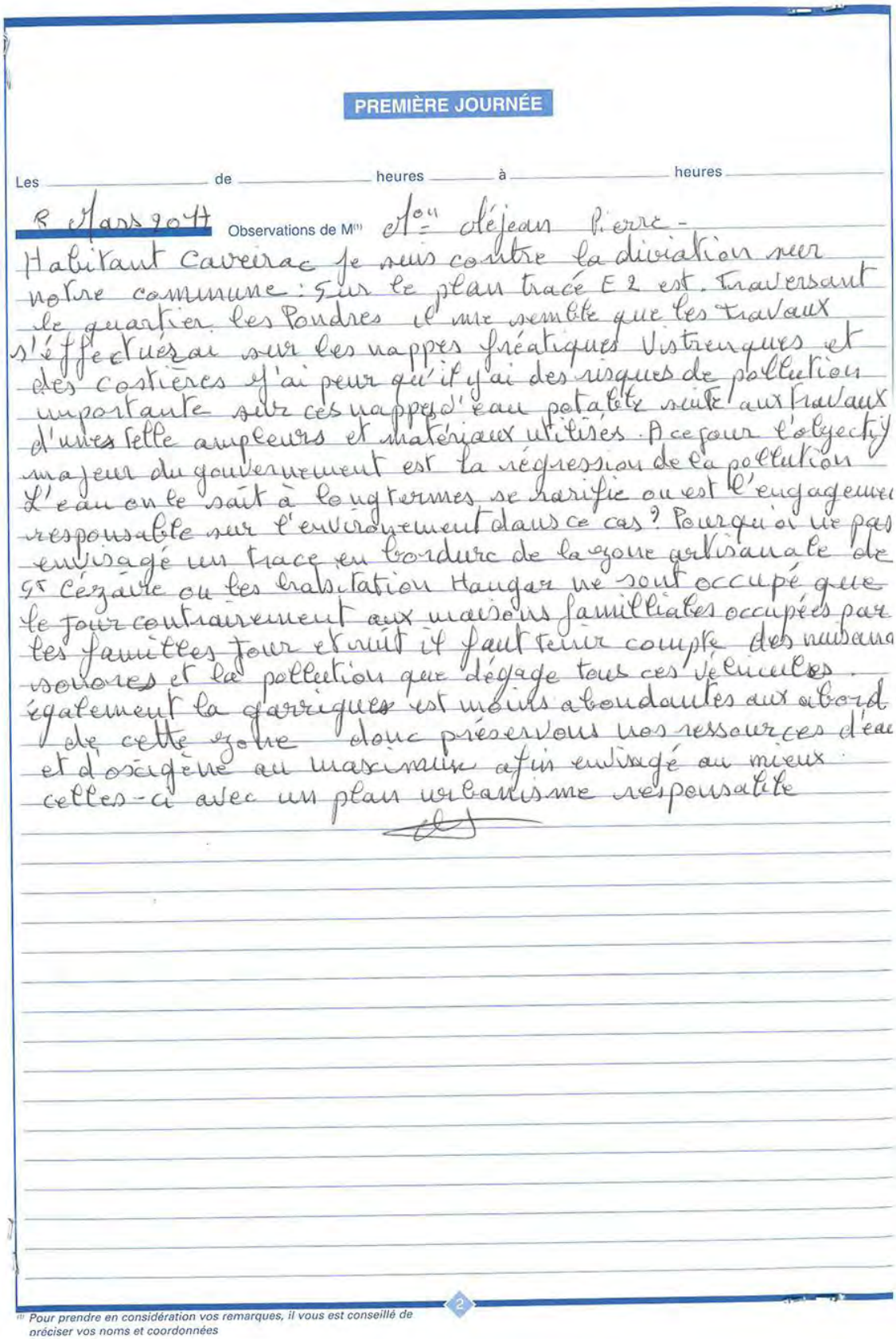

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

8 Mars 2017 Observations de M[1] Mon Méjean Pierre -

Habitant Caveirac je suis contre la diviation sur notre commune : sur le plan tracé E 2 est. Traversant le quartier les Pondres il me semble que les travaux s'éffectuérai sur les nappes fréatiques Vistrenques et des costières j'ai peur qu'il y ai des risques de pollution importante sur ces nappes d'eau potable suite aux travaux d'une telle ampleurs et matériaux utilisés. A ce jour l'objectif majeur du gouvernement est la régression de la pollution L'eau on le sait à longtermes se rarifie ou est l'engagement responsable sur l'environement dans ce cas ? Pourquoi ne pas envisagé un trace en bordure de la zone artisanale de St Cézaire ou les habitation Hangar ne sont occupé que le jour contrairement aux maisons familliales occupées par les familles jour et nuit il faut tenir compte des nuisances sonores et la pollution que dégage tous ces véhicules. également la garrigues est moins abondantes aux abord de cette zone donc préservons nos ressources d'eau et d'oxigène au maximum afin envisagé au mieux celles-ci avec un plan urbanisme responsable

2

[1] Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

5 mars 2017 Mme Ranc Nathalie Caveirac les pandres

La Variante 2 Est traverse le quartier des pandres est presente de multiples inconvenients et effets négatifs le tracé proposé est incoherent.
- Il traverse un secteur avec de nombreuses entreprises et des habitations. Le préjudice humain est très important (expropriation ou passage de la route juste devant les habitations). Tout ce quartier n'est pas raccordé à l'eau courante et chaque construction est alimentée par des forages individuels. L'impact sur les eaux souterraines avec pollution de la nappe phreatique est certain. Le quartier des pandres n'aura plus d'eau potable des nuissances sonores importante dû au passage en crête pour tous les quartiers (Dixmes, carreau de Canes Pandres Caveirac Village) et production de Vibrations.
- Le passage de la Variante 2 Est trouve difficilement sa place dans ce contexte et vient apporter un trop grand nombre d'inconvenients sur ce secteur qui est déjà bien pénalisé (pas d'eau courante pas de tout à l'egout, le bruit de la D40 de 75db. Placés dangereux aux habitations. La commune de caveirac et les pouvoir publics porte peu d'interet à ce petit bout de terre alors que nous devrions être la vitrine des portes de la Vaunage.

La Variante 2 Ouest passe dans un secteur inexploité de la commune (pas d'habitation ni d'entreprise). Cette Variante doit être sérieusement envisagée et peu être adaptée elle me semble être un bon compromis elle est plus pertinente et equitable pour la population.
- Elle n'empêche pas l'extension de la caserne et ne gene pas le projet photovoltaique il y a seulement la place de faire passer la route. Une courbe plus importante

derrière la jardinerie permet de préserver le quartier des Pendres. Les nuissances sonores atténuées par le passage en couvert et la preservation de la nappe phréatique.

Je propose d'examiner plus sérieusement la variante 2 Ouest elle peut être encore améliorée en éloignant cette distance identique ou se rapprochant des 4 km 200. 300 mètres de différence pour savoir fait un quartier ce n'est pas grand chose.

Pour les échangeurs nous ne voulons pas d'échangeur direct sur la D4,0 car elle est déjà saturée. L'échangeur E2 Sud est la solution la plus pertinente.

Suite à la réunion de mardi dernier 7 Mars,de nombreux témoignages ont été apportés par les personnes présentes prouvant si besoin que les deux propositions faites à ce jour pour le contournement Ouest de Nîmes apporteraient par leur réalisation une multitude de nuisance ,sonore ,auditive,jusqu'à la démolition d'habitations dans certains cas .
Je suis conscient comme toute la population, des problèmes de circulation actuels avec tout ce que cela engendre .
La grosse difficulté en la matière se situant principalement au niveau des deux ronds-points ,celui à l'entrée de l'autoroute et celui plus au Nord ,à l'arrivée d'Alès celui -ci étant saturé suivant les horaires depuis des années …
Agir oui,mais pas n'importe comment ,quand on lit les chiffres annoncés pour la réalisation de ces tracés 160 à 180 millions d'euros aujourd'hui auquel il faudra inévitablement rajouter quelques millions, vu que le financement ne permettra pas un début de travaux avant plusieurs années ,et que par ailleurs des hectares (à préciser) de garrigue seront sacrifiés avec les incidences cités plus haut auquel je rajouterai le patrimoine ,pierre sèche et autres traces du passé mazets ,sources etc .
Au vu ce cette énumération non exhaustive ne serait-il pas plus simple et moins onéreux d'aménager simplement l'existant ,les deux carrefours cités par le biais d'échangeur ,l'emprise existe ,la distance est minime rapport aux propositions faites à ce jour par les services de l'état il suffit d'un peu de bonne volonté et peut être d'humilité pou reconnaître que les tracés proposés étaient pas forcément les meilleurs !
Cette contre proposition émane de collègues d'une association amie à laquelle j'adhère totalement tant elle est pleine de bon sens et de surcroit économe ,facteur non négligeable de nos jours sans parler du gâchis que cela éviterait .
En souhaitant que ce point de vue partagé par beaucoup soit pris en compte .

Cordialement .

André calvini president de l'association Pierre sèche et Garrigue Caveirac

CAVEIRAC le 9/03/2017

5

COMMUNE DE CAVEIRAC

Votre avis nous intéresse

Courrier Arrivé le
03 MARS 2017
Commune de Caveirac

- Vos Remarques
- Vos Suggestions

VARIANTE 2 OUEST !

Mairie de Caveirac-place du château-30820 Caveirac- Tel : 04.66.81.32.70

COMMUNE DE CAVEIRAC

Votre avis nous intéresse

- Vos Remarques
- Vos Suggestions

Avis Défavorable au Projet de Contournement Ouest de Nîmes.

Mme B.
Caveirac.

Courrier Arrivé le
09 MARS 2017
Commune de Caveirac

Mairie de Caveirac-place du château-30820 Caveirac- Tel : 04.66.81.32.70

le 10/03/17.

je suis complétement oposé au projet du contournement ouest de Nîmes.

je suis personnellement touché par ce Projet étant propriétaire sur les Terrains de Peyreloubes.

Il est Tirés important de sauvegarder notre garrigue, un poumon Vert abritant une faune et une Flore exeptionnelle. (une charte Européenne Défend cette exeption), j'espère qu'elle sera prise en compte par nos concitoyens!

Mr [illegible] Nîmes.

Le 10/03/2017 - Jean Yves Bourdy -
CAVEIRAC 6250 Ch. du Carreau de Nîmes -

Je suis formellement opposé à ce projet depuis le début. je suis membre fondateur de l'Ass. les "AMIS de la GARRIGUE" et nous nous opposons à la destruction inutile d'au moins 5000 hec de BIO DIVERSITÉ. De plus. cette zone est intouchable. Une espèce animale endémique des lieux est protégé par les lois Européennes. je refuse que l'on prive les citoyens d'un espace naturel VITAL - je considère ce genre de projet comme CRIME contre l'humanité: puisqu'il contribue à la destruction d'un espace de vie fondamental. priver l'humain de son patrimoine originel est la contribution à la détérioration de la vie humaine. et les instigateurs de ce genre d'actions sont responsables de la dégradation de la VIE.

Jean Yves Bourdy

BERTHAUD JM 14, Rue du Château 30820 CAVEIRAC
Association Pierre Sèche et Garrigue Caveirac

13/03/2017

Il y a 10 ans je suis venu prendre ma retraite à Caveirac. Ce choix a été dicté par l'attrait de la région et de ce village, associé à la proximité d'une "grande" ville. L'attrait principal a été la proximité de cette belle garrigue (que je ne connaissais pas auparavant) avec sa Flore, sa Faune ainsi que son patrimoine vernaculaire "pierre sèche", i.e. capitelles, murets, clapas, voire mazets. Ceci explique ma rapide implication dans l'association pour la restauration de tout ce beau patrimoine.
Dès que je suis arrivé à Caveirac (2007) j'ai appris le projet de la ville de Nîmes qui, afin de réduire le bruit et la pollution liés à la circulation automobile, renvoyait les problèmes sur la commune limitrophe de Caveirac, au lieu d'améliorer la route existante actuelle (RN106) créatrice de bouchons avec en particulier des rond-points (e.g. Carrefour, entrée autoroute) incompatibles de la circulation automobile actuelle.
Sans parler du bruit et de la pollution associée, ce projet de voie rapide va complètement détériorer notre garrigue et une partie non négligeable de notre patrimoine pierre sèche.
D'ailleurs, contrairement à ce que vous écrivez dans votre "Dossier de concertation", i.e. "un patrimoine vernaculaire de pierre sèche..... le plus souvent à l'état de ruine"! Sachez que nous avons déjà répertorié dans toute la garrigue de Caveirac 250 capitelles environ, dont une bonne partie (≈25%) dans un état peu dégradé.
A ce propos, que comptez vous faire lorsque sur le tracé définitif du Contournement vous trouverez des capitelles, des murets et des mazets? Les reconstruire ailleurs? Indemniser? Peut-on indemniser la détérioration d'un patrimoine,

même s'il n'est pas d'époque romaine ?
Je pense que les Nîmois réagiraient de la même manière si on s'attaquait aux capitelles de leur garrigue (il y en a encore, non à l'état de ruine !).

Pour toutes ces raisons, je suis formellement opposé à la construction de ce contournement (quel qu'il soit), et pour que vous abordiez enfin une étude réaliste sur les améliorations de la RN 106, chose que vous n'avez pas réalisé à ce jour : pourquoi ? ça profite à qui ?

Salutations

Le 14.03.2017. [illegible] Nîmes. Pourquoi ne pas se poser la question de faire ce fameux pont sur la RN au rond point de Courbessac. A-t-on pensé à la circulation supplémentaire des nouveaux lotissements "les pierres blanches" au Carreau de Lanes, le petit Védelin et le lotissement du [illegible]. De plus ne doit on pas préserver notre garrigue et ces mazets sur la Calvas-Bouzanquet, déjà si l'extension de la carrière se fait il y aura forcément une destruction du patrimoine, mon mazet est à côté. A part l'intérêt financier, la carrière est elle nécessaire maintenant. Ce trou béant est déjà énorme. A quelle distance passerait cette route de la carrière et nos habitations, je suis forcément contre le passage côté Est et Ouest.

Le 20/03/2017

Madame, Monsieur les acteurs du projet "Contournement Ouest de Nîmes"
J'ai du mal à croire au sérieux du projet présenté .
Voulez-vous sérieusement raser la Vaunage et des hectares de garrigue pour les remplacer par une 2x2 voies ou une autoroute ?
A-t-on le droit aujourd'hui dans le Gard de négliger à ce point les risques de catastrophes naturelles ?
En effet, les sols bétonnés sont endurcis devenant ainsi imperméables et non absorbants.
L'eau des pluies et des rivières se déverse donc sur ce qui reste autour.
Les eaux et coulées de boue emporteront à terme nos voitures, nos entreprises, nos maisons et nos familles.
Un déboisement massif est prévu dans votre projet. Mais un déboisement à très grande échelle entraîne des coups de vent et des tempêtes plus fréquentes et plus violentes.
Autre nuisance pour les riverains, le chantier prévu sera très bruyant et d'une durée interminable. Ensuite nous aurons une route ou une autoroute pas très silencieuse non plus !

A cela s'ajoute la pollution de l'eau et des nappes phréatiques pendant et après les travaux.
Je n'ai pas envie non plus de respirer l'air cancérigène des particules fines et je ne crois pas non plus que cela soit un gage de bonne santé pour nos enfants.
En outre, on observe que, quelque soit le tracé, les expropriations seront nombreuses et inévitables.
Je ne parlerai donc pas "d'utilité publique", je ne trouve pas utile que mes voisins vivent une expropriation.
Ce projet pharaonique, démesuré et monstrueux va coûter extrêmement cher, 300 millions d'euros, "pour commencer". Je ne souhaite pas que mes impôts augmentent pour financer cette horreur.

Si vous travaillez enfin avec des ingénieurs intelligents et réalistes, vous verrez qu'il existe des solutions alternatives :
- Aménagement du rond-point Carémeau-Kennedy en aérien ou en sous-terrain
- Suppression des feux rouges
- Création d'un accès direct à l'hôpital Carémeau
- Aménagement du rond-point de l'autoroute A9 Nîmes Ouest
- Raccordement direct de l'autoroute A9 à la Nationale 106 réaménagée.

Le résultat serait une circulation fluide, un axe ininterrompu et continu de circulation entre Alès et l'autoroute A9, sans faire d'arrêts, sans feux rouges jusqu'au péage.
Ces transformations pourraient être réalisées immédiatement et coûteraient beaucoup moins cher.
On ne gâche pas la vie des riverains. On améliore un axe déjà existant. On pollue moins grâce à la suppression des bouchons et des ralentissements.

Votre projet de contournement ne verra le jour qu'après 2025 "au mieux" et cela sans compter sur les manifestations et les actions prévues par les riverains opposés au projet qui empêcheront les travaux.
L'impact environnemental et humain est un scandale dans le projet imposé par la DREAL.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma grande inquiétude.

Madame B. habitante de Caveirac

11

Nous sommes opposés au contournement ouest de Nîmes dans la variante 2 ouest.
Cette formule coupérait les deux notre commune et cela nous ne le souhaitons pas.
La variante 2 Est nous semble présenter un consensus plus acceptable pour les deux communes.
De plus, nous pensons que dans le projet de contournement les services de l'Etat, ceux du département et de l'agglomération doivent réfléchir le projet afin qu'il favorise au mieux les infrastructures de futurs transports en commun en direction de l'Ouest de Nîmes.

Le 22/03/2017

Patrice BEATIR François Boyer.

Monsieur CODOU Thierry
4 impasse des tamaris
30820 CAVEIRAC

Après étude du dossier de concertation présenté on s'aperçoit qu'il n'y a pas de modifications par rapport à l'emprise de l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2005.

Les différentes variantes proposées sont utopiques et ne peuvent être acceptées. On ne peut faire passer un trafic routier estimé à 36 000 véhicules par jour à moins de 800 mètres d'habitations. Que ce soit les Hauts de Nîmes le Quartier du Carreau de Lanes, Pondres et le village de Caveirac, ce tracé va déplacer la pollution, le bruit, sur une zone sensible, poumon vert de la région nîmoise où des espèces endémiques perdurent.

Les moyens employés aujourd'hui ne permettront pas de protéger ces lieux ainsi que le réseau hydraulique dans cette zone qui représente une particularité importante. Cette zone devrait être classée Natura 2000 pour la protéger de toute destruction, se trouvant aux portes de Nîmes,elle serait ainsi protéger pour les générations futures .

Cette 2X2 voies va simplement permettre au trafic routier venant de la région d'Alès, de rejoindre l'autoroute A9, ce qui représente à peine 14% du trafic. Le reste de la circulation se dirigeant vers Nîmes, sa banlieue, le sud du Gard, sera obligée de prendre la RN 106 existante. Dans ce dossier, à aucun moment, il n'a été envisagé l'aménagement de la RN 106 dans la traversée de Nîmes afin de fluidifier le trafic, exemple : carrefour au droit de Caremeau avec passage supérieur.

Alors qu'il serait beaucoup moins couteux de faire des aménagements aux carrefours concernés et ceci très rapidement.

La priorités aujourd'hui devrait être faite vers les modes doux .

Autant d'argent dépenser ,pour simplement déplacer un problème.

En tant que citoyen de Caveirac et contribuable je suis absolument contre le projet présenté quelques soient les variantes proposées.

CAVEIRAC le 28 MARS 2017

13

Madame, Monsieur,

Variante Est ou variante Ouest, ce serait choisir entre la peste ou le choléra.
Je vote CONTRE le projet de Contournement Ouest de Nîmes, projet INUTILE, HONTEUX, RUINEUX et SCANDALEUX.

Vous construisez des routes mais vous détruisez des vies.

Je vous informe donc que je me joins aux nombreux riverains opposés au projet et que des ACTIONS et des MANIFESTATI seront à ajouter sur votre "calendrier Prévisionnel".

Cordialement.

Mme JULIA B. habitante de Caveirac et amoureuse de la VAUNAGE.

Madame,Monsieur,
Après avoir étudié votre projet de contournement,je vote CONTRE.Je suis CONTRE la dégradation de notre cadre de vie.Je suis CONTRE la réponse béton encore et toujours. Je suis CONTRE le scandale des catastrophes naturelles du à l'irresponsabilité de ce genre de projet .De plus,ces tracés très longs,au moins 12 km,zigzaguent entre les concessions faites aux uns et aux autres ,divisent les populations et ne résolvent pas le problème des déplacements entre Alès et Nimes.Il faudrait commencer par améliorer la Nationale 106 et ses 2 ronds-points.Les bouchons, très ponctuels,seraient ainsi solutionnés.Ce serait moins cher et plus utile.
S'il faut se battre et créer une Zone A Défendre(ZAD),j'en ferai partie.

Mr MARTIN, Habitant de Caveirac.

Le 30/03/17

Madame,Monsieur

Je suis CONTRE le projet de contournement.
En effet, j'emprunte tous les jours la Nationale 106 et les routes du secteur ouest de Nimes pour aller travailler. Je peux constater
très ponctuellement des ralentissements mais rien qui ne justifie une réponse comme celle décrite dans votre projet.
Je conteste les chiffres et justificatifs de la DREAL.
De plus, il est trop tard, aujourd'hui trop d'habitations et de riverains sont impactés .On nous a vendu des zones habitables, vous ne pouvez pas
nous les reprendre et nous exproprier. Je vous cite des exemples: les Hauts de Nimes-les Dixmes -Caveirac.
Ce contournement n'est pas compatible avec la concentration humaine sur son tracé.

Sur la partie naturelle de ce tracé très long, plus de 12 km ! Vous éliminez des chênes verts et des pins d'Alep centenaires,
garants d'un équilibre naturel fragile dans le Gard. Je rebaptise donc le Contournement Ouest et je l'appelle: Massacre à la tronçonneuse.
Les Gardois ont-ils conscience que ce chantier monstrueux va engendrer des déviations et des problémes de circulation pendant les années des
travaux pour ensuite quel résultat ? Une route trop longue, sans doute avec péages, du bruit, de la pollution, plus d'impôts.

Si la région a de l'argent à investir, je propose des travaux plus utiles :

Aménager la Nationale 106 avec des ponts et, ou des trémies aux points de croisements

Suppression des feux rouges

Créer un accès direct à l'hopital Carémeau

Rénover les trottoirs et les infrastructures existants pour que le Gard soit plus attrayant pour les touristes et plus pratique pour
les usagers

Je vous informe que je ferai partie des manifestants et ,ou, des ZADISTES futurs.

Bien cordialement.

Mme Burrillon, habitante de Caveirac.

16

M. GRAN Stéphane 29.03.2017
18 chemin de Vaqueroles 30820 Caveirac

Le projet que vous proposez ne fait que déplacer le problème :

Il va amener de la pollution et du bruit dans une zone préservée jusqu'à aujourd'hui et considérée comme un des poumons verts de la région Nîmoise.

Ce tracé passe à proximité de quartiers habités : les Haut de Nîmes, le carreau de l'âne, le village de Caveirac et des quartiers à venir comme Vedelin par exemple.

Le quartier de Pondre où des habitations sont rasées.

Dans votre projet, vous parlez de modes de déplacements doux (parking relais, transport en site propre, vélos) où sont-ils ?

Ce projet ne résout pas le problème d'étranglement de la circulation à l'entrée de Nîmes d'après vos études.

Quel sera le gain de temps pour les usagers de la route venant d'Alès?

Pourquoi donc le maintenir ?

La priorité doit être mise sur la suppression des points noirs que sont les carrefours de Carémeau et l'accès à l'autoroute, ainsi que le désenclavement de la zone industrielle de st Césaire.

Pour toutes ces raisons, je suis contre le projet présenté

17

SOPHIE TARDY
9 rue des jasses
30820 CAVEIRAC

CONTOURNEMENT OUEST

Quels services rendus réellement, à quels usagers, à quel prix et surtout faut-il réaliser cette nouvelle liaison ? Voila les véritables questions, et non pas où réaliser ce tracé ?

Quelques soit les variantes proposés, Les nuisances insupportables seront les mêmes et toucheront de plein fouet toute la population résident le long de ces 12km.

Les effets négatifs seront perceptibles sur plusieurs km !!! Alors, déplacer le tracé de quelques centaines de mètres à droite ou à gauche n'est qu'illusoire et fait pour alimenter la tension entre les groupes victimes expiatoires

«Nous sommes d'accord pour la réalisation du projet... chez les autres»

La pollution en particules fines et benzène, la pollution sonore (bruit des semis) la destruction de plusieurs dizaines d'hectares de garrigue véritable poumon vert, le coût exorbitant (180M €) sont des contraintes inacceptables au regard des bénéfices espérés pour la population locale.

Dans votre étude vous avez totalement occulté l'impact :

- Du développement ferroviaire liaisons Alès Nîmes, Vergéze Nîmes
- De la mise en place de transport en commun en site propre Ouest Centre à partir de Caveirac (l'emplacement du parc relais est déjà prévu), mais aussi Nord Centre
- De l'incitation au covoiturage par la création et l'animation d'un site internet (bla bla car) de parkings dédiés.
- De la création de pistes cyclables protégées jusqu'au cœur de Nîmes

Pour mettre en place ces solutions de mobilité soutenable vous pouvez consulter l'ADEME et la fondation Nicolas Hulot qui œuvrent au bénéfice véritable du citoyen.

D'autre part l'aménagement du carrefour Kennedy et du rond point d'accès à l'A9 façon carrefour du Paratonnerre doivent permettre un trafic continu sur la N106 sans couper les axes en étoiles qui convergent vers Nîmes.

De même la réalisation du barreau Sud pour désenclaver St Césaire, Pondres et Milhaud en raccordant directement à la N113 et l'A9 ces zones doit être réalisé.

LA VRAI SOLUTION D'AVENIR EST DE DIMINUER LE NOMBRE DE VEHICULES PARTICULIERS CIRCULANT SUR TOUS CES AXES, PAR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE ET RESPONSABLE.

Si on en doute encore il suffit de se rappeler le miracle annuel d'une circulation fluide en juillet – août

18

Comité de Quartier des Dix mes Carreau de Lanes
(120 adhérents 250 habitations, environ)

La réalisation de ce projet est contestée, dans sa justification.

L'urgence aujourd'hui est de régler 2 POINTS NOIRS de circulation, saturés aux HEURES DE POINTE, SEULEMENT (8h-9h - de 17h à 18h30)
- le rond point KENNEDY (accès au CHU)
- le rond point d'accès à NIMES OUEST

Le trafic de transit, reliant ALES à NIMES OUEST impacte peu sur la saturation (14% du trafic total)

La saturation aux 2 points noirs est causée, aux heures de pointe, par les usagers de l'AGGLO se rendant ou revenant de leur lieu de travail

Pour cette raison, mais aussi pour des questions de coût et de nuisance environnementales, nous sommes convaincus que l'aménagement des 2 carrefours cités ci-dessus, (échangeurs par voies superposées) suffirait à régler le problème

Nous demandons l'abandon du PROJET, au profit de la solution ci-dessus (plus simple, moins coûteuse et pouvant être réalisée plus rapidement)

[Sinon, accessoirement, nous préférons la variante 3 Ouest]

Cordialement

Christian GIBELIN
Président du Comité de Q. Dixmes Carreau de Lanes

ASSOCIATION CAVEIRAC VAUNAGE

1. **CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES**

Aujourd'hui, malgré l'appellation «concertation», le dossier porté par l'état est bien plus avancé qu'au stade de simple consultation. L'objectif réel, sous couvert de donner un accès direct à Alès vers l'A9 est de supprimer le trafic de transit de la N106 dans la ville de Nîmes, en bâtissant une 2x2 voies chez les autres.

Au cours de ses différentes interventions, le responsable de la DREAL a inlassablement répété les mêmes arguments sans prendre en compte les différents avis de bon sens avec des solutions alternatives empêchant la concertation véritable. La réunion n'a été qu'un leurre, une formalité obligatoire prévu par les textes, en évitant poliment la remise en question du bienfondé du projet, en minimisant les impacts négatifs et maximisant les prospectives de la circulation.

La proposition de déplacer le tracé de quelques centaines de mètres variante EST ou OUEST(la pollution et le bruit se déplacent sur plusieurs km !) n'est faite que pour diviser la population et la détourner des véritables questionnements : quels services rendus réellement, au profit de quels usagers, à quel prix et surtout n'y a-t-il pas d'autres opportunités moins onéreuses, plus efficaces ?

Absence de prise en compte des impacts insupportables : pollution, coût exorbitant, manque de vision d'avenir, contradictions évidentes avec les aspirations légitimes de tranquillité allant jusqu'à la destruction de maisons

Des solutions alternatives comme les transports collectifs en site propre (bus, tram, train) ou plus doux vélo, marche, covoiturage, etc. existent et peuvent être mises en place facilement : aménagements du carrefour Kennedy (avec accès direct à Carémeau), du rond-point de l'A9 ouest, le désenclavement par E2 sud de St Césaire, des Pondres, du marché gare, de Milhaud avec le barreau sud connecté à la N113et à l'A9, etc.

Ces diverses perspectives permettraient d'atteindre l'objectif de raccorder directement Alès à l'A9 par la N106 aménagée et surtout réduire le trafic sur tous les axes convergents vers Nîmes sans interruption, tout en respectant la population concernée et en faisant d'énormes économies. Tout ceci sans détruire des dizaines d'hectares de garrigue, véritable poumon vert de la région, et source d'activités ludiques ou sportives pour tous : randonnée, trail, vtt, promenade, chasse, sauvegarde du patrimoine ...

Ce sont des solutions qui respectent véritablement les objectifs annoncés (voir plaquette)
- la RN106 un axe structurant à réaménager en liaison avec l'A9
- de fort enjeux de développement pour l'ouest de Nîmes Métropole
- un cadre de vie préserver pour les habitants
- une meilleure organisation pour les déplacements
- un environnement à préserver

2. Position de l'association Caveirac Vaunage (créée en 2008)

Nous sommes d'accord sur ces objectifs réalistes mais en totale divergence avec la solution proposée qui traite uniquement 15% du trafic (transit) en le déplaçant mais en étalant la pollution sans la réduire.
On ne peut imposer des nuisances insupportables sous prétexte d'utilité publique alors que d'autres solutions atteignent les objectifs recherchés, en traitant 100% du problème durablement, dans le RESPECT DE TOUS.

3. Conclusion

Nos aspirations sont légitimes : conserver notre cadre de vie en améliorant efficacement les conditions de circulation avec des solutions qui permettent «d'irriguer le territoire, de désenclaver les nœuds routiers...» à un coût très inférieur à celui annoncé.
En tant que contribuables éco-responsables, nous voulons pouvoir décider de ce que sera notre environnement quotidien et privilégier la qualité de vie des générations futures.

Nous sommes donc opposés au projet présenté tel qu'il l'est et demandons à ce que des solutions alternatives soient trouvées pour répondre à nos exigences légitimes.

Caveirac, le 31 Mars 2017

Mme Karine BERTRAND
1 Bis Rue des Chênes blancs
30820 CAVEIRAC

Le 31/03/2017

Le projet que vous proposez ne fait que déplacer le problème :

Il va amener de la pollution et du bruit dans une zone préservée jusqu'à aujourd'hui et considérée comme un des poumons verts de la région Nîmoise.

Ce tracé passe à proximité de quartiers habités : les Haut de Nîmes, le carreau de l'âne, le village de Caveirac et des quartiers à venir comme Vedelin par exemple.

Le quartier de Pondre où des habitations sont rasées.

Dans votre projet, vous parlez de modes de déplacements doux (parking relais, transport en site propre, vélos) où sont-ils ?

Ce projet ne résout pas le problème d'étranglement de la circulation à l'entrée de Nîmes d'après vos études.

Quel sera le gain de temps pour les usagers de la route venant d'Alès?

Pourquoi donc le maintenir ?

La priorité doit être mise sur la suppression des points noirs que sont les carrefours de Carémeau et l'accès à l'autoroute, ainsi que le désenclavement de la zone industrielle de st Césaire.

Pour toutes ces raisons, je suis contre le projet présenté

Caveirac le 31/39/2017

Le projet que vous proposez ne fait que déplacer le problème :

Il va amener de la pollution et du bruit dans une zone préservée jusqu'à aujourd'hui et considérée comme un des poumons verts de la région Nîmoise.

Ce tracé passe à proximité de quartiers habités : les Haut de Nîmes, le carreau de l'âne, le village de Caveirac et des quartiers à venir comme Vedelin par exemple.

Le quartier de Pondre où des habitations sont rasées.

Dans votre projet, vous parlez de modes de déplacements doux (parking relais, transport en site propre, vélos) où sont-ils ?

Ce projet ne résout pas le problème d'étranglement de la circulation à l'entrée de Nîmes d'après vos études.

Quel sera le gain de temps pour les usagers de la route venant d'Alès?

Pourquoi donc le maintenir ?

La priorité doit être mise sur la suppression des points noirs que sont les carrefours de Carémeau et l'accès à l'autoroute, ainsi que le désenclavement de la zone industrielle de st Césaire.

Pour toutes ces raisons, je suis contre le projet présenté

le 31.03.2017.
Borelly Geoffrey. Caveirac.

Maurant Christine
le 31/03/17

le 31.03.2017.
Garcia Christelle
Pouw Ingrid
Durand Corinne
PELATAN Alain
Durand Daniel

Caveirac le 03/04/2017

Je m'oppose fermement au contournement Ouest de Nimes.
Le contournement va détruire un poumon vert de notre ville et d'encaturer définitivement la garrigue et cet espace vert, la priorité de la commune est de preserver le bien être des habitant et de favoriser les espaces.
Il faut reflechir ou d'autres solutions.

Mr Mateus Luis : tel 0613682520

Caveirac le 03/04/2017.

La Rocade, une interrogation pour tous Contribuables habitant dans une zone concernée. La necessité d'un tel projet engageant la destruction d'un site de garrigue et produisant les nuissances soulignées par tous demande reflexion. L'engorgement même aux heures les plus difficiles reste acceptable aux regards des nuisances d'un tel projet.
Montpellier avec sa nouvelle gare n'est-il pas un exemple de projet non réaliste.
Alors non à l'argent du contribuable gaspillée non a la destruction de site protégé non a la démagogie de certains.
Jean Jacques Philippe ~~Jt Philippe~~ 1075 chemin des Dixmes

Caveirac le 03.04.2017

Je m'oppose fermement au contournement Ouest du trajet. Vivement contre

Caveirac le 03.04.2017
Je suis contre
Martin Christian
Martin Jottrey.

21

Caveirac le 3 Avril 2017

Déviation N 106 ALES – NÎMES

Alors qu'il était impossible de dévier CAVEIRAC pour ne pas détruire des hectares de garrigue , le contournement Ouest de Nîmes va faire de même mais personne ne s'en offusque : 2 poids , 2 mesures.
Ce contournement n'a que des inconvénients pour CAVEIRAC :
CIRCULATION : l'échangeur prévu sur le CD 40 va ralentir la circulation, aggraver notre célèbre bouchon qui deviendra quasi – permanent : aux heures de pointe mais aussi durant la journée.
PROBLEME : le CD 40 est le seul axe qui relie directement s SOMMIERES à NÎMES dans les 2 sens ; il dessert aussi plusieurs villages tentaculaires devenus des cités – dortoirs.
A l'heure actuelle , le trafic est de véhicules par jour (poids lourds compris) et ce chiffre ne fait qu'augmenter d'année en année.
CADRE de VIE : CAVEIRAC et déjà coupé en deux par le CD 40.
La commune va subir un nouveau découpage avec ce contournement sans parler de notre garrigue dont flore et faune vont être détruites.
NUISANCES : elles sont liées aux différents points ci –dessus et sont multiples.
AUDITIVES : circulation considérable nuit et jour avec beaucoup de poids-lourds.
Trafic annoncé : 18000 à 33000 véhicules /jour (horizon 2035).
VISUELLES : nature massacrée.
POLLUTION ATMOSPHERIQUE : vu le nombre de véhicules qui traversent notre village aujourd'hui, notre air est déjà passablement pollué.
Avec le surcroît de trafic apporté par le futur contournement, la commune va être asphyxiée dans l'indifférence générale.
Sans oublier que ces nuisances vont impacter le village mais aussi toutes les habitations situées à proximité, notre complexe sportif et l'établissement de soins qui sera en première ligne alors qu'il est spécialisé dans le traitement des maladies respiratoires.

UN COMBLE !!!

CAVEIRAC n'est pas un désert !
CAVEIRAC ne veut pas une détérioration supplémentaire de son cadre de vie au prix où sont vendues les parcelles de terre !!!
Le projet tel qu'il est n'est pas acceptable.
Il est en tout cas indissociable d'une vraie déviation de notre village et de la prise en compte de l'étranglement que représente CAVEIRAC.

GENDRE Charles
Adjoint au maire
Circulation et prévention

22

Bonjour,

Je vote CONTRE le saccage de la forêt.
Je vote CONTRE les expropriations.
Je vote CONTRE le bruit ,la pollution et le coût exorbitant.
Je vote pour un aménagement de la Nationale 106,plus rapide ,moins cher ,suffisant pour le trafic actuel et futur .
Je vote pour l'ACTION et les MANIFESTATIONS contre le projet.

Je vote CONTRE le projet de contournement Ouest de Nimes .

Cordialement.

Mme MASSON S. ,habitante de Caveirac.

23

23

CONTOURNEMENT OUEST DE NIMES, NON MERCI !

Nous ne voulons pas

_ d'une route de plus ,minimum une 4 voies,voire une autoroute payante,inadaptée aux besoins des usagers

_des nuisances ,du bruit,de la pollution,de plus de risques de catastrophes naturelles

_des expropriations

_raser des hectares de forêt et de garrigue

Nous voulons

_améliorer et aménager les axes EXISTANTS dont la Nationale 106 avec des ponts et,ou,des trémies aux points de croisement ,suppression des feux rouges,créer un accès direct à l'hopital Carémeau.

_rénover les trottoirs et les infrastructures EXISTANTS pour que le Gard soit plus attrayant pour les touristes et plus pratique pour les usagers.

28 Signataires →

24

Signataires

Nom	Prénom	Ville	
BURRILLON	SYLVIE	CAVEIRAC	
BURRILLON	JEAN	Caveirac	
OUAZAN	Alexandra	Caveirac	
POUPAUD	Anita	NÎMES	
POUPAUD	Olivier	Nîmes	
Marcelle	Xavier	Nîmes	
TARCEMIN-LUDOVICO	Nadia	Nîmes	
BURRILLON	Hugo	Caveirac	
NEVEU	JEROME	Caveirac	
GILBERT	Matthieu	Caveirac	
Massidda	Pasqualina	Caveirac	
SAADANE	Omar	Caveirac	
Logié	Pascale	Caveirac	
LOGIÉ	Francis	Caveirac	

25

Signataires

Nom	Prénom	Ville	
BOUNIOL	justine	NIMES	
Malplat	christian	NIMES	
MOUMEAS	Jean-Louis	NIMES	
SCHMITT	Elisabeth	NIMES	
VERDIER	CÉLINE	NIMES	
Lerol	Hugues	NIMES	
Ventadour	jean	Nîmes	
NGUYEN	SYLVIE	NIMES	
MERCIER	MARCEL	NIMES	
BOSC	NICOLE	Nimes	
N'GUEU	PAUL	Nîmes	
Lesaec	Alice	Nimes	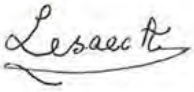
GODARD	Jean-Charles	Nîmes	
OUSAUD	Elisa	NÎMES	

24

COMMUNE DE CAVEIRAC

Votre avis nous intéresse

Courrier Arrivé le
04 AVR. 2017
Commune de Caveirac

- [x] Vos Remarques
- [ ] Vos Suggestions

Il est pas concevable de faire valoir un tel projet si vous projetez de penser aux générations futures

Mairie de Caveirac-place du château-30820 Caveirac-Tel : 04.66.81.32.70

25

Nîmes le 4/04/2017 -

Monique PELATAN - Nîmes

Observations :

En ces temps où les caisses de l'Etat sont loin d'être pleines, il serait urgent d'économiser l'argent des contribuables !

Avant de mettre en œuvre un projet au coût très élevé, qui comporte tant d'inconvénients et qui ne réglera pas tous les problèmes de circulation.

Pourquoi ne pas d'abord aménager les carrefours de Carrémeau et de l'entrée de l'autoroute, comme le proposait le président du conseil général Monsieur Damien ALARY (La gazette n° 452 du 31/01/2008) ? Cela réduirait considérablement les bouchons pour une facture beaucoup moins élevée.

Quotidiennement je circule sur l'actuel périphérique et je constate que les ralentissements et les bouchons n'auraient pas lieu si ces aménagements avaient été réalisés. Ils sont les seuls points noirs, et encore aux heures de pointe.

Si l'Etat veut, malgré tout, nous imposer ce contournement qui va occasionner tant de nuisances pour les riverains concernés, il faut savoir que les Nîmois, eux, ont refusé la rocade Nord au motif de protéger leur garrigue.

La garrigue de Caveirac est aussi un espace naturel remarquable qui doit être préservé et non pas massacré. Il faut se mobiliser pour sauver ce patrimoine !

Mazetière depuis 32 ans (mas des cyprés-sanouva) je constate que de plus en plus d'utilisateurs parcourent cette garrigue pour leurs loisirs et l'apprécient.

De plus cette rocade aura de nombreuses conséquences directes sur la faune et la flore : destruction d'habitats et populations de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens protégés....

La variante Est est celle qui balafre le moins le paysage, qui préserve le plus l'intégrité de la garrigue car la plus courte, moins coûteuse elle permettrait avec les économies réalisées de faire des ouvrages anti-bruit.

La garrigue de Caveirac n'est pas un paillasson !!!!!!!!

Pelatan

P26

P26

Habitant à Caveirac, chemin de la Bergerie, nous sommes **tout à fait CONTRE** ce projet de contournement Ouest de Nîmes.

Nous avons choisi de nous installer dans cette Commune, pour y passer notre retraite et ceci parce que c'est un endroit privilégié entouré de garrigue et de ses trésors faune et flore réunies, de ces paysages dont on ne se lasse pas, propices à nos nombreuses promenades.

La garrigue est notre plus proche voisine. A 50m à peine de chez nous, nous avons des chevaux qui paissent à longueur d'année, des champs d'oliviers, des sentiers où nous pouvons découvrir toutes les richesses de cet environnement.

Cette route à 2x2 voies sera une vraie CATASTROPHE pour la Commune de Caveirac, en détruisant et polluant notre magnifique environnement.

Cette route 2x2 voies va nous coûter un prix exorbitant, va augmenter le flux sur la RD 40 au niveau de Caveirac qui est déjà saturée. **Il n'y aura pas que des usagers entrant et sortant de l'A9.** Il y aura évidemment des véhicules arrivant d'Alès qui, pour éviter l'autoroute A9 à péage, emprunteront la RD 40 et traverseront le village de Caveirac pour se rendre, par exemple, dans les villes du bord de mer.

Non seulement, on détruit la garrigue, on augmente le flux de circulation sur la RD 40 mais comment peut-on imaginer qu'on puisse construire une route 2X2 aussi proche des différents projets de construction de la Commune. On évoque dans cette concertation les constructions des Roches Blanches mais il y a aussi tous les projets du Cavermel (voir le dernier n° du MAG de Caveirac) où il est prévu de construire : 16 villas (primo accession), 13 villas privées (GGL Cavermel) – 35 villas privées (Secteur Cavermel Nord).

Toutes ces villas seront proches du Nouveau Centre Médical de l'Egrégore lui même proche des terrains de tennis de Caveirac, donc aux 1ère loges du tracé de la variante Ouest.

Mesdames et Messieurs, lors de cette concertation, de nombreuses solutions d'aménagement MOINS COUTEUSES, ont été apportées.

MERCI, de laisser notre garrigue à nos futureS générations !!!!

Fait à Caveirac le 6/4/2017

29

Jean-Jacques Combe
4881 chemin du carreau de lanes
30820 Caveirac

Caveirac le 06 avril 2017

Le projet de contournement ouest de la ville de Nîmes pose encore une fois la question sur l'utilisation de l'argent public et de la prétention des élus qui poussent le projet.

De nombreux chantiers sont lancés sans vraiment de réflexions profondes.
(Création d'aéroport alors qu'un bon nombre sont non rentables, lignes de chemin de fer, gares, etc.)
Pourquoi vouloir faire du neuf alors que reprendre l'existant en l'améliorant serait moins onéreux.

L'intérêt de ce projet est poussé par les acteurs politiques des villes d'Alès et de Nîmes.
Ces deux villes ont tout à gagner avec ce contournement : pollution en moins, circulation réduite, rapidité de déplacement…

Mais qu'en est-il de l'utilité publique du projet pour notre village de Caveirac ?

Aucun intérêt sinon la déforestation massive de notre garrigue, ainsi que les nuisances qui en découlent.
Une réflexion sur l'aménagement de la RN106 devrait être envisagée.
De nouveaux éléments tels que la destruction prochaine du bâtiment de la Saur situé au carrefour de l'hôpital Caremeau pourrait permettre de créer une bretelle reliant le centre médical.
En ce qui concerne la partie la plus au sud (St Césaire, rouquairol, Flemming, Marché gare et la ville de Milhaud) on peut comprendre l'intérêt à la fois économique du au développement de ces zones et l'intérêt routier pour accéder à l'autoroute sans passer par l'échangeur de Nîmes Ouest.
En conclusion que les services de l'état donnent priorité au segment n°1 et à l'aménagement des deux ronds point (Caremeau et Nîmes Ouest) le cout final serait largement moins élevé.
La ville de Nîmes utiliserait son propre foncier et Caveirac conserverait sa garrigue héritage des générations futures.

28

Je suis contre ce projet irresponsable qui detruit la nature. D'autres solutions peuvent être envisagées.

D. VERGNE

Observations des élus du conseil municipal de Caveirac sur le contournement ouest de Nîmes :
(Sont prises en compte les observations écrites adressées au maire. D'autres élus ont préféré porter leurs observations directement sur le registre).

Tout n'a pas été traité pour éviter la balafre dans notre garrigue.
Nous sommes victimes de l'extension souhaitée par la ville de Nîmes.
Toutes les solutions n'ont pas été étudiées.
Nous ne pourrons pas l'empêcher.
L'option variante 2 Est parait la moins nuisible.
Destruction des espaces verts et nuisance sonore.
Le problème est mal posé.
C'est le transit RN113 ou sortie A9 Nîmes Ouest vers St Césaire et retour qui bloque le périphérique et le carrefour Avenue Kennedy.
Les 200 millions amèneront une pollution visuelle, olfactive, sonore et environnementale sur Caveirac.

Synthèse du Maire de Caveirac :

Sur le fond :
Suite à la réunion publique du 7 mars 2017, j'ai entendu les craintes prononcées par plusieurs familles dont leurs habitations se trouveront dans ou proche de ce contournement. La peur de l'expulsion et la crainte de ne pas être indemnisé au juste prix ouvrent un débat sur « que serai-je demain ? ». Si leur parcelle n'est pas touchée, ils seront menacés par la pollution, le bruit et l'accessibilité. J'entends leurs demandes légitimes.
Sur la forme :
D'autres solutions sont possibles et devraient être déjà en place. Sur la RN106, une passerelle au niveau du rond-point Kennedy et une autre passerelle sur les accès de l'autoroute. Ce sont les 2 points noirs de cette voie venant d'Alès et se dirigeant vers l'A9. Rien de plus, sauf un dégagement en direction du CD 40 qui irrigue le secteur Vaunage et un autre dégagement qui prend en compte le flux vers Milhaud et les zones de St Césaire et du marché gare.
Le grand oublié de ce chantier : la desserte en transport collectif sur la Vaunage.
Je demande, avec l'appui des maires de la Vaunage, qu'un plan de déplacement soit annexé à ce projet de contournement. Venue du tram bus jusqu'aux portes de la Vaunage, création de parkings relais favorisant le covoiturage et le transport en commun. Le schéma actuel d'arrêter le tram bus au CHU est une erreur qui n'empêchera pas aux automobilistes de se rendre en ville. De promesses en promesses les habitants de la Vaunage sont las d'attendre.
Gérard TRAUCHESSEC
MAIRE de CAVEIRAC

La déviation OUEST DE NIMES pour quoi faire ?

A en croire la plaquette éditée à grands frais par les agglos de NIMES et ALES et les autres collectivités concernées cette rocade qui relierait la fin de la nationale 106 à la commune de MILHAUD est devenue indispensable pour résoudre les problèmes de circulation entre les 2 métropoles gardoises.

Qu'en est-il vraiment.

On ne peut nier que le trafic sur cet axe est chargé mais guère plus que celui du CD40 qui relie Nimes à SOMMIERES.

Pour être un utilisateur, parfois plusieurs fois par jour, de la portion entre le rond point de Carémeau et celui de l'autoroute, il est évident que les problèmes de circulation résident à ce dernier.

Le flot de voitures descendant vers le sud étant constamment interrompu par celui qui roule sur le périphérique. Le ralentissement à ce niveau ayant des répercussions plus haut. J'ai ben dit « ralentissement » car en de ça de 10mn, pour faire ce trajet on ne peut parler de « bouchon », alors la déviation s'impose-t-elle comme solution incontournable ?

1/ Observons de plus près la situation.

- Les ralentissements interviennent certains jours à certaines heures. Le reste du temps la circulation est fluide (5mn pour faire le trajet Caveirac Autoroute)
- Pourquoi autant de voitures ? Une déviation a pour objet de contourner une ou plusieurs agglomération pour permettre une circulation moins dense entre deux points.

Or dans le cas présent la provenance et les destinations des utilisateurs sont multiples :

Prendre le périphérique pour se rendre en Ville Active/Cap Costières. La ville de NIMES ayant fait le choix de sortir les véhicules du centre ville a permis un développement à outrance des grandes enseignes (tuant au passage le petit commerce).

Contrairement à Montpellier où ces enseignes se trouvent loin du cœur de la ville, à NIMES elles sont tout proches. Ce qui incite les habitants des commues environnantes et notamment celles de la Gardonnenque à s'y rendre en voiture.

Venir travailler à NIMES et dans les communes du Sud de NIMES avec son véhicule.

Aujourd'hui, rien n'est fait pour faciliter un mode de déplacement moins polluant. Nos politiques ont deux langages. D'un côté, on nous rabat les oreilles avec la pollution, les particules fines, la nécessité de diminuer le « tout voiture ». De l'autre côté, on ne fait rien pour changer les choses. Pire même on créerait un axe qui faciliterait l'utilisation de véhicules personnels

Quand on voit la ville de NIMES incapable malgré la place existante de créer un « vrai parking » à l'entrée de l'autoroute NIMESOUEST pour faciliter le covoiturage, quand on entend les utilisateurs de la ligne de chemin de fer ALES NIMES (qu'on voulait un temps supprimer) se plaindre de ne pas avoir de parkings dignes de ce nom pour prendre le train.

Prendre l'autoroute. La plaquette indique le nombre de véhicules entrant à la sortie NIMES OUEST. Reste à savoir leur destination Vers Orange, vers Marseille ou vers Montpellier ?

31

Tout ça pour dire que tous ces véhicules ne sont pas des « utilisateurs potentiels » de cette fameuse déviation OUEST car beaucoup conducteurs ne seront pas prêts à faire une dizaine de kilomètres supplémentaires.

2/ Le nœud du problème le rond point de l'autoroute

Il y a quelques années, un projet de voie aérienne avait été lancé au rond point de Carémeau pour faciliter la circulation. Il a été remplacé....par un rond point à feu.
Il est regrettable qu'aujourd'hui la seule solution qui nous est proposée soit la destruction d'une partie de la garrigue, l'éloignement d'une partie de la circulation de la ville de NIMES quitte à venir « polluer » les communes voisines.

3/ un coût exorbitant : 185 millions d'euros (prévision). Il y a fort à parier que la facture (voir les travaux du contournement autoroute et voie TGV) soit plus salée à la sortie.
Une chose est sûre : l'argent du contribuable ne coûte pas cher à nos politiques qui le dépensent.
Il n'y a qu'à voir le nombre de projets (gares TGV, aéroport villes nouvelles) qui se sont avérés être un fiasco, un gouffre financier pour avoir été proposés par des cabinets d'experts promettant des développements exceptionnels suite à la réalisation de ces projets.
Ayons en mémoire, celui réalisé il y a une quinzaine d'années qui «prédisait » un développement exponentiel de la Vaunage annoncée comme « future banlieue de MONTPELLIEIR ».
On voit qu'il n'en est rien aujourd'hui.

4/ Les incidences sur l'environnement et la population

Qu'on ne s'y trompe pas, La véritable motivation de la ville de NIMES à travers l'agglo est de continuer à chasser du territoire communal, tous les véhicules en « transit »
Quitte à l'envoyer chez son voisin ! Car il est là le problème. Pour générer une « pseudo consultation de la population » on lui met entre les mains deux tracés. Prouvant de fait que la déviation est actée.
« Pseudo consultation » car comme il en est désormais de coutume dans ce type de rencontre. Un camp expose son projet, on donne la parole aux personnes concernées puis on continue ce qu'on avait décidé de faire.
Au passage, il est à noter l'absence à la réunion de Caveirac (seule commune réellement impactée par le projet) des élus de la ville d'ALES et de NIMES par ailleurs présents aux autres concertations. Courage, fuyons ! Cela prouve bien la réelle importance par nos politiques des ces réunions.

Que ce soit l'un ou l'autre tracé, la question aujourd'hui n'est pas là ! L'un et l'autre impliquent une destruction massive de notre garrigue et le passage de cette 2x2 voies à proximité (voire sur) de propriétés bâties depuis longtemps (dont certaines sont à moins de 300m de l'infrastructure)
Pour ces personnes (dont le nouveau bâtiment de « soin de suite » de l'hôpital, le bruit (aggravé par un tracé en combes), la pollution, l'expropriation seront le quotidien à venir.

Il faut savoir aussi que si on tient pour acquis le projet (l'un touchant NIMES l'autre CAVEIRAC**), le choix du projet, sera vite fait.**
Quand on connaît les moyens de pression exercés par les responsables de l'agglo sur les petites communes (financiers en particulier) pour faire passer certains dossiers, quand on voit que la

37

commune des NIMES vient de mettre en chantier un vaste projet immobilier à proximité, les dés sont d'ores et déjà jetés.

Pour cela, en tant que responsable associatif, utilisateur régulier à titre personnel mais aussi dans le cadre du fonctionnement de l'association de l'espace « confisqué » par le projet, je demande que l'on y renonce et que l'on utilise l'argent prévu à développer :

- **Des moyens de transports collectifs moins polluants que la voiture et adaptés aux besoins des utilisateurs.**
- **Une nouvelle distribution routière au rond point de l'autoroute**

Pour terminer, je tiens à préciser que cette contribution est faite à titre personnel et qu'elle n'engage pas l'association dont je fais partie par ailleurs organisatrice de 2 épreuves de course à pied dont les parcours seront directement impactés par ce projet.
Mais c'est vraiment anecdotique par rapport aux autres conséquences pour la population énoncées ci-dessus.

JP BOSQUIER
Responsable associatif - CAVEIRAC

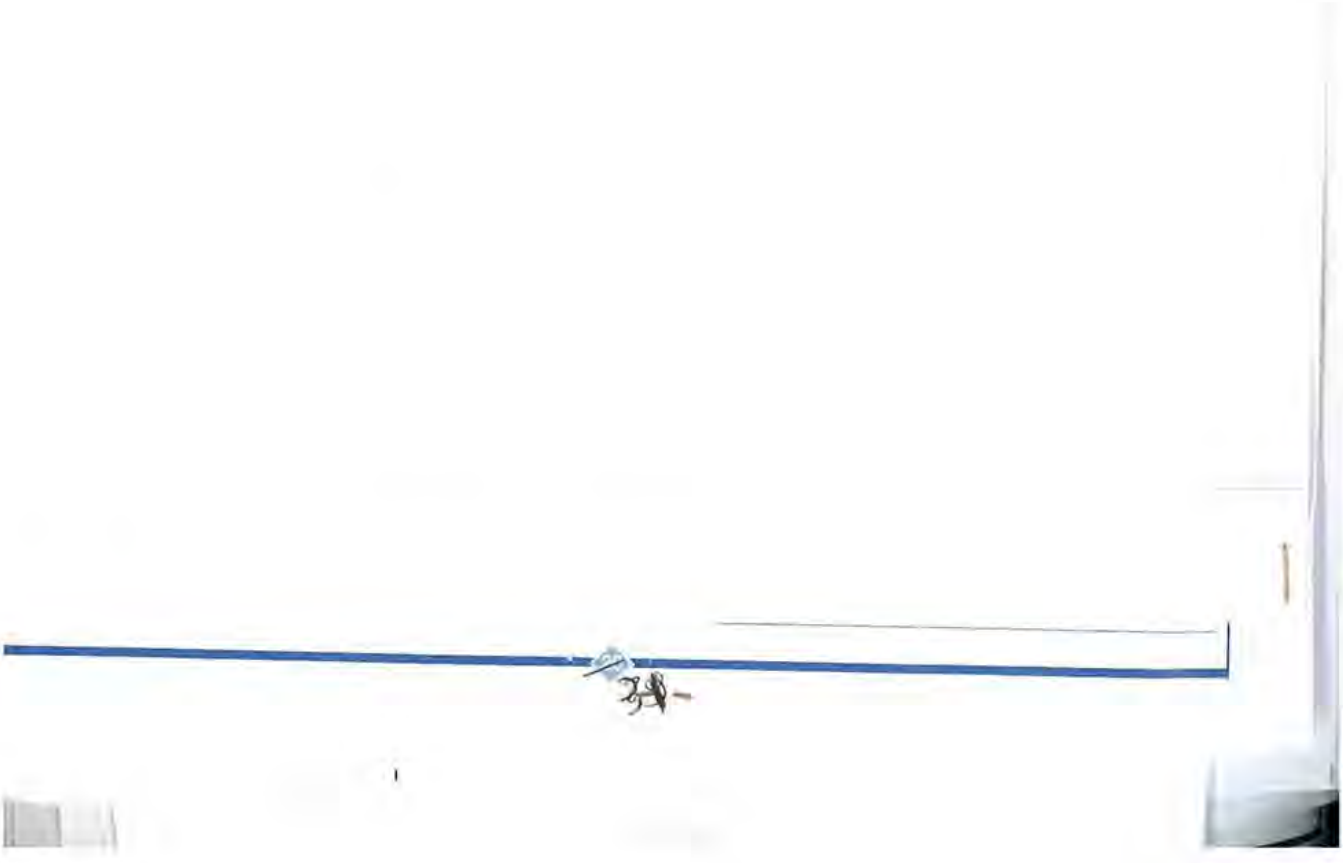

OBSERVATIONS de M. Michel SAMOUR

Mes remarques sont les suivantes :

Le contournement devrait alléger le rond point de Carémeau ce qui serait favorable pour se rendre au centre de Nîmes.
L'accès à l'autoroute serait facilité pour les usagers venant de l'ouest.
Demeure une incertitude sur un rond-point pour le CD 40. Qu'apporte - t-il réellement pour la Vaunage ?
Il est clair que le tracé bénéficie à Saint-Césaire et à Milhaud mais ça correspond à une réalité économique et à l'implantation actuelle des axes de transport qui génèrent par ailleurs des nuisances sur ces zones.
Sur le schéma présenté devrait figurer un projet pour la Vaunage qui sans amélioration de la desserte en transports publics va être cantonnée définitivement dans un rôle de banlieue résidentielle (villages dortoirs) même si nous n'ambitionnons pas de devenir une zone d'industrie lourde. Il y aurait des possibilités dans le secteur tertiaire pour des petites ou moyennes entreprises sans nuire à la qualité de vie.

Madame CODOU Brigitte – 30820 CAVEIRAC
Caveirac, le 6 avril 2017

Le projet de contournement ouest de Nîmes va créer une nouvelle liaison routière entre la route d'Alès et l'A 9. Cette nouvelle route à deux fois deux voies traversera en grande partie une zone naturelle située sur la commune de CAVEIRAC. Cette zone naturelle est définie au Plan local d'Urbanisme de la commune de Caveirac comme une zone « à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique ». Egalement le secteur boisé classé risque d'être défiguré par cette route.
Les forts trafics de circulation de la RN 106, créés aujourd'hui des nuisances. Ces nuisances subies aujourd'hui par les Nîmois, seront demain, si cette voie est réalisée, subies par l'ensemble des habitants de la commune de Caveirac.
Déplacer le problème, est-il la seule solution envisageable ?
Réfléchir à des aménagements de la RN 106 est souhaitable.
Je m'oppose au projet de contournement Ouest tel que présenté dans le dossier de la concertation.

32

André PELATAN

30820 CAVEIRAC

Le 6 04 2017

Objet : Contournement Ouest de Nîmes / Avis sur le Segment 3.

Lors de la réunion de présentation du contournement Ouest de Nîmes qui s'est tenue le 7 mars à CAVEIRAC, bon nombre des présents ont constaté avec stupeur qu'une variante Ouest était proposée pour le segment 3, entre le chemin des Dixmes et la RD 907. Pour parler clair et afin que les caveiracois comprennent, cette variante se situe entre la route de Sauve et l'ancienne décharge publique, sur le chemin de Vacqueyrolles.

En effet, comme l'a clairement dit ce jour-là M. Michel GOSSET (ex-président de l'Association des Amis de la Garrigue de Caveirac), cette variante est un « massacre de la garrigue caveiracoise ». Et, en plus, elle est en dehors de la zone prévue initialement par les services compétents de l'Etat.

Il est vrai que la ville de Nîmes voit d'un bon œil le déplacement vers l'ouest de cette rocade. C'est son intérêt évident mais l'agglo de NIMES METROPOLE ne comprend pas la seule ville de Nîmes. **Les villages alentours doivent être aussi considérés et associés au développement harmonieux de l'agglo.**

Il y aura de la vie au-delà de cette voie rapide.

C'est pour cette raison qu'il serait bon que la variante Est soit adoptée. Elle est moins dévastatrice d'espace (400m en longueur, dit-on, de moins) et donc moins chère. Le périmètre d'étude initial était plus naturel. Que l'argent économisé soit utilisé pour un développement plus durable avec des investissements sur des ouvrages anti-bruit, plutôt que de serpenter dans la garrigue.

Il y a aussi des habitations dans la garrigue Ouest. Des masetiers assidus, mais aussi des résidents permanents. L'activité humaine, même si elle est discrète, y est bien présente.

Autre considération, dans le cas de la variante Ouest, le « tour champêtre » de la commune serait fortement dégradé. Ce serait la perte de plus de 100 hectares côté Ouest de la rocade, avec un impact néfaste et fortement réducteur des voies de circulation dédiées à la promenade, aux courses pédestres, à la pratique du VTT, du domaine chassable et de toutes les autres activités sportives ou de loisirs. Les chemins naturels seront anéantis, obligeant à des détours par des chemins à créer, souvent en fond de combe.

.../...

33

1

Pour éviter quelques nuisances, qu'il est possible de combattre par des équipements adaptés, on défigurerait notre garrigue. Le patrimoine écologique de Caveirac serait en grande partie détruit ou dégradé, et de façon irrémédiable.

La variante Ouest compromettrait l'intégrité de la garrigue caveiracoise et réduirait considérablement les activités exercées dans ce poumon vert de la commune.

Un reproche qui peut être fait à la DREAL est de ne pas faire apparaître plus clairement les zones impactées dans sa plaquette diffusée pour information du public. Il comporte des schémas et des coloriages mais il n'y a pas de carte géographique ou topographique susceptible de nous aider dans notre jugement.

En résumé, concernant le segment 3 et pour les raisons énoncées ci- dessus, la variante Est paraît préférable. C'est celle qui dégrade le moins le patrimoine vert de la commune et préserve le plus son avenir.

5 mars 2017

André PELATAN

PS/

Beaucoup de Caveiracois sont contre ce contournement et ils ont raison, car une voie rapide à 2x2 voies existe déjà pour accéder à l'A9. De plus, la jonction à l'autoroute se ferait à peu de chose près au même endroit qu'actuellement.

Avec le budget annoncé de 160 à 180 M€ il y a de quoi faire pour aménager l'existant.

Toutefois, si ce contournement devait se faire, il m'est apparu important de faire connaître cet avis sur le segment 3.

MR CELARY Bernard, 150 rue de la Salsepareille
30820 CAVEIRAC. le 07/04/2017

Je suis contre le projet de contournement ouest de NIMES. Cette création autoroutière va engendrer de multiples nuisances : écologique (destruction de la flore de la faune), sonores (avec le mistral, les bruits s'étendent), structurelles (arasement, écoulement des eaux, constructions d'ouvrages).

Ce chantier pharaonique onéreux, n'est pas utile en soit les inconvénients seront supérieurs aux bénéfices.

Profitez plutôt d'améliorer les accès existants, en les prolongeant directement à l'A9 (voies rapides d'Alès), améliorer l'accès D 40 Vaunage saturé.

Ce projet va à l'encontre des objectifs écologiques. Il faut préserver les terres agricoles, la garrigue, poumons verts de Nîmes et ses environs.

Des solutions moins coûteuses et moins polluantes existent. Amélioration du rond-point du Carémeau et de l'accès à l'A9, mise en place de transports en commun en direction de la Vaunage.

La réduction prévisible de la circulation de 30% seulement nécessite t'elle vraiment aussi coûteux et destructeur. Il ne va faire qu'augmenter le trafic et les nuisances dans la Vaunage ce secteur jusqu'alors préservé et lieu de bien vivre risque d'en pâtir et de perdre son attrait. Pourquoi créer un besoin circulatoire supplémentaire.
Pourquoi ne pas déjà solutionner l'arrivée de la 2x2 voies en provenance d'Alès et le désengorgement de Caveirac

35

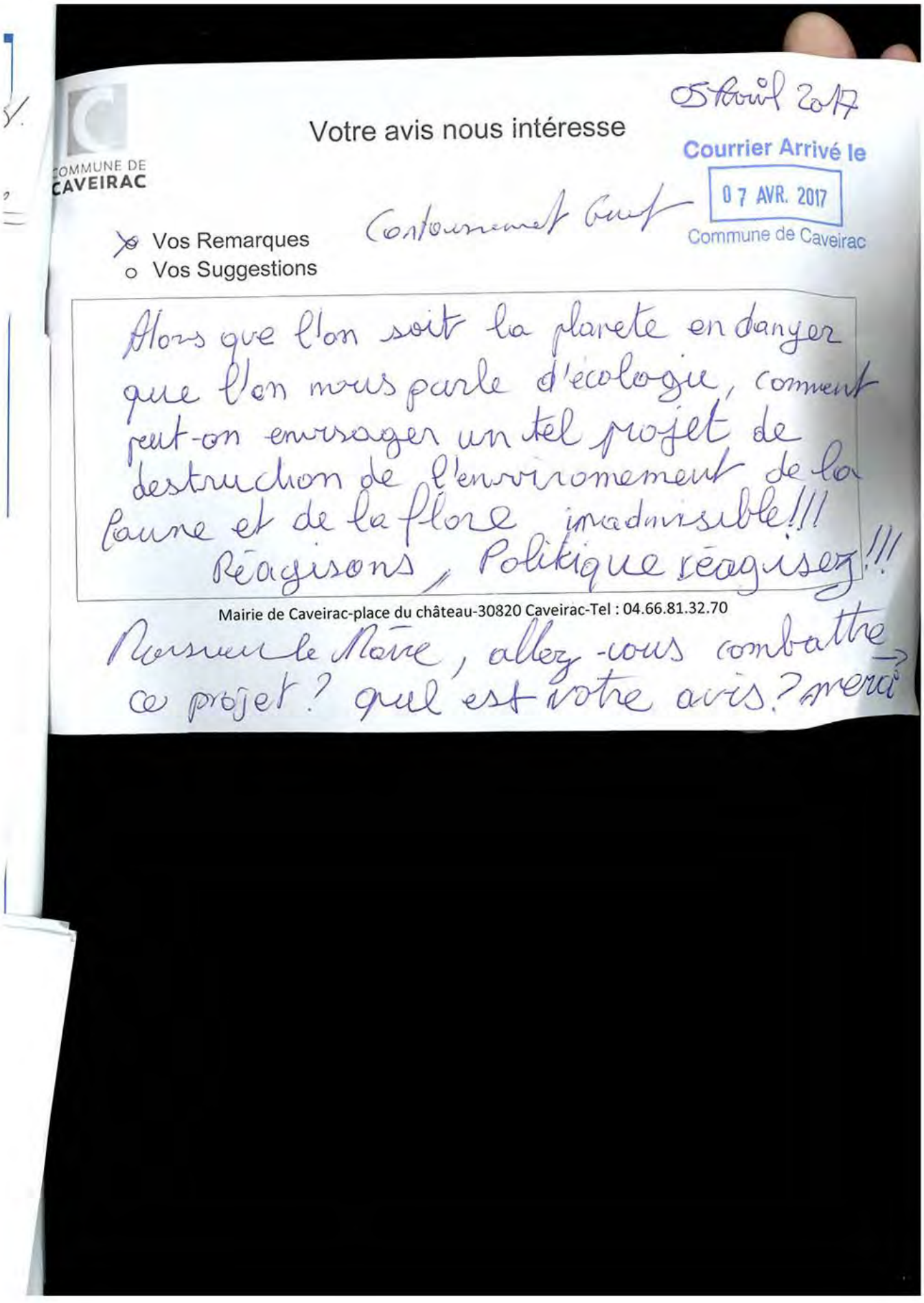

05 Avril 2017

COMMUNE DE CAVEIRAC

Votre avis nous intéresse

Courrier Arrivé le
07 AVR. 2017
Commune de Caveirac

Contournement Ouest

- [x] Vos Remarques
- [ ] Vos Suggestions

Alors que l'on soit la planète en danger que l'on nous parle d'écologie, comment peut-on envisager un tel projet de destruction de l'environnement de la faune et de la flore inadmissible!!!
Réagissons, Politique réagissez!!!

Mairie de Caveirac-place du château-30820 Caveirac-Tel : 04.66.81.32.70

Monsieur le Maire, allez-vous combattre ce projet? quel est votre avis? merci

d'informer la population

Mr Louis SATTES 3 lotissement "LE VILLAGE"
30820 CAVEIRAC

Président de l'association "ABEILLE et BIODIVERSITE"

Je m'oppose à ce projet ainsi que le CA de l'association.

Pourquoi faire un tel projet destructeur de la garrigue et terres agricoles alors que des solutions alternatives existent en améliorant les rond points de Caissargues et l'accès à l'autoroute par des passerelles permettant de fluidifier la circulation.

A ce jour nous devons réfléchir à réduire la circulation plutôt que de favoriser le développement

Louis SATTES Le 07/04/2017

2> Expressions du public envoyées par courrier

Mr ARNAL Louis
10 R de Genève
Nîmes 30000

Nîmes le 12.03.17

Madame Monsieur

Je reprend à la concertation sur le projet contournement ouest de Nîmes. Je suis favorable à la variante 4 ouest, variante 3 est, variante 2 est ceci afin qu'il y est moins d'impact sur la destruction de la garrigue qui est un véritable poumon d'oxigène.

Recevez Madame Monsieur mes salutations très distinguées.

Arnal

A. URGIN	T. COQUEREL		F. BADAROUX	
O. ANDRIE	W. CLEMENT		J-L. GUIRAUDIE	
H. ODORICO	[illegible]		T. TOURNAY	
C. VOTTERO	/ pour information	1 5 MAR. 2017		
S. CUCULIERE	O pour attribution			
K. JOUVET TESTUDE	X pour projet de réponse			
VISA AU		DREAL/DT COURRIER « ARRIVEE » N° 1559		

(1

Henri Ferté à Nîmes le 23 Mars 2017
2025 chemin du mas de Mayan
30900 Nîmes

DREAL
à Concertation du projet
Le Contournement Nîmes Ouest

Monsieur le Directeur régional

Dans la plaquette de présentation du projet du Contournement de Nîmes Ouest, vous nous demandez de donner notre avis. Je ne discuterais pas sur vos arguments techniques qui paraissent tous excellents et de grande qualité selon la communication faite dans votre plaquette.

Si ce projet s'inscrit bien dans la logique du développement actuel dit durable, il me pose des questions sur certains points. Défenseur de la nature, je constate que malgré toutes les lois de protection (E.R.C.) la nature continue à se dégrader et les espèces à se raréfier. Au total quoique vous fassiez, ce sera un ou compensig. (1).
certain nombre d'hectares de zone naturelle ou agricole, artificialisés irréversiblement.

(2

Sur le fond du problème de circulation. Si ce projet répond à un besoin de fluidité de la circulation actuelle, on sait aussi par ailleurs depuis 40 ans que cette circulation automobile intense alimente des pollutions (sur toute la chaine des hydro-carbure, ou de l'énergie électronucléaire pour les voitures électriques) et, le réchauffements climatiques, sans compter les guerres du pétrole, ou de l'Uranium dans le monde. Certains prévisions alarmistes montrent que notre système de développement s'essoufle et se heurte aux limites des possibilités de notre planète. Ne vaudrait-il pas mieux, au lieu de faciliter encore le trafic automobile, ce qui aura comme conséquence de l'augmenter encore, d'essayer de le réduire en s'organisant autrement. En mettant la moitié de la somme d'argent que vous prévoyez d'investir dans ce projet avec nos impôts, dans des actions visant à réduire le trafic, peut-être assez rapidement arriverions nous à diminuer — le trafic par 2 (à 20.000 voitures par jour)? Ce qui aurait pour résultat de supprimer les embouteillages

(3

fluidifier le trafic, fiabiliser le temps de parcours diminuer la pollution, etc....

Avez vous fait cette étude alternative? Les méthodes de réduction du trafic sont connues. Avant de poursuivre ces études de travaux des structures (et coûteux) toutes les solutions alternatives doivent être étudiées sérieusement. Ce qui ne semble pas avoir été le cas.

En l'absence de ces études alternatives je m'opposerai donc au projet tel que vous le proposez à la Concertation.

Veuillez recevoir monsieur le directeur régional mes salutations distinguées

Henri Ferté

(1) Les compensations, ne compense jamais la totalité des destructions. Une zone naturelle bétonnée est détruite. Ces compensations permettent seulement de donner bonne conscience aux destructeurs qui →

4) peuvent affirmer ainsi "on protège l'environnement".

Alés le 27.03.2017

Je soussigné Madame Sylvie Savanier

demeurant au 1 Impasse des Erables

30100 Alés

est pour le projet concernant le contournement

Ouest de Nîmes

Madame Savanier

A. URNO		T. COQUEREL		F. BADAROUX	
O. ANDRIEUX		V. CLEMENT	O	J-L. GUIRAUDIE	
H. ODORICO		J. MICHALET		T. TOURNAY	
C. VOTTERO		/ pour information			
S. CUCULIERE		O pour attribution		29 MAR. 2017	
K. JOLIVET TESTUDE		X pour projet de réponse			
VISA AU				DREAL/DT COURRIER « ARRIVEE » N° 2.3	

Mme CLAVIER Michèle
1892 chemin du mas de Lauze
30900 – Nîmes
06 85 21 30 73
meremich10@gmail.com

concertation Nîmes ouest- avis

à :DREAL Occitanie
Direction des transports
Montpellier 34064

		T. COQUEREL		F. BADAROUX	
O. ANDRIEUX		V. CLEMENT	✓	J-L. GUIRAUDIE	
H. ODORICO		J. MICHALET		T. TOURNAY	
C. VOTTERO		/ pour information	DREAL/DT COURRIER « ARRIVEE » N°...200.....		
S. CUCULIERE		O pour attribution	2 8 MAR. 2017		
K. JOUVET TESTUDE		X pour projet de réponse			
VISA AC1					

Mesdames, Messieurs les concepteurs du projet de contournement Nîmes ouest.

Par la présente je vous informe de mon opposition à ce nouveau schéma routier dans sa présentation actuelle .
Le contournement doublerait le réseau de circulation existant , lequel aurait dû être , depuis longtemps sérieusement réaménagé . Pourriez vous réviser votre projet, et nous soumettre POUR COMPARAISON l'étude des travaux suivants :

-La refonte du rond point Carémeau /Kennedy avec trémie , en aérien ou souterrain
-La suppression des feux tricolores
-L'élargissement du rond point d'entrée de l'A9 Nîmes ouest
-Le barreau de raccordement direct de la zone de St Cézaire à l'A9 et la N106
-Le aménagement de la nationale 106 sortie Nîmes ouest
-Des parking relais gratuits pour bus et covoiturage aux endroits stratégiques
-Un trajet en site propre pour la future ligne T2
-Des lignes de bus et de trains supplémentaires

En outre , votre projet implique une catastrophe écologique liées au déboisement et assèchement des sols .
A t-on le droit au aujourd'hui , en période de réchauffement climatique de remplacer le couvert végétal par du bitume !
Pouvez vous nous faire connaître, dans un rayon de 20km , la mesure compensatoire envisagée pour la perte du sol 3.600 000m/2 mini tout de même !

Tenez vous compte des répercussions sociales engendrées par les expropriations, et de la pollution pour les riverains existants et pour ceux a venir.
Vous allez reproduire l'erreur de l'échangeur A9 en pleine ville lorsque l'urbanisation de Nîmes et Caveirac se rejoindront.
Il n'est pas raisonnable pour des décideurs d'envisager des chantiers impliquant de telles conséquences en période de développement durable.

Je souhaite vivement à ne pas avoir à combattre votre projet économiquement démentiel.

Recevez Mesdames Messieurs , mes citoyennes salutations.

Mme M.Clavier

COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN

AVIS sur Concertation CONTOURNEMENT OUEST de NIMES

NIMES METROPOLE
ARRIVÉ LE
30 MARS 2017
Ivan LACHAUD

En tant que Président du comité de quartier de Védelin Carreau de lanes, je suis opposé à ce contournement.

La seule alternative pour alléger l'actuelle RN106 est de faire la rocade Nord Est pour que les véhicules en provenance d'Alès et se dirigeant vers Orange, Uzès ou l'Est de Nimes puissent l'emprunter sans être obligés de passer par l'ouest et le sud de Nîmes.
Il faut arrêter de concentrer toute la circulation à l'ouest et au sud de Nîmes.

Cette rocade aurait aussi l'avantage de désenclaver le centre ville de Nîmes ce que ne fera pas la rocade ouest.

Il faut également traiter les rond-point Kennedy et le rond-point de la sortie ouest de l'autoroute A9 par des passages souterrains ou des trémies.

Une liaison RN 113 zone industrielle de Saint Césaire pour les poids lourds parait indispensable.

Une 2x2 voies pour absorber 20 à 30% de la circulation qui se fait actuellement sur une seule voie en entrée de Nîmes, c'est totalement irrationnel, trop cher, et ne sert pas l'intérêt général.

Concernant les variantes proposées à ce contournement :

Pour les variantes 3 et 4 évidemment on choisira les plus à l'ouest même si elles sont encore trop près des habitations.

Pour la variante 2 c'est aussi l'ouest qu'il faut privilégier car elle passe en combes :
combe d'aynarde et combe dinarde pour déboucher au niveau de la D40 entre le complexe sportif de Caveirac et la carrière.
Comme elle franchit la D40 par un pont, elle s'intègre dans la colline qui lui fait face jusqu'au chemin de canteperdrix, elle contourne la zone artisanale de la pondre sans couper celle-ci en deux.

Sur la variante 2 Est, on est en crête, ce n'est donc pas le meilleur itinéraire, pollution sonore qui va porter très loin, aussi bien pour les habitants de Caveirac que pour ceux de Nîmes.
De plus cette variante présente le désavantage de couper en deux la zone artisanale de la pondre, expropriation à prévoir pour les uns et vivre un enfer pour les autres, et le tout par une 2x2 voies à une hauteur de 5 mètres, cette variante ne peut être envisagée car c'est la plus contraignante pour les habitants.

Fait à Nimes, le 28 mars 2017

NIMES METROPOLE
COURRIER ARRIVÉ LE
10 AVR. 2017
A2D 7283 520

Concerne la question 62 du Conseil Municipal de Nîmes du 1er Avril 2017.

Association loi 1901
Adresse Postale : COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN -310 Chemin Mas de Courbon 30900 NIMES
Tel. 04 66 64 38 35 email : cquartier.vedelin@gmail.com

ALAIN LORGEAS
LIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
27 RUE MATISSE 30900 NÎMES

Nîmes le 16 Mars 2017

LETTRE OUVERTE

À Monsieur Jean Paul FOURNIER Sénateur Maire de NÎMES et à tous les groupes politiques du Conseil Municipal de Nîmes

Objet : Concertation sur le contournement Ouest de Nîmes

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil de quartier Garrigues Ouest du 8 Mars dernier, le comité de quartier de **Védelin** a souhaité faire voter par les membres du Conseil, une motion concernant « le contournement Ouest de Nîmes », limitrophe du secteur de Garrigues Ouest.

Le Président délégué de ce Conseil Mr Procida, Mme Jehanno ainsi que Mr Plantier ont refusé de mettre aux voix cette résolution, ignorant par leur décision le but des Conseils de quartier qui ne sont pas là, seulement pour se répartir la partie du budget municipal affectée à leurs travaux de proximité.

L'information, la concertation, les propositions etc.... sont également leurs missions.

Dans le cadre de la concertation du contournement Ouest de Nîmes élaborée par l'Etat, il nous paraitrait judicieux que lors du Conseil Municipal du 1 Avril prochain, une motion soit présentée au vote du Conseil Municipal concernant principalement les segments 2-3 et 4(voir plaquette) de ce tracé qui impacteront le cadre de vie du secteur des garrigues habité car l'État insiste lourdement à vouloir passer cette liaison routière le plus près possible de Nîmes.

Cela impactera irrémédiablement les projets que vous soutenez à savoir le petit et grand **Védelin.** De plus, elle passera en crête d'après les visuels présentés lors des réunions publiques.

Nous souhaiterions que le tracé variante 2-3-4 Ouest soit proposé à la discussion avec un vote unanime, nous l'espérons, par le Conseil Municipal du 1 Avril, et sa transmission à l'État avant le 7 Avril, date de la fin de la concertation.

Restant à votre disposition, pour la suite que vous jugerez utile.
Bien à vous

Alain LORGEAS
06 15 68 68 98
alainlorgeas@hotmail.fr

Copie pour information :
- Monsieur le Préfet du Gard
- les Médias

Registre des réunions publiques

REUNION PUBLIQUE MILHAUD 9 MARS

Les informations données lors de cette réunion publique sont en tout points identiques à celles communiquées aux élus en commissions restreintes. RODRIGUEZ Milhaud

Les municipalités successives depuis 30 ans ont réservé un espace naturel à Milhaud. Nîmes notre voisine a construit jusqu'à notre limite de territoire. Le jour où l'on doit faire un ouvrage de désenclavement on profite toujours de l'espace ouvert qui a été réservé. Je pense donc que Milhaud doit avoir une compensation.

3> Expressions du public sur le site dédié

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Jonathan RIBIERE

Enfin un projet d'envergure à Nîmes. Un projet qui mise sur l'avenir du territoire.
Ce contournement Ouest me semble indispensable mais doit être un premier maillon d'une rocade faisant le tour de la ville.
Je suis POUR.
Si nous voulons que notre territoire avance et que les entreprises s'installent pour que nos enfants ne soient pas obligés de partir pour travailler, nous devons avoir des équipements à la hauteur et faire des concessions.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Marie Thérèse TEISSIER

Bonsoir, nouvelle région, nouveaux centre de décision nous avons un impérieux besoin de la facilité d'accès à NIMES, MONTPELLIER, SETE en améliorant la fluidité routière.
70% de la population gardoise habite sur l'axe St Gilles /Besseges, mais les Cévennes s'éloignent du monde, et de la dynamique de la vie, si nous ne réagissons pas. Ouvrons notre territoire de toute urgence.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par André MITHIEUX

Je suis absolument favorable à ce projet qui n'a que déjà beaucoup trop tardé.
Si en plus, le contournement Est était décidé dans la foulée ce serait parfait.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Louis HANCY

J'ai envoyé mon avis le 5 avril.
Il ne faisait état que de l'inadéquation entre le projet en question et l'état de faillite de nos finances publiques donc rien de déplacé ni d'injurieux
MON AVIS DEFAVORABLE AU PROJET N'AS PAS ETE PRIS EN COMPTE.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Geneviève BOIRON

Je suis entièrement POUR ce projet qui permettra de désengorger la 106 entre la sortie de l'autoroute Ouest et la sortie de Nîmes.
Donc, OUI pour cette réalisation indispensable .

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Dominique VERDIER

Vous nous demandez notre avis alors que ce contournement aurait du être fait depuis 30 ans,
FAITES LE C'EST URGENT !!!

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Jean-Michel MARTIN, Nîmes - Président du Comité de quartier de Villeverte; Président de l'UCQNM

Bonjour,
Je souhaite attirer votre attention sur la propriété de la famille REVEST sise chemin du Puech Vert à Nîmes. En effet cette propriété semble se situer à proximité du sur tracé (segment 3, variante Ouest qui est, sauf erreur, celui que vous souhaitez privilégier). Cette propriété est en fait le siège et l'activité du Parc Panda Paintball de Nîmes. Créé en 2003 sur la propriété familiale de René REVEST, tout au bout du Chemin du Puech Vert qui longe la voie ferrée Nîmes / Alès, l'exploitation et l'animation du parc sont assurés par le fils de Mr REVEST, Frédéric, et son épouse.
La première activité, le Paintball a été créé par Frédéric en 2003. L'aire de jeu est unique ; 2,5 hectares situés en pleine garrigue, au sein d'une nature préservée et entretenue ; cette activité est accessible aux enfants à partir de 8 ans et bien sûr aux adultes. La deuxième activité, crée en 2009, l'accrobranche (Parc Panda), n'a cessé de se développer et de s'améliorer. Il y a désormais 5 parcours de niveau différent : du plus simple pour les tout-petits, presque au ras du sol, jusqu'au parcours en hauteur pour les amateurs de sensations fortes (le plus haut point est à 14 mètres !), et, entre autres, une tyrolienne de 100 mètres.
Ces activités sont très fréquentées par des familles, mais aussi par des entreprises pour des événements, pour des manifestations telles que mariages ou anniversaires.
Une activité de promenade en poney a récemment vu le jour.
Cette propriété est située sur les parcelles cadastrales de Nîmes : Parcelles 9 et 10 - Feuille 000 BP 01

Vous pouvez joindre Frédéric REVEST au 06.21.69.11.98
Voici l'adresse Web du site Internet de ce parc de loisirs : http://www.paintballnimes.fr/
Je vous remercie par avance de prendre en considération l'existence de ce site de loisirs très fréquenté, protégé et parfaitement entretenu, en pleine garrigue, et d'en tenir compte dans vos études. Un tracé définitif le plus loin possible de ce terrain s'impose à mon avis, et devra être protégé du bruit par des ouvrages adéquats (mur anti-bruit).
Meilleures salutations.
Jean-Michel MARTIN
Président du comité de quartier de Villeverte, Nîmes
Président de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole (UCQNM)
Mail : Jean.michel.martin@gmail.com
Tel : 06 08 67 62 79

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Paul CANO

Nous allons si nous ne réagissons pas aujourd'hui subir l'incompétence des géniteurs du rond point des Français Libres ! Ne pas avoir réalisé depuis CASTANET une rocade qui aurait sauté le Bd KENNEDY et éventuellement raccordé l'a9 a été une erreur les bâtiments coté droit du péage n'étaient pas encore là ! La population qui a fait le choix de vivre coté OUEST de NIMES n'a pas à supporter les nuisances et veut continuer a vivre dans des conditions écologiques ! COMBIEN D'HABITANTS EN+ sur VEDELIN !

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Jerôme LE METAYER

Habitant le quartier du Mas de Védelin, je suis OPPOSE au contournement Ouest de Nîmes.
Vous dites vouloir favoriser le transit en provenance d'Alès vers l'A9, le contournement NORD est fait pour ça. Où en est-on de ce projet ? Réalisez-le avant de nous proposer le contournement Ouest. Il permettra aux flux de circulation venant des Cévennes d'accéder à l'A9 et l'A54.
Vous dites vouloir mieux organiser les déplacements, améliorez les transports en commun, réalisez des parkings relais pour le covoiturage, créez des pistes cyclables, créez un accès direct à l'hôpital Carrémeau et un accès direct à la ZI de Saint Césaire depuis la RN113, créez un pont au rond-point RN106 et Av. Kennedy, ainsi qu'à l'accès à l'A9 Nîmes Ouest.
Vous dites vouloir améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN106, par contre, vous êtes favorable à la destruction du cadre de vie des riverains du contournement Ouest !
Destruction de la garrigue, nuisances sonores (Des véhicules et la carrière en raison de son extension côté Est), pollution, destruction d'habitations, je suis CONTRE la variante 2 Est qui pénaliserait tout le quartier de Védelin ainsi que les futures habitations en cours de réalisation.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Gérard LE METAYER

CONTRE ce projet qui va détruire l'environnement, des maisons, sans compter la dévaluation des biens situés à proximité de ce contournement sans aucune indemnisation de l'Etat. Tout ça pour "mieux organiser les déplacements", "améliorer le cadre de vie des riverains de la RN106, etc. !
TERMINEZ LE CONTOURNEMENT NORD dont le bilan de concertation est clos depuis Octobre 2013. Il fluidifiera le flux sur la RN106 et permettra de rejoindre l'A9 et l'A54. Pas besoin de péage à Milhaud.
REAMENAGEZ les rond-points de Carrémeau et de l'accès à l'A9 (Pont et tunnel)
REALISEZ un accès direct à l'hôpital
AMELIOREZ les transports en commun, parking relais pour covoiturage, plus de trajet de bus sur les axes les plus fréquentés (comme la RD40) aux heures de pointe, etc.
REALISEZ un accès direct à la ZI de St Césaire depuis la RN113
Je suis CONTRE la variante 2 EST qui aurait un impact important sur la garrigue, des nuisances sur tout le quartier de Védelin, des 300 habitations en cours de construction et celles à venir. Des nuisances qui viendraient s'ajouter à celles de la carrière dont l'extension est prévue côté Est.
Je suis POUR la variante 2 Ouest qui ne détruit pas les habitations de la Pondre.
Vous allez détruire le cadre de vie de tous les riverains au lieu d'améliorer les axes existants et mieux organiser les déplacements actuels.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Louane PAYOT

Je vous propose une variante qui consisterait à passer là où la route passe actuellement, en créant de nouvelles intersections, mieux pensées, mieux adaptées.
Pas de garrigue polluée, pas de maison rasée...et tant d'autres...
En pièce jointe un exemple (je ne suis pas urbaniste mais la solution est plutôt adaptée au problème de Nîmes).
Je manifesterai contre ce projet tel que "présenté... très vaguement présenté ".
D'ailleurs j'aime beaucoup la présentation de la garrigue "paysage traversé", en effet ce paysage est BEAU et le restera, ça je vous le jure !
J'embrasse Vinci qui devrait se mettre aux parkings relais gratuits :), et les quelques Alésiens qui ont envie de payer davantage mon cher ami.

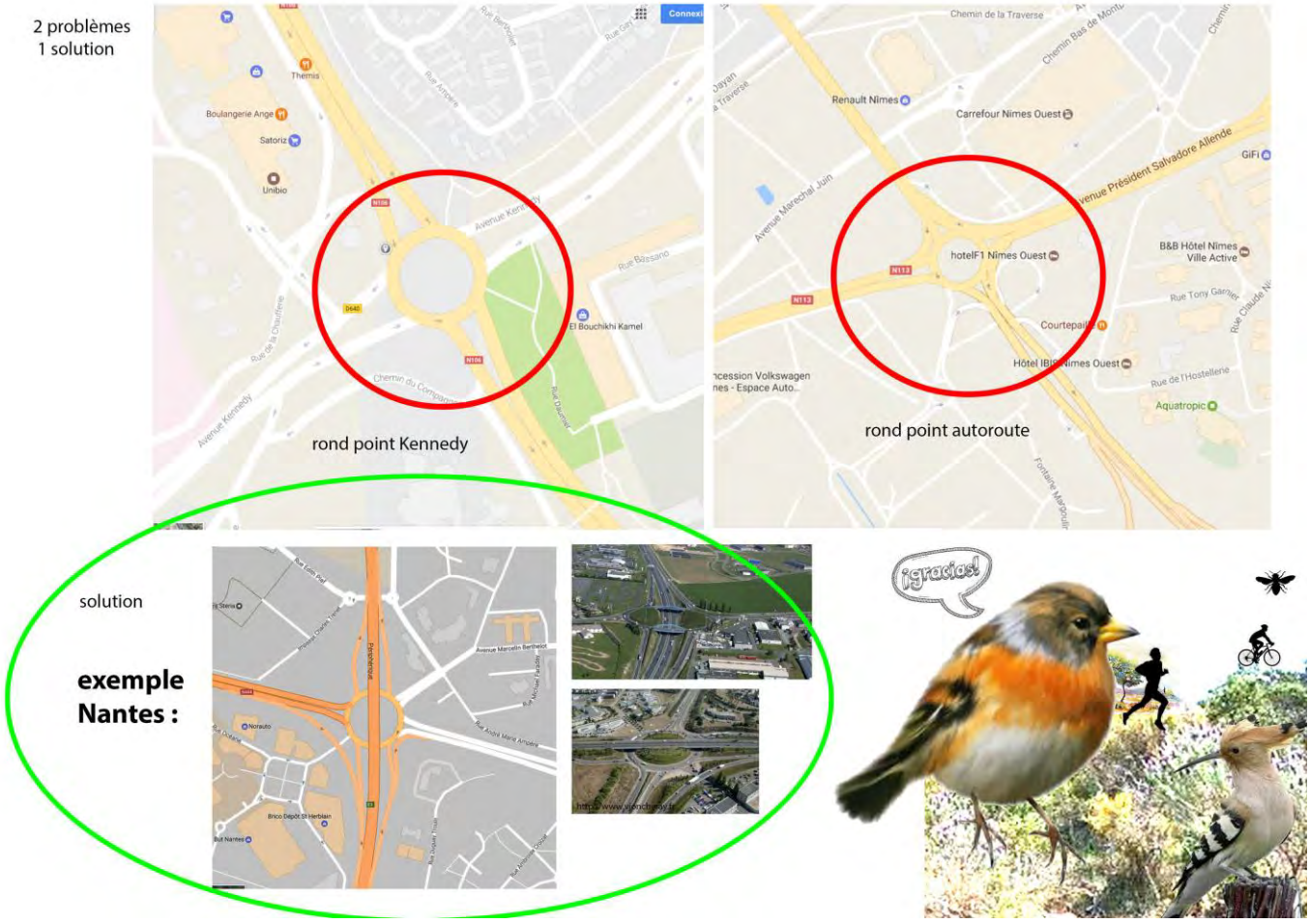

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Grégory REVEST

La Garrigue a bon dos
L'achèvement de la route Nîmes Alès est indispensable. Elle n'a que trop traîné.
Le projet de contournement soumis au débat doit se faire sans oublier le reste, c'est à dire le bout encore à faire jusqu'à l'entrée de Nîmes et le barreau que vous appelez complémentaire mais qui fait partie du contournement qui doit aller jusqu'au périphérique sud.
Mais je vois que beaucoup de gros mots ont été employés par les avis précédents ! Projet pharaonique inutile et imposé, lutte et avis de blocage du chantier ! Et cela au nom de quoi ? de la garrigue !
Celle-ci mérite d'être protégée et mise en valeur.
Mais elle doit surtout être défendue de ces pseudo-défenseurs !
Car enfin de quoi s'agit-il ?
Combien de garrigue va être consommée ? Le dossier ne le dit pas, mais faisons un calcul simple:
Sur les 12 km de route nouvelle, deux tiers sont dans la garrigue soit 8km.
La route fait 20m de large. Avec les talus disons un bande de 40m. Au total cela fait 32 ha !
Bien sûr on peut le regretter.

Mais combien consomment les lotissements dans lesquels habitent ces acharnés défenseurs ?
Sans doute 1 hectare pour 10 ou 15 maisons au mieux;
Donc les 350 maisons des hauts de Nîmes, c'est au moins l'équivalent consommés et privatisés.
Et combien sur Caveirac avec les quartiers des Dixmes ?
Et combien pour tous les lotissements en projet ?
Les défenseurs de la garrigue seraient plus crédibles s'ils s'opposaient avec la même virulence au déboisement en cours le long de la route de Sauve !
Leur vindicte ne va que sur un projet d'intérêt public, qui apporte bien sûr son lot de nuisances mais que les moyens modernes permettent de limiter.
Ce projet doit être fait. J'espère que les autorités sauront passer outre ces outrances pour aller à l'essentiel, achever des projets dont on parle depuis 20 ans !

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Philippe VIDAL

Le projet a l'est de Caveirac est le meilleur et le moins cher.
Faites à l 'intersection avec la D40 un parking relais pour le tram bus à prolonger de Caremeau pour laisser les véhicules venus de la Vaunage qui sature.
cdt

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Gabriel ROUYRE

100 fois oui au projet
Je pense que ce projet est utile et je partage les objectifs annoncés.
Oui, aujourd'hui l'accessibilité d'un territoire est essentielle au développement économique. Le bassin alésien et ces 130000 habitants, premier pôle industriel du Languedoc doit bénéficier d'une déserte routière fiable. à l'heure où les emplois industriels de notre pays fondent comme neige au soleil! Tout comme la Zone industrielle de Saint Cézaire
Oui, il faut améliorer la circulation à l'ouest de Nîmes et arrêter ce gâchis de millions d'heures perdues dans les embouteillages (10minutes pour 30000 véhicules/jours et 220 jours ouvrables par an on arrive à près de 900.000 heures perdues chaque année)
Oui, il faut diminuer les nuisances pour les riverains de l'actuelle RN 106.
Je suis effaré par ce que je lis ! Les gens ne discutent même pas de l'utilité du projet, ils sont contre parce que ça passe à Caveirac ! Si ça passait ailleurs, il n'y verrait pas d'inconvénients.
Ils invoquent pour cela les nuisances pour les quelques dizaines d'habitations qui se situeraient à 150m de la nouvelle route. Pour éviter de déranger leur petite tranquillité, ils préconisent juste de trouver des solutions - forcément simples pour eux - pour faire passer tout le trafic sur la route actuelle.
Avec déjà 45000 véhicules par jour, les plus de 20.000 habitants à proximité de l'avenue des français libres devraient en supporter 60.000. Au prix d'un viaduc (car avec le Cadereau d'Alès on ne peut imaginer un souterrain) passant au niveau du deuxième étage de leurs immeubles !
Merci pour nous !
L'intérêt bien compris pour la majorité, c'est bien une solution de contournement !
Je ne suis pas compétent pour choisir entre les tronçons. Je fais confiance aux ingénieurs pour trouver la meilleure solution.
Mais ce projet serait encore plus pertinent si le contournement allait jusqu'au bout, c'est à dire reliant aussi la RN113 qui dans sa partie nîmoises est le périphérique sud.
En résumé, oui au projet, non à un aménagement sur place, oui à la prolongation du contournement jusqu'à la RN113.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Thierry CUBEDO

Très favorable.
Une chance pour les habitants d'Alès et du Nord Gard.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Stéphane RIBARD

Favorable.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par MHR

Ce projet est indispensable pour désengorger la 106 à l'entrée de NIMES.
Ceux qui sont contre, ils le sont surtout pour se protéger des nuisances potentielles qui sont chez "leur voisin" mais qui ne veulent pas devant leur porte. Quant à Caveirac, la commune est déjà défigurée de part les multiples constructions. Quant à l'argument de la garrigue détruite le programme du Petit Vedelin ne fait bondir personne ?
Oui à ce contournement qui aurait du être fait depuis longtemps.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Pascal BROS

Voilà une réalisation qui mettrait fin à ces interminables files de voitures qui venant d'Alès, se forment dès la montée de Barutel, et quelquefois bien avant.
Il faudrait dans le même temps, que la 2x2 voies se prolonge depuis La Calmette, nous aurions enfin une liaison, entre les deux premières villes du département, digne du 21ème siècle.

Mis en ligne le 7 avril 2017 par Mireille et Franco MARSALONE

Encore un simulacre de concertation puisque nos élus ont déjà donné leurs recommandations en faveur du tracé Est le 1er avril sans attendre la totalité des avis des citoyens qui ont jusqu'au 7 avril pour faire leurs remarques !
Nous ne nous faisons donc guère d'illusions sur l'attention qui sera donnée à notre avis que voici :
Nous sommes opposés à ce projet quelque soit le tracé car il est :
- Anti-écologique : Destruction de tout un pan de notre garrigue avec sa faune, sa flore, ses chemins de randonnée si appréciés, bref, ce qui fait le charme de notre région et de Nîmes qui vient d'être reconnue "ville la plus verte" du Sud.
- Beaucoup trop coûteux ! Nous pensons qu'il serait plus judicieux de consacrer ces crédits exorbitants à un réseau de transport public bien pensé qui inciterait les gens à laisser leur voiture au garage. Votre projet va au contraire augmenter considérablement le nombre de voitures au détriment de notre santé (Air pollué, nuisances sonores etc...)
- Inadapté aux problèmes d'engorgements qu'il est censé résoudre. Des propositions judicieuses plus efficaces et sans doute moins onéreuses sont données pour cela dans les avis ci-dessus dont celui de M. Bernard Président du Comité de Quartier du Védelin auquel nous souscrivons entièrement.
- Les Alésiens sont bien les seuls à applaudir à ce projet mais a-t-on sérieusement pensé à leur cas ? Ceux qui vont sur Montpellier ne passent pas par Nîmes... Ceux qui viennent sur Nîmes ont à présent une belle route pour cela... et enfin pour ceux qui vont côté Est, ne serait-ce pas plus logique de leur faire contourner la ville par une rocade nord-est ?
- Enfin encore une remarque sur l'opportunité de l'urbanisation des Petit et Grand Védelin dans ce contexte. On promet aux futurs habitants "la vie à la campagne tout près du centre ville". Ah ! que la vie va être agréable aux "Roches blanches" à proximité de la rocade !...Mais y aura-t-il des gens assez bêtes pour acheter un terrain à cet endroit ?....
Mesdames et Messieurs les élus, S'il vous plaît.... un peu de bon sens et de considération pour tous les riverains dont vous allez faire le malheur (destruction de leur cadre de vie, expulsions, enfer des travaux) sans être assurés de faire réellement le bonheur de tous les autres !

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Hervé PONTVIANNE

Bonjour,
Je ne comprends pas l'intérêt de la création d'une nouvelle route alors que l'on pousse de plus en plus les usagers de la route à prendre les transports en commun, que l'on veux baisser les accidents...Ce n'est pas en créant de nouvelles voies que l'on va y arriver, en effet tant que l'automobiliste roulera sans encombre il ne cherchera pas de solution de remplacement, il faut donc que les bouchons perdurent.
Cette déviation va détruire le peu de garrigue qui reste auprès des agglomérations, générer des nuisances (bruit, pollution...).
Il vaudrait mieux organiser du covoiturage, mettre plus de bus, aménager les deux rond-points (Carémaux et entrée autoroute) les seuls points difficiles du périphérique Ouest.
La création d'une déviation va faire exploser la construction et la magnifique plaine de la Vaunage va disparaître sous le béton et par cette multiplications la circulation sera de nouveau un problème.
Et tout cela pour une perte de circulations sur le périphérique Ouest de moins de 40%.
Cordialement

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Daniel PELATAN

Je suis contre ce projet de contournement.
Si néanmoins cette déviation devait voir le jour, qu'elle passe sur le tracé initialement prévu il y a près de 20 ans, c'est-à-dire au plus proche de Nîmes afin d'impacter au minima la garrigue.
Pour éviter les bouchons sur la N 106 et la D 40, il y a d'autres solutions moins coûteuses, plus pertinentes et qui auraient dû être mises en place depuis bien longtemps (pont au rond-point de Carrémeau, accès direct de la zone industrielle de Saint-Césaire à la N 113 ou même l'autoroute,...).

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Lucienne VIERGE – FOURMENT

Mesdames, Messieurs,
Habitant à Caveirac, chemin de la Bergerie, nous sommes tout à fait CONTRE ce projet de contournement Ouest de Nîmes.
Nous avons choisi de nous installer dans cette Commune, pour y passer notre retraite et ceci parce que c'est un endroit privilégié entouré de garrigue et de ses trésors faune et flore réunies, de ces paysages dont on ne se lasse pas, propices à nos nombreuses promenades. La garrigue est notre plus proche voisine. A 50m à peine de chez nous, nous avons des chevaux qui paissent à longueur d'année, des champs d'oliviers, des sentiers où nous pouvons découvrir toutes les richesses de cet environnement.
Cette route à 2x2 voies sera une vraie CATASTROPHE pour la Commune de Caveirac, en détruisant et polluant notre magnifique environnement.
Cette route 2x2 voies va nous coûter un prix exorbitant, va augmenter le flux sur la RD 40 au niveau de Caveirac qui est déjà saturée. Il n'y aura pas que des usagers entrant et sortant de l'A9. Il y aura évidemment des véhicules arrivant d'Alès qui, pour éviter l'autoroute A9 à péage, emprunteront la RD 40 et traverseront le village de Caveirac pour se rendre, par exemple, dans les villes du bord de mer.
Non seulement, on détruit la garrigue, on augmente le flux de circulation sur la RD 40 mais comment peut-on imaginer qu'on puisse construire une route 2X2 aussi proche des différents projets de construction de la Commune. On évoque dans cette concertation les constructions des Roches Blanches mais il y a aussi tous les projets du Cavermel (voir le dernier n° du MAG de Caveirac) où il est prévu de construire : 16 villas (primo accession), 13 villas privées (GGL Cavermel) – 35 villas privées (Secteur Cavermel Nord).
Toutes ces villas juxtaposeront le tout récent Centre Médical de l'Egrégore lui même proche des terrains de tennis de Caveirac, donc aux 1ères loges du tracé de la variante Ouest.
Mesdames et Messieurs, lors de cette concertation, de nombreuses solutions d'aménagement MOINS COUTEUSES, ont été apportées.
MERCI, de laisser notre garrigue à nos futures générations !

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Cyril FAGES

Bonjour, habitant à Caveirac nous sommes contre ce contournement pour différentes raisons :
- Anéantissement de notre garrigue
- Bruit que cela va engendrer lors des travaux mais également avec l'utilisation de cette route
- L'argent dépensé, coût des travaux astronomique, tout cela avec les impôts que nous donnons
- Circulation importante

Il y a encore bien d'autres raisons pour lesquelles nous nous y opposons.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Stéphane TEIL

Il est indispensable de réaliser une infrastructure pour désengorger l'arrivée sur Nîmes depuis Alès et inversement.
Cependant, un contournement est me paraît encore plus urgent, de la route d'Alès à Courbessac ou Poulx. Réaliser un rond point à niveaux afin de dévier le rond point de l'avenue Kennedy serait déjà bien.
De plus, afin de réellement rendre l'actuelle route à son trafic local, il est nécessaire d'en profiter pour réaliser plusieurs éléments :
Un parking covoiturage près de la nouvelle entrée de l'autoroute ;
Un parking tram bus à l'entrée de la déviation, avec des lignes de tram qui mènent directement au centre ville, à l'hôpital, St Césaire, ou aux autres zones d'activité.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Gilles MORISSEAU
Je suis contre ce projet.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Laurent DELPRAT
bonjour , pour ma part je trouve ce projet nul et non avenant et couterais trops chers cela serais bien de retravaillez a l existant avec nos routes actuelle en les ameliorant styles feux tunnel etcccc et ne pas detruire notre garrigues et animaux ,et ce projet n ammerais rien de bon sur la cd 40 et caveirac , par contre mrs et dames pensez que suivant vos decision nous saurons nous en rappellez aux prochaine election (en esperant que vos publierais mon avis)..LD DE CAVEIRAC

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Christophe DAVIN
Bonjour,
Tout a fait d'accord avec ce projet mais il serait utile aussi de penser à une solution pour que la circulation de transit du pays Sommiérois vers Nîmes qui passe par Caveirac trouve une alternative.
Cordialement

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Mickael PLATONE
Oui à fond pour, les bouchons sont facteurs d'accidents car les gens vont trop vite après pour rattraper le temps perdu notamment entre Nîmes et Montpellier ou Alès
MERCI

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Jean-Philippe DIRRENBERGER
Ce contournement ouest est incontournable pour le désenclavement d'Ales et des Cevennes au nord de Nîmes.
Ce contournement ouest permettra non seulement de sécuriser les flux de trafic routier mais aussi d'accéder au réseau autoroutier et ensuite gare TGV plus facilement, permettant ainsi le développement économique et touristique du Gard dans sa grande diversité.
Dans une logique de bon sens, merci de tout mettre en œuvre pour une réalisation rapide de ce tronçon.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Monique TURRET
Bonjour,
Je me suis déplacée ce jour sur la commune de MILHAUD, les agents du service urbanisme ont été incapables de satisfaire à ma requête (ce que je trouve inouî).
J'ai déjà compulsé les documents diffusé sur le net. Mais je n'arrive pas savoir exactement où se contournement doit avoir lieu.
J'ai espéré pouvoir consulter en mairie l'enquête publique qui doit se clôturer le 7 avril prochain mais en vain.
POURRAIS JE AVOIR DES INFORMATIONS PRECISES ?
Mon père, Monsieur Jean STORNO est propriétaire notamment sur la commune de MILHAUD de la parcelle cadastrée Section AI n° 408 lieudit bayle. Ma question est de savoir ou passe le contournement ouest de Nimes ? les divers documents que j'ai consulté sont imprécis ? Je désire savoir où va passer ledit contournement (projets et autres)
J'attends de votre part une réponse claire
Dans cette attente
Mme TURRET

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Serge DEL BORELLO
Oh oui je suis pour le contournement. On parle de pollution et on met 1h pour faire 20 kms. Vite.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Angelique KREIKEMEIER
Je suis pour le contournement.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Marie José SANTAMARIA
Je suis favorable à ce contournement mais je pense qu'il faut raccourcir aussi les km pour l'accès de l'autoroute entre Ales et l'entrée à Nimes.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Jean-Pierre BOSQUIER, RESPONSABLE ASSOCIATIF SPORTIF

La déviation OUEST DE NIMES pour quoi faire ?
A en croire la plaquette éditée à grands frais par les agglos de NIMES, ALES et les autres collectivités concernées cette rocade qui relierait la fin de la nationale 106 à la commune de MILHAUD est devenue indispensable pour résoudre les problèmes de circulation entre les 2 métropoles gardoises.
Qu'en est-il vraiment.
On ne peut nier que le trafic sur cet axe est chargé mais guère plus que celui du CD40 qui relie Nimes à SOMMIERES.
Pour être un utilisateur parfois plusieurs fois par jour de la portion entre le rond point de Carémeau et celui de l'autoroute, il est évident que les problèmes de circulation résident à ce dernier.
Le flot de voitures descendant vers le sud étant constamment interrompu par celui qui roule sur le périphérique. Le ralentissement à ce niveau ayant des répercussions plus haut. J'ai ben dit « ralentissement » car en de ça 10mn, pour faire ce trajet on ne peut parler de « bouchon »
Alors la déviation s'impose-t-elle comme solution incontournable ?
1/ Observons de plus près la situation.
• Les ralentissements interviennent certains jours à certaines heures. Le reste du temps la circulation est fluide (5mn pour faire le trajet Caveirac Autoroute)
• Pourquoi autant de voitures ? Une déviation a pour objet de contourner une ou plusieurs
agglomération pour permettre une circulation moins dense entre deux points.
Or dans le cas présent la provenance et les destinations des utilisateurs sont multiples :
Prendre le périphérique pour se rendre en Ville Active/Cap Costières. La ville de NIMES ayant fait le choix de sortir les véhicules du centre ville a permis un développement à outrance des grandes enseignes (tuant au passage le petit commerce).
Contrairement à Montpellier où ces enseignes s trouvent loin du cœur de la ville, à NIMES elles sont tout proches. Ce qui incite les habitants des commues environnantes et notamment celles de la Gardonnenque à s'y rendre en voiture.
Venir travailler à NIMES et dans les communes du Sud de NIMES avec son véhicule.
Aujourd'hui, rien n'est fait pour faciliter un mode de déplacement moins polluant. Nos politiques ont deux langages. D'un côté, on nous rabat les oreilles avec la pollution, les particules fines, la nécessité de diminuer le « tout voiture ». De l'autre côté, on ne fait rien pour changer les choses. Pire même on créerait un axe qui faciliterait l'utilisation de véhicules personnels
Quand on voit la ville de NIMES incapable malgré la place existante de créer un « vrai parking » à l'entrée de l'autoroute NIMESOUEST pour faciliter le covoiturage, quand on entend les utilisateurs de la ligne de chemin de fer ALES NIMES (qu'on voulait un temps supprimer) se plaindre de ne pas avoir de parkings dignes de ce nom pour prendre le train.
On ne peut Prendre l'autoroute. La plaquette indique le nombre de véhicules entrant à la sortie NIMES OUEST. Reste à savoir leur destination Vers Orange, vers Marseille ou vers Montpellier ?
Tout ça pour dire que tous ces véhicules ne sont pas des « utilisateurs potentiels » de cette fameuse déviation OUEST car beaucoup conducteurs ne seront pas prêts à faire une dizaine de kilomètres supplémentaires.
2/ Le nœud du problème le rond point de l'autoroute
Il y a quelques années, un projet de voie aérienne avait été lancé au rond point de Carémeau pour faciliter la circulation. Il a été remplacé….par un rond point à feu.
Il est regrettable qu'aujourd'hui la seule solution qui nous est proposée soit la destruction d'une partie de la garrigue, l'éloignement d'une partie de la circulation de la ville de NIMES quitte à venir « polluer » les communes voisines.
3/ un coût exorbitant : 185 millions d'euros (prévision). Il y a fort à parier que la facture
(voir les travaux du contournement autoroute et voie TGV) soit plus salée à la sortie.
Une chose est sûre : l'argent du contribuable ne coûte pas cher à nos politiques qui le dépensent.
Il n'y a qu'à voir le nombre de projets (gares TGV, aéroport villes nouvelles) qui se sont avérés être un fiasco, un gouffre financier pour avoir été proposés des cabinets d'experts promettant des développements exceptionnels suite à la réalisation de ces projets.
Ayons en mémoire, celui réalisé il y a une quinzaine d'années qui «prédisait » un développement exponentiel de la Vaunage annoncée comme « future banlieue de MONTPELLIEIR ».

On voit qu'il n'en est rien aujourd'hui.
4/ Les incidences sur l'environnement et la population
Qu'on ne s'y trompe pas, La véritable motivation de la ville de NIMES à travers l'agglo est de continuer à chasser du territoire communal, tous les véhicules en « transit »
Quitte à l'envoyer chez son voisin ! Car il est là le problème. Pour générer une « pseudo consultation de la population » on lui met entre les mains deux tracés. Prouvant de fait que la déviation est actée.
« Pseudo consultation » car comme il en est désormais de coutume dans ce type de rencontre. Un camp expose son projet, on donne la parole aux personnes concernées puis on continue ce qu'on avait décidé de faire.
Au passage, il est à noter l'absence à la réunion de Caveirac (seule commune réellement impactée par le projet) des élus de la ville d'ALES et de NIMES par ailleurs présents aux autres concertations. Courage, fuyons ! Cela prouve bien la réelle importance par nos politiques des ces réunions.
Que ce soit l'un ou l'autre tracé, la question aujourd'hui n'est pas là ! L'un est l'autre impliquent une destruction massive de notre garrigue et le passage de cette 2x2 voies à proximité (voire sur) de propriétés bâties depuis longtemps (dont certaines sont à moins de 300m de l'infrastructure)
Pour ces personnes (dont le nouveau bâtiment de « soin de suite » de l'hôpital, le bruit (aggravé par un tracé en combes), la pollution, l'expropriation seront le quotidien à venir.
Il faut savoir aussi que si on tient pour acquis le projet (l'un touchant NIMES l'autre CAVEIRAC), le choix du projet, sera vite fait.
Quand on connaît les moyens de pression exercés par les responsables de l'agglo sur les petites commues (financiers en particulier) pour faire passer certains dossiers, quand on voit que la commune des NIMES vient de mettre en chantier un vaste projet immobilier à proximité, les dés sont d'ores et déjà jetés.
Pour cela, en tant que responsable associatif, utilisateur régulier à titre personnel mais aussi dans le cadre du fonctionnement de l'association de l'espace « confisqué » par le projet, je demande que l'on y renonce et que l'on utilise l'argent prévu à développer :
• Des moyens de transports collectifs moins polluants que la voiture et adaptés aux besoins des utilisateurs.
• Une nouvelle distribution routière au rond point de l'autoroute
Pour terminer, je tiens à préciser que cette contribution est faite à titre personnel et qu'elle n'engage pas l'association dont je fais partie par ailleurs organisatrice de 2 épreuves de course à pied dont les parcours seront directement impactés par ce projet.
Mais c'est vraiment anecdotique par rapport aux autres conséquences pour la population énoncées ci-dessus.
JP BOSQUIER
Responsable associatif - CAVEIRAC

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Bruno BARTHEZ

Je suis très favorable à ce projet qui permet de sortir le transit vers ALES de la ville de Nîmes. Le périphérique de cette dernière s'asphyxie, l'accès à la ville est rendu plus complexe, et le développement de Nîmes avec une priorité donnée aux transports en commun ne permettra pas de résoudre la question des déplacements autrement. L'accès au bassin d'Alès et des villes du Nord Nîmois s'en trouvera nettement amélioré.
Venant de Lunel et me rendant régulièrement sur Alès je serai heureux de ne plus surcharger le boulevard urbain de Nîmes qui dessert également l'hôpital.

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Liliane GIMENEZ

Complètement pour !!!

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Gilles LESPINASSE

Bonjour
En pièce jointe, mon avis pour apporter ma pierre à l'édifice.

1er point : Sur le PDF en ligne page 24/48
Pour reprendre les 3 objectifs. Il est précisé que la déviation a pour but d'améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN106. Il ne faut pas que ce soit au détriment des Caveiracois. C'est la déviation de Nîmes et pas celle de Caveirac. Donc, sur le segment 2, le parcours Ouest ne nous convient pas car trop proche du village.

Sur la même idée, faire des échangeurs en E2Ouest ou E2Est ramèneraient la circulation et surtout les camions en provenance d'Alès ou de l'autoroute et devant se rendre à la ZI de St Césaire sur la D40 déjà bouchonnée à certaines heures.
Je pense donc que la variante Est avec échangeur en E2Sud est la meilleure solution si déviation doit être faite.
2ème point : Sur le PDF en ligne page 22/48.
Pour le barreau complémentaire du segment 1 : Il me semble que l'option 1 proposée de vouloir transformer la rue Joliot Curie en départementale alors que les camions qui livrent dans cette zone, et en particulier les camions de la plateforme d'Auchan, bloquent la circulation lors des manœuvres, semble inadaptée. La création d'une nouvelle voie (option 2) est plus réaliste.
3ème point : page 46/48
Qu'en est-il du financement ?
Pour les études : Je ne vois pas la participation des ASF. Elles sont privatisées. Pourquoi ne finance-t-elles pas une partie des études ?
Sur la réalisation des travaux (les 180m€ prévus). Quelle est leur part de financement ?
4ème point :
Que devient le chemin du Chai qui longe actuellement l'autoroute ?

Mis en ligne le 6 avril 2017 par Cecile GRIPE

Habitante d'Ales et me rendant régulièrement sur Nîmes, le fait de faire une sortie à la Calmette pour se rendre sur Nîmes ouest est une très bonne idée et un gain de temps.
Cordialement et en espérant que cela se fasse.

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Frederic CHACORNAS

Je suis contre !
Commencez par fluidifier le trafic en aménageant la N106 au niveau des carrefours Valdegour, Kennedy, Avenue des Arts et autoroute. SEULS POINTS NOIRS ENTRE ALES ET NIMES et situés sur les 3 derniers kilomètres.
Vous parlez d'amélioration, mais ce contournement n'apportera que nuisances aux futurs riverains.
Que les personnes qui sont pour ce projet, pour gagner quelques minutes, pensent à ceux qui vont subir les désagréments et pire : les expropriations !
Arrêtez de détruire la nature !
Arrêtez de gaspiller l'argent public !
Je serai présent pour la future ZAD !

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Frédéric BATARD

Bonjour
Je suis CONTRE le détournement ouest de Nîmes qui va défigurer notre cadre de vie/garrigue proche/le poumon vert de notre cité/ tout en ne résolvant pas les problèmes de circulation sur la N106.
Tout cela à un coût exorbitant/pour une facture trop onéreuse/ pour le contribuable alors que des solutions plus judicieuses/ moins chères/ sont possibles.
La circulation sur la N106 ne pose des problèmes qu'aux heures de pointe au niveau des carrefours de Carrémeau et de l'entrée de l'autoroute Nîmes- ouest. Déplacer une partie du flux des véhicules vers Caveirac ne les résoudra pas, il n' entrainera tout au plus que de la pollution et des nuisances sonores là où il n'y en avait pas.
De plus, déclasser la N106 en voie départementale est une lâcheté de la part de l'Etat qui laissera aux élus locaux le "soin" de se dépatouiller de ce point noir.
Et en plus, quand je serai dans mon mazet, je ne pourrai plus me concentrer pour tirer quand je jouerai à la pétanque à cause du bruit.

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Michèle FESQUIER

Bonjour
Je suis CONTRE le détournement ouest de Nîmes qui va défigurer notre cadre de vie/garrigue proche/le poumon vert de notre cité/ tout en ne résolvant pas les problèmes de circulation sur la N106.
Tout cela à un coût exorbitant/pour une facture trop onéreuse/ pour le contribuable alors que des solutions plus judicieuses/ moins chères/ sont possibles.

La circulation sur la N106 ne pose des problèmes qu'aux heures de pointe au niveau des carrefours de Carrémeau et de l'entrée de l'autoroute Nîmes- ouest. Déplacer une partie du flux des véhicules vers Caveirac ne les résoudra pas, il n' entrainera tout au plus que de la pollution et des nuisances sonores là où il n'y en avait pas.
De plus, déclasser la N106 en voie départementale est une lâcheté de la part de l'Etat qui laissera aux élus locaux le "soin" de se dépatouiller de ce point noir.

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Bernard et Jean Michel MOULINS et BALOGE, Habitants du quartier du Mas de Vedelin

Contournement Ouest
Nous sommes de l'avis de notre Président de quartier de VEDELIN CARREAU DE LANES,
A ce titre vous trouverez joint la page 2 de son avis co-signé par M. MOULINS et M. BALOGE.

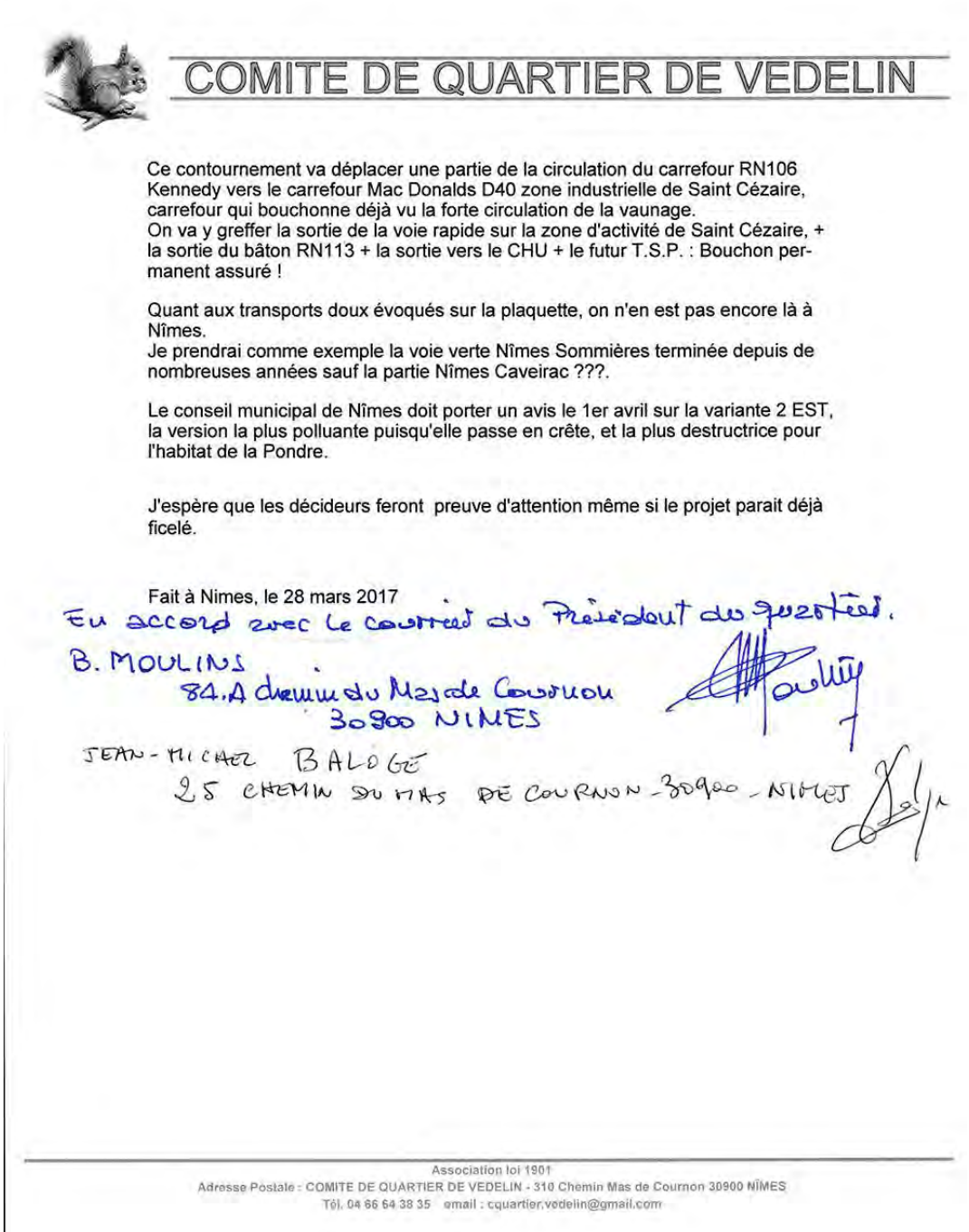

COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN

Ce contournement va déplacer une partie de la circulation du carrefour RN106 Kennedy vers le carrefour Mac Donalds D40 zone industrielle de Saint Cézaire, carrefour qui bouchonne déjà vu la forte circulation de la vaunage.
On va y greffer la sortie de la voie rapide sur la zone d'activité de Saint Cézaire, + la sortie du bâton RN113 + la sortie vers le CHU + le futur T.S.P. : Bouchon permanent assuré !

Quant aux transports doux évoqués sur la plaquette, on n'en est pas encore là à Nîmes.
Je prendrai comme exemple la voie verte Nîmes Sommières terminée depuis de nombreuses années sauf la partie Nîmes Caveirac ???.

Le conseil municipal de Nîmes doit porter un avis le 1er avril sur la variante 2 EST, la version la plus polluante puisqu'elle passe en crête, et la plus destructrice pour l'habitat de la Pondre.

J'espère que les décideurs feront preuve d'attention même si le projet parait déjà ficelé.

Fait à Nimes, le 28 mars 2017

En accord avec le courrier du Président du quartier.

B. MOULINS
84.A chemin du Mas de Cournon
30900 NIMES

JEAN-MICHEL BALOGE
25 CHEMIN DU MAS DE COURNON - 30900 - NIMES

Association loi 1901
Adresse Postale : COMITE DE QUARTIER DE VEDELIN - 310 Chemin Mas de Cournon 30900 NÎMES
Tél. 04 66 64 38 35 email : cquartier.vedelin@gmail.com

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Louis HANCY

le déficit budgétaire de la France est de 78 milliards d'euros pour 2016
la dette France est de 2.170 milliards soit presque 100 % du PIB
Notre pays est donc en bonne voie pour une crise à la Grecque
Nous n'avons plus d'argent et nos gouvernants et élus locaux continuent à vouloir investir massivement sans retour visible sur investissement
Nos enfants paieront !
Pour ces raisons et pour celles évoquées par un grand nombre de futures victimes de ce couteux massacre
JE SUIS CONTRE CE PROJET

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Madeleine MASSON

Bonjour,
Je suis consternée de voir que le projet du contournement ouest de Nîmes s'élève à un montant de 180M d'euros alors que chaque jour, lorsque je circule dans la commune, et plus particulièrement dans le quartier des Ramias, j'ai l'impression, vu l'état des chemins, de ne pas vivre en France et encore moins en 2017.
Je pense qu'un projet plus modeste avec des échangeurs sous forme de ponts pourrait se montrer suffisant et dégager une partie du budget alloué par la commune à ce projet, à la maintenance de la voirie ce qui devient indispensable car dangereux notamment pour les deux roues.
Je vous remercie de bien vouloir prendre note de mon point de vue.
Mme Masson

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Michel ROUX

A l'heure où la dette de l'état français explose, il me paraît parfaitement scandaleux de proposer un projet de création de route à 180 millions d'euros, sans même avoir essayé d'améliorer les réseaux existants.
De plus, empruntant quotidiennement la nationale 106, je trouve très exagéré de parler de bouchons. Je rencontre régulièrement des ralentissements, toujours à des horaires très précis, mais je ne pense pas que cela justifie un tel projet. Je pense que l'argent public pourrait être beaucoup mieux utilisé. Je suis donc opposé à ce projet et me demande et à qui il profitera réellement.

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Claude & Marie.jo STOUVENOT

NOUS SOMMES CONTRE LE PROJET
DESTRUCTION ; POLLUTION ; BRUIT ; CIRCULATION
QUI VA DEFIGURER NOTRE CADRE DE VIE

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Joële FESQUIER

Je suis CONTRE ce projet qui va défigurer notre garrigue jusqu'alors préservée, en zone verte.
Le contournement, proposé à un coût exorbitant, ne résoudra pas les embouteillages sur la N106 ni sur la D40.
Il serait plus judicieux et moins onéreux d'améliorer les voies existantes (ouvrages aux ronds-points de Carrémeau et de l'entrée Nîmes-ouest de l'autoroute, par exemple) au lieu de déplacer les problèmes.

Mis en ligne le 5 avril 2017 par Pierrette MANZANARES

Nous sommes mon mari et moi absolument contre ce projet. En effet il existe d'autres solutions comme pont ou trémie au niveau de Caremeau.
La variante plus à l'ouest passerait tout près d'une maison de retraite actuellement en construction, de logements sociaux ainsi que de l'établissement de soins et convalescence qui vient d'ouvrir.

Mis en ligne le 4 avril 2017 par Michel GOSSET

Je considère ce projet inutile mais, au point où nous en sommes, je pense qu'il se réalisera.
J'approuve le projet de tracé dans sa partie sud, de l'A9 jusqu'au chemin du carreau de Lanes, sur la commune de Caveirac. J'apprécie surtout le fait qu'il n'y ait pas d'accès direct sur le CD40 qui ne serait qu'une source de nuisances supplémentaires pour Caveirac.
Pour la partie Nord, je désapprouve le tracé ouest : il existe de nombreux moyens antibruits afin de ne gêner qu'au minimum les habitants des Dixmes. et des Hauts de Nîmes.

Mis en ligne le 4 avril 2017 par Claudec ALAUZET

Projet trop cher, trop de destructions. Il faut améliorer l'existant.

Mis en ligne le 03 avril 2017 par Juliette DUPONT

Madame, Monsieur
Variante Est ou variante Ouest, cela revient à choisir entre la PESTE et le CHOLERA. Je vote CONTRE le projet de contournement Ouest de Nîmes, projet inutile, honteux, ruineux et scandaleux car synonyme de pollution et d'expropriations.
Vous construisez des routes mais vous détruisez des vies.
Je vous informe que je me joins aux nombreux riverains qui refusent ce projet.
Ainsi, des ACTIONS et des MANIFESTATIONS d'opposants seront à ajouter à votre CALENDRIER PREVISIONNEL.
Cordialement . Juliette B., habitante de Caveirac et amoureuse de la Vaunage.

Mis en ligne le 03 avril 2017 par ARNAULT ARNAUT

Je suis CONTRE ce projet qui présente un coût exorbitant, pour peu d'avantages au final.
Destruction de la garrigue, réduction des zones absorbantes, déboisement, nuisances sonores et pollution.

Mis en ligne le 03 avril 2017 par Andrée CHARRIER

En 1976, nous avons CHOISI Caveirac pour son environnement, son cadre de verdure, son calme et de ce fait y habitons toujours.
Il est impensable à ce jour que cette belle garrigue entre Nîmes et Caveirac soit défigurée si ce n'est détruite.
Inadmissible de reporter sur les Caveiracois les nuisances: sonores, pollution... que supportent les habitants des quartiers ouest de Nîmes.
D'autres solutions plus raisonnables et plus raisonnées me semble-t-il, représenteraient des travaux à moindre coût pour un résultat tout aussi satisfaisant: aménagement du giratoire de Carremau : un pont? et de l'arrivée sur l'autoroute.
Anormal de prendre l'avis des personnes non touchées par ces tracés, elles ne peuvent qu'en voir le côté pratique et s'en réjouir.

Mis en ligne le 03 avril 2017 par Sylvie ARNAUD ALBAN

Habitante de Caveirac,
Notre village subis déjà d'énormes nuisances sonores et de pollution liées à une circulation dense, passage obligé pour tous les habitants des communes de La Vaunage, de Sommieres allant et venant de Nîmes.
Il a été question à plusieurs reprises de projets concernant le détournement de la circulation sur la départementale jugée préoccupante sur la commune de Caveirac mais en vain. Le nombre de voiture ne cesse d'augmenter, la commune de Nages en autre se développe a grande vitesse dans la plaine, ce qui va accroître considérablement la circulation sur la départementale.
Aujourd'hui voila un projet qui va augmenter les nuisances liées à une circulation intense, défigurer notre environnement et qui ne résoudra en rien les problèmes générés par la circulation sur la Départementale.
Voila un projet coûteux, qui nous entraînera encore dans une pollution croissante et défigurera nos communes. Le développement de Nimes ne doit pas se faire au détriment des communes environnantes.
Je suis contre ce projet, repensons d'autres solutions comme la construction d'ouvrages qui permettrait de fluidifier la circulation pour un moindre cout.
Pas de contournement ouest de Nimes comme proposé à ce jour !

Mis en ligne le 03 avril 2017 par Anne Dussaud

JE SUIS CONTRE !
Vous voulez défigurer la Garrigue avec 12km de 2x2 voies alors quand même temps vous rendez nos parcelles inconstructibles afin de préserver la garrigue !!!!
Nous nous devons la préserver pendant que vous, vous la défigurer ! En vous imposant ceci sous nos fenêtres.
Ayez un peu de bon sens est aménagé l'existant plutôt que de tout construire.

Cela ne va pas résoudre le problème de bouchons de la vaunage, cela ne vas pas résoudre le problème du TCSP, mais la liste des désagréments est longue :
- expropriation,
- nuisance sonore
- nuisance visuelle
- perte de la valeur de nos biens
- détérioration de la garrigue
- le COUT
- on déplace la pollution
- les Alésiens gagnerons quoi 3mn sur leur trajet
- la liste est également sur les autres avis.....

Vos chiffres sont bizarres, ils laissent à penser que tout le monde veux prendre l'autoroute ! RIDICULE
Pour un rond point qui pose problème, voir deux vous voulez tous détonner STOP AUX MASSACRES !!!
Mis en ligne le 02 avril 2017 par **BERGOT**
Habitante de Saint Cesaire, je suis CONTRE ce projet.
Pourquoi ne pas revoir ce qui existe déjà :
- Aménager le rond-point Carémeau-Kennedy en aérien ou en sous-terrain. Est ce qu'une étude a été menée ??? chiffrée ??? personne ne nous en a parlé lors des présentations de ce projet.
- Supprimer les feux rouges de ce rond point
- Créer un accès direct à l'hôpital Carémeau
- Aménager le rond point de l'autoroute A9 Nîmes Ouest
- Créer des tunnels
- Elargir les routes actuelles, remettre certaines en état car elles sont bien délabrées !
- Favoriser les transports en commun, augmenter les trajets de bus notamment vers la Vaunage, créer de nouveaux parcs de stationnement pour favoriser le covoiturage.

Ce contournement n'apportera que des nuisances, des destructions de la garrigue, la faune, la flore, sans compter le nombre de maisons qui disparaîtront et de terres agricoles !
Votre projet représente un coût énorme alors que l'on entend dire que les "caisses sont vides » !
Toute cette destruction pour laisser place au béton ... et gagner peut être 5mn ... Quel désastre !

Mis en ligne le 02 avril 2017 par Marcel BERNARD, Comité de Quartier de Védelin

En tant que Président du comité de quartier de Védelin Carreau de lanes, je suis opposé à ce contournement.
La seule alternative pour alléger l'actuelle RN106 est de faire la rocade Nord et Est avec raccordement à l'A9 pour que les véhicules en provenance d'Alès et se dirigeant vers Orange, Uzès ou l'Est de Nîmes puissent l'emprunter sans être obligés de passer par l'ouest et le sud de Nîmes.
Il faut arrêter de concentrer toute la circulation à l'ouest et au sud de Nîmes. Cette rocade aurait aussi l'avantage de désenclaver le centre ville de Nîmes ce que ne fera pas la rocade ouest.
Il faut également traiter les rond-point Kennedy RN106 et le rond-point de la sortie ouest de l'autoroute A9 par des passages souterrains ou des trémies.
Une liaison RN 113 zone industrielle de Saint Césaire pour les poids lourds parait indispensable.
Une 2x2 voies pour absorber 20 à 30% de la circulation qui se fait actuellement sur une seule voie en entrée de Nîmes, c'est totalement irrationnel, trop cher, et ne sert pas l'intérêt général.
Concernant les variantes proposées à ce contournement :
Sur les segments 3 et 4 on choisira évidemment les variantes les plus à l'ouest même si elles sont encore trop près des habitations.
Sur le segment 2 c'est aussi la variante ouest qu'il faut privilégier car elle passe en combes :
combe d'aynarde et combe dinarde pour déboucher au niveau de la D40 entre le complexe sportif de Caveirac et la carrière.
Comme elle franchit la D40 par un pont, elle s'intègre dans la colline qui lui fait face jusqu'au chemin de canteperdrix elle contourne la zone artisanale de la pondre sans couper celle-ci en deux.
Sur la variante 2 Est, on est en crête, ce n'est donc pas le meilleur itinéraire, pollution sonore qui va porter très loin, aussi bien pour les habitants de Caveirac que pour ceux de Nîmes.de plus cette variante présente le désavantage de couper en deux la zone artisanale de la pondre, expropriation à prévoir pour les uns et vivre un enfer pour les

autres, et le tout par une 2x2 voies à une hauteur de 5 mètres, cette variante ne peut être envisagée car c'est la plus contraignante pour les habitants.
Ce contournement va déplacer une partie de la circulation du carrefour RN106 Kennedy vers le carrefour Mac Donalds D40 zone industrielle de Saint Césaire, carrefour qui bouchonne déjà vu la forte circulation de la vaunage.
On va y greffer la sortie de la voie rapide sur la zone d'activité de Saint Césaire, + la sortie du bâton RN113 + la sortie vers le CHU + le futur T.S.P. : Bouchon permanent assuré !
Quant aux transports doux évoqués sur la plaquette, on n'en est pas encore là à Nîmes.
Je prendrai comme exemple la voie verte Nîmes Sommières terminée depuis de nombreuses années sauf la partie Nîmes Caveirac ???.
Le conseil municipal de Nîmes doit porter un avis le 1er avril sur la variante 2 EST, la version la plus polluante puisqu'elle passe en crête, et la plus destructrice pour l'habitat de la Pondre.
J'espère que les décideurs sauront faire preuve d'attention même si le projet parait déjà ficelé.

Mis en ligne le 02 avril 2017 par Céline COGNATA, PARTICULIER

Projet indispensable pour :
Désenclaver des territoires à fort potentiel touristique.
Faciliter l'accès aux villes les plus dynamiques pour un développement économique plus efficace et permettre également de redynamiser l'emploi.
Sécuriser les réseaux routiers saturés et dangereux...

Mis en ligne le 02 avril 2017 par Arnaud EPINAT

Bonjour,
Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents, je suis très favorable à la réalisation du Contournement Ouest de Nîmes.
Ce projet est indispensable pour le bassin alésien et plus généralement les Cévennes.
La construction doit donc débuter le plus rapidement, si possible avant 2020.
Le Contournement Ouest de Nîmes étant le prolongement de l'actuelle voie express Alès-Nîmes, les caractéristiques de la nouvelle route, doivent être identiques pour plus de cohérence.
Le problème majeur du projet et le nouvel échangeur A9/Contournement Ouest.
Voir document ci-joint.
En conclusion, ce contournement est indispensable pour le désenclavement d'Alès et des Cévennes et doit être réalisé le plus rapidement possible.
De plus ce projet doit venir en complément et non au détriment d'une incontournable modernisation de l'axe ferroviaire Alès-Nîmes et en particulier à son électrification.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Pièce jointe

Bonjour,
Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents, je suis très favorable à la réalisation du Contournement Ouest de Nîmes.
Ce projet est indispensable pour le bassin alésien et plus généralement les Cévennes.
La construction doit donc débuter le plus rapidement, si possible avant 2020.
Le Contournement Ouest de Nîmes étant le prolongement de l'actuelle voie express Alès-Nîmes, les caractéristiques de la nouvelle route, doivent être identiques pour plus de cohérence.
Soit une route à :

- 2x2 voies
- et une vitesse de référence de 110 km/h

Mon choix de tracé se porte sur les variantes 4 Ouest, 3 Est et 2 Est. Variantes les plus directes et dont le coût global de construction est le plus faible.
L'économie ainsi réalisée pourrait permettre de finir l'indispensable mise en 2x2 voies de la RN106 entre la Calmette et Nîmes.
Concernant les échangeurs, je suis pour les raccordements RN106 nord, RD999 et le E2 sud.
Mais ils doivent tous être dénivelés pour éviter la création de bouchons.

Le problème majeur du projet et le nouvel échangeur A9/Contournement Ouest.
Ce futur échangeur est à la distance limite (environ 1200m) de celui de l'A9/A54.
Il est à noter qu'une grande partie des flux issus des Cévennes, et plus largement du massif central se dirigent vers l'A54 et le port de Fos.
Un des problèmes est la configuration actuelle du nœud, la branche en boucle qui nous dirige vers Lyon et l'A54 empêche selon les règles de construction des autoroutes, la création d'une deuxième voie de circulation permettant une fluidification du trafic.
De plus la voie d'accélération est située en bas d'une forte descente de l'autoroute A9.
Il sera donc très difficile et dangereux pour les véhicules arrivant du contournement de s'insérer dans la circulation.
Un autre problème et non des moindres, va très rapidement apparaitre, c'est la saturation dans les deux sens de la portion d'autoroute A9 située entre le nouvel échangeur et la divergence/convergence de l'autoroute A9/A54.
Pour y remédier, il suffit de considérer le futur échangeur A9/contournement Ouest et A9/A54 comme un seul et même nœud.
La solution technique la plus simple est donc de prolonger les dispositifs de convergence / divergence A9/A54 pour réaliser un barreau à 2x5 voies jusqu'au futur raccordement du contournement ouest de Nîmes.
L'échangeur serait composé de branche directe ou semi-directe à double voie en direction /provenance de Lyon et l'A54.
Cette solution bien que coûteuse permet de résoudre définitivement l'ensemble des problèmes actuels et futurs, liés au fonctionnement de la bifurcation A9/A54 /Contournement Ouest de Nîmes.
(Voir schéma)

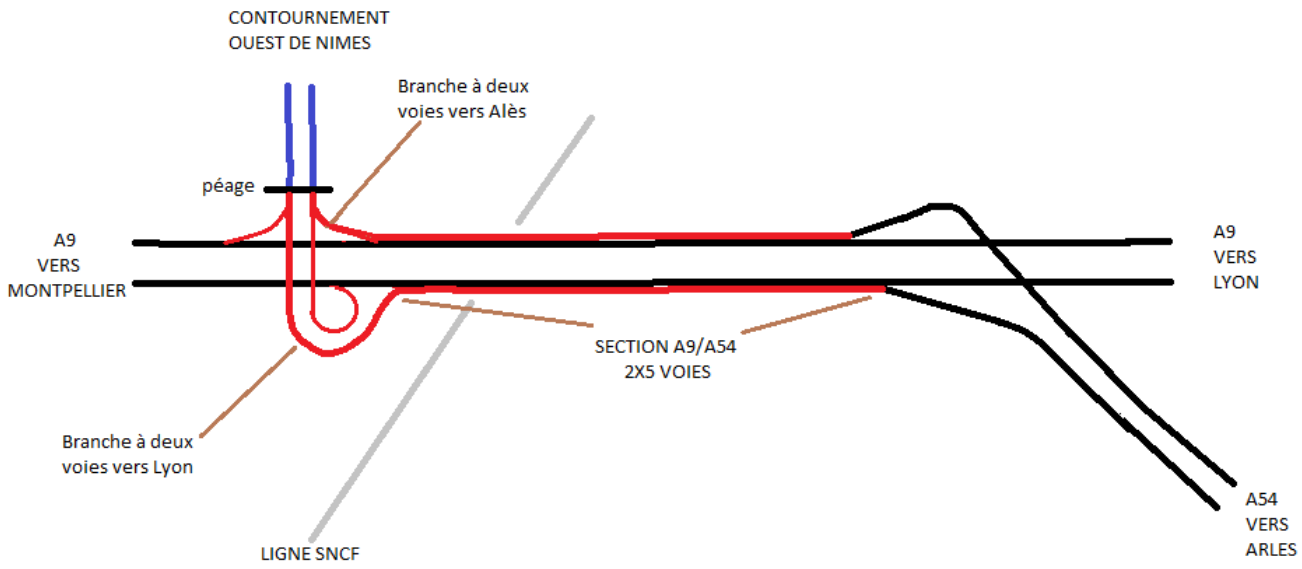

Schéma échangeur commun Contournement Ouest Nîmes/A9/A54

En conclusion, ce contournement est indispensable pour le désenclavement d'Alès et des Cévennes et doit être réalisé le plus rapidement possible.
De plus ce projet doit venir en complément et non au détriment d'une incontournable modernisation de l'axe ferroviaire Alès-Nîmes et en particulier à son électrification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Mis en ligne le 01 avril 2017 par Bérenger REMY

Encore un projet qui va consommer des espaces naturels et agricoles dans la région de Nîmes, Montpellier.
Attention à bien respecter la démarche Eviter, Réduire, Compenser et ne pas réfléchir à l'envers en commençant par penser aux compensations possibles.
Il y a notamment sur ce secteur des enjeux de biodiversité forts comme partout dans la région, des inventaires précis doivent être effectués en y mettant les moyens qu'il faut. Puis, il s'agira de bien prendre en compte ces enjeux dans le projet.

Mis en ligne le 01 avril 2017 par Véronique BRUSCHI-ROUVIERE

FAVORABLE

Mis en ligne le 31 mars 2017 par Alexandra O

Madame, Monsieur
Je suis CONTRE le projet de contournement.
En effet, j'emprunte tous les jours la Nationale 106 et les routes du secteur ouest de Nîmes pour aller travailler. Je peux constater très ponctuellement des ralentissements mais rien qui ne justifie une réponse comme celle décrite dans votre projet.
Je conteste les chiffres et justificatifs de la DREAL.
De plus, il est trop tard, aujourd'hui trop d'habitations et de riverains sont impactés .On nous a vendu des zones habitables, vous ne pouvez pas nous les reprendre et nous exproprier. Je vous cite des exemples: les Hauts de Nîmes - les Dixmes - Caveirac. Ce contournement n'est pas compatible avec la concentration humaine sur son tracé.
Sur la partie naturelle de ce tracé très long, plus de 12 km ! Vous éliminez des chênes verts et des pins d'Alep centenaires, garants d'un équilibre naturel fragile dans le Gard. Je rebaptise donc le Contournement Ouest et je l'appelle : Massacre à la tronçonneuse.
Les Gardois ont-ils conscience que ce chantier monstrueux va engendrer des déviations et des problèmes de circulation pendant les années des travaux pour ensuite quel résultat ? Une route trop longue, sans doute avec péages, du bruit, de la pollution, plus d'impôts.
Si la région a de l'argent à investir, je propose des travaux plus utiles :
- Aménager la Nationale 106 avec des ponts et, ou des trémies aux points de croisements
- Supprimer des feux rouges
- Créer un accès direct à l'hopital Carémeau
- Rénover les trottoirs et les infrastructures existants pour que le Gard soit plus attrayant pour les touristes et plus pratique pour les usagers

Je vous informe que je ferai partie des manifestants et, ou, des ZADISTES futurs.
Bien cordialement.

Mis en ligne le 31 mars 2017 par Jacques VAN DER PUTTE

Le contournement Nord-Est-Ouest est un projet politico-économique stupide, anti-écologique et hors de prix, en tout cas aux vues de l'attrait industriel nul et de l'offre commerciale saturée de notre région. Et tout ça pour un croisement d'avenue mal conçu (Kennedy/Français libre)...
Au lieu du pont du Paratonnerre où l'on pouvait utiliser le passage souterrain du chemin de la Cigale, il aurait mieux valu financer la construction d'un viaduc avenue Kennedy pour franchir la N106. On pourrait aussi faire une trémie pour faire passer la N113 sous le rond point de l'autoroute. Et une autre pour passer de Valdegour au Mas de Lauze, un feu tricolore en moins...
S'il reste un peu d'argent, il faudrait, peut être aussi, faire un passage souterrain pour aller de la route d'Alès à la route d'Anduze (encore plus dangereux que le ch. du Paratonnerre).
Voilà pour ce qui est du "bouchon" de la N106. Pour la Vaunage et la D40, c'est aussi simple : à partir du "tri postal" aller tout droit par l'ave. Pavlov, traverser le 4éme R.M et le marché gare qui ne servent plus à rien, enjamber la voie ferrée et sortir sur la 113 au carrefour "Mas des Rosiers".
J'ai encore d'autres solutions dans mon sac pour améliorer les temps de circulations sur la commune mais déjà avec cela et à condition que la 4 voies Alès/Nîmes soit à 110 km/h d'un bout à l'autre, je vous fait Alès/Fréjorgues en moins d'une heure. cqfd ?

Mis en ligne le 31 mars 2017 par Nathalie RODRIGUEZ

Je suis pour ce projet de contournement qui va désenclaver la ville d'Alès et permettre aux nombreux touristes de la région de venir sur la capitale des Cévennes plus facilement. Il était incompréhensible qu'une commune comme Alès n'ait pas un accès autoroutier à proximité.
Ces travaux auront un impact positif sur l'économie locale et faciliteront de plus la vie des Alèsiens et Grands Alèsiens.

Mis en ligne le 31 mars 2017 par Luc JEANJEAN

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des riverains de la RN106 dont je fais partie, vous parlez de requalification avec une diminution de 30% du trafic grâce au contournement ouest et favorisation des transports collectifs, création de pistes cyclables... ce qui est une excellente idée avec la proximité du bois des Espeisses.
Je voulais savoir si dans ce projet, il était question de protection acoustique à partir du pont de la route de Sauve en allant vers Alès (mur anti bruit ou autres) ?
Ce serait vraiment un plus pour le quartier car nous sommes exposés aux nuisances sonores de la RN106. Y a t il des études d'impact prévues ?
Un grand merci pour votre réponse.

Mis en ligne le 29 mars 2017 par Flora LIO

Je suis contre,
Il suffit juste de regarder, la plaquette de présentation de Nîmes sur "sa garrigue respect et partage" :
www.nimes.fr/fileadmin/directions/communication/telechargements/pdf%20site%20evolution/la_garrigue.pdf Lien pour rigoler ! ou pas.
Ainsi que, les multiples chartes de la garrigue et le monde dans lequel on vit.
Ce projet que les Alésiens jugent essentiel, mais bien sur, qui va dire le contraire pour gagner 5 min ?! Rasez carrément la ville de Nîmes et passez... Non mais sérieusement ?
Où est la proposition d'amélioration de l'existant ? Avant de contourner, ne faut-il pas tenter des passages intelligents sur la RN106 ?
A la fois pour Alès et pour Nîmes ? Ne détruisons pas Nîmes et son caractère.
J'espère que les gens d'Alès se rallieront à ce projet d'amélioration ! C'est ça, le projet d'intérêt GÉNÉRAL !
Je défendrai cette amélioration ou rien.
Bisous Vinci

Mis en ligne le 28 mars 2017 par Thierry CODOU

Le projet que vous proposer ne fait que déplacer le problème
Il va amener de la pollution, et du bruit dans une zone préservée jusqu'à aujourd'hui et considérée comme un des poumons verts de la région Nîmoise .
Ce tracé passe à proximité de quartiers habités : les Haut de Nîmes, le carreaux de l'âne et même des quartiers a venir comme Vedelin.
Ne parlons pas du quartier de Pondres où les habitation sont rasées.
Le village de Caveirac sera aussi impacté. A moins que vous n'arriviez a faire comme le nuage de Tchernobyl je ne vois pas comment vous aller empêcher toutes ces nuisances.
Dans ce projet vous parlez de modes de déplacement doux (parking relais ,transport en site propre, vélos). Ils doivent être la priorité.
Ce projet ne résout pas le problème de circulation a l'entrée de Nîmes d'après vos études et les chiffres avancés. Pourquoi donc maintenir celui-ci ?
La priorité doit être mise sur la suppression des points noirs que sont les carrefours de Carémeau et l'accès a l'autoroute .
le désenclavement de la zone industrielle de St Césaire.
Pour toutes ces raisons je suis contre le projet présenté.

Mis en ligne le 27 mars 2017 par Laurence CLEMENT

Bonjour,
Je suis CONTRE ce projet.
La Route Départementale 40 qui relie Caveirac à Nîmes souffre exactement des mêmes problèmes de saturation que sur la Route Nationale 106. Cette situation s'amplifie d'année en année et devient plus que préoccupante pour ses usagers sans qu'aucune solution ne soit apportée.
Le projet de contournement impactera assurément la circulation sur l'axe Sommières-Nîmes.
- Pourquoi désaturer la RN106, pour accentuer les problèmes sur la RD40 ?
- Pourquoi ne pas entreprendre les infrastructures nécessaires qui auraient dû être réalisées depuis bien longtemps : Passage de la RN106 en trémie ou en élévation aux croisements de la RD40 et de l'avenue du Président Salvadore Allende.
- Pourquoi la commune de Caveirac devrait-elle : voir son territoire couper en deux, son espace naturel détruit et supporter les nuisances sonores ?
- Pourquoi ne pas consulter l'ensemble des usagers de la RD40 (Villages de la Vaunage) qui subissent ces désordres et cette insécurité routière résultant de l'immobilisme de nos décideurs ?
Il serait souhaitable d'engager une démarche de projet cohérente avec l'ensemble des contraintes actuelles.

Mis en ligne le 27 mars 2017 par Christian MONTERO

Ce contournement est une très bonne idée. En effet, il facilitera les liaisons Montpellier-Alès (l'itinéraire par Sommières et Lédignan étant fastidieux), Marseille-Alès par Arles et l'A54, et l'accès aux plages de la Grande Motte et du Grau du Roi. Cela évitera les problèmes sur l'actuelle rocade ouest de Nimes. Le temps passé sur ce contournement devrait être très court car, si j'ai bien compris, il n'y aura pas de carrefours giratoires aux intersections avec les D 999 et D 40, mais des échangeurs.
Je suis donc POUR ce projet.

Mis en ligne le 26 mars 2017 par Jacques COUPY

L'état lance la concertation de la rocade ouest, le département s'apprête à ouvrir l'enquête publique de la déviation nord, l'ouverture de l'enquête publique de la ligne 2 du tram-bus est imminente, la ville de Nîmes poursuit les travaux de prolongement du boulevard sud vers l'ouest.
Tous ces projets doivent contribuer à atteindre les objectifs du PDU de Nîmes à savoir notamment : diminuer le trafic automobile et favoriser les déplacements en transport en commun.
Le projet de contournement Ouest de Nîmes est présenté comme devant « permettre de mieux relier la RN106 à l'autoroute A9, en s'affranchissant des contraintes urbaines » et favoriser l'intermodalité. Mais on ne décrit pas comment la rocade ouest peut s'intégrer dans le schéma de voirie de l'agglomération.

Le PDU de Nîmes est en révision, il semblerait utile que dans le cadre des scénarios qui seront testés avec un modèle multimodal de déplacement on examine quelles seraient les conséquences du raccordement de la rocade ouest à la RN 113 et à un prolongement vers l'est du boulevard sud.

Mis en ligne le 26 mars 2017 par Christine HOULET

Bonjour,
J'habite impasse de la Vanesse et je suis étonnée de découvrir ce projet routier qui m'apparaît comme une nuisance et non comme un avantage. En effet, c'est bien de nuisances dont il est question au nom du trafic routier : comment pouvez-vous proposer un tel projet et le vendre comme un meilleur cadre de vie pour les nîmois ? J'habite sur la commune de Nîmes !
Entre le chemin de Canteperdrix et le chemin des Dixmes :
Le tracé à l'Est plus près des habitations et plus court n'est pas satisfaisant pour les Dixmes, le Vedelin ou mon quartier en plein agrandissement. Ce projet passe beaucoup trop près des habitations existantes dans un lieu calme actuellement en garrigue, la pollution, le bruit sont néfastes pour la santé, l'environnement n'est pas du tout préservé comme vous le dites, bien au contraire. Pourquoi dégrader l'environnement et le cadre de vie actuel ?
Les futurs habitants du lotissement actuellement en vente Les Roches Blanches ne sont pas informés : cette rocade ne figure même pas sur les plans en bout du lotissement à 300 mètres à peine de leur maison (et de la mienne) si le tracé Est est retenu.
Alors que le tracé Ouest est à plus de 500m des habitations existantes, à Nîmes comme à Caveirac. Il suffit de mesurer sur le site du Géoportail pour s'en rendre compte.
Pourquoi privilégier le tracé le plus court à l'Est : parce qu'il coûte moins cher ? mais tout ce projet coûte déjà énormément d'argent public.
Pourquoi ne pas aménager la RN106 et les autres routes existantes environnantes ? Enfouir la partie urbaine sous un tunnel, comme à Marseille ... ? Créer des passages sous rond-point, comme à Montpellier ... ? Réaménager l'échangeur existant de l'A9 ?
J'espère que mon avis pourra être entendu parmi les autres
Cordialement

Mis en ligne le 26 mars 2017 par Jean BENSON

Habitant le chemin du mas de Védelin, en famille avec 4 enfants, nous sommes absolument contres ce projet de destruction de notre cadre de vie par le bruit, la laideur et la pollution.
La ville de Nîmes sera bientôt totalement invivable si ça continue.

Mis en ligne le 24 mars 2017 par Philippe CAPON

Il serait judicieux de commencer par le contournement est "route d'Alès / Marguerittes. Cela diminuerait déjà le nombre de véhicules qui contournent Nîmes par le coté ouest pour aller en direction d'Avignon, Beaucaire ou bien encore Arles. De plus la route est tracée (ancienne piste militaire), ensuite aménager le rond point de kenedy / avenue des Français libres en construisant une passerelle.

Mis en ligne le 24 mars 2017 par André BERTRAND

Chacun peut constater et subir au quotidien les problèmes de transport sur ce secteur de l'agglomération nîmoise, mais :
1- Afin d'émettre un avis sur la pertinence du projet de création du contournement ouest de Nîmes, nous avons besoin d'un complément d'élément d'analyse quantitative sur les volumes de trafic par tranche horaire, par jour, par périodes scolaires, ainsi que le gain espéré avec le projet sur chacun des axes routiers et carrefours.
2- L'étude préliminaire doit aborder globalement les évolutions des modes de déplacements en intégrant notamment les parkings relais, les nouveaux transports en commun de l'agglo et du département, l'aménagement des parcs et des pistes cyclables, L'aménagement de nouveaux espaces de vie au cœur de la ville. Tout ce qui doit contribuer à la diminution de l'usage de l'automobile dans les années à venir.
3- Au vu du projet le risque n'est-il pas de répercuter la saturation de la N106 du rond-point Carremeau et du rond-point de l'autoroute Nîmes Ouest vers le nouvel échangeur A9 et la N113 à Milhaud ?

4 - L'aménagement d'un accès D40 - N113 avec un nouveau franchissement de la voie ferrée permettrait dans un premier temps de soulager fortement le trafic sur le Rond-point Carremeau, ainsi que faciliter l'accès résidentiel et à la ZI de Saint Césaire.
5 – Le prolongement de la ligne tram bus T2 jusqu'à Caveirac avec un parking relais adapté permettrait de limiter rapidement l'usage de l'automobile sur la D40.
Il me semble que ce projet souffre d'un manque d'analyse globale sur la vision des évolutions des transports des personnes et des marchandises autour de l'agglomération nîmoise et alésienne.

Mis en ligne le 24 mars 2017 par Camille YZERD

Ce projet sur le Contournement Ouest de Nîmes est très important sur le fait qu'il va désenclaver le trafic routier.

Mis en ligne le 24 mars 2017 par Pascale LOGIE, particulier membre de Green peace Logié

CONTRE

Madame, Monsieur les acteurs du projet "Contournement Ouest de Nîmes"
Je réponds à la consultation du projet.
Je suis CONTRE !
En effet ; au-delà d'un projet citoyen de défense de la nature et d'un réel et sérieux engagement pour la sauvegarde de notre planète. Je doute du bien-fondé de ce nouveau réseau routier très onéreux s'ajoutant à un plan de circulation certes à améliorer mais de plus modeste conception :
- Aménagement du rond-point Carémeau-Kennedy en aérien ou en souterrain
- Suppression des feux rouges
- Création d'un accès direct à l'hôpital Carémeau
- Aménagement du rond-point de l'autoroute A9 Nîmes Ouest
- Raccordement direct de l'autoroute A9 à la Nationale 106 réaménagée.

Quant au désastre écologique que votre projet impliquerait, je crains le pire. Vous n'êtes pas sans ignorer les nombreuses de catastrophes liées au déboisement et assèchement des sols.
A-t 'on le droit aujourd'hui dans le Gard de négliger à ce point les risques de catastrophes naturelles ?
Peut-on raisonnablement envisager de telles conséquences ?
Sans compter sur les répercussions sociales engendrées par des expropriations brutales de propriétaires et locataires.
Je suis solidaire des actions menées par les riverains engagés dans la lutte contre ce projet pharaonique et démentiel imposé par la DREAL.
Souhaitant vivement à ne pas avoir à combattre de manière violente et comptant sur l'intelligence commune et le bon sens partagé des décideurs de ce projet.
Veuillez recevoir madame, monsieur l'expression de mon salut citoyen clairvoyant.
Madame L habitante de Caveirac.

Mis en ligne le 23 mars 2017 par particulier Monique JOHN SAINTOT DELAYE

Pas question de défigurer la garrigue, il y a plus important à faire il me semble.... Pollution supplémentaire

Mis en ligne le 23 mars 2017 par Joséphine NOGUERA

BONJOUR,
Il est indispensable que ce projet se fasse !!! la saturation de la N106 est telle ! trop de voitures transitent dans ce secteur.
Je suis favorable à la variante 3 ouest mais surtout à l'amélioration et une meilleure organisation des déplacements dans notre ville ! cela devient urgent !!! Nous devons penser à l'intérêt GENERAL.

Mis en ligne le 23 mars 2017 par Antoine CLAVEL

Enfin ce projet est présenté ; bravo
Mais
1. La sortie Nord devrait être plus haute (niveau Roc Taillé, 1700m au Nord), voire à l'échangeur de Dions, même si pour ce faire il faut un peu diminuer l'emprise de Clos Gaillard. Ce n'est qu'ainsi que les alésiens iront vers Nîmes

Sud, autoroutes et plages sans passer par l'ancien tracé...et pourrons rejoindre la nouvelle gare sans traverser Nîmes !
2. On doit être capable de raccorder en même temps la N113 à ce nouveau tracé sans traverser Saint Cezaire ?
Fera-t-on les choses correctement pour une fois...
C'est beaucoup plus urgent que la gare de Manduel.

Mis en ligne le 23 mars 2017 par Monique SANZ

Déboisement, bétonnement, inondation, endettement ! Et j'en passe...
J'ai besoin de comprendre... A qui profite le Chantier ?
Il faut faire quelque chose, OUI.
Mais votre proposition c'est d'augmenter le trafic de la RD40 déjà en situation critiquepour alléger le trafic de la RN106 et l'accès vers l'A9, en écrasant tout sur votre passage !
C'est déplacer un problème d'une zone sur une autre ! C'est si simple !
Aucune autre étude en parallèle, au plus simple SEULEMENT votre choix : le contournement.
RIEN n'est chiffré à part ce projet ! Au risque de se répéter : vous pourriez au moins commencer par augmenter les trajets de train et de bus par jour, créer de nouveaux parcs de stationnement pour covoiturage, favoriser ces modes de transport. Repenser l'axe existant, tenter au moins d'aménager les ronds points principaux (Kennedy et A9), envisager des ponts, définir un tracé direct pour l'accès au CHU... Nous proposer un chiffrage de ces propositions, une analyse autre et donc comparative.
Pour pouvoir parler de concertation vous devez nous donner les moyens de comparer nos idées aux vôtres. En l'état, je m'oppose à ce projet.

Mis en ligne le 22 mars 2017 par Jean-Charles DOUET, retraité de l'Université

Pour les personnes venant de la D 999 ou de la RN 106, il ne semble pas que les choix aient un impact sur leur usage futur.
Usager de la D 999 je ne peux être que pour cette voie nouvelle évitant les problèmes de l'actuel rocade ouest de Nîmes.
Je m'interroge sur les accès qu'auront les gens des Hauts de Nîmes et ceux proches de la route d'Anduze. Il est certain que pour aller de Nîmes à Anduze le plus simple est de prendre la RN 106 et de sortir au bon endroit.
Au niveau de Caveirac le tracé Est parait meilleur car on peut le raccorder avec St Césaire ce qui parait important.
Il est dommage que l'on n'envisage pas la nouvelle gare TGV au plus près de l'échangeur avec l'A9 là où la voie nouvelle coupera l'actuelle voie du Grau du Roi. Tout serait alors groupé et il n'y aurait pas de refoulement en gare de Nîmes Ville pour la liaison vers Alès. Il faudrait coordonner les choses !

Mis en ligne le 22 mars 2017 par Gérard DAHAN

Le tracé ouest paraît le moins impactant pour les résidents actuels des maisons bordant le tracé, de plus la pollution serait moindre. La révision du PLU et le PADD s'inscrivent dans l'amélioration de la qualité de vie des Nîmois et conforte ce choix.

Mis en ligne le 21 mars 2017 par Camille NICOLAS

Bonjour,
La liaison Alès-Nimes en 2x2 voies est tout à fait souhaitable
Mais ce projet semble présenter un coût très important et risque de détériorer des morceaux de garrigues encore vierges.
L'aménagement des infrastructures actuelles entre Nimes et la Calmette me semble être un bon compromis pour minimiser l'impact de cette double voies.
Cette piste évoquée par d'autres personnes lors de cette concertation a t'elle était étudiée ?

Mis en ligne le 21 mars 2017 par Guy Zibelli, Président du Comité de Quartier de Canteperdrix

Avis sur le contournement ouest de Nîmes par le Comité de quartier du chemin de canteperdrix
cette réflexion vous est proposée par notre Comité de quartier, zone directement impactée par l'emplacement du péage de la prochaine entrée/sortie de l'autoroute de Milhaud et de son giratoire entrée/sortie.
Qu'est-ce que le chemin de canteperdrix

c'est une voie de circulation non goudronnée sur une partie, permettant déjà la circulation de plusieurs centaines de voitures par jour et de ses habitants entre Langlade et Nîmes sans passer par la départementale 40 venant de La Vaunage.
C'est une zone située dans la garrigue (poumon vert de Nîmes) entre 50 et 120 m d'altitude.
C'est un hameau d'une centaine d'habitants, la plupart des maisons sont situées sur la commune de Milhaud, en zone verte, pour protection de la garrigue. Seules deux maisons dépendent de ce chemin et sont situées sur la commune de Caveirac. L'ensemble de ces maisons n'est pas relié au réseau d'eau potable et à l'assainissement. Chaque maison possède un ou plusieurs forages permettant l'alimentation en eau. Les forages varient entre 50 et 100 m de profondeur.
Le chemin de canteperdrix croise le chemin de la Roussillonne occupé par une population non dénombrée, organisée en "cabanisation" tout au long de ce chemin.
Deux bassins de rétention ont été mis en place sur la partie Nîmoise et Caveiracoise au bord du chemin de canteperdrix et sont traversés par le ruisseau la Pondre.
Toujours dans la partie Nîmoise, le chemin de canteperdrix abrite l'aire Sainte Sarah des gens du voyage.
Nos souhaits :
Notre quartier est fermement opposé à la variante 2 OUEST qui détruirait une plus grande surface de garrigue et qui verrait la 2x2 voies traverser nos maisons ! ou les éliminer.
La variante 2 EST nous parait plus équilibrée et permettrait un plus grand respect de la garrigue et de nos maisons, toutefois à plusieurs conditions :
- Utiliser au maximum la surface des bassins de rétention existants par des travaux en hauteur permettant d'enjamber ces bassins et proscrire leur contournement pour éviter de lourds travaux de terrassement, de nivellement de collines et de suppression de garrigues.
- Utilisation du giratoire existant, reliant l'avenue Kennedy à la D40 (rond point du Mac Donald) pour assumer l'entrée et la sortie au péage de la nouvelle entrée/sortie d'autoroute.
- Prévoir sur le chemin de canteperdrix un passage assez large, sous la 2x2 voies, tenant compte de l'inexorable augmentation de la circulation venant de Langlade, le flot de voitures de La Vaunage (D40) n'étant pas traité par le périphérique Ouest.
- En utilisant au maximum la surface existante entre l'ancien pont du chemin de fer situé sur la D40, les bassins de rétention, le chemin de la roussillonne, l'aire des gens du voyage, les terrains jouxtant le giratoire Mac Donald, la garrigue, ainsi notre quartier ne devrait pas trop souffrir de l'ensemble des travaux projetés.
Voila nos réflexions de quartier. Nous laissons le soin aux habitants de Canteperdrix de s'exprimer sur ce sujet s'ils le souhaitent de façon individuelle.
Cordialement

Mis en ligne le 21 mars 2017 par Thierry CABOT

En tant que copropriétaire dans le quartier des Hauts de Nîmes, je souhaite fortement que le contournement passe le plus à l'ouest possible pour éviter les nuisances sonores liées à une forte circulation.
Je soutiens donc la variante 3 ouest.

Mis en ligne le 21 mars 2017 par Nathalie CHANEL

Je suis pour le contournement à 200%
j'habite à Alès et je travaille à Nîmes, je mets plus de temps pour faire "entrée de Nîmes/lieu de travail" que Alès/Nîmes .
Quand 2 poids lourds sont dans le rond point de Carremeau (pour rejoindre l'A9) tout se bloque pour 15 min...

Mis en ligne le 21 mars 2017 par J. MARTIN

Madame,Monsieur,
Après avoir étudié votre projet,je vote CONTRE.Je suis CONTRE la dégradation de notre cadre de vie.Je suis CONTRE la réponse béton encore et toujours.Je suis CONTRE le scandale des catastrophes naturelles du à l'irresponsabilité de ce genre de projet.De plus,ces tracés très longs,au moins 12km,zigzaguent entre les concessions faites aux uns et aux autres ,divisent les populations et ne résolvent pas le problème des déplacements entre Alès et Nimes.Il faudrait commencer par améliorer la Nationale 106 et ses 2 ronds-points.Les bouchons, très ponctuels, seraient ainsi solutionnés.Ce serait moins cher et plus utile.
S'il faut se battre et créer une Zone A Défendre (ZAD), j'en ferai partie.

Mis en ligne le 20 mars 2017 par Marielle MICHEL

Enfin ! Nous espérons de tout cœur que ce projet se réalise.

Mis en ligne le 20 mars 2017 par Philippe CHARMASSON, Copropriété des Hauts de Nîmes

Bonjour à tous,
Habitant au 620 chemin des Hauts de Nîmes, grande résidence formée de plusieurs lotissements qui correspond tout de même à un village de plus de 500 Habitants, je me permets de proposer l'éloignement vers l'ouest, au delà de la décharge des Lauzières du Contournement Ouest de Nîmes.
Le tronçon Variante 3 Ouest et Variante 3 Est passant au droit de la copropriété des Hauts de Nîmes, est situé actuellement et approximativement sur vos documents, dans les deux cas de figures proposés, au pire à 185 m à vol d'oiseau des plus proches habitations, au mieux à 290 m.
Je crois que le dérangement, vue la proximité de la voie rapide, est de là non négligeable.
Etant nommé en 2012 par le conseil syndical pour représenter la copropriété concernant le dossier de la "Rocade Ouest" et suite entre autres à des rendez-vous avec les services techniques de la mairie de Nîmes et de la DREAL du Languedoc Roussillon 520, allée Henri de Montmorency à Montpellier, j'ai pris connaissance du dossier que j'ai pu approfondir avec l'aide de plans et de documents récupérés lors de mes rendez-vous.
En espérant que ma requête soit analysée, veuillez recevoir mes sincères salutations.

Mis en ligne le 19 mars 2017 par Georges ABRINES, Habitant de Caveirac

Bonjour,
Habitant de Caveirac, je ne peux qu'être totalement opposé à ce projet, quelle qu'en soit la variante (ce serait de toute façon « choisir entre la peste et le choléra ! »)
Ce contournement n'apportera que nuisances ; visuelle, sonore, pollution… en passant très près des lotissements existants et en détruisant la faune et la flore, détériorant ainsi nettement le cadre vie que nous avons choisi en nous installant dans ce charmant village de la Vaunage. Sans parler du drame humain pour les personnes ainsi expropriées
L'asphyxie actuelle de la RD 40 n'en serait que renforcée par le déversement de nouveaux véhicules en aggravant ainsi le trafic et l'insécurité routière.
Je partage également les nombreux avis commentaires sur les aménagements pertinents et moins coûteux des infrastructures existantes à Nîmes, par la création de pont et/ou trémie aux points noirs recensés entre l'entrée de la RN 106 et l'accès à A9. (pourquoi cela n'est pas étudié ?)
Je suis CONTRE.
Respectueuses salutations

Mis en ligne le 19 mars 2017 par Albert PALPACUER

Pour le contournement

Mis en ligne le 19 mars 2017 par m jo JEAN

Pour le contournement

Mis en ligne le 19 mars 2017 par Madame B., Habitante de CAVEIRAC

Madame, Monsieur les acteurs du projet "Contournement Ouest de Nîmes"
J'ai du mal à croire au sérieux du projet présenté .
Voulez-vous sérieusement raser la Vaunage et des hectares de garrigue pour les remplacer par une 2x2 voies ou une autoroute ? A-t-on le droit aujourd'hui dans le Gard de négliger à ce point les risques de catastrophes naturelles ?
En effet, les sols bétonnés sont endurcis devenant ainsi imperméables et non absorbants. L'eau des pluies et des rivières se déverse donc sur ce qui reste autour. Les eaux et coulées de boue emporteront à terme nos voitures, nos entreprises, nos maisons et nos familles.
Un déboisement massif est prévu dans votre projet. Mais un déboisement à très grande échelle entraîne des coups de vent et des tempêtes plus fréquentes et plus violentes.
Autre nuisance pour les riverains, le chantier prévu sera très bruyant et d'une durée interminable. Ensuite nous aurons une route ou une autoroute pas très silencieuse non plus !

A cela s'ajoute la pollution de l'eau et des nappes phréatiques pendant et après les travaux.
Je n'ai pas envie non plus de respirer l'air cancérigène des particules fines et je ne crois pas non plus que cela soit un gage de bonne santé pour nos enfants.
En outre, on observe que, quelque soit le tracé, les expropriations seront nombreuses et inévitables.
Je ne parlerai donc pas "d'utilité publique", je ne trouve pas utile que mes voisins vivent une expropriation.
Ce projet pharaonique, démesuré et monstrueux va coûter extrêmement cher, 300 millions d'euros, "pour commencer". Je ne souhaite pas que mes impôts augmentent pour financer cette horreur.
Si vous travaillez enfin avec des ingénieurs intelligents et réalistes, vous verrez qu'il existe des solutions alternatives :
- Aménagement du rond-point Carémeau-Kennedy en aérien ou en sous-terrain
- Suppression des feux rouges
- Création d'un accès direct à l'hôpital Carémeau
- Aménagement du rond-point de l'autoroute A9 Nîmes Ouest
- Raccordement direct de l'autoroute A9 à la Nationale 106 réaménagée.

Le résultat serait une circulation fluide, un axe ininterrompu et continu de circulation entre Alès et l'autoroute A9, sans faire d'arrêts, sans feux rouges jusqu'au péage.
Ces transformations pourraient être réalisées immédiatement et coûteraient beaucoup moins cher. On ne gâche pas la vie des riverains. On améliore un axe déjà existant. On pollue moins grâce à la suppression des bouchons et des ralentissements.
Votre projet de contournement ne verra le jour qu'après 2025 "au mieux" et cela sans compter sur les manifestations et les actions prévues par les riverains opposés au projet qui empêcheront les travaux.
L'impact environnemental et humain est un scandale dans le projet imposé par la DREAL.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma grande inquiétude.
Madame B. habitante de Caveirac

Mis en ligne le 19 mars 2017 par Jérôme DAYON

Très bonne initiative pour Nîmes et le nord du département,
Quelques idées :
1) le premier échangeur devrait intégrer une déviation de Caveirac et une liaison directe avec l'avenue Kennedy (ZI, CHU ...)
2) intégrer la rocade nord et que le département du Gard commence sa réalisation simultanément!
3) réaménager la RN 106 actuelle pour les accès RN 113 et direction A54 (Marseille-Italie) par :
* la création de d'un pont pour faire passer l'avenue Kennedy et le tramway sur la RN106
* la création d'un passage en souterrain sous le rond point RN 113 pour un accès direct à l'autoroute
Merci d'avance de votre écoute

Mis en ligne le 19 mars 2017 par Pascale CHAMPETIER

EXCELLENT PROJET

Mis en ligne le 18 mars 2017 par Laurent SCHNEIDER

Le projet présenté avec ses variantes Est ou Ouest en 2x2 voies sur 12km parait inéluctable. POURTANT il est encore temps de se poser les véritables questions :
Quels sont les services réellement rendus ? Au profit ou au détriment de quels usagers ? A quel prix ? Et surtout faut il réaliser cette nouvelle liaison ? N'y a t'il pas d'autres solutions plus douces, moins couteuses, plus efficaces, plus rapides à réaliser ?
Quelles que soient les variantes proposées, les nuisances insupportables seront les mêmes pour la population résident le long de ces 12 km. Les effets négatifs seront perceptibles sur plusieurs km de large !!! Alors déplacer le tracé de quelques centaines de mètres à l'Est ou à l'Ouest n'est fait que pour diviser les habitants préférant un tracé "chez les autres", au pire. La pollution en particules fines et benzène, la pollution sonore (bruit de semi-remorques) la destruction de plusieurs dizaines d'ha de garrigue véritable poumon vert, le coût exorbitant (180 M €) sont des contraintes inacceptables pour traiter uniquement 15% du problème de circulation, le trafic de transit !
Je suis totalement en phase avec les objectifs que vous avancez dans votre plaquette et c'est pour cela que je vous propose de vous intéresser à 100% du problème, options moins onéreuses à envisager à plus court terme de manière durable et dans le RESPECT DE TOUS, par la mise en oeuvre :

- de l'aménagement du carrefour Kennedy (façon carrefour du paratonnerre ?) et du rond point de l'A9 (trèmie ?) suppression des feux, devant permettre un trajet continu sur la N106 (pour "désenclaver d'urgence Alès") sans couper les axes en étoiles qui convergent vers Nîmes Centre (rendre la circulation urbaine fluide)
- de la réalisation du barreau sud (à partir d'E 2 sud) pour désengorger St Césaire, les Pondres, Milhaud, le marché gare, en raccordant ces zones à la N113 et à l'A9
- du développement ferroviaire Alès-Nîmes, Vergéze-Nîmes avec plus de désertes pour les salariés
- de transport en commun en site propre (tram, bus) avec parc relais, Ouest-Centre à partir de Caveirac mais aussi Nord-Centre et Est-Centre
- de l'incitation au covoiturage par la création et l'animation d'un site internet local,
- de pistes cyclables véritablement protégées, jusqu'au coeur de ville.

LA VRAIE SOLUTION D' AVENIR EST DE DIMINUER LE NOMBRE DE VEHICULES PARTICULIERS SUR TOUS LES AXES (voir les conditions de circulation en juillet-août) PAR UNE POLITIQUE RESPONSABLE ET GESTIONNAIRE DU BUDGET (nos impôts) ET DE LA NATURE (notre héritage à transmettre).

Mis en ligne le 18 mars 2017 par Gérald GAUTHIEZ, Particulier

Bonjour,
Habitant de Caveirac, je suis bien sur contre l'accueil de ces 30% des flux automobiles, sachant que la pollution et le bruit se déplacent sur plusieurs kms...
Non à cette deux fois deux voies qui va accroître la pollution et la tranquillité de notre village.
Vous pouvez dores et déjà fluidifier le trafic en supprimant les feux tricolores au rond point du CHU CAREMEAU !
A croire que tout est dicté par des enjeux ou le business.
Quid qui récupère le chantier et doit exercer la pression pour que le chantier commence ?
Je suis catégoriquement opposé à ce projet

Mis en ligne le 18 mars 2017 par Jean-Pierre BEAULIEU

Bonjour,
Je suis un habitant d'Alès et je me rends très régulièrement après Nîmes (vers Arles et Marseille). Ce contournement me permettrait de gagner du temps et surtout de l'argent.
Aussi je suis POUR ce contournement dans son tracé le plus direct, attendu depuis de longues années.

Mis en ligne le 17 mars 2017 par Michèle ROSSANO, MEMBRE DU COMITE DE QUARTIER

Bonjour Monsieur,
la commune de st CESAIRE /MAS ROMAN est intéressée par les projets et les variantes de ce contournement.
SUR LE SEGMENT 2 il semble que la variante OUEST, plus éloignée des zones de commerces et d'habitations permette moins de POLLUTION sur notre zone et éloigne un peu les flux circulatoires déjà nombreux qui enserrent st Césaire et le mas roman.
Cette zone est déjà très urbanisée et a besoin d'un peu d'oxygène ! Les habitants et les professionnels travaillant sur ce secteur apprécieront le choix de la variante ouest.

Mis en ligne le 16 mars 2017 par Pascal MILESI

Projet essentiel pour le désenclavement du bassin et le nord du Gard.
Il faut tout mettre en oeuvre pour le réaliser au plus tôt, le développement de la région alésienne en dépend.

Mis en ligne le 15 mars 2017 par Jean-Charles RATHIER, privé

Bonjour
Je suis cadre commercial PACA/Rhones/Alpes, habitant près d'Ales depuis 12 ans.
Je trouve sincèrement inadmissible que cette 2X2 voies ne soit pas finie depuis des années.
Pour moi Alès est une ville enclavée, qui n'a aucun accès rapide sur L'A9 et L'A7.
Si nous voulons que le bassin Alésien soit plus attractif pour des investisseurs, des entreprises, il est indispensable d'avoir au moins un accès sur l'A9 direct.

Mis en ligne le 17 mars 2017 par Michel PRESSAC, habitant et élu à Caveirac

avis négatif en l'état actuel

La ville de Nîmes impose et renvoie ses problèmes d'infrastructure qu''elle n'a pas voulu résoudre comme les déplacements. Pas un m2 de son territoire n'est consacré aux contournements ouest de Nîmes entre CAVEIRAC et Nîmes de même qu'entre Milhaud et Nîmes

La déviation qui nous est proposée c'est uniquement pour résoudre les problèmes nîmois par contre les problèmes de CAVEIRAC et de sa traversée « rien » les problèmes de déplacements de la VAUNAGE, ne sont pas pris en compte ; le rd 40 et ses bouchons qui vont être aggravés car vous prévoyez l'accès à la zone industrielle de la déviation par le rond-point du mac Donald idem pour les camions

Tous les déplacements pour accéder à cette zone industrielle venant du sud par la 113, venant du nord par les 2 fois 2 voies vont se retrouver autour de ce rond-point en plus du trafic habituel on va nous récréer et déplacer le problème du rond-point de la 106 en bas de L'Hôpital. Il serait souhaitable d'avoir un accès direct de la zone industriel à l'échangeur dans les 2 sens. Mais on va continuer à aggraver le trafic avec en plus toutes voitures qui vont se rendre à l'hôpital venant du nord et du sud. Il ne faut pas créer de ronds-points supplémentaires sur le rd 40 pour éviter de restreindre encore plus la fluidité sur le rd40

Malgré l'arrêté préfectoral datant du douzaine d'années validant un périmètre de réservation qui aurait dû être respect par Nîmes mais la ville de Nîmes s'est empressée de consommer tous ses espaces naturelles et agricole tel que le petit VEDELIN avec l'aide de la commune de CAVEIRAC par une compensation, le mas VEDELIN et bientôt le grand VEDELIN et par conséquences ils sont venu se coller contre l'emplacement réservé et jusqu'à proposer des scenarios que se situe en dehors du périmètre de réservation sur CAVEIRAC

Par exemple les points E2 OUEST ET E2 EST sont situés tous les 2 sur la commune de CAVEIRAC et il revendique le choix de pouvoir choisir le point E2 Ouest .Et le comble la commune n'aurait même pas le choix sur son propre territoire

On observe de plus en plus aux entrées de péage des voitures gares anarchiquement peut-être serait-il utile de prévoir des pôles d'échanges par exemple pour covoiturage qui prend de plus en plus d'ampleur, ainsi que pour les transports en autobus qui s'arrête au péage d'autoroute. Il serait souhaitable de voir des points relais concernant toute les formes de mobilité par exemple pour l'accès de l'hôpital ; aux gares ferroviaires et routières ainsi qu'au centre-ville avec des voies dédiées pour des déplacements avec des vitesses supérieures par rapport une voiture de Mr tout le monde

Il serait souhaitable de prévoir ses ouvrages en même temps que les ouvrages de la déviation

Pour éviter les risques incendies, les départs de feux que l'on peut apercevoir le long de nos autoroutes chaque été

Il serait bon de reprendre le projet de la SAFER qui prévoyait d'introduire une coupure de combustible pour une continuité entre celle déjà existante entre BERNIS LANGLADE CAVEIRAC en passant derrière le lieux dit les RAMIAS et venant rejoindre de chaque cote la 2 fois deux voies pour aller et relier le tout jusqu' à celle de PARIGNARGUES

Vous annoncez que vous prendrez en compte le risque inondation en respectant le bon fonctionnement des cours d'eau mais comment allez-vous prendre en compte le ruissellement qui se mêle aux fonctionnements du karst de la garrigue nîmoise que la futur deux fois deux voies va mettre en danger par son empreinte .Tout en sachant que la carrière remplit la fonction de bassins compensations pour la ville de Nîmes et de MILHAUD

Tout cela va avoir des relations avec vos choix soit vous passez en crête et attention au bruit et aux l lignes de paysage soit vous passer dans les vallons et vous allez être confronte aux écoulements des eaux ; soit vous prenez la solution intermédiaire pour le moment on est dans le flou

Il serait souhaitable d'avoir une couche supplémentaire avec le parcellaire pour éviter de laisser les propriétaires dans le flou encore longtemps

Il serait souhaitable que le petits patrimoine capitelles, meules, Mazet sur un site réservés à l'association des pierres sèches Michel PRESSAC CAVEIRAC

Mis en ligne le 14 mars 2017 par Hervé MEYNADIER

Bonjour,
La route départementale 40 est un axe très fréquenté qui le sera d'autant plus dans les années à venir en raison de la constante urbanisation de la Vaunage ainsi que du développement de la zone aménageable sur l'ouest de Nîmes.
Actuellement, les points noir sont :
- La traversée de Caveirac, le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h45 à 19h00.
- L'entrée sur Nîmes, depuis la création et mise en service du premier rond-point sur la commune de Nîmes (desserte de Mc Donald's, Marie Blachère et autres commerces ainsi que l'entrée de la zone industrielle de Saint Césaire), le matin de 7h30 à 9h00.

D'importants ralentissements et de gros bouchons se forment :
- le matin (sens Caveirac- Nîmes) depuis le rond-point de Langlade jusqu'au premier rond-point à l'entrée de Nîmes
- le soir (sens Nîmes – Caveirac) depuis le dernier rond-point à la sortie de Nîmes jusqu'à Caveirac.

Les variantes Ouest et Est proposées par le projet de contournement ne vont qu'amplifier les conditions du trafic par l'apport de nouveaux véhicules. Les deux alternatives proposées ne feront qu'aggraver le trafic et par conséquent accroître l'insécurité routière.
En définitive, ce projet désengorgera une partie du territoire pour l'aggraver sur un autre secteur…
La variante 2 Ouest qui passera au droit du projet de ferme photovoltaïque et du complexe sportif sur la commune de Caveirac détruira un espace naturel. Ce cadre naturel réuni l'ensemble de la biodiversité de la Vaunage (faune, flore …). Cet espace est apprécié de nombreuses personnes pour l'exercice d'une activité physique telles que la marche, le vélo tout terrain ….
De plus, la déviation dans cette option serait, à mon sens, beaucoup trop proche des habitations de la commune de Caveirac. Cette variante détruirait le poumon vert indispensable entre les communes de Nîmes et Caveirac et couperait le territoire de Caveirac en deux.
Afin de respecter et maintenir le cadre de vie des habitants de Caveirac, de ne pas aggraver la pollution acoustique, atmosphérique, visuelle, il serait judicieux de retenir dans le pire des cas la variante 2 EST. Cette dernière malheureusement aggravera la situation routière déjà désastreuse, mais au moins, préservera la qualité de vie du plus grand nombre (4000 habitants actuellement à Caveirac et 5000 habitants d'ici moins de 15 ans).
En tout état de cause, je pense qu'une restructuration de la nationale 106 par la construction d'une trémie au niveau du rond point de l'hôpital Carémeau et des travaux de la sortie de Nîmes à Caveirac (recalibrage de la départementale 40 ou construction d'une trémie à Caveirac) serait beaucoup plus pertinente. Ces travaux seraient beaucoup moins onéreux en investissement et en fonctionnement qu'un projet de contournement.
Si l'ancienne voie ferrée reliant Nîmes à Sommières via Caveirac avait été aménagée pour le passage d'un tramway nous n'en serions pas là !
Je trouve ce projet complètement aberrant – je suis CONTRE.

Mis en ligne le 14 mars 2017 par Robert GUIN, Particulier

Deux points seront présentés :
1) Le 1er concerne l'aspect "procédures" ; avis basé sur expériences professionnelles
Les 2 procédures < Enquête de DUP > et < Enquête Loi sur l'eau> sont conduites successivement ; dans la pratique il apparait que les aspects "eau" sont généralement (voire systématiquement) traités de façon superficielle dans le dossier de DUP au motif que l'enquête Loi sur l'eau est censée ultérieurement rentrer dans le détail.
Cependant la DUP validée, il ne reste plus beaucoup de marge de manoeuvre pour reprendre certains aspects techniques du projet qui seraient apparus lors de l'étude détaillée "Loi sur l'eau" (exemples : modification de l'ouverture d'un ouvrage de franchissement hydraulique ; dérivation d'une bretelle pour respecter une zone humide).
Cette contradiction peut être gênante, si on se trouve en conflit avec des "récalcitrants" au projet (risque de contentieux).
Peut-être que le risque est le même avec les études d'incidence sur les milieux naturels ; mais là j'ai moins d'information.
2) Le 2ème concerne l'aménagement routier régional
La liaison routière Alès - Montpellier est assez malcommode compte tenu du nombre de villages et petites agglomérations traversées ; la déviation ouest de Nîmes doit être considérée comme le prolongement de la voie rapide actuelle Alès Nîmes ; ainsi favoriser un parcours rapide et tranquille entre Alès et Montpellier (surtout les zones d'activité au sud de cette agglomération).
Considérations distinguées

Mis en ligne le 14 mars 2017 par Valérie ARNAL

choix du tracé
variante 4 ouest
variante 3 et 2 est
merci

Mis en ligne le 14 mars 2017 par Thierry ARNAL

Bonjour,
A mon sens le tracé doit se faire au plus loin de la ville pour le départ du contournement ---variante 4 ouest
puis pour la suite le plus près de la ville pour ne pas imposer notre impact sur la nature
variante 3 et 2 est
Cordialement

Mis en ligne le 14 mars 2017 par Nathalie RANC

Proposition de schéma d'implantation segment 2 Variante E2OUEST
Dans le document en pièce jointe j'ai placé sur une carte le tracé E2OUEST qui descend sur la Combe Dinarde. Celui-ci passe à proximité du complexe sportif et longe la carrière qui n'est pas problématique puisque son extension est prévue à l'EST. Je rappelle qu'un passage en combe diminue les nuisances sonores.
De plus on se rend bien compte sur le document que le projet de ferme photovoltaïque ne sera absolument pas pénalisé par le passage de la route par le côté Ouest.
En ce qui concerne le franchissement de la D40 la norme de voirie routière prévoie que, sous les ouvrages d'art qui franchissent une route départementale, un tirant d'air d'au moins 4,30 mètres doit être réservé sur toute la largeur de la chaussée.
Si on se place dans le sens Caveirac Nîmes l'on constate que la topographie du lieu permet la réalisation d'un ouvrage en appuis sur le flanc droit de la colline, celle-ci étant d'une altitude suffisante (plus de 10m).

En poursuivant la descente sur ce tracé je propose un passage derrière les chemins des Châtaignes et Vermaciel qui permet d'obtenir une distance sur ce segment de 4Km encore plus court que le tracé E2EST.
Le rapport vitesse rayon dévers permet de maintenir une vitesse de 110 km/h sur la totalité du parcours juste 400m avant distance de ralentissement pour la bretelle de sortie sur l'échangeur E2SUD.

Vous constatez que cette proposition ne passe pas juste à côté d'habitation et n'impacte pas les résidents de ce secteur.

Proposition de schéma d'implantation segment 2 Variante E2OUEST

Dans le document en pièce jointe j'ai placé sur une carte le tracé E2OUEST qui descend sur la Combe Dinarde. Celui-ci passe à proximité du complexe sportif et longe la carrière qui n'est pas problématique puisque son extension est prévue à l'EST. **Je rappelle qu'un passage en combe diminue les nuisances sonores.**

De plus on se rend bien compte sur le document que le projet de ferme photovoltaïque ne sera absolument pas pénalisé par le passage de la route par le côté Ouest.

En ce qui concerne le franchissement de la D40 la norme de voirie routière prévoie que, sous les ouvrages d'art qui franchissent une route départementale, un tirant d'air d'au moins 4,30 mètres doit être réservé sur toute la largeur de la chaussée.
Si on se place dans le sens Caveirac Nîmes l'on constate que la topographie du lieu permet la réalisation d'un ouvrage en appuis sur le flanc droit de la colline, celle-ci étant d'une altitude suffisante (plus de 10m).

En poursuivant la descente sur ce tracé je propose un passage derrière les chemins des Châtaignes et Vermaciel qui permet d'obtenir une **distance sur ce segment de 4Km encore plus court que le tracé E2EST.**
Le rapport vitesse rayon dévers permet de maintenir une vitesse de 110 km/h sur la totalité du parcours juste 400m avant distance de ralentissement pour la bretelle de sortie sur l'échangeur E2SUD.

Proposition de schéma d'implantation segment 2

Variante 2OUEST

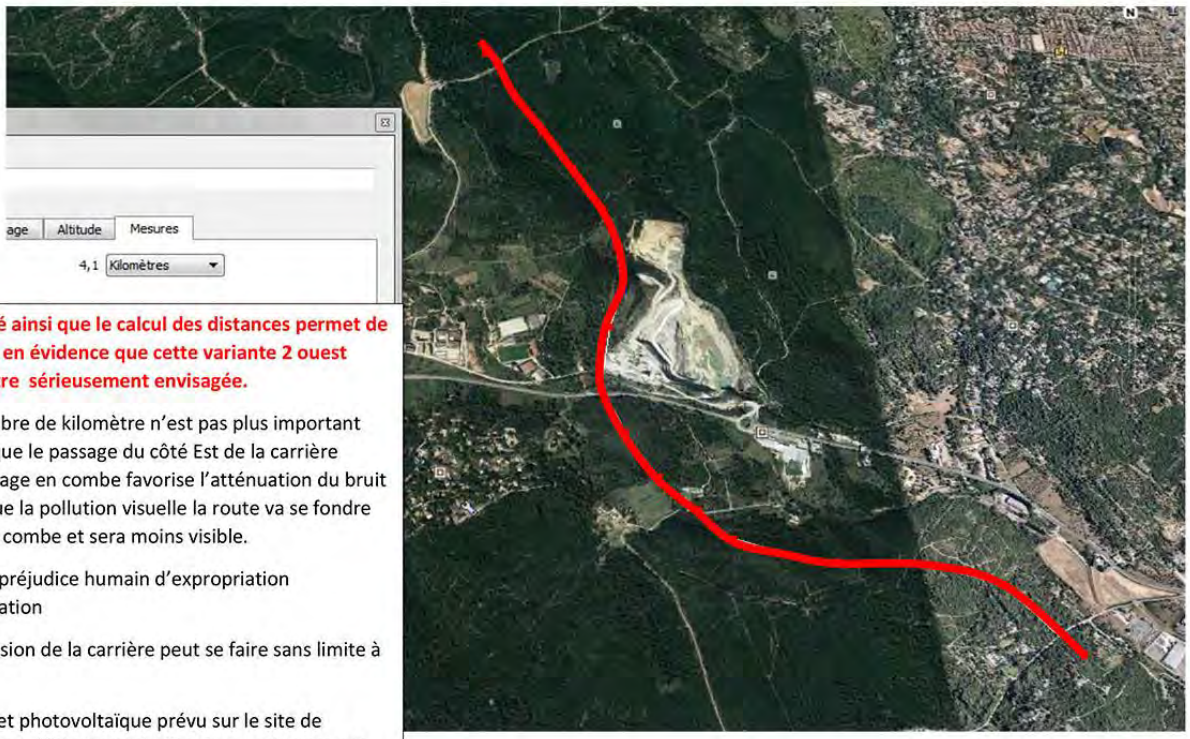

Le tracé ainsi que le calcul des distances permet de mettre en évidence que cette variante 2 ouest peut être sérieusement envisagée.

Le nombre de kilomètre n'est pas plus important 4km1 que le passage du côté Est de la carrière
Le passage en combe favorise l'atténuation du bruit ainsi que la pollution visuelle la route va se fondre dans la combe et sera moins visible.

Pas de préjudice humain d'expropriation d'habitation

L'extension de la carrière peut se faire sans limite à l'Est.

Le projet photovoltaïque prévu sur le site de l'ancienne déchetterie de Caveirac est largement réalisable.

Visuel de l'ouvrage sur la D40

Sens Caveirac Nîmes

La norme de voirie routière prévoie que, sous les ouvrages d'art qui franchissent une route départementale, un tirant d'air d'au moins 4,30 mètres doit être réservé sur toute la largeur de la chaussée. La topographie du lieu permet la réalisation d'un ouvrage en appuis sur le flanc de colline, celle-ci étant d'une altitude suffisante (plus de 10 m).

Mis en ligne le 13 mars 2017 par Pierre STAHL

La réalisation de ce projet est nécessaire pour désengorger la RN 106 entre le rond point d'accès à l'A9 et le Carrefour route de Sauve.
Nous souhaitons la variante Ouest pour chacun des tronçons 4; 3 et 2.

Mis en ligne le 13 mars 2017 par Julien LAURENT

Bonjour,
Habitant les Hauts de Nîmes je suis bien évidemment contre ce projet de contournement de par sa proximité avec mon lieu de résidence.
La liste des nuisances n'est que trop longue:
- Nuisance sonores: quelles mesures/aménagements vont être pris pour les habitations à proximité du tracé.
- Impact sur l'environnement.
- Cadre et qualité de vie détériorés.
- Pollution.

Le tracé reste assez vague pour pouvoir se prononcer.
Ensuite il y a le volet financement 160 à 180 M. Je m'interroge à nouveau.
- Comment passe t-on de 10M aujourd'hui de prévu pour financer ce projet à 180M (ou plus) ?
- J'ai lu qu'un PPP (partenariat public privé) serait en discussion, mais dans quelle mesure ? qui paie les loyers ?
- Les finances publiques se portent elles si bien pour se permettre un tel investissement?

Une solution est nécessaire.
Cependant présenter cet unique tracé aux usagers, n'est elle pas juste de la poudre aux yeux quand d'autres alternatives, certainement moins onéreuses et peut être plus faciles à mettre en oeuvre, pourraient exister?
- Finir la 2X2 voies en cours depuis 10 ans?
- Le lancement des travaux pour le contournement Nord de la ville?
- Pont/ Tunnel/élargissement des voies existantes sur la commune de Nîmes.?

L' exemple au niveau du bois des espeisses ne pourrait il pas être repris et adapté en fonction des contraintes techniques?
Cordialement,

Mis en ligne le 13 mars 2017 par Fernandez

je suis contre ce projet qui va étendre la pollution dans un secteur préservé.

Mis en ligne le 12 mars 2017 par TRILLO

Très bon projet car j'en ai marre des bouchons le matin à l'entrée de Nîmes. J'espère qu'il va se réaliser.

Mis en ligne le 11 mars 2017 par Nathalie RANC

PROJET CONTOURNEMENT
Segment 2 commune de Caveirac
Voir dossier en pièce jointe
Analyse de la variante 2 EST
Analyse de la variante 2 OUEST
Le quartier de Pondre est complétement au bout de la commune il représente une toute petite partie très étroite à la sortie de Nîmes. Ce petit espace et déjà bien chargé au niveau de l'occupation des sols. De nombreuses entreprises et habitations y sont implantées des femmes des hommes et des enfants y vivent jour et nuit.
Le passage de la variante 2 EST trouve difficilement sa place dans ce paysage et vient apporter un grand nombre d'inconvénients sur un secteur déjà bien pénalisé (pas d'eau courante, pas de tout à l'égout, bruit de la D40 et accès dangereux).
La commune et les pouvoirs publics portent peu d'intérêt à ce petit bout de terre alors que nous devrions être la vitrine de La Vaunage. Ce quartier est la véritable porte de la Vaunage et mérite toute notre attention. La solution est de mettre en avant ce quartier positivement et non pas de le détruire.
Quoi qu'il en soit le quartier de Pondre se trouve obligatoirement impacté par ce projet car la marge de manœuvre et assez restreinte pour faire le raccordement avec l'A9. Nous sommes conscients que la route va devoir inéluctablement passer devant le quartier de Pondre donc nous allons obligatoirement en subir les nuisances.

Par contre le franchissement de la D40 peut se faire ailleurs que sur les PONDRE, plus loin, à l'ouest de la carrière de manière à ne pas écraser le quartier de Pondre. Ainsi le partage des nuisances sur 2 secteurs de Caveirac me semble être une solution équitable permettant à chacun d'entre nous de garder une qualité de vie correcte, cela semble de bon sens.
Je vous prie d'examiner avec le plus grand sérieux les remarques et propositions contenues dans le dossier joint afin d'élaborer un nouveau tracé plus favorable pour le quartier de PONDRE.
Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette requête.

PROJET CONTOURNEMENT

Segment 2 commune de Caveirac

Analyse de la variante 2 EST

Analyse de la variante 2 OUEST

Plan général de la commune de Caveirac

Le quartier des Pondres est une toute petite partie de la commune située à l'extrémité de Caveirac. Véritable porte sur la Vaunage cela mérite toute notre attention pour la mise en valeur du paysage.

Particularité du quartier des Pondres ⟹ **Zone artisanale, industrielle, et résidentielle**

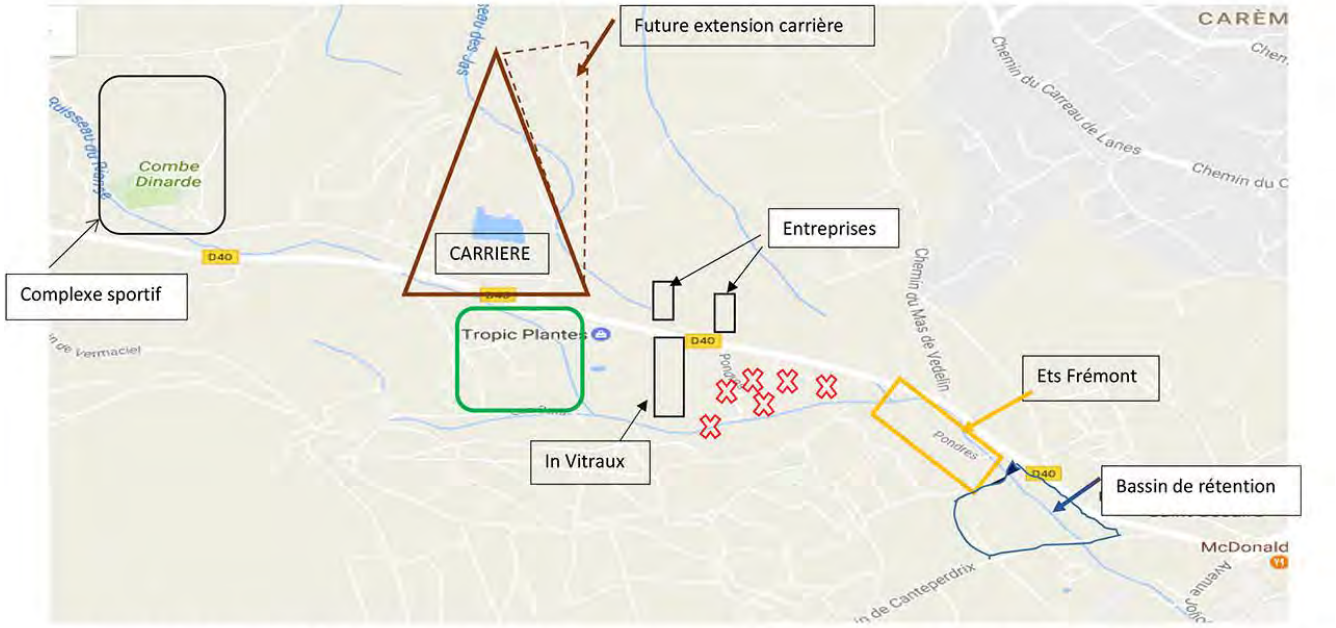

Il est coincé entre la carrière et la jardinerie d'un côté, la chaudronnerie Frémont et le bassin de rétention de l'autre. Au milieu se trouve encore d'autre entreprise ainsi que plusieurs habitations ✕ . **Tout ce quartier n'est pas raccordé à l'eau courante et chaque construction est alimentée par des forages individuels. Situé en bordure de la D40 les nuisances sonores sont déjà très importantes de 5h30 du matin à 23h atteignant même les 75 db aux heures de pointes qui je le rappelle est la limite du réflexe stapédien.**

Schéma d'implantation du segment 2

Variante 2 EST que vous proposez

Tracé sur la carte d'une ligne qui me semble être la variante de 4km2 que vous proposez à l'Est de la carrière (Positionnée en fonction des éléments fournis dans votre dossier et du film 3D). Elle traverse la D40 sur une zone habitée du quartier de PONDRE et passe jute en limite de certaines parcelles.

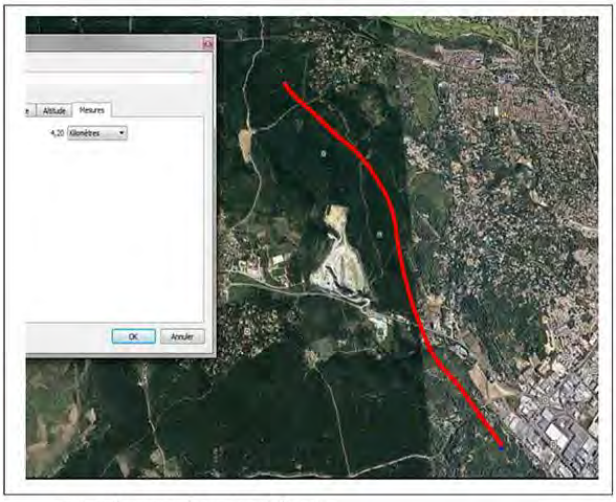

Le tracé proposé est incohérent :

- Passage en crête et nuisances sonores importante pour tous les quartiers (Dixmes, Carreau de Lanes, Les pondres, Caveirac village)
- Traverse un secteur économique important à cet endroit car de nombreuses entreprises y sont installées le long de la D40.
- Passe sur ou juste à côtés de plusieurs habitations donc des expropriations de résident, coût des indemnisations, préjudice humain important.
- Freine l'extension de la carrière.
- Pollution de la nappe phréatique engendrée par les travaux, contamination des sols : le quartier entier des Pondres n'aura plus d'eau potable.
- Enjeux écologique important.
- Ruissellement en crête plus important.

L'examen de la variante 2 EST présente de multiples inconvénients et effets négatifs cumulés

Notamment les effets sur le bruit

- très important dû au passage en crête avec la production de vibrations.
- Le pont de la D40 qui se trouve juste au-dessus de zone urbanisée.
- A cet endroit vivent des enfants, des femmes et des hommes.
- Il va y avoir des expropriations totales mais aussi partielles (10m chez l'un, 10m chez l'autre).
- Les maisons en limite d'emprise les plus proches sont à seulement 50 mètres et ne seront pas indemnisées.

Je constate que dans ce projet l'être humain n'est pas une espèce à protéger et passe après tout le reste.

Ainsi que les enjeux liés à l'eau : l'impact sur les sols, les écoulements superficiels, les eaux superficielles, ainsi que la morphologie des cours d'eau. Modification du système de ruissellement et d'infiltration

L'impact sur le sous-sol et les eaux souterraines, nappe phréatique peu profonde qui est utilisée à des fins domestique par les habitants des Pondres. Rabattement des niveaux de la nappe phréatique, tarissement de la source dû au dérangement du système d'écoulement souterrain, assèchement des zones humides. Contamination des sols risque pour la population des Pondres

Un trop grand nombre d'inconvénients engendrant des effets négatif en tout point de vu sont mis en évidence dans la variante 2 EST

Par conséquent au regard des effets sur l'environnement, et la santé humaine le projet présenté variante 2EST ne peut être retenu.

Schéma d'implantation du segment 2

Variante 2 OUEST que vous proposez

Tracé sur la carte une ligne qui me semble être la variante de 4km5 que vous proposez à l'ouest de la carrière (positionnée en fonction des éléments du dossier). Elle traverse la D40 le stade et la carrière n'impacte pas directement d'habitation et passe dans un secteur inexploité de la commune. La distance est plus longue de seulement 300 mètres mais cela permet de ne pas toucher aux habitations.

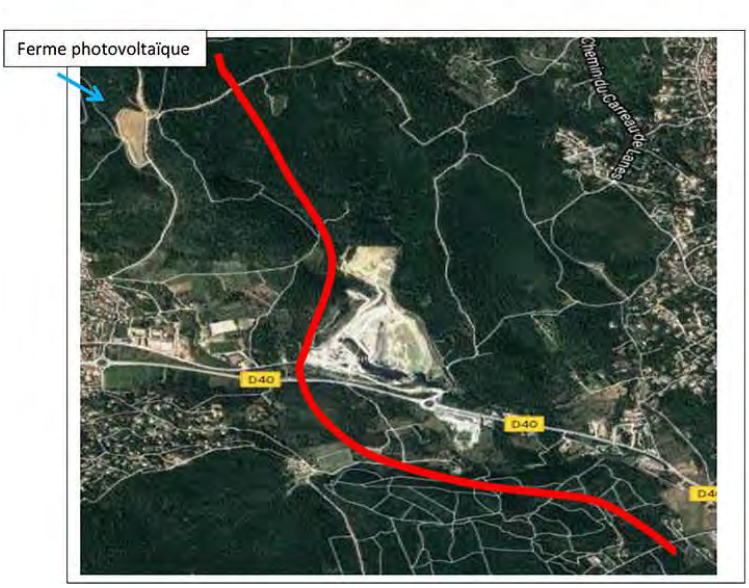

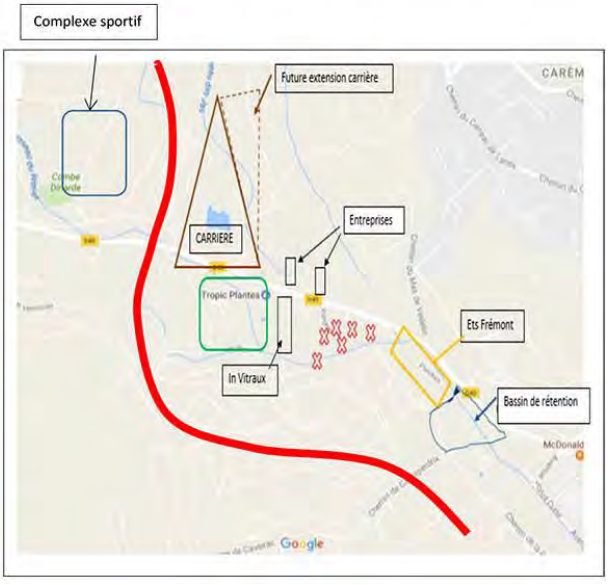

L'examen de la variante 2 OUEST présente de multiples AVANTAGES

Cette proposition de la variante 2 ouest me semble être un bon compromis entre les 2. Plus pertinente et équitable elle est la plus respectueuse en tout point.

- **Elle permet de préservé les habitants et les enfants du quartier de PONDRE car le pont n'est plus juste à côté de leur maison**
- Traverse un secteur vierge de construction entre le complexe sportif et la carrière.
- Possibilité de ne pas avoir d'habitation impactée juste à proximité

- Passage en combe donc diminution des nuisances sonores.
- Les habitations sont éloignées de plus de 600 mètres et les nuisances seront moindres avec un mur antibruit et le passage en combe.

- Préservation de la nappe phréatique indispensable pour alimentation du quartier des Pondres
- Enjeux écologiques modérés

- N'empêche pas l'extension de la carrière et ne gêne pas le projet de ferme photovoltaïque prévu sur le site de l'ancienne déchetterie de Caveirac.

Budget des variantes

Le coût de réalisation d'une 2x2 voies en secteur moyennement difficile en France se situe entre 5 et 9 million d'€ / KM

Pour le contournement de Nîmes est annoncé une facture de 160 à 180 M€ pour 12 KM donc on arrive sur une fourchette de 13 à 15 M€ /KM
On se trouve au-dessus de la moyenne nationale (Pour assurer les imprévues et les surcoûts certainement)

Analyse du segment 2

Pour la Variante 2 EST
4km200 pour 49 M€ **soit 11 million 600 mille /km**

Pour la variante 2 ouest
4Km 500 pour 58M€ **soit 12 million 800 mille /km**

Différence entre les 2 variantes
300m de plus coûtent 9M€ !!! Ce chiffre me semble surprenant car cela correspond au prix d'1 km

Conclusion

Le quartier de Pondre est complétement au bout de la commune il représente une toute petite partie très étroite à la sortie de Nîmes.

Ce petit espace et déjà bien chargé au niveau de l'occupation des sols. De nombreuses entreprises et habitations y sont implantées des femmes des hommes et des enfants y vivent jour et nuit.

Le passage de la variante 2 EST trouve difficilement sa place dans ce paysage et vient apporter un grand nombre d'inconvénients sur un secteur déjà bien pénalisé (pas d'eau courante, pas de tout à l'égout, bruit de la D40 et accès dangereux).

La commune et les pouvoirs publics portent peu d'intérêt à ce petit bout de terre alors que nous devrions être la vitrine de La Vaunage. Ce quartier est la véritable porte de la Vaunage et mérite toute notre attention. La solution est de mettre en avant ce quartier positivement et non pas de le détruire.

Quoi qu'il en soit le quartier de Pondre se trouve obligatoirement impacté par ce projet car la marge de manœuvre et assez restreinte pour faire le raccordement avec l'A9. Nous sommes conscients que la route va devoir inéluctablement passer devant le quartier de Pondre donc nous allons obligatoirement subir des nuisances.

Par contre le franchissement de la D40 peut se faire ailleurs que sur les PONDRE, plus loin, à l'ouest de la carrière de manière à ne pas écraser le quartier de Pondre. Ainsi le partage des nuisances sur 2 secteurs de Caveirac me semble être une solution équitable permettant à chacun d'entre nous de garder une qualité de vie correcte, cela semble de bon sens.

Je vous prie d'examiner avec le plus grand sérieux nos remarques et propositions afin d'élaborer un nouveau tracé plus favorable pour le quartier de PONDRE.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête.

Mis en ligne le 10 mars 2017 par Jean TORCATIS

Nous parlons contournement ouest de Nîmes et on ne parle plus du contournement Nord ; qui est tracé, terrassement fait, présence de glissière de sécurité.
On parle de préservation de la garrigue sur les zones N1 - N2 -N3, en rendant ces dernières inconstructibles. Zones en majeur partie occupées par de grandes villas avec piscine sur parcelles privées de 3000 m², voir plus.
Aujourd'hui vous nous parlez de créer un nœud autoroutier aux portes de Milhaud, secteur de garrigue avec sentier botanique, capitelles.
Que faites vous de la préservation de la garrigue dans ce cas là ?
Pourquoi de pas partager le flot de véhicules à partir de Barutelle :
- direction vallée du Rhône par rocade Nord,
- direction Marseille- Italie par rocade existante
- direction Montpellier Espagne par le contournement Ouest qui passerait par la Vaunage pour se raccorder à l'A9 à hauteur de Gallargues / Aigues Vives: la topographie le permettrait, on solutionnerait les problèmes de circulation de Caveirac.

Mis en ligne le 09 mars 2017 par Pierre NAYRAC

Mon épouse, moi-même et nos trois enfants majeurs nous opposons à ce projet de contournement ouest de Nîmes.
Nous préférons voir développer les transports en commun entre Alès et Nîmes ainsi que dans la Vaunage.
Ce contournement à nos yeux ne fait qu'encourager les individus à utiliser toujours davantage la voiture particulière, ce qui est contraire à un meilleur avenir pour nos enfants.
Saccager la nature sur 12 kilomètres pour faire passer cette nouvelle route au lieu de privilégier des transports propres est aujourd'hui irresponsable, les décideurs doivent prendre en compte les impacts négatifs d'un tel projet sur le milieu naturel dont nous dépendons tous.
La raison doit l'emporter sur une vue à court terme qui prétend solutionner des questions de déplacements humains en ignorant tout ce que l'on sait de nos jours sur la fragilité de notre environnement.
NON AU CONTOURNEMENT OUEST DE NIMES.

Mis en ligne le 09 mars 2017 par Denis REMY

Bonjour,
Je n'ai trouvé sur le site (mais peut-être ai-je mal cherché) aucun chiffre précis concernant les flux réels de véhicules, pour chaque sens, avec les origines et les destinations. Seule une analyse de ces chiffres pourrait valider l'utilité de ce projet.
Si, par exemple, on s'aperçoit que seulement 20% des véhicules qui viennent d'Alès se dirigent vers l'Ouest de Nîmes et que 70% se dirigent vers l'Est, alors cette nouvelle voie n'apportera pas beaucoup d'améliorations et dans ce cas il faudrait mieux commencer par le contournement Nord...
Cordialement

Mis en ligne le 08 mars 2017 par Fiona GIRRE

Je dis NON à ce projet, un NON ferme et définitif à un projet datant, vieillot et d'une mentalité aussi préhistorique que les gens qui la défendent.
Pourquoi faire une route de plus ? Pourquoi ne pas améliorer l'existant ?
Améliorer l'accès au CHU, Améliorer et valoriser le périphérique actuel, Améliorer les transports en commun dans la ville et dans sa périphérie, mettre en place des parkings relais ! Améliorer les transports propres, les voies vertes et vélos (sécuriser ces voies cyclables) et les autres initiatives comme le covoiturage d'entreprise.
J'ai 23 ans et je ne comprends pas ce genre de projet !!
Voulez-vous vraiment détruire un paysage qui est l'IDENTITE, le POUMON de NÎMES, le CHARME de la région, pour gagner 15min, 5min, 2min...? Dans notre époque où on cherche à protéger, valoriser, Vous nous proposez de tout raser, de faire une tranchée pour aller sur A9 ? XXXXXXXXXXXX
Vos variantes de projet ne servent qu'à diviser les habitants de Nîmes et de la Vaunage, diviser pour mieux régner...
Améliorez, finissez ce que vous avez déjà fait...en créant des liaisons, des ponts, des croisements plus intelligents que des ronds-points à feu, au lieu de tout péter XXXXXXXXXX.
J'ai 23 ans, je n'ai pas encore d'enfant et j'espère qu'un jour des gens capables avec des idées plus intelligentes nous gouvernerons,
Pour l'avenir des gens, des enfants et des générations futures, pour qui les routes seront déjà des fossiles.

Mis en ligne le 08 mars 2017 par Claudine GIRY

Bonjour,
Effectivement ce projet est 1 nécessité. Cependant à l'origine, et concernant le tronçon 3, il n'était question que du tronçon 3 Est.1 autre variante a vu le jour: le tronçon 3 ouest.Serait il possible d'avoir 1 vision détaillée de ces 2 tronçons car en l'état actuel du schéma "grossier" des tronçons je suis dans l'incapacité de savoir si mon exploitation agricole va être directement concernée par 1 démembrement (ce qui semble plus que probable si le tronçon 3 ouest est choisi). Vous comprendrez qu'il est nécessaire de pouvoir situer précisément les différents tronçons entre lesquels les choix vont s'opérer, car autrement aucune vision précise du projet n'est possible pour les habitants des secteurs concernés...Il ne s'agit pas de s'opposer à ce projet mais juste de savoir s'il est toujours judicieux de continuer à investir à ce jour pour les personnes qui risquent de voir leur propriétés "réquisitionnées" pour la réalisation du contournement ouest de Nîmes. Et donc nous avons besoin de plans plus détaillés pour savoir quel avenir envisager au cas où nous serions potentiellement concernés par l'utilisation de nos terres ou propriétés. Merci.
Nîmes

Mis en ligne le 08 mars 2017 par Jean-Paul CASES

Je suis contre ce projet, il me semble que l'aménagement des carrefours sur la RN106 dans Nîmes serait plus judicieux, et peut être faire une déviation au nord de Nîmes par l'est qui dégagerait vers le péage de Courbessac pour le flux qui va vers la vallée du Rhône. à l'heure de la COOP 21 il est anachronique de faire une telle coupe dans la garrigues Nîmoise, c'est en plus un projet qui va couter très cher, 180 millions annoncés, et qui finira probablement autour de 200/220 millions comme la plupart des projets qui dépassent le cout initial.

Mis en ligne le 08 mars 2017 par Norbert QUEROL Pdt com de quartier les jardins du château (avis émis à titre personnel)

Il s'agit du contournement Ouest de Nîmes qui doit assumer l'essentiel des nuisances occasionnées car le projet n'apporte rien à CAVEIRAC et à la VAUNAGE.
L'abandon programmé d'une bretelle d'accès direct sur le CD 40 est une hérésie : la projection 2035 fait apparaître plus de 23000 véhicules jour (P.M. 109000 sur l'A9) qui vont se retrouver en majeure partie sur SAINT CESAIRE E2 SUD.
La Région qui prêche pour un barreau RN 113 ignore que le CD 40, outre le trafic vaunageol qui s'accroît régulièrement et devrait exploser si le Bois de Mintau se réalise, enregistre également un trafic important en direction de MONTPELLIER NORD.
Le projet manque de vision à long terme : il faudra bien un jour réaliser la déviation de CAVEIRAC, et donc prévoir dès aujourd'hui son raccordement au contournement Ouest serait une marque de bon sens.
Sur ce point on ne peut argumenter sur la réalisation de la ligne 2 du trambus. Outre le fait qu'elle s'arrête pour l'instant à CARREMAU avec un maigre parking relais de 200 places alors que le stationnement est saturé dans le secteur, la perspective d'un prolongement vers la vaunage n'apparaît pas dans les priorités de NIMES METROPOLE, en témoigne son absence à la réunion de CAVEIRAC hier soir.

Mis en ligne le 07 mars 2017 par Yannick CHACORNAS

Bonjour,
Je rejoins plutôt l'idée d'un ré-aménagement sérieux (ponts,tunnels,bretelles...etc...) pour fluidifier la portion de la RN106 "La Calmette-A9".Bien moins cher,et préjudiciable a l'environnement que le projet actuel.
Ces travaux seraient de toutes façons nécessaire pour (entres autres):
-Une vrai (future) ligne de "tram-bus" ouest-centre.
-Une desserte efficace du CHUR
-Un accès fluide entre l'autoroute et la ZI de St Césaire.
Il y aurait aussi un lien a créer entre la D40 et la RN113.(projet de barreau,évoqué)
Le tracé n'envisage pas de contourner Caveirac par l'ouest,d'y créer l'échangeur E2 avec la d40,ainsi obtenir un peu moins de trafic dans la commune et mieux desservir La Vaunage ?
Le raccordement à la RN106 est "compatible" avec le "futur" contournement nord (qui devait être réalisé avant celui de l'ouest),mais l'est il avec la fin de la 2x2 voies en provenance d'Ales ?Si oui,pourquoi la 2x2 voies s'interrompt elle à La Calmette,à plusieurs kilomètres du futur échangeur?
(Aurons nous un autre étranglement aux heures de pointes entre La Calmette et la nouvelle route?)
...après il y a les coûts,l'impact sur l'environnement,les expropriations...etc...

Il y a certainement des options plus raisonnables à étudier.

Mis en ligne le 07 mars 2017 par Luc DENIBAS

Habitant de Villeverte depuis 4 ans, je suis conscient de la perturbation de la circulation lors des heures de pointes, mais cela n'est que quelques heures sur une journée de 24 hrs, 80% à 90% du temps cet axe est réellement fluide voir même vide. Pourquoi cela ne serait pas aux utilisateurs de s'organiser en fonction du trafic. Beaucoup de solutions existent (flexibilité des heures d'embauche, covoiturage, livraison hors des heures de pointe...).
Pourquoi l' axe actuel n'est pas aménagé en fonction (possibilité de créer des tunnel sous les ronds points critiques) ? Au lieu de cela on préfère détruire des espaces de vie préservés jusqu'a présent et déteriorer le cadre de vie de milliers d'habitant déjà pollué par la voie ferrée, la nationale sur laquelle les 70km/hr limite sont rarement respectés, etc....
Pourquoi nos impôts déjà au delà de la moyenne nationale devraient être utilisés pour des projets au coût pharaonique, les 168M€ annoncé seront à multiplier par un facteur 1.5 ou 2 en fin de projet (cf. surcout du pont du paratonnerre)
Pour ma part Je suis contre ce projet et cela pour éviter :
- une augmentation du bruit pour les riverains
- la destruction d'espace naturel au bénéfice du goudron
- l'impact sur les impôts locaux (endettement de la ville)
- la pollution sur le nouveau tracé (pollution sur deux axes au lieu de 1)

Mis en ligne le 07 mars 2017 par François AIGON

Bonjour,
Plusieurs points m'interpellent sur le contournement ouest de Nîmes.
Quel est vraiment le but ?
Désengorger la RN 106 mais sinon ?
Pourquoi ne pas privilégier de vraies infrastructures qui desserviraient les grands axes routiers ?
Comme par exemple, un accès direct à l'hôpital à partir du rond point de Caremeau.
Je prends tous les jours la RN 106 matin, midi, soir, le gros point faible sur la RN 106 se situe entre le rond point de Caremeau et l'autoroute le matin, à partir du quartier de Castanet, ça bloque et le soir surtout. Le matin à partir du quartier de Castanet ça bloque, enfin bloquer, à peine un bouchon de 20min, on est pas non plus à Lyon ou à Marseille ! Alors pourquoi ne pas finir la 2X2 Alès-Nimes dont les travaux durent maintenant depuis plus de 10 ans ?
De plus, tout autour de ses "énormes" bouchons, plusieurs routes sont délabrées et non adéquates, comme le pont de Saint Cézaire (route de Rouquairol) où les camions ne peuvent pas passer dessous et sont donc obligés de prendre la Rn106 pour se rendre à Saint Cézaire... logique ?
Et pourquoi, alors que toutes les grandes villes connaissent des pics de pollution, ne pas privilégier les transports en commun soucieux de l'environnement ?
Pourquoi créer une nouvelle voie et non pas aménager l'existant ?
Avez-vous pensé à tous les écosystèmes, tous les animaux que vous allez perturber, qui sont là depuis des années ?
Et la pollution ? Les déchets jetés par les citoyens sur les voies ? Les départs de feu dû aux cigarettes ?
Sans compter ces familles à qui vous prenez leur maison alors qu'ils sont ici à vivre paisiblement depuis des années.
Comment en 2017 est-il possible d'imposer à des familles qui sont la depuis 40 ans de tout quitter pour une route ?
Pour conclure, pour 20 min de bouchons, on détruit 20km de garrigue.
Cela ne résoudra pas le problème de bouchons, tous les grands accès à Nîmes sont saturés à cause de l'organisation des infrastructures mal pensées, non adaptées.
Dépenser 180 millions d'euros alors qu'il y a tant d'inconvénients est aberrant.
Au lieu d'essayer d'avoir le tracé le plus loin de chez vous dites tout simplement NON, NON ensemble à ce projet bidon de contournement ouest.

Mis en ligne le 06 mars 2017 par Gérard LINK, ORANGE

Bonjour à tous,
D'après vos dires des uns et des autres, personne n'était au courant de cette déviation de la rocade OUEST. Je crois savoir que la première étude, date d'au moins d'une bonne quarantaine d'années (voir plus). Quand on achète un

terrain ou une maison on obtient un certificat d'urbanisme qui cite toutes les servitudes. Donc l'ignorer est de mauvaise foi !
Nous sommes plus de 4000 habitants (1000 aux Dixmes?) à Caveirac. Avec le tracé Ouest un vent dominant (le Mistral) transportera bruit, pollution... Quant à la garrigue nîmoise, elle est la même que la CAVEIRACOISE ! De plus des projets apparaissent (Vedelin 600 logements, Dixmes...). Que pourrait-on dire de cette parfaite injustice en ce qui concerne notre patrimoine, de nos chemins, des clubs de sport (VTT, marche, course à pieds...). Nous avons déjà lourdement payé notre contribution avec de nouvelles infrastructures. Gardons le trajet Est sur Caveirac et avec l'argent qu'il restera poursuivez la voie verte jusqu'à Nîmes. Car si tout le monde faisait comme moi tous les jours vous prendriez votre vélo pour vous rendre sur Nîmes. Par contre si le tracé Ouest est choisi sur Caveirac, pensez que vous allez polluer un centre sportif, encore un (le Parnasse, les Costières, l'Estanque, le Skatepark etc...).

Mis en ligne le 06 mars 2017 par Christian ALBAN

Habitant Caveirac, je suis à 100% contre ce projet car contrairement aux affirmations contenues dans cette présentation, ce contournement serait une catastrophe pour tous les habitants des territoires traversés tant à Nîmes qu'à Caveirac. Peu importe que le tracé soit à + ou - 500 m en fonction des variantes : l'impact sur l'environnement, sur l'habitat et les habitants serait considérable alors que l'utilité réelle est largement à démontrer. Si j'ai bien lu , il y aurait une diminution de 30% du trafic sur l'actuelle RN106 en traversée de Nîmes et vous voulez dépenser 20 millions d'euros et polluer la vie de milliers de personnes pour un tel résultat ! Les problèmes actuels de circulation sont bien connus : le rond-point en sortie d'autoroute Nimes-Ouest, le rond point avec l'Avenue Kennedy et l'accès à la ZI Saint-Césaire. Dans votre projet ce dernier point est clairement identifié et des solutions avec franchissement de la voie ferrée et raccordement sur RN 113 et A9 sont proposées : sauf erreur leur mise en oeuvre n'est pas dépendante de la réalisation du contournement ! Pour la RN106, investissez dans l'aménagement des 2 carrefours avec l'Avenue Kennedy et le boulevard Allende : pont ou souterrain ; ce sera probablement moins couteux et beaucoup moins dérangeant pour les populations concernées par un projet qui nous parait particulièrement nuisible.

Mis en ligne le 06 mars 2017 par David JANSSEN

Bonjour,
Je suis un habitant du chemin de la Capitelle pointue, le projet en question va invariablement créer des nuisances sonores.
Si les variantes ouest 3 et 4 sont retenues, l'impact sera probablement plus limité mais il sera bien réel.
Je suis donc profondément contre ce projet en l'état. Je souscris pleinement aux propositions des avis précédant qui proposent un tracé à l'ouest de la déchetterie avec une jonction beaucoup plus au nord vers la Calmette.
Le financement de ce projet pose question également. Un partenariat public-privé est toujours ruineux à long terme. L'intérêt collectif devra être clairement établi ! Si le financement et la réalisation de ce périphérique ouest ne peut se faire avec l'instauration d'une portion à péage (entre la route de Sauve et l'autoroute actuelle) ; on va donc se retrouver avec un périphérique PAYANT... ce sera une première !
Le projet initial prévoyait une jonction avec un contournement Nord, qui lui semble être abandonné faute de financement. Une partie significative de la justification du contournement Ouest tenait à cette jonction avec le contournement Nord qui n'est plus à l'ordre du jour !
J'utilise la RN106 quotidiennement (mon épouse également), les embouteillages sont présents aux heures de pointes, c'est une évidence; mais des solutions alternatives à la construction d'un nouvel axe doivent être envisagées. Ces solutions, pont ou tunnel sous le rond point de Carémeau ; réaménagement du rond point d'accès à l'autoroute de Nîmes-Ouest, significativement moins coûteuses, doivent être chiffrées et évaluées.
Cordialement

Mis en ligne le 06 mars 2017 par Jero GLI

Ce projet est vital pour développer l'attractivité de l'agglomération nîmoise et du bassin alésien.
On ne peut qu'y être favorable.

Mis en ligne le 06 mars 2017 par Patrice BAËS

N'y aurait-il que des inconvénients pour CAVEIRAC ?
-) Bruit
-) Qualité de l'air
-) Extension de la carrière (cité dans le dépliant) ??????

-) Développement urbain de Caveirac (cité aussi dans le dépliant) ?????
-) Pas d'impact sur les embouteillages des matins vers Nîmes et soirs pour les retours
-) Pas de sortie prévue vers Caveirac

Mis en ligne le 05 mars 2017 par François MAHOU

Bonjour,
Je ne comprends pas pourquoi vous proposez de construire une déviation ouest qui va occasionner
- de nouvelles nuisances pour de nouveaux riverains
- une énorme saillie dans la garrigue
- un cout financier énorme....
quand il suffit de construire deux ponts sur l'actuelle rocade pour la rendre fluide jusqu'à l'autoroute.
- au niveau du rond point de Kennedy
- au niveau de la zup Nord
- aménager le rond point de l'autoroute pour y accéder directement (autopont ?)
Je pense que ces solutions seront beaucoup moins couteuses que les deux tracés proposés.
Bien cordialement

Mis en ligne le 03 mars 2017 par Olivier BOYER, Particulier situé en limite de la zone d'étude

Réjouissons-nous ! Aux dires des intervenants de la réunion de concertation du 2 mars 2017, il semblerait que la « Variante 3 Ouest » du contournement de Nîmes ait retenu la faveur des aménageurs. En effet, la seconde variante proposée, la « Variante 3 Est », paraissait inconcevable compte tenu des nuisances sonores et olfactives qu'elle aurait occasionnées au niveau des espaces les plus peuplés.
Si cette information peut être perçue comme une bonne nouvelle, les habitants des quartiers des « Hauts de Nîmes », des « Dixmes » et de la partie ouest du « Carreau de Lanes », soit plus de 1000 personnes, devront toutefois rester vigilants pour que la « Variante 3 Ouest », et elle seule, devienne décision officielle et définitive.
Ces mêmes résidents, réunis en associations, devront notamment insister pour que des dispositifs visant à minorer l'intensité des émissions sonores soient mis en place en bordure de tracé : merlons ; mûrs anti-bruits ; revêtements absorbants ; voire même limitation de vitesse à 90km/h.
Par ailleurs, la même exigence devra être maintenue pour que la continuité des accès aux secteurs des garrigues soit préservée. A titre d'exemple, le chemin du « Carreau de Lanes », prolongé par une DFCI au niveau des collines de Caveirac, devra rester accessible à la circulation dans son franchissement de la deux fois deux voies. Cette pénétrante est-ouest, indispensable à la lutte contre les incendies, fait l'objet d'une fréquentation régulière tant par les résidents que par les propriétaires fonciers. Une entrave totale à la libre circulation des personnes en direction des garrigues voisines constituerait, à n'en point douter, une atteinte supplémentaire à notre « nouveau cadre de vie ».

Mis en ligne le 03 mars 2017 par Vianney RUY, Copropriété des Hauts de Nîmes

Bonjour,
Je suis un habitant du quartier des Hauts de Nîmes, copropriété de 300 lots et comptant un peu moins de 1500 habitants nichée dans la garrigue nîmoise à l'extrémité Nord Ouest de la ville.
Je suis aussi membre du conseil syndical de la copropriété et donc représentant des propriétaires.
Notre enclave dans la garrigue nous permet de jouir actuellement d'une qualité de vie et d'un calme exceptionnel et remarquable.
Je comprends tout à fait l'intérêt d'un tel projet car comme beaucoup de nîmois nous souffrons de la saturation de la RN106 aux heures de pointes chaque jour.
La diminution du trafic mais aussi pour nous un accès plus rapide à l'A9 est intéressant.
Cependant les variantes proposées, bien qu'encore très floues, passeront à quelques centaines de mètres de nos maisons.
Difficile d'imaginer un impact nul même avec du bitume spécial (-3 ou -4 db ??) comme indiqué lors de la réunion publique ou des murs antibruits...
Pourquoi ne pas repousser le tracé à l'ouest de la déchetterie des Lauzières ?
C'est une demande forte de l'ensemble des habitants du quartier des Hauts de Nimes et même de Villeverte.

Si toutefois cela n'était pas possible, seules les variantes 3 Ouest et 4 Ouest seraient les moins impactantes en termes d'impacts sonores et visuels.
Mon choix se porterait donc vers ces variantes en dernier recours.
De plus, veuillez noter que notre copropriété restera à l'écoute des évolutions de ce projet. Nous souhaiterions être totalement partie prenante dans les discussions à venir comme un moteur positif dans la réflexion de la DREAL.
Aussi nous resterons vigilants quant au sujet des nuisances éventuelles tout au long de la vie de ce projet.
Merci

Mis en ligne le 02 mars 2017 par Jean-Jacques RODRIGUEZ

Bonjour,
Je suis Jean-Jacques Rodriguez et résidant des hauts de Nîmes, dans les maisons les plus au nord-ouest, donc très directement concerné par ce projet.
Premièrement, je suis désolé de voir un dossier de présentation aussi peu détaillé sur ce projet de rocade, alors qu'il impactera de façon très marquée la qualité de vie de mon quartier (rappel : près de 300 résidences sur les Hauts de Nîmes).
Le schéma des options de trajet de cette rocade est trop "schématique" pour qu'un vrai débat ait lieu, à moins que ce ne soit le but visé ?
Avec les outils modernes informatiques, ces trajets devraient être matérialisés sur des cartes réelles, du type "google map vue aérienne" pour que l'on puisse "voir" la future réalité du quartier (à quelques dizaines de mètres près bien-sûr), et ainsi prendre part à une vraie concertation.
Deuxièmement, je précise que je ne suis pas opposé à la réalisation d'une rocade "ouest", qui au vue de la circulation me semble être une nécessité.
Troisièmement, si j'habite ce quartier c'est pour sa qualité de vie, que j'entends défendre autant que je le peux et par tous les moyens légaux ; aussi pour moi seul le trajet le plus à l'ouest est envisageable (a priori et au vu du schéma trop schématique !).
Pour conclure, j'espère une réponse et une présentation au plus près de la future réalité, sinon à quoi bon consulter... sauf à se prévaloir de l'avoir fait (tout en ne le faisant pas !).
Mon mél : jjkungfu@hotmail.fr

Mis en ligne le 02 mars 2017 par Alexandre MAUFRONT

Je suis favorable à ce projet, et ce, sans réserve.

Mis en ligne le 02 mars 2017 par Guy AILLAUD

Ce projet est une bonne solution.
Prévoir des parkings et une déserte vers la ville par des transports en commun.
Une fois l'accès à l'autoroute réalisé par ce projet, est ce bien utile de réaliser le contournement Est vers Marguerittes.
Seul un raccordement route d'Uzès à la 106 serait à créer permettant de considérables économies.

Mis en ligne le 02 mars 2017 par Patrick ROCHE

Enfin on en reparle !
Utilisateur quotidien du périphérique Ouest c'est pour moi une immense satisfaction...
Même si je devrais encore attendre au moins 10 ans...
A mon avis il y a quand même une hérésie : le non raccordement avec la RN113...
Il ne faut pas séparer ce barreau du projet global sinon il ne sera pas fait et cette rocade se déversera en plus sur la Route de Sommières déjà surchargée à St Césaire...
Grossière erreur !
En attendant, merci de ne pas oublier de supprimer ces feux aussi sur le rond point de Carremeau... ça marche très bien ainsi ailleurs.
merci.

Mis en ligne le 01 mars 2017 par Fabien GAUGUE

Bonjour,

Habitant Caveirac, je suis bien sur contre l'accueil de ces 30% des flux automobiles cancérigènes que vous souhaitez déplacer d'un boulevard sans charme, et sans beaucoup d'habitations, vers mon habitat sauvage que j'aime et que je souhaite préserver.
Non à cette deux fois deux voies qui va enlever X centaines de kilomètres de garrigue.
Vous auriez pu fluidifier un peu le trafic en enlevant le rond point, et en construisant un pont par dessus on voit cela beaucoup en Espagne, cela coutera beaucoup moins cher que vos 150 ou 180 millions!
Je pensais que l'heure était aux économies.
A croire que tout est dicté par les concessions qui récupèrent le chantier et doivent exercer la pression pour que le chantier commence!
Allez y détruisez la tranquillité de notre village.

Mis en ligne le 28 février 2017 par Bruno CHAUVET

Bonjour
Habitants des Hauts de Nîmes, nous avons choisi ce quartier de par son aspect proche de la nature, distant des routes principales. C'est à peine si nous entendons la circulation (a condition que le vent porte). Le quartier est calme et paisible ce qui fait tout son attrait.
Le contournement par l'ouest de Nîmes est nécessaire mais en faisant passer la 2x2 voies entre la déchetterie et le quartiers des Hauts de Nîmes, malgré les mesures antibruit qui pourraient être mises en place, la distance séparant ma fenêtre de cette avenue sera de 300m soit seulement 3 longueurs de terrain de foot. Autant dire que si l'avenue n'est pas enterrée alors nous auront toujours le bruit de par la position en hauteur du quartier.
Sans parler de l'aspect visuel détérioré et la pollution que ça amènerait dans ce cadre de nature, le quartier perdra de son charme et de son attractivité.
Une alternative de contournement ne pourrait-elle pas être envisagée de la façon suivante :
Soit mettre une ligne droite direction N/S a l'ouest de la déchetterie raccordant vers l'entrée sud de la Calmette, passant par là le coté Est du clos Gaillard. Le raccordement vers le contournement Nord de Nîmes pourrait s'y faire.
Soit donner à la variante 4 un arc se prolongeant jusqu'à l'ouest de la dechèterie afin de maintenir la possibilité du raccordement Nord plus optimale
Ces 2 possibilités permettraient de se poser la question d'un raccordement avec l'ancienne route d'Anduze afin qu'au pire les riverains des alentours puissent avoir la possibilité de l'empreinte directement sans revenir et remonter sur la route d'Ales.
Cordialement

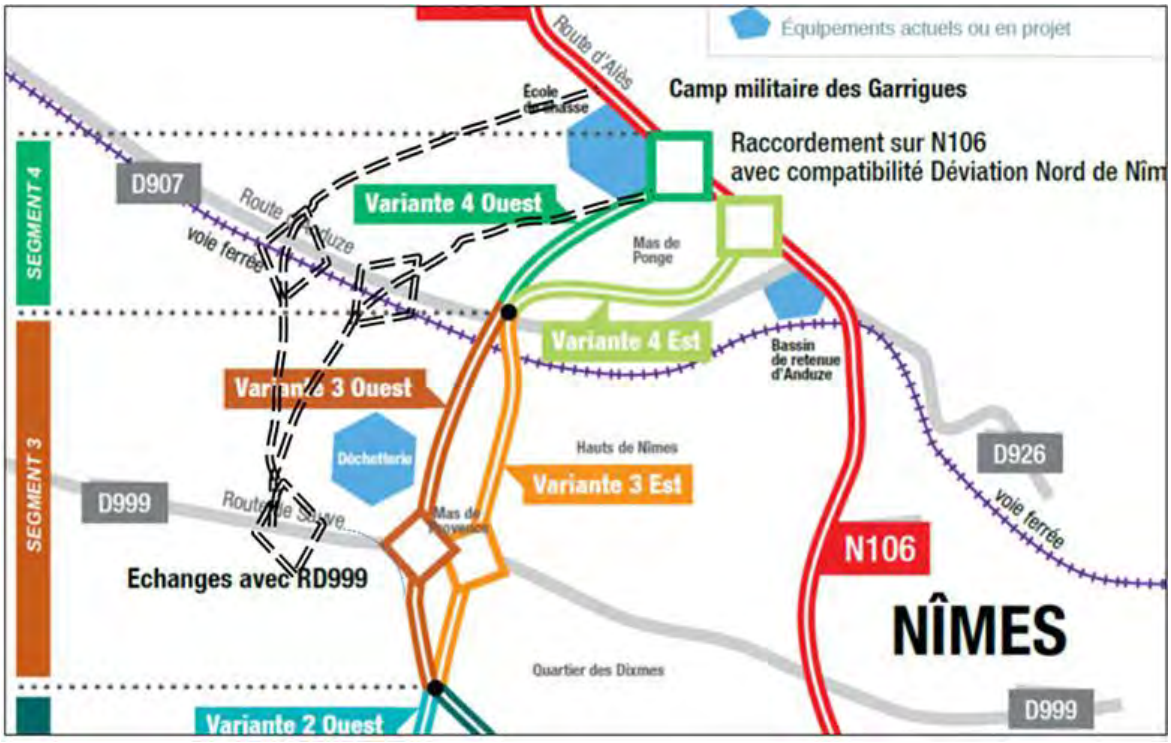

Mis en ligne le 28 février 2017 par Etienne CHAMPAULT
Je suis favorable à la fin de la 2x2 ales-Nîmes et au contournement Ouest de Nimes.
Ma seul préférence porte sur le segment deux en variante EST.

Mis en ligne le 28 février 2017 par Jean Pierre QUERBES
Favorable sur le tracé RN 106 à RD 107 à un contournement le plus au nord possible et non celui en parallèle de la voie ferrée et route d'Anduze en vue d'éviter au maximum les nuisances sonores, limiter le coût et les désagréments visuels.

Mis en ligne le 28 février 2017 par FOURTUNE
Bon projet. L'engorgement actuel dans le sens nord sud d'Alès vers Nîmes fait que pour rejoindre Montpellier il est plus simple et agréable de passer par l'arrière pays sommiérois. Le contournement Nimes ouest peut rendre à nouveau envisageable de prendre les grands axes.
En même temps il peut être opportun d'articuler le contournement avec le plan général de déplacements, les transports en commun et surtout avec le train; attention à ne pas créer tout simplement un appel d'air qui augmentera mécaniquement le volume de circulation pour resaturer immédiatement le nouvel axe.
Je suggère donc de profiter de ce grand projet d'aménagement des hauts de Nîmes, à la jonction du contournement et la N106, pour créer à cet endroit un parking de grande capacité articulé aux transports en commun de l'agglo, comme celui de l'autoroute pour le trambus.

Mis en ligne le 27 février 2017 par Bruno ACHARD
Bonjour,
Les habitants situés dans la zone d'étude vont ils être contactés?

Mis en ligne le 27 février 2017 par Nathalie Ranc
Bonjour,
Dans le dossier publié sur Facebook préfecture du Gard le plan du tracé donne qu'une proposition pourquoi ? Avons nous réellement le choix ? il y avait 2 tracés.
Je pense que votre choix est déjà fait et qu'on nous demande notre avis pour rien.

Mis en ligne le 24 février 2017 par Frédérique SALVIGNOL
Ca serait fantastique pour rattraper l'A9 sans rester dans les embouteillages et désengorger l'entrée de Nîmes. Les bouchons commencent déjà après la Calmette. Je suis 100% pour ce projet.

Mis en ligne le 23 février 2017 par Mireille Chevalier, particulier
Enfin depuis le temps qu'on attendait un contournement (nord ou ouest) c'est peut-être pour bientôt.
Vivement le désengorgement de la route d'ALES.

Mis en ligne le 23 février 2017 par Audrey MELLET
Favorable

Mis en ligne le 23 février 2017 par Julien DALVERNY
Très bonne idée de faire le contournement car au niveau du CHU c'est des bouchons toute la journée.

Mis en ligne le 23 février 2017 par Damyen ENFOUX
Oufff Enfin !
J'espère juste que cette fois ci le projet ne tombera pas à l'eau... Conscient de l'investissement financier mais conscient aussi du nombre important de poids lourds qui traversent le périph et qui polluent la ville.
Gain de temps pour aller sur Alès si nous sommes sur l'A9 mais aussi quand nous sommes sur le periph !

Mis en ligne le 22 février 2017 par Didier DELMAS

Mon incompréhension concerne le segment 3 ,mon secteur puisqu'habitant les hauts de Nîmes.
Pourquoi choisir le tracé variante 3 est qui passe à seulement une centaine de mètres des habitations alors que la variante 3 ouest plus proche de la déchèterie ne dérangerait personne si non il faut me dire qui …
Et que vont devenir les parcelles de garrigue (rescapées) entre la petite autoroute et les résidences des hauts de Nîmes dans le secteur 3 ? lotissements ? centre commerciaux ? zone artisanale? ou simple zone verte pour préservez ce qu'il restera d'orchidées sauvages, aigle Bonelli et autres espèces protégées mises en avant par la commune… avant ?
merci au moins de pouvoir nous exprimer.

Mis en ligne le 05 février 2017 par coute

il faut réaliser ce contournement rapidement car le trafic devient catastrophique et la pollution ne fait que grandir.

4> Expressions du public par mail

Mail du 7 avril 2017 de Claudine SCHWEYER

Mesdames, Messieurs.
Bien que nos avis ne sont pas, en général, pris en compte dans les enquêtes publiques, je tenais à vous faire part du mien.
Vu les embouteillages à toutes heures de la N 106, la surcharge des route de Sauve et de Sommières il me semble judicieux d'étudier au plus vite le contournement Ouest. Je suis POUR ce raccordement.
Mes questions:
Pourquoi pas de piste cyclable prévue?
Pourquoi ne réserve-t-on pas un espace pour un futur transport public?
Pourquoi les variantes plus au Nord n'ont-elles pas été étudiées?
Mes souhaits:
Je suis pour retenir les tracés les plus éloignés des habitations, les plus au Nord : Variante 3 Ouest et Variantes 2 Ouest.
Il me semble indispensable de prévoir une traversée nouvelle de Saint Césaire au niveau de l'échangeur E 2 Sud.
Le raccordement avec la RN 113 est vraiment nécessaire.

Mail du 7 avril 2017 de Claude ESCALIER

Après les réunions de concertation je constate que deux solutions sont soumises à notre réflexion à savoir le choix entre deux itinéraires. Il manque la solution de l'abandon de ce projet !
Ce genre de réunions sont pour moi des guignolades destinées à s'intégrer dans les dispositions d'un cahier des charges.
Il suffit de se rendre dans la garrigue nimoise au nord du Saut du lièvre pour constater que des travaux de déboisement ont été réalisés ce qui montre bien que cette concertation est pure fumisterie. Nimes s'agrandit et fera supporter l'augmentation du trafic par une commune voisine, vive la Communauté de Communes. A ce sujet je n'ai point entendu de réactions de nos élus locaux.
Ces grands travaux feront sans doute la fortune de quelque importante entreprise de TP.
En tant que citoyen je suis profondément convaincu de la probité et de l'honnêteté des partis politiques et des hommes politiques français, il serait pure calomnie de penser que la moindre collusion entre ces personnes et partis puisse avoir lieu. Pour terminer, je suis totalement opposé à la réalisation de ce projet.

Mail du 6 avril 2017 de Clémentine CLEMENT

Mesdames, Messieurs,
Habitant à Caveirac, chemin de la Bergerie, nous sommes tout à fait CONTRE ce projet de contournement Ouest de Nîmes.
Nous avons choisi de nous installer dans cette Commune, pour y passer notre retraite et ceci parce que c'est un endroit privilégié entouré de garrigue et de ses trésors faune et flore réunies, de ces paysages dont on ne se lasse pas, propices à nos nombreuses promenades.
La garrigue est notre plus proche voisine. A 50m à peine de chez nous, nous avons des chevaux qui paissent à longueur d'année, des champs d'oliviers, des sentiers où nous pouvons découvrir toutes les richesses de cet environnement.
Cette route à 2x2 voies sera une vraie CATASTROPHE pour la Commune de Caveirac, en détruisant et polluant notre magnifique environnement.
Cette route 2x2 voies va nous coûter un prix exorbitant, va augmenter le flux sur la RD 40 au niveau de Caveirac qui est déjà saturée. Il n'y aura pas que des usagers entrant et sortant de l'A9. Il y aura évidemment des véhicules arrivant d'Alès qui, pour éviter l'autoroute A9 à péage, emprunteront la RD 40 et traverseront le village de Caveirac pour se rendre, par exemple, dans les villes du bord de mer.
Non seulement, on détruit la garrigue, on augmente le flux de circulation sur la RD 40 mais comment peut-on imaginer qu'on puisse construire une route 2X2 aussi proche des différents projets de construction de la Commune. On évoque dans cette concertation les constructions des Roches Blanches mais il y a aussi tous les projets du Cavermel (voir le dernier n° du MAG de Caveirac) où il est prévu de construire : 16 villas (primo accession), 13 villas privées (GGL Cavermel) – 35 villas privées (Secteur Cavermel Nord).

Toutes ces villas seront proches du Nouveau Centre Médical de l'Egrégore lui même proche des terrains de tennis de Caveirac, donc aux 1ère loges du tracé de la variante Ouest.
Mesdames et Messieurs, lors de cette concertation, de nombreuses solutions d'aménagement MOINS COUTEUSES, ont été apportées.
MERCI, de laisser notre garrigue à nos futures générations !

Mail du 19 mars 2017 de Claude DHOMBRE

Oui sur le principe
Enfin un projet valable qui se décide est qui nous permettra de pouvoir circuler normalement à l'entrée de Nîmes.
Il est honteux que cette quatre voies n'aboutissait pas directement vers l'autoroute. Il y a longtemps que cela aurait du se faire. Je ne comprends pas pourquoi tout se fait par tranches. En venant d'Alès pour rentrer sur Nîmes parfois il faut attendre des fois 1 heure pour prendre le tgv pour Paris. Il faut partir 3 heures avant d'Alès pour être sûr de ne pas le manquer c'est pareil pour l'autoroute pour aller sur MONTPELLIER ou Marseille. Vivement que cela change. Alès n'est pas l'arrière pays. On a du potentiel économique, ces aménagements pourront améliorer notre situation tant sur le plan industriel que touristique.
Oui pour ses travaux.

Mail du 16 mars 2017 par Yasmine VANDORPE

Bonjour,
Suite à l'information donnée à la réunion avec le comité de quartier de Villeverte du jeudi 9 mars, je soutiens les tracés Ouest pour tous les segments.
J'habite au chemin des hauts de Nîmes et la variante "est" pour le segment 4 serait une vraie catastrophe tant pour la préservation de la garrigue que pour nous, à cause de la dégradation du paysage et du bruit. Les variantes Ouest respectent mieux à la fois les habitants et la nature. Merci de leur donner la priorité!
Cordialement

Mail du 14 mars 2017 par Xavier COURBAUD

Madame Monsieur.
Mon présent message s'inscrit dans le cadre de la démarche de concertation avec les citoyens au sujet du projet de déviation de la RN 106 pour lui faire contourner l'agglomération Nîmoise.
Je constate que ce projet contribue à supprimer des espaces naturels pour y établir une route ouverte à la circulation à 110 km/h. Au voisinage de cette voie, il sera aussi construit de nombreux logements peu propices à une vie paisible.
Tout ceci contribue au phénomène d'étalement urbain et son cortège d'inconvénients pour notre collectivité à savoir:
_ Consommation importante d'espaces naturels.
_ Création de nouveaux quartiers très éloignés du centre-ville et peu agréables du fait des nuisances sonores (les habitants de ces quartiers se sentirons relégués).
_ Création de nouveaux quartiers très éloignés du centre-ville, moins exposés aux nuisances sonores et moins défavorisés (de nouveaux "Guétos" pour personnes aisées).
_ Encourager encore un peu plus les habitants du centre-ville à le quitter.
Il aurait été préférable et moins couteux d'améliorer le fonctionnement des deux carrefours formés par la RN 106 avec l'avenue Kennedy et avec la RN 113 (passages inférieurs sous les rond points) voir mettre la RN 106 en tranchée couverte pour diminuer les nuisances sonores.
D'avance, je vous remercie, Madame, Monsieur, pour votre attention.
Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Mail du 14 mars 2017 par Gaël RIGAL

Bonjour,
J'habite chemin des 4 Pilons a Nîmes et j'utilise régulièrement la RN106 entre le pont du Paratonnerre et l'A9. Je trouve ce projet très intéressant pour :
- fluidifier le trafic sur l'actuelle RN106 à l'ouest de Nîmes et sur la RD40 en provenance de Caveirac (notamment si sortie E2 ouest retenue),
- permettre le développement de la ville de Nîmes vers le nord et vers l'ouest avec un tracé passant par les variantes extérieures donc les plus à l'ouest,

- réalisation d'un ouvrage de franchissement de la voie ferrée au niveau du "barreau" entre RN113 et future RN106. Le raccordement doit se faire au niveau de l'E2 sud, sans passer par l'intérieur de la zone d'activités de St-Césaire qui engendrerait une densification du trafic dans ce secteur (voir remarque faite lors RP du 2 mars a Nîmes).
Je souhaiterai émettre les réserves suivantes :
- ne pas déporter les difficultés de l'actuelle RN106 au niveau du rond point de la RD40 a l'approche de St-Césaire en refusant l'E2 Est (entonnoir avec circulation déjà très dense et qui se trouverait à proximité de la future sortie E2 sud) et en appuyant la création de l'échangeur E2 ouest,
- maintenir la sortie de l'A9 "Nimes ouest" vers le boulevard Allende,
- faire des échangeurs nécessairement sur toutes les RD a l'ouest de Nîmes en dehors de la RD907,
- veiller à une bonne intégration de l'échangeur le plus au nord (actuelle RN106) avec un tracé le plus direct pour un raccordement avec la future déviation nord.
En vous remerciant de prendre en considération mes remarques.
Cordialement.

Mail du 14 mars 2017 par Jack FLIPO

Cordial Bonjour. En félicitant la qualité de la plaquette et, de la présentation en réunion publique du projet, Je vous prie de vouloir bien prendre connaissance du courrier ci-joint.
Jack FLIPO
Suite à la réunion de présentation du projet dans ma localité, je vous prie de trouver, ci-après, mes réflexions, questions et suggestions.
La prolongation de la voie rapide Alès-Nîmes me parait judicieuse, en tant qu'usager, le trajet actuel est satisfaisant jusqu'au carrefour de la route de Sauve (souterrain) en venant d'Alès, le premier arrêt avec feux tricolores marque la limitation à 70kmh, le blocage intervient au carrefour de la route de Sommières/ Avenue Kennedy, le rond-point étant saturé aux heures de pointe, ce ralentissement se renouvelle au feux tricolores suivants, puis particulièrement au rond-point de la route de Montpellier, entrée de l'A9, à noter qu'un parking non aménagé et anarchique à ce niveau, contient des véhicules des adeptes de l'auto-partage.
Ne serait-il pas plus adapté de réaliser soit un souterrain, soit un viaduc, aux carrefours route de Sommières/Kennedy et route de Montpellier A9, permettant aux usagers souhaitant relier le péage, d'éviter les bouchons ?
La nouvelle gare TGV de Manduel étant projetée, est-il prévu des liaisons SNCF directes avec la gare d'Alès, ou des accès routiers évitant les traversées locales.
En tant qu'usager, pour aller à Montpellier, les routes d'Alès par Sommières sont sinueuses, outre la traversée de Saint Christol (déviation projetée ?) et celle de Lédignan, après la traversée de Sommières, j'ai le choix de rejoindre l'A9 à Lunel ou de poursuivre sur route étroite.
L'autre trajet pour relier les quartiers Nord, l'Hôpital et les Universités de Montpellier peut-être effectué par Quissac, entre Alès et cette localité, les routes sont sinueuses et peu pratiques, après Quissac, la route est agréable et permet de rejoindre par le contournement Nord de Montpellier la route de Ganges et les établissements précités, ou de poursuivre vers Castelnau ou Vendargues mais au prix de la traversée de 2 communes (St Mathieu de Tréviers et Prades le Lez).
N'y a-t-il aucun projet pour favoriser une liaison plus pratique vers Montpellier ?
Toujours depuis Alès, le trajet vers le Nord, pour rejoindre l'autoroute vers Clermont-Ferrand est, certes touristique mais aussi sinueuse et dangereuse.
N'y aurait-il pas une solution de rejoindre cette autoroute via Le Vigan, afin de préserver les paysages Cévenols ? Cela pourrait libérer l'axe actuel de nombreux poids-lourds tout en préservant l'accès aux sites touristiques Lozériens.
Vous remerciant de votre attention.
Bien cordialement.

Mail du 14 mars 2017 par Nathalie RANC

Le quartier de Pondre est complétement au bout de la commune il représente une toute petite partie très étroite à la sortie de Nîmes.
Ce petit espace et déjà bien chargé au niveau de l'occupation des sols. De nombreuses entreprises et habitations y sont implantées des femmes des hommes et des enfants y vivent jour et nuit.

Le passage de la variante 2 EST trouve difficilement sa place dans ce paysage et vient apporter un grand nombre d'inconvénients sur un secteur déjà bien pénalisé (pas d'eau courante, pas de tout à l'égout, bruit de la D40 et accès dangereux).
La commune et les pouvoirs publics portent peu d'intérêt à ce petit bout de terre alors que nous devrions être la vitrine de La Vaunage. Ce quartier est la véritable porte de la Vaunage et mérite toute notre attention. La solution est de mettre en avant ce quartier positivement et non pas de le détruire.
Quoi qu'il en soit le quartier de Pondre se trouve obligatoirement impacté par ce projet car la marge de manœuvre et assez restreinte pour faire le raccordement avec l'A9. Nous sommes conscients que la route va devoir inéluctablement passer devant le quartier de Pondre donc nous allons subir des nuisances.
Par contre le franchissement de la D40 peut se faire ailleurs que sur les PONDRE, plus loin, à l'ouest de la carrière de manière à ne pas écraser le quartier de Pondre. Ainsi le partage des nuisances sur 2 secteurs de Caveirac me semble être une solution équitable permettant à chacun d'entre nous de garder une qualité de vie correcte, cela semble de bon sens.
Je vous prie d'examiner avec le plus grand sérieux nos remarques et propositions afin d'élaborer un nouveau tracé plus favorable pour le quartier de PONDRE.
Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête.

Voir pièce jointe dans avis reçus sur le site

Mail du 14 mars 2017 par Nathalie RANC

Proposition de schéma d'implantation segment 2 Variante E2OUEST
Dans le document en pièce jointe j'ai placé sur une carte le tracé E2OUEST qui descend sur la Combe Dinarde. Celui-ci passe à proximité du complexe sportif et longe la carrière qui n'est pas problématique puisque son extension est prévue à l'EST. Je rappelle qu'un passage en combe diminue les nuisances sonores.
De plus on se rend bien compte sur le document que le projet de ferme photovoltaïque ne sera absolument pas pénalisé par le passage de la route par le côté Ouest.
En ce qui concerne le franchissement de la D40 la norme de voirie routière prévoie que, sous les ouvrages d'art qui franchissent une route départementale, un tirant d'air d'au moins 4,30 mètres doit être réservé sur toute la largeur de la chaussée.
Si on se place dans le sens Caveirac Nîmes l'on constate que la topographie du lieu permet la réalisation d'un ouvrage en appuis sur le flanc droit de la colline, celle-ci étant d'une altitude suffisante (plus de 10m).

En poursuivant la descente sur ce tracé je propose un passage derrière les chemins des Châtaignes et Vermaciel qui permet d'obtenir une distance sur ce segment de 4Km encore plus court que le tracé E2EST.
Le rapport vitesse rayon dévers permet de maintenir une vitesse de 110 km/h sur la totalité du parcours juste 400m avant distance de ralentissement pour la bretelle de sortie sur l'échangeur E2SUD.

Vous constatez que cette proposition ne passe pas juste à côté d'habitation et n'impacte pas les résidents de ce secteur.

Voir pièce jointe dans avis reçus sur le site

Mail du 9 mars 2017 par Gérard GEGE

Bonjour,
Je souhaite actuellement acheter un lot parmi les terrains du domaine des roches blanches, commercialisés à l'ouest du chemin du Carreau de lanes par GGL.
Pouvez vous m'indiquer dans le cas ou la variante 2 EST est adoptée, quelle distance minimale séparerait ce domaine de la future rocade?
Je suis inquiet par rapport à la dévaluation qui pourrait être occasionnée par cette route.
Pouvez vous me renseigner svp?
Bien cordialement.

Mail du 08 mars 2017 par Mas de la BARBEN

Bonjour,

Je me permets de vous contacter dans le cadre du contournement de Nîmes par l'Ouest.

Le Mas de la Barben se situe sur la route de Sauve au 8ème km. Nous avons 120ha de vignes et de garrigue sur la commune de Nîmes et Parignargues.Nous sommes donc soucieux de l'avancée de ce projet. D'autant plus que nous avons des parcelles autour de l'ancienne déchetterie des Lauzières.

Auriez vous plus de précision à propos du tracé au niveau de la route de Sauve?

Pourriez vous nous dire à quel niveau le contournement (et sortie) pourrait se faire?

Je vous remercie par avance.

Très cordialement,

Mail du 05 mars 2017 par JC BLANC

Bonjour,

Je me permets de m'étonner que pour désengorger les carrefours Carrémeau et accès autoroute Nîmes-ouest, il n'y ait d'évoqué que le transfert plus à l'ouest.

Il n'y a certainement pas que des usagers entrant et sortant de l'autoroute...

Beaucoup de gens travaillent en centre ville venant du nord, aussi il me semblerait judicieux puisque nous n'en sommes qu'aux études de faire une observation et analyse sérieuse sur les destinations des usagers.

Le contournement nord de la ville est à envisager avec accès au centre via la route d'Uzès et l'accès à l'échangeur autoroutier Nîmes-est en utilisant le tracé des routes militaires du Camp des Garrigues (avec quelques aménagements un test pourrait être effectué grandeur nature avec les véhicules légers). Il y a d'ailleurs un projet de contournement nord dans les oubliettes administratives.

D'autre part quand sera achevé le doublement sud du boulevard Allende? A quand de vrais parkings relais avec navettes gratuites aux entrées de la ville (Avignon en est dotée depuis de nombreuses années et le système est très utilisé et apprécié au bénéfice du centre ville: parkings des Italiens et de l'île Piot)

Espérant que le dossier n'est pas déjà verrouillé, bon courage dans ce projet de circulation autour de la ville à prendre dans sa globalité.

Meilleures salutations.

Mail du 28 février 2017 par Abbes AMARA

Bonjour,

J'ai bien reçu ce matin votre document concernant le Contournement Ouest de Nîmes.

Je tenais à vous remercier pour la qualité du contenu dont le difficile exercice de pédagogie et la présentation générale du fascicule.

Vos équipes ont bien travaillé car on peut présager d'une bonne concertation du fait de la précision des projets.

Cordialement.

Monsieur AMARA (Nîmes Vacquerolles)

3 > Avis des Personnes Publiques Associées

Nîmes Métropole

nîmes métropole
Direction Générale Adjointe Mobilité
Direction des Infrastructures, Projets et Patrimoine
☎ 04 66 02 55 99

MPR	DREAL	DR Adjt
CAB COM	Directeur	SG
UD 31-09	05 AVR. 2017	DAM
UD 11-66		DA
UD 30-48		DE
UD 34	/ pour information	DEC
UD 65-32	O pour attribution	DRI
UD 82-46	X suite au projet de réponse	DR d
UD 81-12	SIGNALE	DT

Nîmes, le 20 Mars 2017

Réf : FB/LT/ D2017-22319/0
Suivi : Françoise BATTAULT
dipp@nimes-metropole.fr

Objet : Projet de Contournement Ouest de Nîmes – Concertation.

Monsieur le Directeur Régional,

Dans le cadre de la concertation engagée sur le projet de contournement Ouest de Nîmes (CoNim) entre le 27 février et le 06 avril 2017, mes services ont été associés à une réunion technique d'information le 27 février dernier, dans les locaux de la DDTM du Gard.

A ce titre, je vous transmets ci-joint l'avis de Nîmes Métropole sur le dossier soumis à concertation, sur d'une part le choix de la variante et d'autre part la suite des études à réaliser.

Le CoNim représente un enjeu majeur du Plan de Déplacements Urbain de Nîmes Métropole, pour permettre de favoriser le dispositif de développement des modes alternatifs à la voiture en repoussant le transit, local et régional, en dehors des zones urbaines denses. Des flux de transit existent encore en centre-ville de Nîmes (Jaurès par exemple) et empêchent le bon développement des transports en commun. Sa réalisation permettra de recomposer le tissu urbain dans le secteur Ouest dont le projet de transport Trambus Diagonal (T2), axe Est/ Ouest de TCSP reliant le CHU à la SMAC Paloma, sera la locomotive en 2020 : certaines mutations ne pourront avoir lieu que lorsque les niveaux de trafic de la RN 106 permettront de la transformer en véritable boulevard urbain nécessaires aux enjeux NPNRU.

.../...

Le Colisée
3 rue du Colisée
30947 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 02 55 55
Fax : 04 66 02 55 10
www.nimes-metropole.fr

J'insiste par ailleurs sur la nécessité que soient menées en parallèle les études de réalisation d'un barreau de liaison entre le futur CoNim et la RN113. En effet, la commune de Milhaud et le quartier Saint Césaire de Nîmes doivent pouvoir bénéficier d'un raccordement le plus direct possible sur le CoNim, pour des raisons évidentes de saturation de la voirie locale.

Ce projet est indispensable au bon fonctionnement du système routier et à l'apaisement de la circulation de la RN 106 nécessaires aux grands projets urbains cités précédemment mais aussi à la continuité du réseau national, considérant que l'actuelle RN 106 en traversée de Nîmes n'aurait plus à jouer ce rôle.
L'option 1 présentée dans le dossier de concertation (passage sous les piles de l'autoroute) apparaît la plus efficace car moins couteuse que l'option 2 (passage en viaduc au-dessus des voies ferrées et de l'autoroute A9), même si cela impose un gabarit de voies plus contraint. Cette option correspond à celle déjà été évoquée à travers le courrier qui vous a été adressé le 27 Septembre 2016, et a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2014, qui devra être actualisée dans le cadre des études à venir.

Sur les variantes proposées, la variante préférentielle décrite au chapitre 9 (pages 46 et 47) du dossier de concertation apparaît la plus pragmatique, il conviendra toutefois de prendre en considération l'avis de la commune de Caveirac.

A ce sujet et sur l'ensemble du tracé, il me semble primordial pour la réussite du projet que soient retenues les solutions techniques les moins défavorables à l'environnement et que dès à présent un principe de dispositif antibruit soit acté dès que l'infrastructure se rapproche des zones habitées.

Enfin, cette première étape du projet que constitue la concertation préalable ne sera efficace que si, en parallèle, l'Etat organise un tour de table des co-financeurs et se positionne clairement par rapport à sa maîtrise d'ouvrage. Nîmes Métropole demande donc la mise en place d'un protocole établissant le portage du projet y compris le barreau de liaison RD40 / RN 113 et ses clefs de financement pour sa réalisation.

.../...

Mes services restent à votre entière disposition pour poursuivre les échanges sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de mes salutations les meilleures.

bien à vous

Le Président,
Yvan LACHAUD

nîmes métropole
Le Président
Yvan LACHAUD

Copie :
Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Sénateur Maire de Nîmes,
Monsieur Max ROUSTAN, Maire d'Alès,
Monsieur Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud,
Monsieur Gérard TRAUCHESSEC, Maire de Caveirac.

DREAL OCCITANIE
Monsieur Didier KRUGER
Directeur Régional
BP 80002
Cité Administrative Bât G
31074 TOULOUSE Cedex 9

		DREAL / DT		
	DT	/ pour information O pour attribution X pour projet de réponse	DMORN Tlse	
O	DT Adj.		DMSR	
	DPGF	12 AVR. 2017	DTR	
	Direction	SIGNALE ☐	Secrt	
		pour le n° 2017/95		

Association des communes du Vaunage

Association des Communes
de la Vaunage
Mairie de St-Côme-et-Maruejols
1, place de la Mairie
30870 ST-COME-ET-MARUEJOLS
acvaunage30@gmail.com

St-Côme-et-Maruéjols, le 28 mars 2017

A monsieur le commissaire enquêteur

Objet : Contournement Ouest de Nîmes

Les maires des communes de

CAVEIRAC, CALVISSON, CLARENSAC, LANGLADE, SAINT COME ET MARUEJOLS, SAINT DIONISY

se sont réunis, dans le cadre de l'Association des Communes de la Vaunage, en présence de son Président, le 27 mars 2017 en mairie de Caveirac.

A l'unanimité ils expriment la position suivante :

Accord sur le principe de ce projet ;

Préférence sur la variante 2 Est (*la variante Ouest étant trop impactante pour le village de Caveirac*) ;

Préférence sur la sortie E2 Est, *car la sortie E2 Sud, débouchant directement sur le rond-point existant à l'entrée de Nîmes génèrerait de par l'arrivée de véhicules à la fois du contournement et à la fois du CD 40 un « bouchon » permanent.*

Accord sur la liaison avec la RN 113

Mais ils expriment également avec unanimité et force le souhait que la mise en place de ce contournement et de cette sortie soit l'occasion de décongestionner et fluidifier l'entrée de la ville de Nîmes par le CD 40.

Pour ce faire ils proposent que cette future sortie devienne un vrai pôle d'échange multimodal, relié :

- à la fois à la piste cyclable voie verte de la Vaunage
- à la fois à la ligne T2 qui, pour être efficiente en ce qui concerne les personnes arrivant par le CD 40 ne doit pas avoir son terminus au droit de l'hôpital comme prévu à ce jour mais plus à l'Ouest afin d'éviter au maximum un engorgement de l'entrée de la ville.
- Au CD 40 par une voie en site propre depuis la Vaunage, afin que les véhicules (particuliers et transports en commun) souhaitant accéder à ce site soient prioritaires par rapport au trafic entrant dans la ville.

Ils demandent donc au plus tôt une concertation entre les différentes Autorités Organisatrices des Transports et les services de l'Etat, afin d'étudier leurs propositions.

Gérard TRAUCHESSEC, Maire de Caveirac

Marjorie ENJALVIN, Maire de Clarensac

André SAUZEDE, Maire de Calvisson

Gaëtan PREVOTEAU, Maire de Langlade

Michel VERDIER, Maire de Saint-Côme-et-Maruejols

Michel GABACH, Maire de Saint-Dionisy

Vincent ALLIER, Président de l'ACV

Ville de Nages et Solorgues

NAGES et SOLORGUES

MAIRIE

DE

NAGES ET SOLORGUES

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNY-VISTRE-VIDOURLE

Téléphone : 04 66 35 05 26 *Télécopie : 04 66 35 53 09* *1 Place de la République* *30114 Nages et Solorgues*

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Le 29 Mars 2017

Monsieur le Maire de NAGES ET SOLORGUES

A

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Concertation Contournement Ouest de Nîmes
DREAL Occitanie Direction Transports
520 allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2

Objet : Contournement Ouest de Nîmes

Monsieur,

Dans le cadre du projet de contournement Ouest de Nîmes, je m'associe aux maires des communes de Caveirac, Calvisson, Clarensac, Langlade, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionisy (dans le cadre de l'Association des Communes de la Vaunage). Je rejoins leur position, à savoir un accord de principe sur le projet et plus particulièrement :

- préférence sur la variante 2 Est (la variante Ouest étant trop impactante pour le village de Caveirac) ;
- préférence sur la sortie E2 Est, car la sortie E2 Sud, débouchant directement sur le rond-point existant à l'entrée de Nîmes génèrerait de par l'arrivée de véhicules à la fois du contournement et à la fois du CD 40 un « bouchon » permanent.
- accord sur la liaison avec la RN 113

Je souhaite également que la mise en place de ce contournement et de cette sortie soit l'occasion de décongestionner et fluidifier l'entrée de la ville de Nîmes par le CD 40. Pour ce faire, et comme le propose l'Association des communes de la Vaunage, je propose que cette future sortie devienne un vrai pôle d'échange multimodal, relié :

- à la fois à la piste cyclable voie verte de la Vaunage.
- à la fois à la ligne T2 qui, pour être efficiente en ce qui concerne les personnes arrivant par le CD 40 ne doit pas avoir son terminus au droit de l'hôpital comme prévu à ce jour mais plus à l'Ouest afin d'éviter au maximum un engorgement de l'entrée de la ville.
- au CD 40 par une voie en site propre depuis la Vaunage, afin que les véhicules (particuliers et transports en commun) souhaitant accéder à ce site soient prioritaires par rapport au trafic entrant dans la ville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean-Baptiste ESTEVE

Ville d'Alès et Alès Agglomération

Alès Cévennes L'ESPACE DU BIEN-VIVRE

République Française - Ville d'Alès

Alès, mardi 18 avril 2017

Administration Générale
Affaire suivie par : Christophe RIVENQ
Tél. : 04 66 56 10 04
Fax : 04 66 52 59 28

N/Réf : CR/VS/2017
V/Réf :

Objet : Délibération – CM 2017 04 03

P.J. : 1

Monsieur Didier KRUGER
Directeur de la DREAL
520 Allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous notifier la délibération suivante du Conseil Municipal du 3 avril 2017 :

17_02_17 - Contournement Ouest de Nîmes - Avis de la Ville d'Alès

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur,** mes salutations distinguées.

Christophe RIVENQ
Directeur Général

Envoyé en préfecture le 06/04/2017
Reçu en préfecture le 06/04/2017
Affiché le 07/04/2017
ID : 030-213000078-20170403-17_02_17-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Alès L'ESPACE DU BIEN-VIVRE Cévennes

Service : Pôle Infrastructures
Tél : 04.66.56.10.82
Réf : PV/TB/2017

N°17_02_17

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : ROUSTAN Max, Maire, GILLES François, PEYRIC Marie-Christine, BENSAKOUN Alain, MAGNE Martine, ROUILLON Jean-Claude, LARGUIER Catherine, CHAMBON Christian, VEYRET Michèle, RICCI Claude, ALBALADEJO Marie-Claude, SALEIX Bernard, GAL Mireille, PALMIER Gérard, LAUPIES Armande, VEAU-VEYRET Marie-José, SOUSTELLE Rose-Marie, CAYRIER Hélène, BENOIT Marc, HAOUES Soraya, FAGES-DROIN Fabienne, BENABDILLAH Jalil, RICOME Laurent, CASTOR Ysabelle, AURECHE Alain, MEUNIER Valérie, MASSON Jean-Régis, LAURENT Cyril, NAVARRO Raphaële, MARTIN Pierre, DEBIERRE Méryl, PERCHOC Nicolas, SOULET Ghislaine, JULLIEN Mireille, SUAU Jean-Michel, GABILLON Fabien, CLOT Christophe.

POUVOIRS : CAVAILLÉ Aimé, HÉRAIL Pierre, CARILLO Antonia.

ABSENTS : MATHÉAUD Benjamin, CHALLIER Nathalie, HOLDRINET Jean-Claude.

OBJET : Contournement Ouest de Nîmes - Avis de la Ville d'Alès

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L103-2,

Vu le Code de l'Environnement et notamment l'article L122-1

Considérant le projet de contournement Ouest de Nîmes, porté par l'État, entrant dans le cadre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme au titre du 3ème alinéa concernant « les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L122-1 du Code de l'Environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'État ;

Considérant que ce projet doit faire l'objet d'une concertation associant pendant toute la durée de son élaboration les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées,

Considérant qu'une phase concertation sur le contournement Ouest de Nîmes se déroule du 27 février au 7 avril 2017, portant sur :

- l'opportunité du projet,
- les variantes de tracé,
- les options implantation des échangeurs,

Envoyé en préfecture le 08/04/2017
Reçu en préfecture le 08/04/2017
Affiché le 07/04/2017
ID : 030-213000078-20170403-17_02_17-DE

Considérant que le projet de contournement Ouest de Nîmes est implanté sur l'ouest de la Commune de Nîmes et sur deux communes limitrophes, Milhaud et Caveirac, et poursuit trois objectifs généraux :

- améliorer les déplacements routiers en désenclavant le Nord du Département du Gard, et en fiabilisant les temps de parcours pour rejoindre l'A9,
- mieux organiser les déplacements tous modes sur le territoire pour améliorer la lisibilité des itinéraires et favoriser l'intermodalité,
- améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN106, des usagers par amélioration des entrées de ville, des habitants des futurs quartiers en créant des dessertes adaptées,

Considérant que le projet de contournement Ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle d'un linéaire d'environ 12 kms assurant la déviation par l'Ouest de l'Agglomération de Nîmes, de la RN106 entre le Nord de Nîmes, et l'A9 au Sud. L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale,

Considérant que la concertation mise en œuvre par l'État entre dans la cadre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme au titre du 3ème alinéa, la Ville d'Alès souhaite formuler un avis sur ce dossier dans les délais impartis,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

d'émettre un avis favorable à l'opportunité du dossier porté à la concertation sur le projet de contournement Ouest de Nîmes.

Cet avis est assujetti aux recommandations suivantes :

- que ce projet de désenclavement du territoire alésien aboutisse rapidement,
- l'itinéraire à privilégier est le suivant : échangeur E2 Est, variante 2 Est (passage dans la combe si possible), variante 3 Ouest, variante 4 Ouest,
- afin de boucler le maillage du territoire, assurer un accès cohérent notamment de la ZI Saint Césaire et permettre de donner un usage local à l'actuelle RN 106, ce contournement doit pouvoir dès sa mise en service capter les flux de la RN 113. Il est impératif que la RN 113 soit reliée à la RD 40 par un barreau routier. Il est privilégié la solution longeant le contournement Ouest ;
- en complément, la Ville d'Alès souhaite avoir les conclusions sur la faisabilité et l'opportunité d'un raccordement direct entre l'A9 et la RN113.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Max ROUSTAN

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, publication et/ou notification, à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30 000 Nîmes.

2

Ville de Nîmes

Date de signature : 10/04/2017
Accusé de réception en préfecture de l'acte N° A-U17-02-062 :
030-213001894-20170401-lmc1AU1702062-DE
Date de réception préfecture : 11/04/2017
Date de publication : 13/04/2017

A-U N° 2017 - 02 - 062

République Française

NÎMES

CONSEIL MUNICIPAL

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 01/04/2017

L'an deux mille dix-sept le samedi premier avril à huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Nîmes régulièrement convoqué le vendredi vingt-quatre mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Jean-Paul FOURNIER, Maire.

OBJET DE LA DELIBERATION

Contournement Ouest de Nîmes - Avis du Conseil Municipal sur le projet présenté en concertation

Présents :

M. FOURNIER **Maire;**

M. PROUST, M. LACHAUD, MME ROULLE, MME BOURGADE, M. BURGOA, MME ROUVERAND, M. TIBERINO, MME PONCE-CASANOVA, M. ANGELRAS, M. PROCIDA, M. FLANDIN, MME PONGE, M. PLANTIER, M. VALADE, MME DELBOS, MME GARDEUR BANCEL, MME DE GIRARDI, M. TAULELLE **Adjoints;**

M. FABRE-PUJOL, M. FILIPPI, M. FEYBESSE, M. RAYMOND, MME BOISSIERE, M. SOULAS, MME JEHANNO, MME CREPIN, MME BLACHON-AGUILAR, MME TOURNIER BARNIER, M. GOURDEL, MME BOUSQUET, M. ROLLAND , M. PASTOR, MME BORDES, M. CHAZE, MME CHELVI-SENDIN, M. ROLLAND O, M. JACOB, MME DE-VIDO, M. GELLY, MME FAYET, M. SEGUY, M. BASTID, MME BERNIE-BOISSARD, MME DUMAS, MME MAKRAN, MME ARNEGUY **Conseillers Municipaux;**

Absents excusés :

MME BARBUSSE (donne pouvoir à MME BOISSIERE), MME FOURQUET (donne pouvoir à MME DE GIRARDI), M. DELRAN (donne pouvoir à M. FLANDIN), M. BAZIN (donne pouvoir à M. VALADE), MME ENRIQUEZ BOUZANQUET (donne pouvoir à MME BORDES), MME GARDET (donne pouvoir à M. GELLY), M. GILLET (donne pouvoir à MME DE-VIDO)
MME DOYEN (absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	055
Nombre de membres en exercice :	055
Nombre de membres présents :	047
Nombre de procurations :	07

Rapporteur : **M. Richard Flandin** **A-U N° 2017 - 02 - 062**

OBJET : Contournement Ouest de Nîmes - Avis du Conseil Municipal sur le projet présenté en concertation

1. CONTEXTE GENERAL

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes, porté par l'Etat, entre dans le cadre de l'article L103-2 du code de l'Urbanisme au titre du troisième alinéa concernant « les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'État ». À ce titre, il doit faire l'objet d'une concertation « associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ».
Une phase de concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes se déroule du 27 février au 7 avril 2017.

Cette concertation porte essentiellement sur :
- L'opportunité du projet.
- Les variantes de tracé.
- Les options d'implantation des échangeurs.

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes est implanté sur l'ouest de la commune de Nîmes et sur deux communes limitrophes, Milhaud et Caveirac.

Le projet poursuit trois objectifs généraux :

1-Améliorer les déplacements routiers en fiabilisant les temps de parcours
- Sur le nouvel axe vers et depuis l'A9.
- Sur les voiries locales rendues à leur usage.

2-Mieux organiser les déplacements tous modes sur le territoire
- Améliorer la lisibilité des itinéraires.
- Favoriser l'intermodalité.

3-Améliorer le cadre de vie
- Des riverains de l'actuelle RN106.
- Des usagers par l'amélioration des entrées de ville.
- Des habitants des futurs quartiers en créant des dessertes adaptées.

Rapporteur : **M. Richard Flandin** **A-U N° 2017 - 02 - 062**

OBJET : Contournement Ouest de Nîmes - Avis du Conseil Municipal sur le projet présenté en concertation

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle d'un linéaire d'environ 12 km assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise, de la RN106 entre le nord de Nîmes, et l'A9 au sud. L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale.

2. ASPECTS JURIDIQUES

La concertation mise en œuvre par l'Etat entre dans le cadre de l'article L103-2 du code de l'Urbanisme au titre du troisième alinéa.
La commune souhaite formuler un avis sur ce dossier dans les délais impartis.

3. ASPECTS FINANCIERS

Aucune incidence financière.

Après l'avis des Commissions,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide *à L'UNANIMITE*

ABSTENTION(S) : Les Elus du Front National, Nîmes 2020

ARTICLE 1 : D'émettre un avis favorable à l'opportunité du dossier porté à la concertation sur le projet de contournement ouest de Nîmes.

Cet avis est assujetti aux recommandations suivantes :

-L'itinéraire à privilégier est le suivant : Echangeur E2 Est, variante 2 Est (passage dans la combe si possible), variante 3 Ouest, variante 4 Ouest.
-Afin de boucler le maillage du territoire, assurer un accès cohérent notamment de la ZI Saint Césaire et permettre de donner un usage local à l'actuelle RN106, ce contournement doit pouvoir dès sa mise en service capter les flux de la RN113. Il est impératif que la RN113 soit reliée à la RD40 par un barreau routier. Il est privilégié la solution longeant le contournement Ouest.
-La Ville souhaite que soit étudié le raccordement direct du contournement Ouest sur la RN 113. Raccordement à partir duquel pourront être prévus les accès à l'A9.

Le Maire de Nîmes

Jean-Paul FOURNIER

Département du Gard

LE GARD DÉPARTEMENT
www.gard.fr

Envoi dématérialisé à concertation@concertation-ouest-nimes.fr

Nîmes
Le 05 avril 2017

Denis BOUAD

Président
du Département du Gard

Concertation Contournement Ouest de Nîmes
DREAL Occitanie, Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 2

Réf. : CAB/DDT/MS/

Objet : Avis du Département du Gard sur le projet de contournement Ouest de Nîmes

Dans le cadre de la procédure de concertation du contournement Ouest de Nîmes, le Département du Gard confirme tout l'intérêt qu'il porte à ce projet sous réserve que celui-ci s'inscrive dans une logique de mobilité et de desserte à l'échelle départementale.

En effet, il est primordial pour le Département que cette nouvelle infrastructure puisse relier, depuis la RN 106, le Nord et le Nord-Ouest du département à l'autoroute A9. Ainsi, l'un des objectifs recherché, est bien de favoriser la desserte économique de ces territoires et de développer leurs attractivités.

C'est un enjeu essentiel pour le maintien et la création de l'emploi pour notre Département.

C'est pourquoi, outre le raccordement à l'autoroute A9 et la RN 106, il est essentiel que ce projet puisse être connecté à la RD40 (route de Sommières) et à la RD 999 (route de Sauve). Il est également primordial que la continuité avec le projet de la déviation Nord de Nîmes soit assurée à terme.

Concernant plus particulièrement l'extrémité Sud du projet soumis à la concertation, le Département souhaite que des compléments d'études, notamment de simulation de trafic, puissent être apportés afin d'apprécier la faisabilité d'un raccordement sur le carrefour giratoire existant route de Sommières. Le projet de réaménagement de ce carrefour, évoqué dans le dossier de concertation, n'est pas suffisamment précisé pour se prononcer sur celui-ci.

Aussi, en l'absence d'élément plus précis, le Département a une préférence en faveur du projet de raccordement à la RD 40 de type E2 Est ou E2 Ouest selon la variante retenue.

Enfin, pour respecter la logique de mobilité et de desserte à l'échelle départementale voire interdépartementale, il est fondamental que le projet de contournement soit assorti d'un barreau routier reliant la RD 40 à la RN 113. Cette liaison routière doit être considérée comme un élément indissociable du projet de contournement Ouest. Les caractéristiques géométriques de cette liaison routière doivent impérativement être compatibles avec un trafic de transit.

En l'absence de cette liaison routière entre la RD40 et la RN113 et d'une connexion sous dimensionnée entre le contournement Ouest et la RD 40, les objectifs poursuivis par le projet ne seront pas atteints. Dès lors l'intérêt de ce projet pour le département serait très fortement altéré.

Le Président,

Denis BOUAD

Départemental du Gard • Hôtel du Département • 3 rue guillemette • 30044 Nîmes Cedex 9 • www.gard.fr •

Direction Départementale des territoires et de la Mer du Gard

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Aménagement du Territoire
Sud Gard Littoral et Mer
Réf. : SATSGLM
Affaire suivie par Vincent Braquet:
☎ 04.66.62.63,19
Mél : vincent.braquet@gard.gouv.fr

Nîmes, le 11 avril 2017

Le DDTM

à

DREAL Occitanie / Direction Transport /
Division Maîtise d'ouvrage de Montpellier

Objet : Contournement Ouest de Nîmes

Vous avez souhaité dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, et de la concertation réglementaire sur le projet visé en objet, recueillir mon avis et mes remarques relatifs au projet et en particulier pour ce qui concerne les variantes et la suite des études.

Tout d'abord il convient de souligner que ce projet est très attendu par le territoire. Il répond à un besoin prioritaire en matière d'infrastructure routière pour le département du Gard. Il est de nature à fluidifier fortement le trafic de transit sur l'agglomération Nîmoise et à libérer le tracé actuel de la RN 106 dans la traversée de la partie urbanisée de Nîmes de la partie du trafic qui ne participe pas à la vie locale.

Le début de sa mise en œuvre avec le financement des études et l'avancée dans les procédures permettant sa réalisation marque une étape importante. Il permet d'envisager les projets d'aménagement du grand Ouest nîmois différemment en intégrant les effets très positifs du projet sur le fonctionnement plus local. Il participe ainsi à une mise en dynamique qui est de nature à permettre des transformations importantes du système global de déplacement de l'agglomération nîmoise. En effet il modifiera à terme les conditions d'accessibilité :

- de certains quartiers de l'ouest nîmois (Saint Césaire, Petit et Grand Védelin), de la Vaunage, de Castanet et des Hauts de Nîmes sur l'axe de la route de Sauve ;
- du Sud Ouest de Nîmes avec la question de l'horizon de réalisation d'un barreau entre la RN 113 et la RD 40 qui permettra une traversée de la voie ferrée pour le trafic de la RN 113 venant de l'ouest qui est de nature à modifier très sensiblement les conditions de trafic sur le pont de l'actuelle RN 106 ;
- du Boulevard Kennedy et de la RN 106 entre le carrefour nord du contournement et le carrefour de l'hôpital.

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – www.gard.gouv.fr
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe.

Les variantes sur les quatre tronçons identifiés par le document soumis à concertation (en partant du nord du projet depuis la RN 106 vers le sud et la liaison avec l'A9) :

La variante 4 Ouest, indiquée comme variante privilégiée sur ce tronçon présente l'avantage de s'éloigner du carrefour avec la route d'Anduze et de raccourcir le trajet, sans présenter au regard des études actuellement menées de difficultés relatives qui amèneraient à remettre en question l'analyse présentée dans le dossier ;

La variante 3 Ouest, indiquée comme variante privilégiée sur ce tronçon présente l'avantage de s'éloigner des secteurs habités sans présenter au regard des études actuellement menées de difficultés relatives qui amèneraient à remettre en question l'analyse présentée dans le dossier ;

La variante 2 Est, indiquée comme variante privilégiée sur ce tronçon **est très directement liée au choix de la localisation et du type d'échange avec la route de Sommières (RD 40) et la route de Montpellier (RN 113)**. Le niveau actuel des études ne permet sans doute pas d'avoir une vision suffisante et complète pour se prononcer sur l'option à privilégier. En effet le dossier présenté ne développe pas suffisamment l'analyse comparée des niveaux de trafic et de saturation observés du réseau local en fonction de la réalisation ou non du barreau de liaison entre la RD 40 et la RN 113 d'une part et des travaux d'aménagement de l'actuelle RN 106 et à partir de celle-ci de la RD 40 jusqu'au carrefour du CHU dans le cadre du projet du TCSP ligne 2 et du projet NPNRU de Pissevin-Valdegour d'autre part, qui prévoit de transformer en boulevard urbain l'axe actuel.

Cette dernière considération trouve naturellement sa réponse dans le cadre de l'avis attendu sur la question de la conduite des études à venir. Il est à noter que le premier tronçon ne présente pas de variante de tracé et n'appelle donc pas de remarque de ma part.

Les études :

Un certain nombre de compléments d'études sont nécessaires à l'analyse approfondie des incidences du projet sur des réseaux locaux (de compétences départementales, communautaires ou communales) de façon à anticiper l'organisation des maîtrises d'ouvrages pour les aménagements à conduire et aider à leur bonne articulation dans le cadre du **Plan de Déplacement Urbain** de l'agglomération en cours de révision :

1) L'analyse de l'impact du projet sur les terres agricoles et de sa soumission éventuelle aux **compensations agricoles** prévues par la loi devra être étudiée en particulier sur la variante 4 ouest ;

2) Le programme fonctionnel de la déviation mériterait d'être interrogé quant à l'intérêt et la faisabilité de la création **d'un échangeur sur la route d'Anduze** et ses incidences en terme d'attractivité de l'itinéraire, de coût et d'impact environnemental ;

3) L'interaction entre le contournement Ouest de Nîmes et le niveau de trafic du boulevard Kennedy et de la RN 106.

Il devra prendre en considération les perspectives d'aménagement de l'actuelle RN 106 dans son tracé urbain avec à la fois plus de porosité et la possibilité de création de voies dédiées aux mobilités « douces » ou « actives » et/ou aux transports en commun. Cette évolution vers un axe structurant de type « boulevard urbain » (lorsque la topographie et les conditions d'urbanisation le permettent) est à l'étude dans le cadre du projet urbain construit dans le cadre du NPNRU sur le quartier Pissevin-Valdegour qui mobilise très fortement des crédits de l'Etat. Les études spécifiques du contournement doivent permettre de donner des éléments sur la **compatibilité de ses effets pour ce qui concerne le trafic supporté par la RN 106 intégrant une évolution de son statut** mais aussi l'articulation des échéances des projets.

L'ensemble de ces études et le positionnement des différentes autorités organisatrices de transport et gestionnaires d'infrastructure concernent également le PDU de l'agglomération en cours de révision.

4) Enfin, et surtout, les études doivent être complétées pour intégrer **les effets et les conditions de réalisation (géométriques et financières) du barreau routier entre l'échangeur de la RD 40 et la RN 113.**

Ces études, y compris lorsqu'il s'agit de définir l'impact environnemental et socio-économique, doivent être menées rapidement pour permettre de compléter la concertation actuellement en cours sur cette dimension du programme fonctionnel de l'infrastructure. L'enjeu est de **permettre la réalisation d'un dossier de DUP en 2018 qui puisse comprendre à la fois le Contournement Ouest de Nîmes et le dit barreau.**

Comme indiqué plus haut la création de **cette liaison est de nature à modifier très sensiblement l'attractivité de l'infrastructure** en particulier pour le secteur Sud-Ouest de l'agglomération en rabattement direct des flux sur la RN 113 en direction du Nord.

Elle aura aussi un impact positif sur l'ensemble du Sud de l'agglomération en évitant la saturation de la RN 106 au niveau du pont sur la voie ferrée et enfin de l'Ouest de l'agglomération en désengorgeant le carrefour avec le boulevard Kennedy et au-delà la RD40 qui devrait supporter le trafic issu du contournement Ouest en direction de la RN 113 si le barreau n'est pas réalisé.

Enfin le barreau est **nécessaire au bon fonctionnement du TCSP ligne 2** accompagné par l'État dans le cadre du troisième appel à projet TCSP, qui ne circulera pas dans des conditions optimales au moment de sa mise en service en 2020, mais qui doit pouvoir évoluer quand l'axe actuel sera délivré du trafic de transit dans sa totalité, pas seulement de celui en direction de l'A9.

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

A Horth

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L' ENVIRONNEMENT, DE L' ENERGIE ET DE LA MER

Direction interdépartementale des routes Méditerranée

District Rhône-Cévennes

Nos réf. : RB/AQ-2017/054
Vos réf. :
Affaire suivie par : Robert BONNEFOY
robert.bonnefoy@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 66 62 64 25– Fax : 04 66 23 61 49

Objet : contournement ouest Nîmes – dossier de concertation
P.J :

Marseille, le – 5 MAI 2017

Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
DREAL Occitanie
Direction Transports
520 allée Henri II de Montmorency
34064 MONTPELLIER CEDEX

A. URDINO		T. COQUEREL		F. BADAROUX	
O. ANDRIEUX		V. CLEMENT	O	J-L. GUIRAUDIE	
H. ODORICO		J. MICHALET		T. TOURNAY	
C. VOTTERO		/ pour information			
S. CUCULIERE		O pour attribution		12 MAI 2017	
E. JOUVET TESTUDE		X pour projet de réponse			
VISA				DREAL/DT COURRIER « ARRIVEE » N° 3445	

Lors d'une réunion organisée par vos services le 27 février 2017 à Nîmes, vous avez présenté aux services de l'État, la concertation publique du contournement ouest de Nîmes entre la RN106, au nord sur la commune de Nîmes et l'A9, au sud sur la commune de Milhaud.

Le tracé est découpé en 4 segments :

- segment 1 : raccordement sur A9 avec la barrière de péage,
- segment 2 : entre le chemin de Canteperdrix et le chemin des Dixmes intégrant 2 variantes possibles (Est et Ouest),
- segment 3 : entre le chemin des Dixmes et la RD 907 intégrant 2 variantes possibles (Est et Ouest),
- segment 4 : entre la RD907 et la RN106 actuelle intégrant 2 variantes possibles (Est et Ouest).

La proposition d'aménagement préférentiel est : raccordement sur A9, variante 2 Est, variante 3 Ouest et variante 4 Ouest.

La DIRMED qui a vocation à exploiter la partie non concédée du futur contournement est favorable à la poursuite des études sur la proposition d'aménagement préférentiel citée ci-avant.

../..

Présent pour l'avenir
www.dirmed.fr

Tél. : 33 (0) 4 86 94 68 00 - Fax : 33 (0) 4 86 94 66 41
16 rue Antoine Zattara – CS 70248 – 1331 MARSEILLE cedex 3
dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Dès les prochaines étapes, le devenir de l'actuelle RN 106 entre le raccordement avec le contournement Ouest et le giratoire RN113/Sortie A9 Nîmes Ouest/ Boulevard Allende, devra être pris en compte. La volonté de la DIRMED étant un déclassement de cette portion de la RN 106 au profit de la collectivité locale, à la mise en service du contournement ouest.

La DIRMED se rendra disponible lors des prochaines étapes d'études afin de préciser les enjeux d'exploitation en particulier dans le cadre de l'établissement des sous-dossiers d'entretien et d'exploitation.

Le Directeur interdépartemental
des Routes Méditerranée

Le Directeur interdépartemental
des Routes Méditerranée

Jean-Michel PALETTE

copie : chrono

Présent
pour
l'avenir

www.dirmed.fr

4 > Revue de presse (presse et web)

1> Médias (presse et web)

Midi Libre – 30 septembre 2016

Contournement ouest : la relance, c'est pour quand ?

Routes | Le projet d'achèvement de la 2x2 voies Alès-Nîmes et la réalisation d'un nouvel échangeur autoroutier à hauteur de Milhaud demeurent du domaine du rêve. Même si ces derniers jours...

Paroles, paroles, paroles et encore des paroles. À échéance régulière, et particulièrement à proximité de rendez-vous électoraux, l'éternel projet de nouveau barreau routier à l'ouest de Nîmes, entre Milhaud et l'ancienne route d'Anduze, plus connu sous le nom de "contournement ouest", refait surface. Ce projet a vocation à la fois à décongestionner la RN 106 Nîmes-Alès dans sa traversée de Nîmes par le périphérique ouest, soulager l'échangeur autoroutier de Nîmes-ouest et plus généralement fluidifier les axes routiers au sud-ouest de Nîmes ainsi que la Vaunage.

Depuis quelques semaines, ce projet fait à nouveau parler de lui. Trois ans après la signature, en grande pompe à La Calmette par les présidents de l'époque des agglos de Nîmes et Alès et du conseil général, d'une déclaration d'intention commune qui, depuis, est restée lettre morte, certains élus pensaient pouvoir relancer le contournement début septembre. Mais la douche s'est à nouveau refroidie. Explications.

■ 2013 à La Calmette, Nîmes, Alès et Département espéraient booster le projet. Photo N. B.

1 Des études et des acquisitions

En 2013, à l'heure des négociations du nouveau contrat de plan Etat-Région 2015-2020, les élus locaux (Ville de Nîmes, Agglos de Nîmes et Alès et Département) bataillaient pour inscrire le projet de contournement ouest de Nîmes. Las, faute de priorité clairement définie, le résultat n'a pas été à la hauteur des espoirs. Pour la période, les collectivités locales ont obtenu la poursuite des études et le financement d'achat de terrains, c'est tout. En revanche, aucun début de financement du projet d'achèvement de la 2x2 voies et de contournement - 170 M€ pour 12 km entre La Calmette et Milhaud - n'est envisagé.

2 L'idée d'une tranche jusqu'à Caréméau

Ces derniers temps, les présidents des Agglos de Nîmes et Alès avec, semble-t-il, le relais de la préfecture de Région et de la Direction régionale de l'environnement, ont planché sur une nouvelle idée : une inversion des priorités. Jusqu'ici, la volonté des élus locaux était de terminer la 2x2 voies Nîmes-Alès de La Calmette au nord de Nîmes et de lancer le contournement ouest entre Milhaud et le nord de Nîmes. La dernière idée est de remettre à plus tard l'achèvement de la mise en 2x2 voies de la RN 106 et de se concentrer sur le début du contournement à partir d'un nouvel échangeur autoroutier à Milhaud jusqu'à la route de Sommières.

3 Péage ou pas : telle est la question

Pour lancer cette tranche entre Milhaud et la route de Sommières, outre le consensus politique qui n'est pas encore abouti (lire ci-contre) se posent encore le problème financier et un éventuel déclassement de la route nationale. L'idée est de faire participer Vinci autoroutes au financement pour booster le projet. Cela passerait par la cession d'une section au privé, à partir de Milhaud, lequel se rémunérerait ensuite par un péage. Mais, à ce jour, personne ne sait précisément jusqu'où irait cette section. Route de Sommières ? Ancienne route d'Anduze ? La Calmette ? Ensuite, cette solution doit avoir l'aval de l'État s'agissant jusqu'ici d'une route nationale. Et c'est loin d'être acquis.

4 Le plan de relance autoroutier

Le ministre des Transports Alain Vidalies a lancé avant l'été un nouveau plan de relance autoroutier doté d'un milliard d'euros. Contrairement au dernier, qui concernait les compagnies privées d'autoroute, celui-ci s'adressait aux collectivités locales. Les préfets étaient mandatés pour recenser, avant le 30 septembre, les projets prioritaires et consensuels par département. Une opportunité pour accélérer le projet de contournement ouest de Nîmes ont, d'emblé, espéré les Agglos de Nîmes et Alès.

Las, mi-septembre, le ministre a rendu public les quarante projets retenus et, faute d'anticipation suffisante, le contournement n'en fera pas partie. D'ailleurs, l'espoir s'est tellement évaporé qu'une réunion prévue en préfecture ce vendredi a été déprogrammée en milieu de semaine et que la présidente de Région Carole Delga, qui pensait encore mi-septembre pouvoir arracher un financement pour le projet gardois, a finalement défendu ce jeudi, auprès du ministre, « *un dossier plus avancé* », celui du contournement ouest de Montpellier.

JEAN-PIERRE SOUCHE
jpsouche@midilibre.com

À l'Agglo

Lors du dernier conseil de l'agglomération de Nîmes Métropole le 19 septembre, le président Yvan Lachaud a indiqué qu'il avait demandé au préfet de saisir la présidence de la République et le Premier ministre. Il estimait alors qu'une première tranche de travaux entre Milhaud et la route de Sommières pourrait être retenue dans le cadre du plan autoroutier et réalisée d'ici à 2020. Ce qui ne semble plus d'actualité.

ILS EN PARLENT

Didier Lauga

Interrogé mercredi sur une éventuelle relance du projet de contournement, le préfet du Gard Didier Lauga explique : « *Il y a beaucoup de rumeurs sur le sujet. Tout vient du fait que l'État a annoncé un plan de relance autoroutier. Comme il supposait qu'on soit sur la base d'un équipement autoroutier existant, certains élus en ont déduit qu'il y avait une opportunité de faire des propositions. J'en ai discuté avec certains. En fait, l'État a validé deux opérations dans la Région : une à Toulouse et l'autre à l'Est de Montpellier, aucune dans le Gard. Pour le reste, je ne suis pas mandaté pour travailler là-dessus et, d'ailleurs, désormais, le mandat est clos. Ça ne m'empêchera pas d'essayer de pousser au maximum pour faire progresser ce dossier lourd et compliqué, je vais plaider pour le lancement de travaux plus tôt que prévu mais je ne dispose pas de crédits particuliers et l'accélération n'est pas à l'ordre du jour, même s'il reste un des enjeux majeurs du Département et que je m'étonne qu'après vingt ans il ne soit toujours pas achevé.* »

Vinci autoroutes

« *À ce jour, nous n'avons pas de projet de nouvel échangeur autoroutier dans le Gard. Il n'a pas été demandé par l'État et n'est pas dans les tuyaux, même si ça phosphore pas mal. L'échangeur Nîmes-ouest est l'aboutissement d'un grand nombre d'automobilistes qui vont et repartent du travail matin et soir, il débouche sur des axes secondaires via un giratoire qui accentue la congestion de ce carrefour. Toutefois, l'échangeur est suffisamment dimensionné et on ne peut pas parler de saturation.* »

ILS ONT DIT AUSSI...

● **MAX ROUSTAN** Le président d'Alès Agglo et du Pôle métropolitain Nîmes-Alès confirme qu'il « *faut tenter de saisir l'occasion du plan de relance autoroutier pour lancer la réalisation d'une bretelle de l'autoroute jusqu'au CHU* ». L'élu cévenol reconnaît que « *le plus difficile est la question du péage, en pleine discussion avec le préfet de Région et la Dreal* ». Et considère qu'une route à 1x1 voie pourrait ensuite rejoindre l'ancienne route d'Anduze et que le péage permettrait l'achèvement de la 2x2 voies.

● **FABRICE VERDIER** Le député de la 4e circonscription (Alès-La Calmette) indique être « *sur la ligne de Max Roustan* » mais, comme le président du Département Denis Bouad, il juge surtout impératif d'« *indiquer rapidement que la priorité des priorités dans le Gard c'est l'achèvement de Nîmes-Alès et de voir dans les cinq ans à venir comment finir. Sans état d'âme, s'il faut passer par un péage, faisons-le. Mais il faut surtout que les différentes collectivités ne mettent plus en avant plusieurs projets.* »

● **DENIS BOUAD** Le président du Département a confirmé dans nos colonnes, le 27 septembre, que le consensus politique sur l'achèvement de la 2x2 voies et la réalisation du contournement ouest de Nîmes étaient encore à finaliser. Sans langue de bois, l'élu indiquait : « *On peut amuser la galerie et dire qu'on va faire le contournement ouest et l'achèvement de la 2x2 voies, soit 170 M€, la rocade nord de Nîmes, soit 80 M€, les accès routiers à la gare TGV de Manduel, soit 55 M€, mais, en fait, on ne sait pas comment financer tout ça*

Midi Libre – 12 octobre 2016

Ils disent stop aux bouchons à l'Ouest

Trafic | Carémeau, route d'Alès, Saint-Césaire : une pétition pour des aménagements urgents.

■ Les abords du carrefour de Carémeau aux heures de pointe : un des points noir à régler. Photo F. A.

Les bouchons matin et soir au croisement de la route d'Alès (RN 106) et de l'avenue Kennedy, ils n'en peuvent plus. Pareil pour les encombrements qui paralysent tous les jours le secteur de Saint-Césaire. Ce vendredi 14 octobre, dès 8 heures, plusieurs bénévoles seront postés au rond-point de Carémeau, où ils distribueront des tracts aux automobilistes, leur demandant de signer une pétition pour des aménagements d'urgence (1). Leurs doléances : que soient réalisés, d'une part, deux niveaux de circulation à hauteur de ce carrefour (par l'ajout d'une trémie ou d'un pont aux voies actuelles) et, d'autre part, une liaison entre la route de Sommières (RD 40, à l'entrée de Saint-Césaire) et l'accès à l'autoroute A9, à Milhaud.

Les Nimois à l'origine de cette action savent de quoi ils parlent. Ils habitent le Carreau de Lanes, entre Carémeau et la route de Sauve, et voient quotidiennement des véhicules, y compris des ambulances en route pour le CHU, passer devant leur porte pour éviter les embouteillages. *« Nous en sommes à un point où, quand nous le pouvons, nous choisissons nos horaires pour sortir du quartier*, témoignent-ils. *Ce secteur Ouest est emprunté aussi bien par les Nîmois que par les habitants de la Vaunage et d'Alès. »*

Un projet d'aménagement de 2001

S'agissant de l'aménagement de l'intersection Kennedy-route d'Alès, ils citent une étude réalisée en 2001 dans le cadre de la desserte du CHU et inscrite à l'époque au 12e plan État-Région. Un projet resté sans lendemain, alors que le nombre de personnes fréquentant l'hôpital nîmois n'a cessé de croître. *« Plus de 6 000 agents hospitaliers y travaillent, auxquels il faut ajouter les patients et les visiteurs »*, soulignent Huguette Le Roy et Jean-Marie Cot, respectivement présidente et ancien président du comité de quartier du Carreau de Lanes.

Autre préoccupation : le tracé de la future ligne de Trambus. *« Nous refusons que la ligne T2 vienne cisailler la circulation des voitures toutes les huit minutes pendant 45 secondes »*. Un flux supplémentaire qui viendrait encore aggraver ce point noir, selon les porteurs de cette pétition, relayée par l'Union des comités de quartier.

FABIEN ARNAUD
farnaud@midilibre.com

(1) *Pour signer et commenter la pétition : www.change.org/p/nîmes-comment-faire-sauter-les-bouchons*

Midi Libre – 11 février 2017

Midi Libre midilibre.fr
SAMEDI 11 FÉVRIER 2017

Plu et contournement Ouest en question

Lors de l'assemblée générale, la révision du Plan local d'urbanisme (Plu), sujet particulièrement important pour les garrigues, a été évoquée.
Le président Jean-Michel Martin, également président de l'Union des comités, explique : *« J'ai constaté que la mairie nous avait oubliés ; je lui ai donc demandé de s'occuper aussi des habitants des garrigues. Nous avons été entendus, car la mairie a organisé quatre réunions d'information. »*
Pour ce qui est du contournement Ouest, Villeverte se trouve en première ligne. Ses résidents se sentent donc très concernés. La première question qui se pose : *« Quand les travaux seront-ils réalisés ? »*. Yvan Lachaud, président de Nîmes Métropole, explique : *« Ce chantier sera réalisé dans un partenariat public-privé. Des études sont en cours et vont durer encore un certain temps. »* Il précise : *« Si nous avons l'accord de Vinci, ça va aller plus vite. »* Pour Yvan Lachaud, *« il faut désengorger la Vaunage et la RN 106. Les études ont démontré de façon certaine que la saturation de la RN 106 provient à 75% de l'accès à l'autoroute par la bretelle Nîmes-Ouest. L'idée retenue aujourd'hui est que cet accès puisse se faire à Nîmes-Nord, c'est-à-dire aux alentours du CHU. Une solution qui réglerait également à la fois l'embouteillage de la Vaunage et celui du CHU. C'est sur cette piste qu'on travaille aujourd'hui, ce qui ne veut pas dire que c'est forcément celle qui sera retenue au final. »*

Site Objectif Gard – 17 février 2017

GARD Le contournement ouest de Nîmes va-t-il enfin voir le jour?

Anthony Maurin 17 février 2017 à 11:00 A la une, Société 4 Comments

L'Arlésienne alésienne sortira-t-elle enfin de son terrier? Les plus anciens en parlaient déjà alors qu'ils étaient de jeunes gardois mais le contournement ouest de Nîmes se formalise et devient une réalité. La concertation du projet aura lieu entre le 27 février et le 7 avril.

La RN106 n'est pas encore terminée que l'on pense déjà, ou enfin, au contournement ouest de Nîmes. Les deux projets sont différents, mais complémentaires. L'idée est de faire sauter le bouchon qui coagule à l'entrée nord-ouest de Nîmes avant de finir la RN 106 entre La Calmette et le nord de Nîmes.

Nous n'en sommes qu'à la concertation mais c'est un bond de géant qui vient d'être fait par les autorités... Tout un chacun pourra y aller de son petit avis, de sa certitude ou de sa connaissance du terrain et des enjeux à venir. Lors d'un premier comité de pilotage auquel ont participé les collectivités concernées ainsi que les communes de Caveirac et Milhaud, on en sait un peu plus sur le futur contournement.

Au stade de la concertation, nous n'en sommes pas encore à l'enquête d'utilité publique mais des financements sont inscrits au Plan Etat-Région 2015-2020. Au planning, la concertation a lieu en 2017, les études et enquête publique en 2018, la préparation des travaux en 2019 et le début des travaux en 2020 avec une mise en service du contournement pas avant 2025 "*si tout va bien*" tempère Didier Lauga, Préfet du Gard.

Pour que tout aille bien, avant de travailler sur le tracé, il est préférable de travailler sur différentes options pour une analyse multicritères plus précise fin de recueillir des avis et de partager le plus possible les propositions établies. Un choix définitif et parfaitement concerté devrait voir le jour dans quelques mois et avec lui un tracé qui contentera tout le monde.

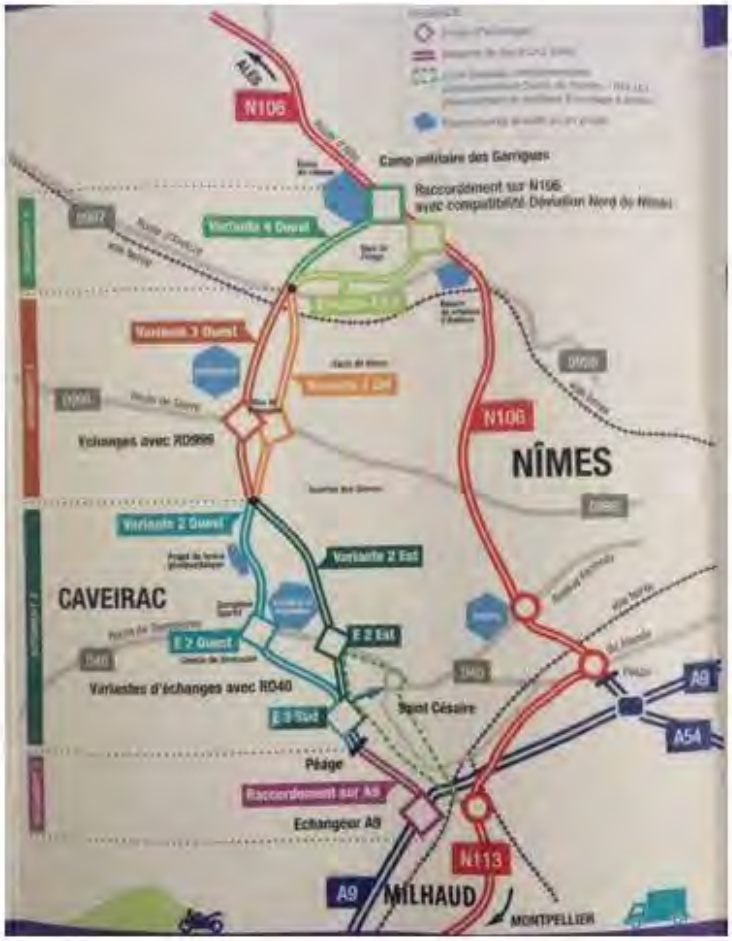

La concertation évoque en premier lieu la déviation de la RN106 qui traverse actuellement Nîmes et qui crée des bouchons dignes d'une capitale européenne. Sur 12 kilomètres et toujours sur le modèle d'une 2X2 voies, le contournement aura 4 points d'ancrages. Un premier au niveau du Mas de Ponge, un deuxième sur la route de Sauve, un troisième sur la route de Sommières et un dernier à l'entrée de l'autoroute A9.

Le projet comporte 4 segments et les variantes, au nombre de 2 par segment, sont à l'étude. L'Etat a ses préférences mais sera enclin à des modifications et à l'écoute des attentions portées. Ce tracé semble présenter le plus d'avantages mais rien n'est encore acté, vous avez la parole. Autant de nuances qui peuvent obstruer un projet mal définit à la base.

Petits problèmes, le raccordement à l'autoroute, celui à la RN113 et l'accès à la commune de Caveirac... Si les automobilistes veulent rejoindre l'autoroute, ils passeront par l'échangeur qui sera déplacé et paieront. S'ils veulent rejoindre directement Nîmes, gratuitement, ils devraient sortir à l'échangeur (Caveirac) d'avant mais le tracé est loin d'être choisi. Pour le raccordement à la 113, il existe une idée qui n'est pas tout à fait inscrite au projet mais qui devrait s'y coller. Le "barreau" complémentaire reste à étudier et à définir mais la zone (entre Milhaud et Saint-Césaire) est établie. Autre petit problème en perspective, la commune de Caveirac souhaiterait déjà peaufiner les conditions de raccordement car la RD40 a déjà un trafic conséquent.

Améliorer le cadre de vie et les déplacements routiers en fiabilisant les temps de parcours mais aussi mieux organiser les déplacements sur le territoire sont les enjeux de ce contournement. "*Ce dossier a vocation à être inclus au sein de plusieurs plans Etat-Région. 10 millions d'euros sont mis pour le premier, c'est une somme conséquente mais il en faudra bien plus pour aller plus loin! A ce jour, sinon la logique, personne ne garantit l'aboutissement du projet mais on n'a jamais été aussi prêt!*" affirme Didier Lauga.

A l'horizon 2035, les projections évoquent entre 18000 et 33000 véhicules par jour qui emprunteraie la déviation tant attendue. Le contournement permettrait de délester la RN106 d'environ 30% de son trafic actuel et pour pousser le bouchon ou débloquer une autre Arlésienne, du côté du point d'ancrage du Mas de Ponge, la compatibilité avec la future déviation nord de Nîmes sera effective.!

Coût total des travaux estimé entre 160 et 180 millions d'euros. Site Internet en ligne mais opérationnel dès la semaine prochaine. Le bilan de la concertation sera donné avant l'été.

Midi Libre – 11 février 2017

Contournement ouest : l'État lance la concertation

Transports | Du 27 février au 7 avril, des réunions publiques, expositions... vont permettre de prendre connaissance du projet. Le préfet Didier Lauga a réuni jeudi les partenaires financiers.

Depuis plus de deux décennies, combien de fois a-t-on écrit sur le projet de contournement routier à l'ouest de Nîmes ? Peut-on encore penser que l'État mais également les collectivités locales - Région, Département et Agglos de Nîmes et Alès - sont en capacité de trouver 180 M€ pour réaliser un lien routier de 12 km qui doit permettre de désengorger le périphérique nîmois actuel ?

Il faut sans doute s'en convaincre puisque l'augmentation du trafic automobiliste sur le périphérique nîmois aidant, un signe positif a enfin été donné en 2015 par l'État et ses partenaires financiers potentiels. Ensemble, ces derniers ont consenti à inscrire la nouvelle liaison routière entre la route d'Alès et l'A9 au contrat de plan État-Région 2015-2020, avec à la clé 10 M€. Dix millions d'euros, une goutte d'eau sur les 160 à 180 M€ qu'il faudra trouver plus tard mais qui vont quand même permettre, dans les trois ans à venir, d'engager des études, de financer quelques acquisitions foncières, voire d'engager les premiers travaux.

Le premier effet de ce signe positif engagé en 2015 s'est fait sentir ce jeudi après-midi, en préfecture. Le représentant de l'État Didier Lauga a présidé un comité de pilotage du projet et rassemblé autour de lui l'ensemble des collectivités concernées : Région, Département, Agglos d'Alès et de Nîmes, ainsi que les communes de Caveirac et de Milhaud. Cette réunion précédait le lancement, du 27 février au 7 avril, d'un large dispositif d'information du public sur ce futur équipement. L'État va organiser des réunions publiques, mettre en place des expositions, délivrer de la documentation et ouvrir un site dédié afin de faire connaître ce projet de nouvelle infrastructure routière (lire ci-dessous).

« On lance six semaines de concertation sur le tracé et les échangeurs, on va recueillir les avis du public et des acteurs locaux et tirer un bilan avant d'aller plus finement sur un tracé qui sera soumis à l'enquête publique, que nous prévoyons en 2018 », a précisé Didier Lauga.

Le projet soumis à concertation envisage un contournement à 2x2 voies, où la vitesse sera limitée à 110 km heure. Il se caractérise par la réalisation d'un nouvel échangeur autoroutier sur la commune de Milhaud et de trois échangeurs routiers afin de permettre aux automobilistes d'accéder à la route de Sommières, à la route de Sauve et enfin de rejoindre la RN 106 Alès-Nîmes. *« Notre but est de dévier la RN 106 qui traverse Nîmes et ainsi y supprimer le trafic de transit qui n'a pas de raison de traverser Nîmes »*, a expliqué Patrick Burte, directeur adjoint des transports à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal).

Des études mais aucun calendrier de travaux

Quant à la réalisation du projet, rien n'est encore précis. Notamment en ce qui concerne le financement des 160 à 180 M€ à trouver avant de donner le premier coup de pioche. D'ores et déjà, le préfet a toutefois plutôt rejeté l'idée d'un partenariat public privé, en tout cas sur la totalité du projet : *« Il n'est pas exclu qu'on étende la concession autoroutière sur le segment le plus proche de l'A9 mais il n'est pas très probable que l'État confie au privé le projet »*, a-t-il expliqué.

Les incertitudes sur le financement étant ce qu'elles sont, aucun calendrier n'a été donné au-delà de 2020. Après la phase de concertation, suivra l'enquête publique puis la déclaration d'utilité publique annoncée pour 2018 et les acquisitions foncières. Pour la suite, les services de la Dreal ont estimé qu'il fallait dix ans pour réaliser un tel projet, mais Didier Lauga a préféré être clair : *« À ce jour, rien ne garantit qu'on fasse un jour les travaux du contournement. Il serait logique toutefois que les partenaires financiers qui ont souhaité inscrire ce projet au contrat de plan État-Région aillent plus loin ensuite. »* Faut-il rappeler que pour transformer la Nationale 106 en route express à 2x2 voies entre Alès et, à ce jour, La Calmette - soit 28 km - il aura fallu près de 30 ans.

JEAN-PIERRE SOUCHE
jpsouche@midilibre.com

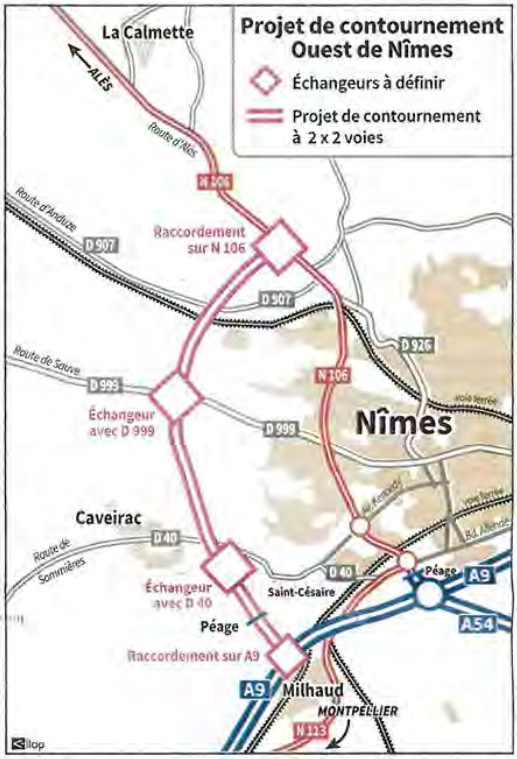

LA RN 106

Des variantes

Au cours des six semaines de concertation, plusieurs variantes du contournement routier ouest de Nîmes seront présentées. En fait, du sud au nord, le tracé sera découpé en quatre segments. Le premier entre le nouvel échangeur autoroutier de Milhaud et la route de Caveirac ne présentera pas de variante. Au-delà, le 2e segment, entre la route de Caveirac et la route de Sauve proposera de passer à l'ouest ou à l'est de la carrière. Le 3e segment, de la route de Sauve à la route de Lédignan proposera de passer à l'ouest ou à l'est du mas de Provence et enfin, le 4e segment entre la route de Lédignan et la jonction avec la RN 106 proposera soit de longer la voie ferrée, soit d'aller tout droit.

Des préférences

L'État tiendra compte des avis émis durant la phase de concertation mais ça ne l'empêche pas d'avoir d'ores et déjà un tracé préférentiel. Sur le 2e segment, la variante est, plus proche de Nîmes, lui paraît plus pertinente et inversement, sur les segments 3 et 4, les variantes ouest ont sa préférence à ce stade.

Et la 2x2 voies ?

Selon le préfet Didier Lauga, c'est aux anciens préfet de Région Pierre de Bousquet et président de Région Damien Alary qu'il revient d'expliquer l'inversion des priorités. En tout cas, depuis 2015, la priorité n'est plus d'achever la mise à 2x2 voies de la RN 106 Nîmes-Alès mais le contournement nîmois. La Dreal ajoute qu'il aurait été absurde de poursuivre au-delà de La Calmette et d'amener plus vite les usagers dans un secteur déjà congestionné, mais elle insiste : *« Nous sommes en capacité d'achever l'aménagement. »*

Midi Libre – 11 février 2017

À SAVOIR AUSSI

● **CONTRAT DE PLAN** Le projet de contournement a pu être relancé en 2015 grâce à son inscription au contrat de plan État-Région. Soit dix millions d'euros pour des études, acquisitions foncières et premiers travaux qui sont financés à 50% par l'État et 50% par les collectivités partenaires (1/3 pour la Région, 1/3 pour le Département et 1/3 pour les agglomérations d'Alès et de Nîmes).

● **TRAFIC** Aujourd'hui, la RN 106 Alès-Nîmes, sur son tracé urbain à l'ouest de Nîmes, voit passer entre 28000 et 35000 véhicules par jour. L'objectif d'ici 2035 est de réduire de 25 à 30 % ce flux. La Dreal considère que 18 000 à 33 000 véhicules circuleront par jour sur le contournement.

● **CONCERTATION** La phase de concertation sur le contournement ouest de Nîmes sera ouverte du 27 février au 7 avril. Au cours de cette période, le public pourra donner son avis sur le programme et les objectifs, et exprimer ses attentes et ses remarques. Quatre réunions publiques sont prévues : à Nîmes (Kinepolis) le jeudi 2 mars à 18h30 ; à Caveirac, salle polyvalente, le mardi 7 mars, à 18h30 ; à Milhaud, centre socioculturel le jeudi 9 mars, à 18h30; et à Alès, le lundi 13 mars, à 18h30 à la salle du Capitole. Par ailleurs, des dossiers, expositions et registres de concertation seront consultables et ouverts pendant les heures d'ouverture des mairies de Caveirac, Milhaud et Nîmes, à la préfecture et à l'hôtel du Département, à l'hôtel des agglomérations de Nîmes et Alès et à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Un site dédié sera également accessible et permettra de donner son avis : www.contournement-ouest-nimes.fr

Gazette de Nîmes – 24 février 2017

La Gazette n°925 - Du 23 février au 1er mars 2017

LE BUZZ

De 160 à 180 millions d'euros

C'est le coût prévisionnel de cette nouvelle route de 12 km pour relier la route d'Alès (RN 106) à l'autoroute A9. Actuellement, seuls 10 millions d'euros sont débloqués.

Contournement ouest de Nîmes : en 2025 ?

L'État lance lundi 27 février une concertation citoyenne sur le raccordement de la route d'Alès à l'A9, à l'ouest de Nîmes.

DREAL OCCITANIE

Cette illustration présentée dans le dossier de la concertation montre un aménagement possible de l'échangeur sur l'A9. On reconnaît, dans la partie supérieure droite de l'image, les bâtiments de la zone industrielle de Saint-Césaire.

"L'*Arlésienne sort de l'ombre*", ironise le préfet Didier Lauga, jeudi 16. En l'espèce, c'est une Alésienne puisque le préfet évoque le contournement ouest de Nîmes qui reliera la route d'Alès (RN 106) à l'autoroute A9. Un projet qui, comme la rocade nord, hante les Nîmois depuis des lustres. Lundi 27 février débute une concertation citoyenne sur les différentes propositions de tracé. Comme pour la gare TGV en 2015, chacun peut donner son avis sur les prémices du projet. En fonction des remarques et des arguments, des choix de tracé seront faits, puis la copie repassera en enquête publique, si tout va bien, en 2018. Et les tronçons sortiront de terre entre 2021 et 2025.

Six variantes. La nouvelle route part de la RN 106 et rejoint l'A9. C'est acté, tout comme le premier segment (voir infographie ci-contre) qui se résume à la bretelle de raccordement à l'autoroute. Pour le reste, les services de l'État ont leur préférence mais proposent deux variantes sur chaque segment. *"Il y a un tracé (en bleu sur le plan) qui présente moins d'impact sur les terres agricoles, sur l'environnement, pour les riverains, qui nécessiterait moins d'aménagement hydrologiques et coûterait moins cher,* énumère Patrick Burtet, directeur adjoint de la Dreal Occitanie (direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement). *C'est plutôt le choix de l'État, mais nous attendons les résultats de la concertation."*

Cul de sac. Le tracé s'arrête à l'A9. Certes, l'un des plans soumis au public présente un cheminement en pointillés pour raccorder la nouvelle route à la RN 113 à travers la zone industrielle. Cela permettrait de créer non seulement un accès direct à l'A9 pour les Alésiens - en supprimant environ 30% du trafic sur la RN 106 selon les calculs de la Dreal -, mais bouclerait une vraie portion de rocade à l'ouest de Nîmes, de la RN 106 à la RN 113. *"C'est un dossier indépendant parce que cette partie est moins aboutie et que nous ne voulions pas perdre davantage de temps,* explique le préfet. *Mais il n'est pas exclu que ce soit bouclé d'ici l'enquête publique et que ça y soit rattaché."*

Financement. L'autre inconnue, c'est le financement. Au lancement de la concertation, seuls 10 millions d'euros - sur au minimum 160 - sont débloqués par l'État (5 millions), la Région, le Département et le Pôle métropolitain Nîmes-Alès (1,67 million chacun). *"Logiquement, ce dossier a vocation à être dans le futur contrat de plan,* déclare le préfet. *On n'a jamais été aussi près."* Tout dépendra donc des financements accordés par l'État à partir de 2020.

Au Département, on attend encore avant de se prononcer sur la suite. À la mairie de Nîmes, on s'inquiète davantage. *"Le préfet s'est montré très positif, on sent qu'il est là pour faire avancer les choses,* accorde le maire-adjoint de Nîmes Richard Flandin, présent jeudi 16 à la réunion en préfecture. *Mais ce sont juste des études, on nous amuse".* Et de comparer avec l'autre concertation en cours à Nîmes, celle de la mairie sur la voie urbaine sud : *"Nous avons un calendrier, un financement, du concret. Là, il n'y a pas de volonté, on méprise le Gard. C'est une honte quand on voit tout ce qui se fait à Montpellier en matière de routes et autoroutes."* Également invité à s'exprimer sur la nouvelle voie reliant Alès et l'A9, le conseiller régional alésien Christophe Rivenq n'a pas donné suite.

Isabelle Bortolin
i.bortolin@gazettedenimes.fr

LA CONCERTATION EN PRATIQUE

Dates. Du lundi 27 février au vendredi 7 avril.
Lieux. Les dossiers décrivant les tracés et variantes sont consultables dans les mairies de Caveirac, Milhaud, Nîmes, aux sièges des agglos Nîmes-Métropole, Alès Agglomération, au Conseil départemental, à la direction régionale de l'Environnement (DREAL, Montpellier). Et en ligne : www.contournement-ouest-nimes.fr
Avis. Dans tous ces lieux, et sur Internet, on peut laisser un avis dans un registre. Il peut aussi être envoyé par courriel (concertation@contournement-ouest-nimes.fr).
Réunions publiques. Il y en a quatre, ouvertes à tous sans inscription : jeudi 2 mars à 18h30 au multiplexe Kinepolis à Nîmes, mardi 7 à 18h30 dans la salle polyvalente de Caveirac, jeudi 9 à 18h30 au centre socio-culturel de Milhaud, lundi 13 à 18h30 dans la salle du Capitole à Alès.

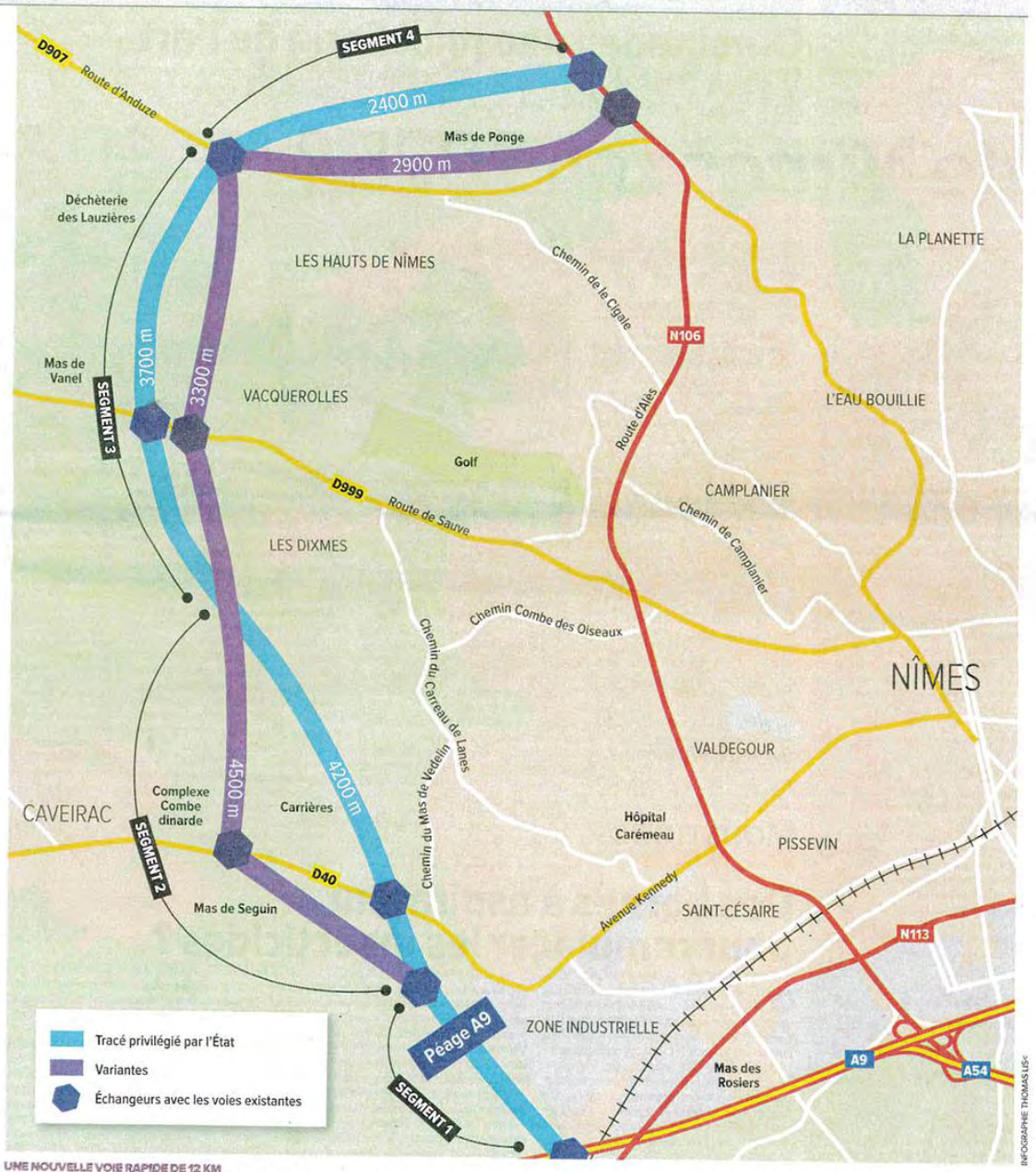

UNE NOUVELLE VOIE RAPIDE DE 12 KM

Ce plan, dessiné à partir des éléments fournis dans le dossier de concertation, situe le contournement, son tracé et ses variantes par rapport à Nîmes et à Caveirac. Le raccordement à la RN 106, au nord, devra impérativement être compatible avec la future déviation nord, projet dans les cartons du Département.

Site Réveil du Midi – 24 février 2017

té Générale

En continuant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies afin d'assurer le bon déroulement de votre visite et de réaliser des statistiques d'audience. OK

Le Réveil DU MIDI

Marchés publics et appels d'offres
Diffusez sur notre plateforme

...L'hebdo qui réveille l'actualité du Gard depuis 1965

Connexion
Créer un compte
Contact

LES ANNONCES LÉGALES | Marchés publics | Publicité | Les services | Mon Compte | Contact

Articles du Réveil du Midi journal d'annonces légales et d'information générale

Actualité

Retour

Nîmes - Contournement Ouest : 10 M€ pour les études

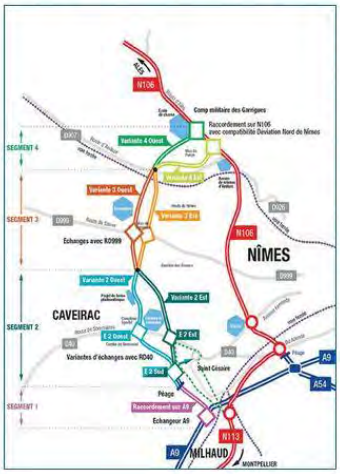

Les projets de contournement Nord et Ouest de Nîmes sont sensés alléger la circulation en ville à Nîmes et désenclaver la capitale cévenole, Alès. La déviation nord, passée sous maîtrise du Département avec les transferts de compétence, était programmée avant 2020. Le contournement Ouest de Nîmes était quant à lui inscrit dans le contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020. L'Etat vient de débloquer 5 M€, le pôle Nîmes-Alès 2.5M€ et la Région 2.5 M€ pour financer les études de près de 180 M€ de travaux. Concertation dès mars et rendez-vous dans 10 ans.

Embouteillages nocifs

L'absence de rocade pénalise la capitale gardoise et la projette au top du classement des villes encombrées. Problème récurrent pour les alésiens qui se rendent à Nîmes ou rejoignent l'autoroute, idem pour les lozériens. L'objectif est de séparer le trafic de transit (passage par Nîmes) du trafic de destination (véhicules se rendant à Nîmes)...

"La suite de l'article réservée aux abonnés (téléchargement)"

Article de : SV
24/02/2017

Midi Libre – 27 février 2017

W02NI

Nîmes

Midi Libre midilibre.fr
LUNDI 27 FÉVRIER 2017

Routes : « Arrêtons les projets au coup par coup »

L'invité du lundi | Denis Bouad, président du conseil départemental réagit après le lancement par l'État de la concertation pour le projet de contournement routier ouest de Nîmes. Interview.

Changer d'ère. En matière d'aménagements routiers, le président du conseil départemental Denis Bouad veut en finir avec les annonces sans lendemains. L'élu a fait ses comptes : tous projets confondus - il en existe 25 aujourd'hui dans le Gard - les besoins de financement sont estimés à 589 M€ dont 246 M€ à la seule charge du Département alors que ce dernier consacre à ce jour 40 M€ pour entretenir et réaliser des routes. Face à cette réalité, Denis Bouad appelle tous les partenaires financiers à se réunir afin de mettre fin à cette déferlante de projets de nouvelles routes, de giratoires, de déviations qui ne coûtent pas grand chose puisqu'à ce jour, la plupart de ces projets ne sont que des mots. L'élu appelle à un peu de méthode, d'organisation et de raison pour in fine, un peu plus de crédibilité. Rencontre.

Denis Bouad, pourquoi aucun élu du département n'a participé au comité de pilotage présidé par le préfet sur le contournement routier ouest de Nîmes ?

Moi je veux qu'on parle de tous les contournements du département. On peut parler de la déviation de Saint-Christol-lez-Alès, de celle d'Uzès, de celle de Jonquières (lire ci-dessous), de Bagnols, de Laudun... Je crois qu'avant tout, nous avons besoin d'une vision politique globale du schéma routier gardois. Il faut réunir les futurs députés, les sénateurs, les présidents des agglos, la Région l'État et bien sûr le Département et que tout ce beau monde dise voilà ce qu'il faut faire et ce que nous sommes capables de financer d'ici 2020, 2025 et 2030 et voilà les principes de fonctionnement que nous arrêtons. Bien évidemment, le Département est prêt à participer au financement du contournement ouest et mettre les 25 M€ qu'on me demande, là n'est pas la question.

■ Denis Bouad : « On ne peut plus fonctionner au coup par coup. » LYDIA CHASSIER

Je sais que nous devons retrouver de la fluidité sur la RN 113, sur la 106, sur la RD 40 qui va à Caveirac... mais à ce jour je sais aussi qu'on ne possède pas le foncier, qu'on ne sait pas où passera ce contournement et qu'on ne connaît pas les financeurs.

« Je demande à l'État d'être le coordonnateur d'une vision globale »

Qu'attendez-vous de l'État ?

J'en ai marre de signer des contrats de plan État-Région où l'État ne sait que me dire : ça fait tant pour le Département. Je voudrais aussi connaître le montant de la participation de l'État, de l'Agglo, de la Région sur la déviation nord de Nîmes par exemple. Je demande à l'État d'être le coordonnateur d'une vision globale. Je vise l'État mais pas simplement. Il y a un exemple c'est la Bretagne. Sarkozy a voulu mettre quatre portiques dans cette région. Tout le monde s'est levé et ils ont été démontés. Aujourd'hui, lorsque vous roulez en Bretagne, les quatre voies sont gratuites. Je dis qu'il y a un moment où, dans le Gard, on doit politiquement se mettre autour de la table avec une feuille blanche et dire tous ensemble : voilà ce qu'on veut. Il faut une volonté politique commune. Que la mise à 2X2 voies de la Nationale 106 ne soit pas encore achevée jusqu'à Nîmes ça paraît incroyable ! Et quand l'État justifie qu'on ne l'a pas achevée pour éviter un embouteillage à Nîmes, c'est la bonne blague. Pour l'automobiliste, que le bouchon soit à La Calmette ou à Nîmes c'est la même chose.

Vous souhaitez donc qu'avec les élus locaux et les financeurs soient définies des priorités...

Oui. Aujourd'hui, tout le monde regarde par le petit bout de la lorgnette. Au Département, ça fait deux ans que le budget routes est de 40 M€ en baisse de 20% mais cette somme a été utilisée à 91% et mon objectif est de revenir sur un investissement à 60 M€. Mais maintenant, je veux connaître les projets prioritaires, connaître les capacités d'investissements de chacun des partenaires financiers, et je souhaite un calendrier de réalisation. Si on regarde les projets qu'on a depuis cinq, dix ou quinze ans dans les cartons, mes services ont du travail pour les 30 ans à venir !

Si la table ronde que vous souhaitez n'est pas réunie, qu'êtes-vous capable de financer à ce jour. Autour de Nîmes, on vous attend notamment sur le contournement ouest, la rocade nord et l'accès à la future gare ?

La gare de Manduel parlons-en. On ne se rend pas compte de l'impact que ça aura sur le réseau routier gardois. Quand on participe aux réunions sur la LGV, on nous dit que sa zone de chalandise ira d'Arles à Nîmes ! C'est simple : si tous les Arlésiens et Nîmois empruntent un jour la RD3 pour aller à cette gare, ça va être compliqué de la laisser en l'état. Ça fera donc partie des projets qu'on devra réaliser. Et autour de la gare, on parle maintenant de la zone d'activités Magna Porta. J'adhère à ce projet économique mais voilà un nouveau projet qui va avoir un impact sur la déviation de Jonquières et de Redessan, un projet qui était désormais bien avancé dans nos tuyaux, dont l'enquête publique a été réalisée et dont les terrains étaient achetés. On ne peut plus fonctionner au coup par coup.

Bio express

Vingtième président du département du Gard élu en avril 2015, Denis Bouad est né le 1er Novembre 1952 à Lansargues (34). Agriculteur retraité, il a été élu pour la première fois conseiller général du canton d'Uzès en 2004 et réélu deux fois en 2011 et 2015. De 1989 à 2015, Denis Bouad a également été maire de Blauzac, il a été 1er vice-président du Département de 2011 à 2015.

Pourquoi ne pas vous opposer à certaines inscriptions sur certains projets au contrat de plan État/Région ?

Mais parce que je considère à chaque fois que le Département y a un intérêt. La modification de l'échangeur de Roquemaure, c'est impératif, la déviation nord de Bagnols aussi comme celle de Laudun qui peut ouvrir des espaces économiques majeurs pour le Département. Je demande seulement qu'on fixe un calendrier et qu'on sache qui fait quoi. Si on me dit que tous les projets doivent être menés d'ici 30 ans, je n'aurais pas de problème pour les financer. Mais qu'on le dise.

Pourquoi l'État jusqu'ici n'a pas pris l'initiative d'une telle table ronde ?

Chacun a sans doute ses préjugés et sa méthodologie. Quoi qu'il en soit, laissons passer la période électorale, et après l'été, si l'État n'en prend pas l'initiative, le Département sera l'instigateur d'une rencontre où tout le monde sera une bonne fois pour toutes autour d'une table.

Recueilli par
JEAN-PIERRE SOUCHE
jpsouche@midilibre.com

Contournement, déviation nord, Jonquières...

Sur le contournement ouest de Nîmes, Denis Bouad répète son calendrier : *« Même si le projet ne me gêne pas, on ne peut pas commencer. On ne sait toujours pas où passe le tracé. »* L'horizon n'est guère plus ouvert selon lui concernant la déviation nord de Nîmes : *« Après l'enquête publique, on en a encore pour deux ans pour acheter les terrains. »* L'élu répète en revanche que la déviation de Jonquières est un dossier qui avance : *« On a lancé, il y a six mois l'enquête sur l'eau. »* Sur le fond, pour tous les dossiers routiers gardois, Denis Bouad souligne que la table ronde qu'il appelle de ses vœux devrait déterminer un montant annuel moyen d'intervention, contrat de plan État-Région ou pas : *« Si on me dit que le Département doit financer 10 à 15 M€ par an, je me débrouillerais pour trouver cette somme. Je demande une vision financière au moins pour les 5 prochains exercices. »* PHOTO ARCHIVE

DES PROJETS EN CASCADE

● **Grands projets :** contournement ouest de Nîmes, coût 200 M€, participation Département 25 M€ ; déviation nord de Nîmes, coût 75 M€, Département 75 M€ ; déviation Jonquières, coût 18 M€, Département 12,6 M€ ; Itinéraire alternatif A9/RD du Rhône, coût 3 M€, Département 2,1 M€ ; déviation est Bagnols, coût 50 M€, Département 5,7 M€ ; déviation nord Bagnols, coût 18 M€, Département 8,4 M€ ; liaison Manduel-Arles, coût 5 M€, Département 5 M€ ; requalification Alès-Lunel, coût 4 M€, Département 2,8 M€ ; déviation Caissargues, coût 20 M€, Département 20 M€ ; aménagement RD 40, coût 5 M€, Département 5 M€.

● **Projets locaux :** déviation Saint-Christol-lès-Alès, coût 18 M€, Département 5,9 M€ ; contournement est d'Alès, coût 56 M€, Département 28 M€ ; contournement Uzès, coût 13,3 M€, Département 6,6 M€ ; déviation Générac-Beauvoisin, coût 3,8 M€, Département 3,8 M€ ; traversée du Rey au Vigan, coût 1,5 M€, Département 1 M€ ; RD610 Sommières-Boisseron, coût 1,7 M€, Département 1,2 M€.

● **Dessertes économiques :** pont Humphrey-Davy (La Grand-Combe), coût 8 M€, Département 4 M€ ; accès Bois de Minteau, coût 7,5 M€, Département 7,5 M€ ; déviation de Salindres, coût 6 M€, Département 3 M€ ; déviation de Laudun, coût 32 M€, Département 5,7 M€.

● **Sécurité** Suppression des passages à niveau de Pont-Saint-Esprit et Vergèze, échangeur de Roquemaure, reconstruction des ponts de Saint-Gilles et des Aigalades à Sommières, coûts cumulés : 44,2 M€, part pour le Département 17,5 M€.

Site France 3 Région – 27 février 2017

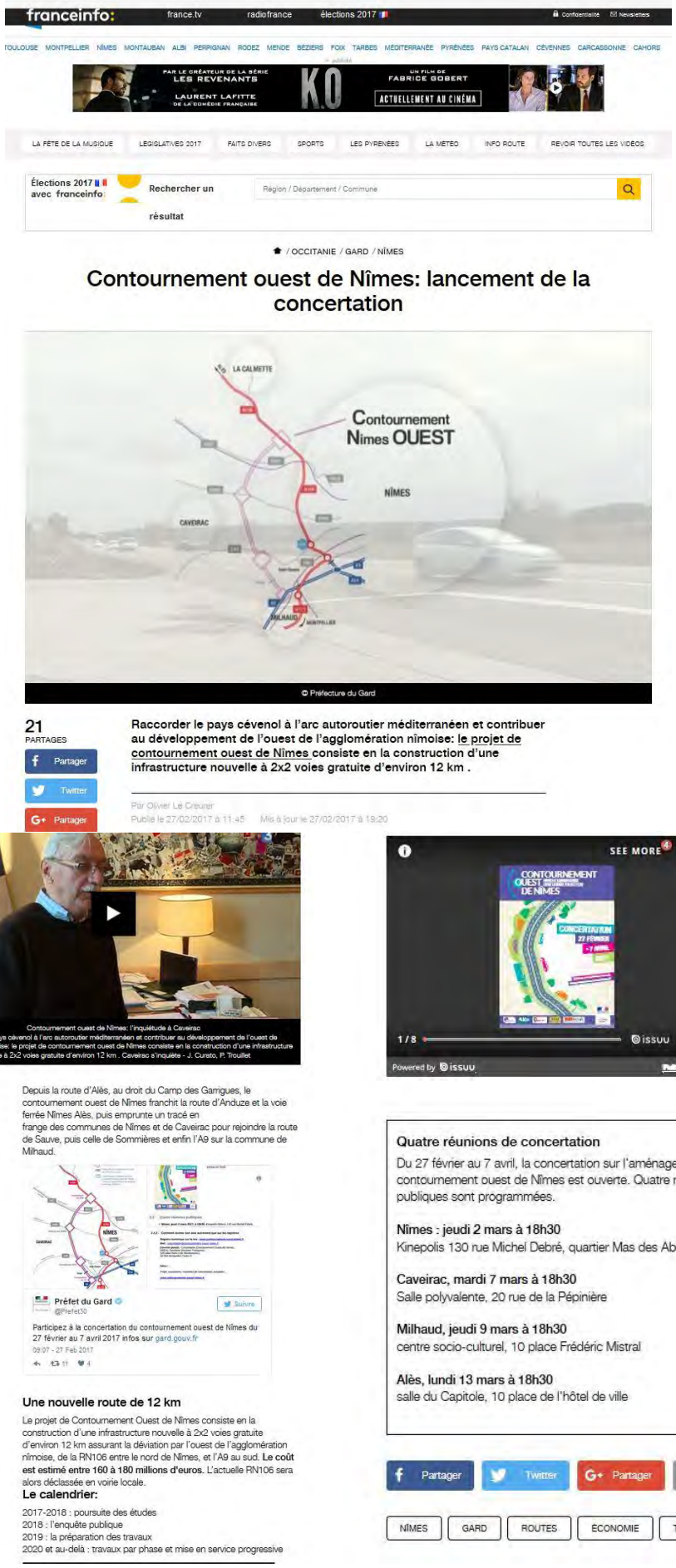

franceinfo: france.tv radiofrance élections 2017

TOULOUSE MONTPELLIER NÎMES MONTAUBAN ALBI PERPIGNAN RODEZ MENDE BÉZIERS FOIX TARBES MÉDITERRANÉE PYRÉNÉES PAYS CATALAN CÉVENNES CARCASSONNE CAHORS

PAR LE CRÉATEUR DE LA SÉRIE LES REVENANTS
LAURENT LAFITTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE
K.O
UN FILM DE FABRICE GOBERT
ACTUELLEMENT AU CINÉMA

LA FÊTE DE LA MUSIQUE LÉGISLATIVES 2017 FAITS DIVERS SPORTS LES PYRÉNÉES LA MÉTÉO INFO ROUTE REVOIR TOUTES LES VIDÉOS

Élections 2017 avec franceinfo: Rechercher un résultat — Région / Département / Commune

/ OCCITANIE / GARD / NÎMES

Contournement ouest de Nîmes: lancement de la concertation

© Préfecture du Gard

21 PARTAGES

Partager Twitter Partager

Raccorder le pays cévenol à l'arc autoroutier méditerranéen et contribuer au développement de l'ouest de l'agglomération nîmoise: le projet de contournement ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle à 2x2 voies gratuite d'environ 12 km .

Par Olivier Le Creurer
Publié le 27/02/2017 à 11:45 Mis à jour le 27/02/2017 à 19:20

Contournement ouest de Nîmes: l'inquiétude à Caveirac
Raccorder le pays cévenol à l'arc autoroutier méditerranéen et contribuer au développement de l'ouest de l'agglomération nîmoise: le projet de contournement ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle à 2x2 voies gratuite d'environ 12 km . Caveirac s'inquiète - J. Cursto, P. Trouillet

Depuis la route d'Alès, au droit du Camp des Garrigues, le contournement ouest de Nîmes franchit la route d'Anduze et la voie ferrée Nîmes Alès, puis emprunte un tracé en frange des communes de Nîmes et de Caveirac pour rejoindre la route de Sauve, puis celle de Sommières et enfin l'A9 sur la commune de Milhaud.

Une nouvelle route de 12 km

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle à 2x2 voies gratuite d'environ 12 km assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise, de la RN106 entre le nord de Nîmes, et l'A9 au sud. **Le coût est estimé entre 160 à 180 millions d'euros.** L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale.

Le calendrier:

2017-2018 : poursuite des études
2018 : l'enquête publique
2019 : la préparation des travaux
2020 et au-delà : travaux par phase et mise en service progressive

Quatre réunions de concertation

Du 27 février au 7 avril, la concertation sur l'aménagement du contournement ouest de Nîmes est ouverte. Quatre réunions publiques sont programmées.

Nîmes : jeudi 2 mars à 18h30
Kinepolis 130 rue Michel Debré, quartier Mas des Abeilles

Caveirac, mardi 7 mars à 18h30
Salle polyvalente, 20 rue de la Pépinière

Milhaud, jeudi 9 mars à 18h30
centre socio-culturel, 10 place Frédéric Mistral

Alès, lundi 13 mars à 18h30
salle du Capitole, 10 place de l'hôtel de ville

Partager Twitter Partager Envoyer

NÎMES GARD ROUTES ÉCONOMIE TRANSPORTS

Site Totem – mars 2017

TOTEM TOUS LES TEMPOS DE LA RADIO

EMISSIONS INFOS ÉLECTIONS 2017 MUSIQUE JEUX ECOUTER REPLAY CONTACT

CORRÈZE · LOT · DORDOGNE | TARN-ET-GARONNE | CANTAL · HTE-LOIRE · PUY-DE-DÔME | AVEYRON · LOT · TARN | LOZÈRE · GARD · HÉRAULT

ALÈS ACCUEILLE LA DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

Une quatrième et dernière réunion publique sur le projet de contournement ouest de Nîmes, se tient ce lundi soir à Alès.

C'est un projet évoqué depuis des années et qui **ne devrait pas voir le jour avant 2025**. Le contournement ouest de Nîmes est désormais à l'étude. Pour que chacun puisse donner son avis, une phase de **concertation publique a été lancée le 27 février et se terminera le 7 avril**.

Trois réunions publiques ont déjà eu lieu sur le sujet et la quatrième et dernière aura lieu **ce lundi à 18h30, dans la salle du Capitole, place de l'Hôtel de ville, à Alès**.

RAPPROCHEMENT AVEC L'A9

Les objectifs de ce contournement ouest de Nîmes sont de désengorger la circulation dans l'agglomération nîmoise et de **rapprocher le nord du Gard de l'autoroute A9**. À l'heure actuelle, difficile d'échapper aux **nombreux bouchons à l'entrée et à la sortie de la ville**, sur la Nationale 106. Le projet à l'étude permettrait de réduire de 25 à 30% le trafic routier sur cet axe dans Nîmes.

Le contournement consisterait en une **2x2 voies gratuite de 12 kilomètres** assurant la liaison entre l'autoroute et la 106 au niveau du Camp des garrigues. À une extrémité : un échangeur avec l'A9 sur la commune de Milhaud. Plus au nord, un raccordement avec la route de la Vaunage direction Caveirac et Sommières puis un second avec la route de Sauve. Et au bout de cette rocade, la liaison avec la nationale 106 vers Alès.

CHOISIR LE TRACÉ

Les services de l'État ont divisé le projet en quatre segments avec, à chaque fois, **deux tracés possibles**. Coût estimé de ce contournement : **entre 160 et 180 millions d'euros**. À ce jour, seule une première tranche de 10 millions d'euros a été inscrite dans le Contrat de Plan Etat Région.

Plus d'informations sur le site du contournement ouest de Nîmes.

PHOTO : DR

Mots-clés: Transports, Travaux

Amaury Tremblay 13 Mars 2017 Languedoc & Cévennes

DIRECT - ON AIR

ÉCOUTER LE DIRECT

REPLAY - FLASH INFO

ÉCOUTER LE FLASH

REPLAY - JOURNAUX

TOTEM Infos locales
TOTEM Info Midi
TOTEM Info Soir
TOTEM Sport

PRONOSTICS HIPPIQUES

JEUDI 22 JUIN 2017

12-14-7-2-6-11-5-3

Booking.com
Appartement
Lorient - Sembat
Très bien 8.0
Réserver
Lorient - ibis Lorient Centre Gare
Bien 7.8
Réserver
Aix-en-Provence - Auberge de Jeunesse Jas de Bouffan
€30
Réserver

RECHERCHER

Midi Libre - 5 avril 2017

NÎMES

midilibre.fr
mercredi 5 avril 2017 3

Du pain sur la planche d'ici 2020

Mi-mandat. Plusieurs promesses énoncées par Jean-Paul Fournier en 2014 restent encore à lancer ou à booster. État des lieux.

Ce n'est pas une surprise. À première vue, l'état de la voirie nîmoise ne s'est guère amélioré depuis trois ans. Le sénateur-maire Jean-Paul Fournier en a fait pourtant une priorité en annonçant en 2014, sa volonté de renforcer sa politique de proximité. Cette nouvelle orientation passait notamment par le doublement du budget consacré à la voirie. Trois ans plus tard, le bilan est encore modeste en la matière. Certes les boulevards ont été refaits avec l'extension de la ligne 1 du Trambus mais mis à part l'Écusson où il reste quand même encore quelques rues à traiter, au-delà des boulevards, la voirie nîmoise demeure bien dégradée.

760 km à entretenir

Pourtant, depuis 2014, de nouvelles actions ont été lancées avec notamment la réalisation d'un audit de la voirie nîmoise qui a permis de classer les rues et les trottoirs en fonction de leur état et de leur fréquentation. Un document achevé en 2016, très instructif pour la Ville qui va s'en inspirer pour dégager des priorités. D'ici la fin de l'année *d'ailleurs, de lourds travaux* vont être lancés et achevés pour rénover et réaménager la rue d'Aquitaine, de la rue Rangueil à l'avenue du Mont-Duplan. Ce n'est pas rien puisque cette voie, avec la rue Clérisseau est devenue une artère de substitution aux embouteillages de la rue Général-Perrier. Autre intervention annoncée d'ici l'an prochain pour la route de Générac. À ce jour, la Ville injecte en fait *« 4 M€ par an pour l'entretien de la chaussée, des trottoirs, des marquages au sol, des potelets... et 5 M€ pour tout ce qui concerne la réfection à neuf »*, confie l'adjoint à la voirie Richard Flandin.

En fait, la situation est complexe à Nîmes. Si le "plan Marshall" annoncé pour les municipales - le doublement du budget - a été remis à 2018, la Ville cumule plusieurs handicaps : elle compte d'abord quelque 760 km de voirie (pour environ 1 000 km à Paris), de très nombreux kilomètres sont en secteur garrigue où les ruissellements importants dégradent rapidement la chaussée et spécificité nîmoise, la Ville est parcourue par 40 % de camions en raison notamment de l'absence de contournement *« contre en moyenne 20 à 25 % pour les villes de même strate »*, révèle Richard Flandin. Finalement, dans l'idéal, l'élu chiffre à 35 M€ par an le besoin d'investissements qui serait nécessaire d'injecter dans la voirie. On en restera loin même en cas de réalisation de la promesse de doublement du budget avant la fin du mandat.

TEXTES JEAN-PIERRE SOUCHE
jpsouche@midilibre.com

■ L'état de la voirie demeure un enjeu important pour la municipalité d'ici 2020. PHOTOS N. B.

LE POINT NOIR Le désengorgement du centre-ville en panne

Les contournements incertains

Il y a peu de chance que d'ici 2020 quelque coup de pioche ne soit donné tant pour réaliser le contournement ouest de Nîmes - de l'A9 à la RN 106 Nîmes-Alès - que le contournement nord. L'enquête publique en cours concernant le très lourd projet ouest devrait, au mieux, déboucher sur de nouvelles études, sans doute des acquisitions foncières mais côté financement, rien n'est acquis. Seules certitudes : la Ville a engagé une réflexion sur la circulation, lancé la prolongation de la voie urbaine sud et l'aménagement du carrefour de la route d'Arles ; et la mise en service de la 2e ligne de trambus Est-ouest par l'Agglo, d'ici 2020 paraît crédible.

La rénovation urbaine élargie aux quatre quartiers périphériques

Nîmes va bénéficier des crédits de l'agence nationale de rénovation urbaine (Anru) sur ses quatre quartiers périphériques. Outre Chemin-bas qui a déjà bénéficié d'une enveloppe dans le cadre d'un précédent contrat ; depuis fin 2015, Mas de Mingue, Pissevin et Valdegour s'ajoutent à la liste et pourraient bénéficier de 20 M€ d'aides chacun. Porté par l'Agglo, le projet prévoit dans les vingt ans, entre autres, de démolir quelque 800 logements à Pissevin et Valdegour et d'en reconstruire autant, de supprimer les souterrains... Plus largement, la municipalité a lancé une réflexion sur l'ensemble des secteurs ouest de Pissevin jusqu'au marché gare.

QUESTIONS À

JEAN-PAUL FOURNIER
Sénateur-maire LR de Nîmes

« Pas de vidéo verbalisation »

Quels projets allez-vous lancer d'ici 2020 ?

Le programme de rénovation urbaine des quartiers financé par l'Anru va entrer dans sa phase opérationnelle. Nous allons engager le projet de palais des congrès mais nous voulons acquérir la CCI avant. J'ai fait des propositions à Francis Cabanat et Éric Giraudier et ils étaient intéressés. On lance aussi la deuxième tranche de l'université Hoche et l'éco-quartier qui va de pair. Par ailleurs, sitôt le site universitaire de Carmes libéré, je confirme que le conservatoire s'y installera. Et la coulée verte sera réalisée. On va lancer la DUP pour le projet sur les pépinières Pichon cette année. Ce sera un magnifique projet.

Renoncez-vous à certaines promesses ?

La réhabilitation des arches de la SNCF est très technique avec une multitude d'intervenants. Et l'extension de Jeudis de Nîmes de ferait ne se fera pas même : on a gagné une semaine. Quant à la modernisation d'Aquatropic, elle apparaît très complexe et coûteuse. Enfin, je ne fais pas de mise en place de la vidéo verbalisation une priorité. Cela pourrait donner le sentiment de jouer contre le commerce local. Ça ne se fera pas.

Votre alliance avec l'UDI tiendra-t-elle jusqu'en 2020 ?

Je n'ai pas spécialement de problème avec l'UDI, j'ai un problème avec Yvan Lachaud. Avec les autres élus UDI, je travaille bien. Mais je ne peux pas faire confiance à Yvan Lachaud. Franchement, je m'interroge. Je me demande si ça peut durer.

Site La Marseillaise – 5 avril 2017

Nîmes : Quel est le meilleur trajet pour le contournement ouest ?

Écrit par Jean-Pierre Michel | mercredi 5 avril 2017 14:03 | Imprimer

Rejoindre l'autoroute depuis Alès sans passer par la ville de Nîmes et ses embouteillages : tel est l'objectif de ce C.O.N. jpm

L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Consulté par l'État pour la réalisation du Contournement Ouest de Nîmes (C.O.N.), le conseil municipal retient la proposition de S. Fayet de demander son raccordement à la RN 113. Six variantes de cet axe routier qui reliera la RN 106 à l'A9 sont soumises à la concertation. Chacune avec ses avantages et ses inconvénients.

A Montpellier, c'est le C.O.M, à Nîmes, le C.O.N ! Le principe est le même : il s'agit pour l'État de réaliser le Contournement par l'Ouest de chacune des deux villes languedociennes. Une réalisation que personne ne conteste véritablement dans la capitale régionale comme dans la préfecture gardoise. Ce ne sont que les modalités de réalisation de ces axes routiers qui font débat. Plusieurs variantes ont en effet été étudiées par les services de l'État et sont donc maintenant proposées au débat dans le cadre de la concertation légale des populations et des communes concernées.

Bien entendu, chaque variante présente son lot d'avantages et d'inconvénients. A Nîmes, les riverains, pour la plupart des habitants de zones de la garrigue nîmoise, puisqu'il s'agit de relier la RN 106 en amont de la route d'Anduze à l'autoroute A9 en aval de Saint-Césaire sans passer par la ville, redoutent un impact important sur leur cadre de vie. Le président du comité de ce quartier constate en effet que, « l'État insiste lourdement à vouloir passer cette liaison routière le plus près possible de Nîmes. » Cette remarque n'a pourtant pas été retenue par les élus nîmois et ils n'ont pas souhaité qu'une motion soit rédigée en ce sens à destination de l'État.

La concertation publique se poursuit jusqu'au 7 avril

Par contre, le Conseil municipal a, lui, retenu lors de sa séance de samedi dernier, la remarque de Sylvette Fayet concernant une autre conséquence probable de l'existence future de ce C.O.N. L'élue communiste propose donc pour y contrevenir que soit demandé à l'État la réalisation conjointe au C.O.N. d'un raccordement de celui-ci à la RN 113. Raccordement à partir duquel pourront être prévus les accès à l'autoroute A9. Sans cela, les usagers de la RN 113 voulant s'engager sur l'A9 seraient obligés de remonter à Saint-Césaire pour prendre ensuite l'axe nouveau dans le sens inverse. A moins de s'engager dans la portion à péage qui renvoie sur l'A9 ! Pour Sylvette Fayet, ce positionnement a le mérite « d'assurer et de faire assurer par l'État la continuité du réseau routier national sans péage ». Chaque variante étant reliée avec la Route de Sauve et celle de Sommières plus à l'est ou plus à l'ouest.

La concertation publique se poursuit jusqu'au 7 avril. Il reste donc peu de temps pour les Nîmois et les habitants des villages alentours pour donner leur avis pour ce projet jugé par la ville comme « majeur » pour son développement.

Les six variantes soumises à la concertation peuvent être consultées sur le site du C.O.N.

JPM

2> Collectivités (presse et web)

Magazine Nîmes Métropole – janvier 2017

Printed from www.calameo.com

DOSSIERMÉTRO

LE PROJET CONIM / « CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES »

Le projet de contournement ouest de Nîmes piloté par l'État est une priorité pour Nîmes Métropole. Sa préfiguration est inscrite au contrat de plan État/Région. L'actuelle RN106 dans sa traversée de Nîmes supporte jusqu'à 40 000 véhicules par jour !

Après de nombreuses études, la prochaine étape prévue est le lancement d'une concertation préalable début 2017. Ce contournement se compose d'une rocade d'environ 12 km en 2x2 voies entre le carrefour RD907/RN106 et l'autoroute A9, intégrant la création depuis la RD40 d'un barreau autoroutier vers l'A9 (avec une nouvelle barrière de péage).

Deux échangeurs sont prévus au niveau de la RD40 et la RD999. Il comprend également un barreau routier à 2x1 voie entre la RD40 et la RN113 (au niveau de l'actuel giratoire Est de Milhaud). Pour mémoire, la poursuite de l'aménagement de la RN106 à 2x2 voies entre La Calmette et le nord de Nîmes au niveau du RD907 est déjà actée.

Ces infrastructures doivent permettre en premier lieu de séparer l'important trafic de transit du trafic local, et diminuer ainsi les risques de congestion et d'accident. Elles doivent faciliter les échanges avec les réseaux primaires et secondaires et les pôles d'échange de l'agglomération.

Mais au-delà des aspects routiers, ces infrastructures auront des effets extrêmement positifs sur le fonctionnement global de ce secteur, prioritaire pour le développement de notre territoire. L'ouest Nîmois a un rôle stratégique dans la construction d'un système métropolitain entre Alès/Nîmes et Montpellier. Il concentre des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui ont conduit Nîmes Métropole à y développer des projets majeurs : projet « *porte ouest* » avec la ville de Nîmes, programme de rénovation urbaine de Pissevin-Valdegour, ligne de transport T2 déjà renforcée qui deviendra un BHNS, désenclavement et valorisation de Saint-Césaire et de son pôle santé de Carémeau...

Avec une requalification rendue possible de la RN106 en boulevard urbain, l'ensemble de ces projets permettront d'améliorer le cadre de vie des Nîmois et de renforcer notre cœur d'agglomération en liant centre-ville, quartiers prioritaires et Saint-Césaire.

Tous ces éléments font du « *contournement ouest de Nîmes* » une priorité partagée par l'État, Nîmes Métropole et l'agglomération d'Alès qui coopèrent en sa faveur via le Pôle Métropolitain, et par le Conseil départemental du Gard (en lien avec son projet de rocade nord).

Les objectifs sont ambitieux : faciliter les déplacements à grande échelle et localement, améliorer notre cadre de vie, dynamiser notre économie, et ainsi renforcer l'attractivité de notre territoire pour laquelle tout doit être mis en œuvre.

Printed from www.calameo.com

TROIS QUESTIONS À

YVAN LACHAUD

CE NUMÉRO 50 RECENSE TOUT OU PARTIE DES PLUS IMPORTANTS DOSSIERS DE L'AGGLOMÉRATION. RAPPELEZ-NOUS, AUPARAVANT, QUEL EST LE PROJET POLITIQUE QUE VOUS PORTEZ POUR NÎMES MÉTROPOLE ?

Mon objectif, conformément à ce que j'avais annoncé lors de mon investiture, est bien de rendre attractif notre territoire auprès des habitants comme auprès des entreprises. Comment ? En réalisant des projets structurants qui amélioreront la qualité de vie et la compétitivité du territoire. Mais aussi en maîtrisant les dépenses de fonctionnement pour ne pas augmenter la pression fiscale. Je veux y associer largement nos partenaires potentiels, ainsi que tous les habitants de l'Agglo.

QUELS SONT LES PROJETS STRUCTURANTS QUE VOUS ÉVOQUEZ ?

En premier lieu, ils concernent les transports, compétence régalienne de notre collectivité, afin de renforcer la compétitivité du territoire. La gare LGV de Manduel-Redessan où l'on doit investir sur la décennie près de 100 millions d'euros. Nous nous attachons, également, à organiser un réseau de transport digne d'une métropole de cette dimension. Avec l'extension de la ligne T1 autour de l'Écusson que nous avons inaugurée en cette fin d'année, avec l'extension de cette ligne vers le Sud Caissargues (16 M€), avec la préfiguration dès 2017 et la mise en service en 2020 de la ligne T2 entre Paloma et le CHU (118 M€). Nous nous concentrons, également, sur le contournement routier Ouest de Nîmes, vaste dossier où l'État, l'Europe et la Région sont concernés (160 M€). Bien sûr, la rénovation de nos quartiers « dits sensibles » est au cœur de nos préoccupations avec le dossier de l'ANRU II et un plan de près de 160 millions d'euros initié par l'État.

Je n'oublie pas d'évoquer aussi notre investissement dans l'Enseignement supérieur. Nous devons à tout prix développer notre offre à ce niveau. Si nous voulons que notre image et notre offre économique restent attractives, c'est une priorité.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST LA PRIORITÉ DE VOTRE MANDAT, ET VOUS L'AVEZ SOUVENT RAPPELÉ. QUELLE POURRAIT ÊTRE LA MARQUE DE FABRIQUE DE CETTE AGGLOMÉRATION ? LE NUMÉRIQUE, LA LOGISTIQUE, LE TOURISME, LA SÉCURITÉ CIVILE ?

Dès notre arrivée, nous avons marqué notre volonté de rendre attractif notre territoire pour attirer des investisseurs, des entreprises afin de créer de la richesse, de la croissance et de l'emploi. La première action fut de créer une agence de développement économique. OpeNîmes est née avec trois missions à la clé : rassembler tous les acteurs locaux du développement économique ; prospecter sur le territoire et à l'étranger pour implanter des entreprises ; communiquer à l'extérieur de nos frontières pour porter une image économique d'excellence. Cette agence travaille surtout sur deux filières de pointe : la Sécurité civile et aéronautique et les dispositifs médicaux. Bien sûr, nos services de développement économique planchent aussi sur trois autres filières traditionnelles comme la logistique, le tourisme et l'agriculture.

Le tourisme, d'ailleurs, dont la promotion devient une nouvelle compétence de l'Agglo. Nous avons réussi à décrocher la création d'un accélérateur de start-ups dans ce secteur clé pour le sud de la France. Grâce à cette structure, validée par le Ministère de l'Économie et la Région, Nîmes Métropole inventera le tourisme du futur…

Site Préfecture du Gard – février 2017

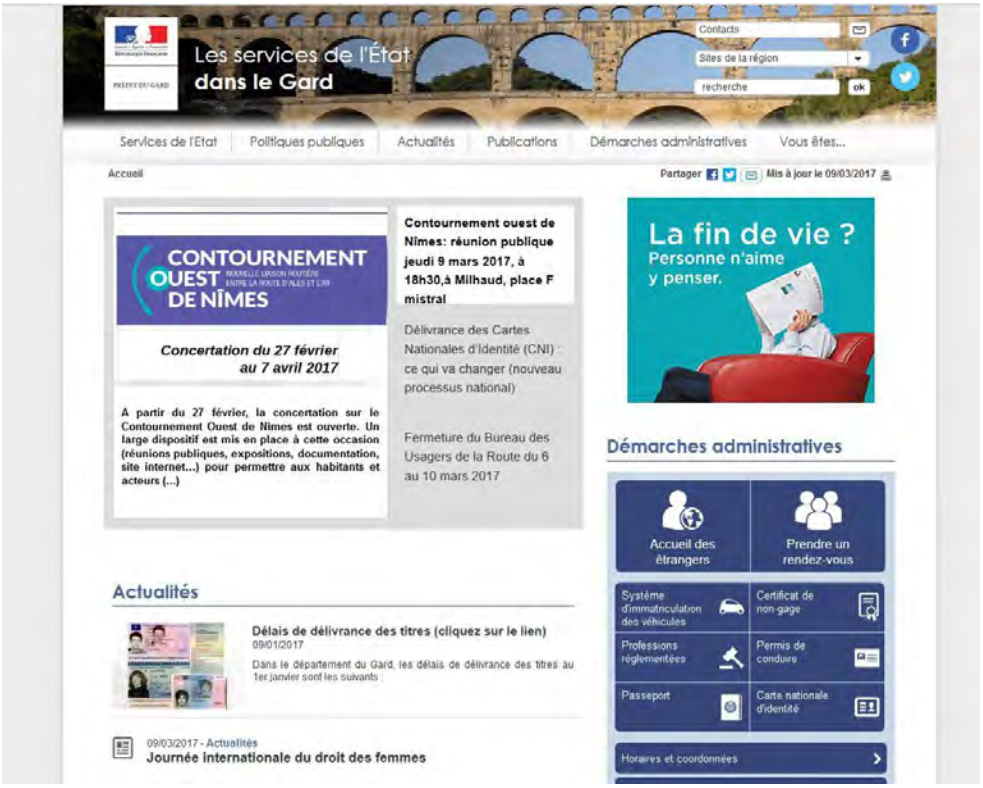

Site DREAL Occitanie – février 2017

Site Nîmes Métropole – février 2017

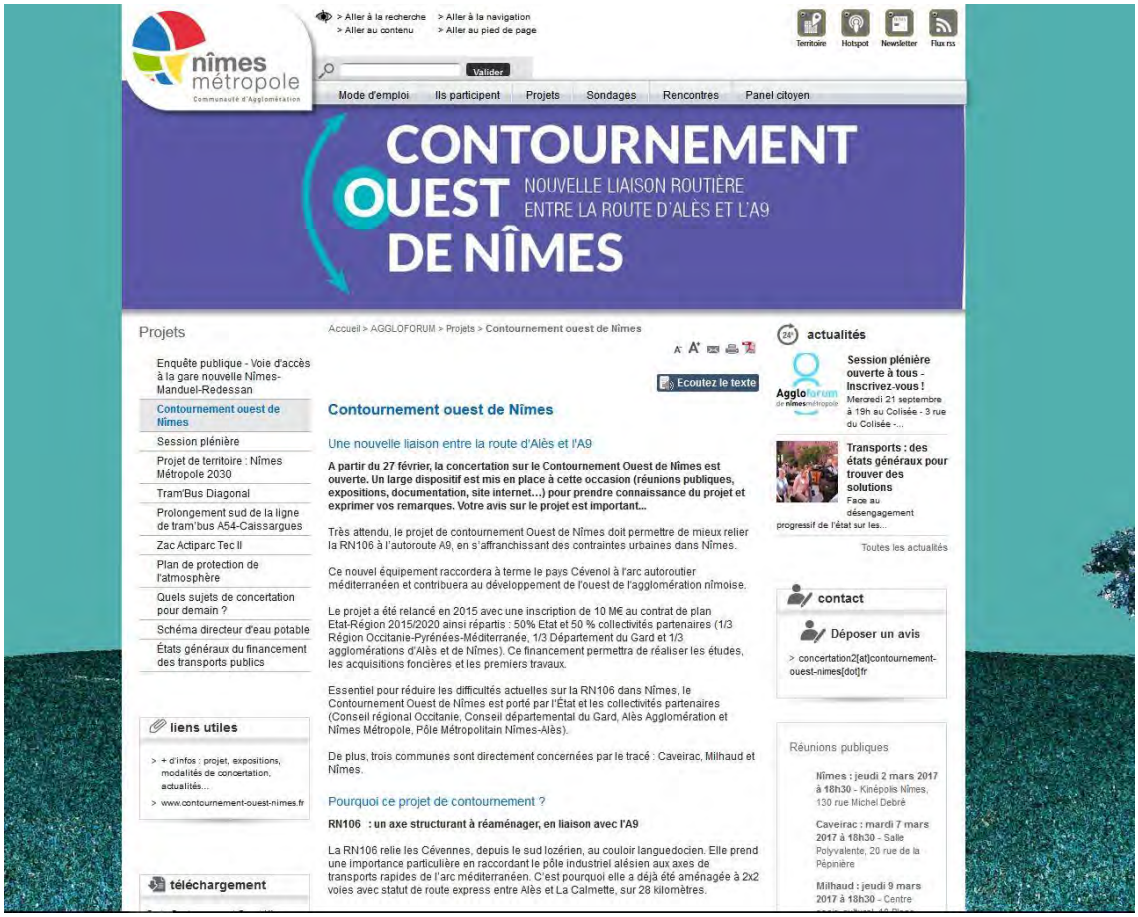

Site Ville de Langlade – février 2017

Site Ville de Nîmes – février 2017

RN106 : un axe structurant à réaménager, en liaison avec l'A9

La RN106 relie les Cévennes, depuis le sud lozérien, au couloir languedocien. Elle prend une importance particulière en raccordant le pôle industriel alésien aux axes de transports rapides de l'arc méditerranéen. C'est pourquoi elle a déjà été aménagée à 2x2 voies avec statut de route express entre Alès et La Calmette, sur 28 kilomètres. Au-delà, jusqu'à l'entrée nord de Nîmes, la route nationale alterne des créneaux à 2x2 voies et à 3 voies. Des aménagements sont prévus pour avoir à terme une infrastructure à 2x2 voies jusqu'à l'entrée Nord de Nîmes.
Plus au sud, l'itinéraire actuel de la RN106 s'inscrit directement dans la ville, constituant le boulevard Ouest de Nîmes sur une longueur de 7 km environ. Ce boulevard traverse des zones urbaines de plus en plus denses jusqu'au giratoire de la sortie A9 de Nîmes Ouest. Ce secteur a déjà fait l'objet d'aménagements partiels de requalification, notamment en termes de protections sonores et de sécurisation des carrefours (Paratonnerre, La Cigale, Kennedy). La RN 106 accueille à la fois les trafics de transit, d'échange et local, répondant à plusieurs fonctions : desserte d'un large territoire, accès à l'agglomération nîmoise et déplacement dans la zone urbaine dense.
Elle supporte donc jusqu'à 45 000 véhicules par jour sur sa partie la plus chargée, sans être dimensionnée en conséquence. S'ensuivent des ralentissements et des congestions pour les usagers et des nuisances pour les riverains. Sur un territoire attractif, aussi bien pour les populations que pour les activités économiques, on entrevoit une augmentation de ces fréquentations dans les années à venir. Il devient désormais prioritaire de prévoir un nouvel aménagement pour offrir de nouvelles alternatives de déplacement de transit et d'échanges : le Contournement Ouest de Nîmes.

Projet : une nouvelle route de 12 km avec 4 points d'échanges

Le contournement ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle d'un linéaire d'environ 12 km assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise, de la RN106 entre le nord de Nîmes, et l'A9 au sud. L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale. 4 points d'échanges sont prévus au niveau de :

- la RN106 au nord de Nîmes (échangeur assurant également les possibilités de liaison vers le projet de déviation Nord prévu par le Conseil départemental du Gard),
- la RD999 (route de Sauve),
- la RD40 (route de Sommières),
- l'A9 (nouvel échangeur situé sur la commune de Milhaud).

Les caractéristiques envisagées sont :
- une route à 2x2 voies,
- une vitesse de référence à 110 km/h.

Le contournement ouest de Nîmes est compatible avec un barreau complémentaire vers la RN113, dont les études et travaux pourraient être concomitants

Exprimez-vous sur le projet du 27 février au 7 avril 2017

La phase de concertation sur le contournement ouest de Nîmes se déroule du 27 février au 7 avril 2017. Durant cette période, n'hésitez pas à donner votre avis sur le programme et les objectifs, à exprimer vos attentes et vos remarques.
À l'issue de cette phase de concertation et des choix effectués, les études seront affinées. Le projet vous sera à nouveau soumis dans le cadre de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique prévue en 2018. C'est pourquoi votre avis, dès maintenant, a toute son importance.

Concertation mode d'emploi

4 réunions publiques
Des réunions publiques seront organisées à :
> **Nîmes, jeudi 2 mars 2017, à 18h30, Kinepolis Nîmes, 130 rue Michel Debré**
> Caveirac, mardi 7 mars 2017 à 18h30, Salle Polyvalente, 20 rue de la Pépinière,
> Milhaud, jeudi 9 mars 2017 à 18h30, Centre socio-culturel, 10 Place Frédéric Mistral,
>Alès, lundi 13 mars 2017 à 18h30, Salle du Capitole, 10 place de l'Hôtel de Ville

Dossiers, expositions et registres de concertation
Consultables pendant les heures d'ouverture des sites suivants :
> Mairies de Caveirac, Milhaud, Nîmes, à l'hôtel du Département du Gard, à l'Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole à Nîmes, à l'Hôtel d'Alès Agglomération à Alès, à la Préfecture du Gard et à la DREAL Occitanie à Montpellier,

Comment donner son avis ?
> sur les registres de concertation
> sur le registre numérique sur **www.contournement-ouest-nimes.fr**
> par mail : **concertation@contournement-ouest-nimes.fr**
> lors des réunions publiques
> par Courrier postal : Concertation Contournement Ouest de Nîmes,
DREAL Occitanie Direction Transports,
520 allée Henri II de Montmorency - 34 064 Montpellier Cedex 2

Site ville de Milhaud – février 2017

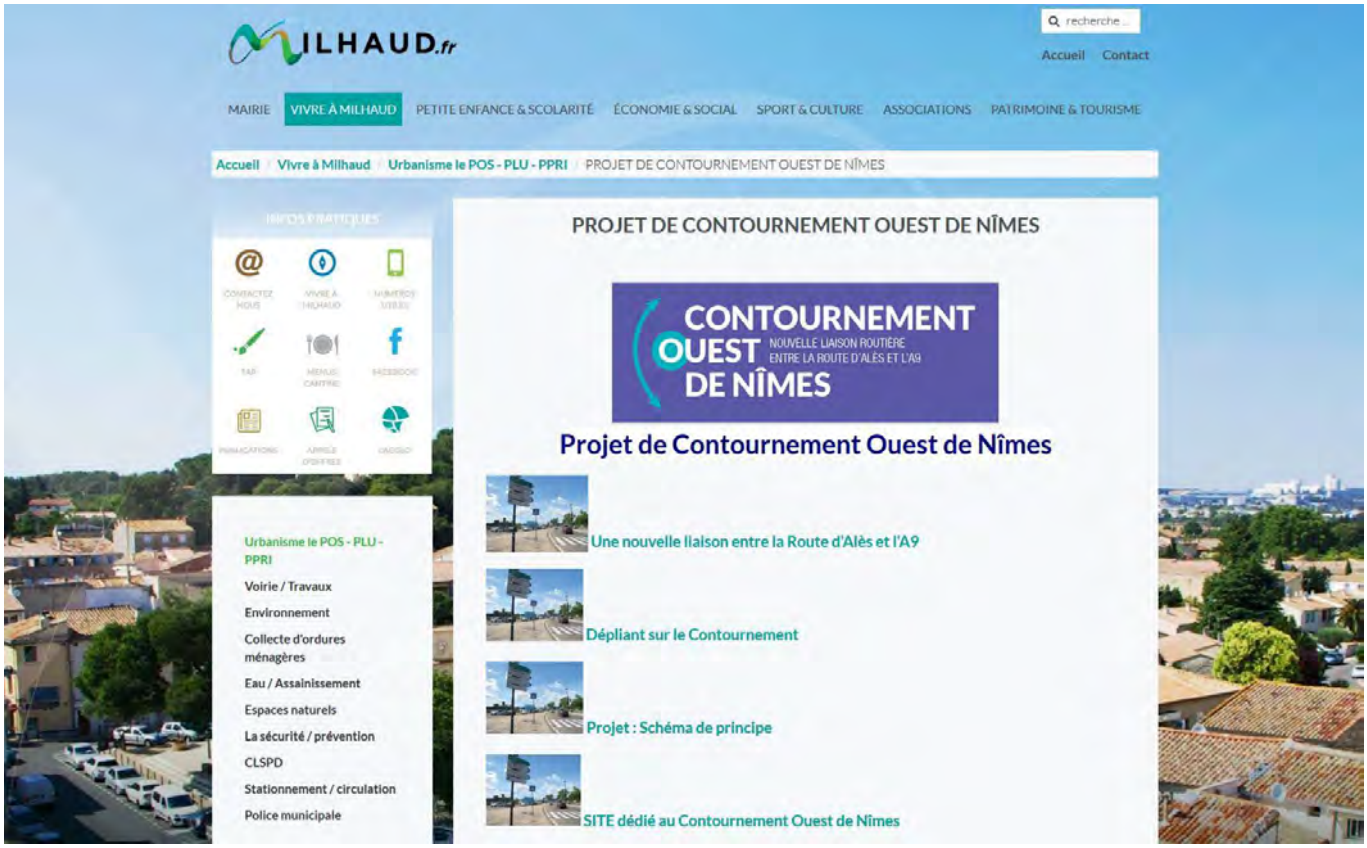

Site ville de Caveirac– février 2017

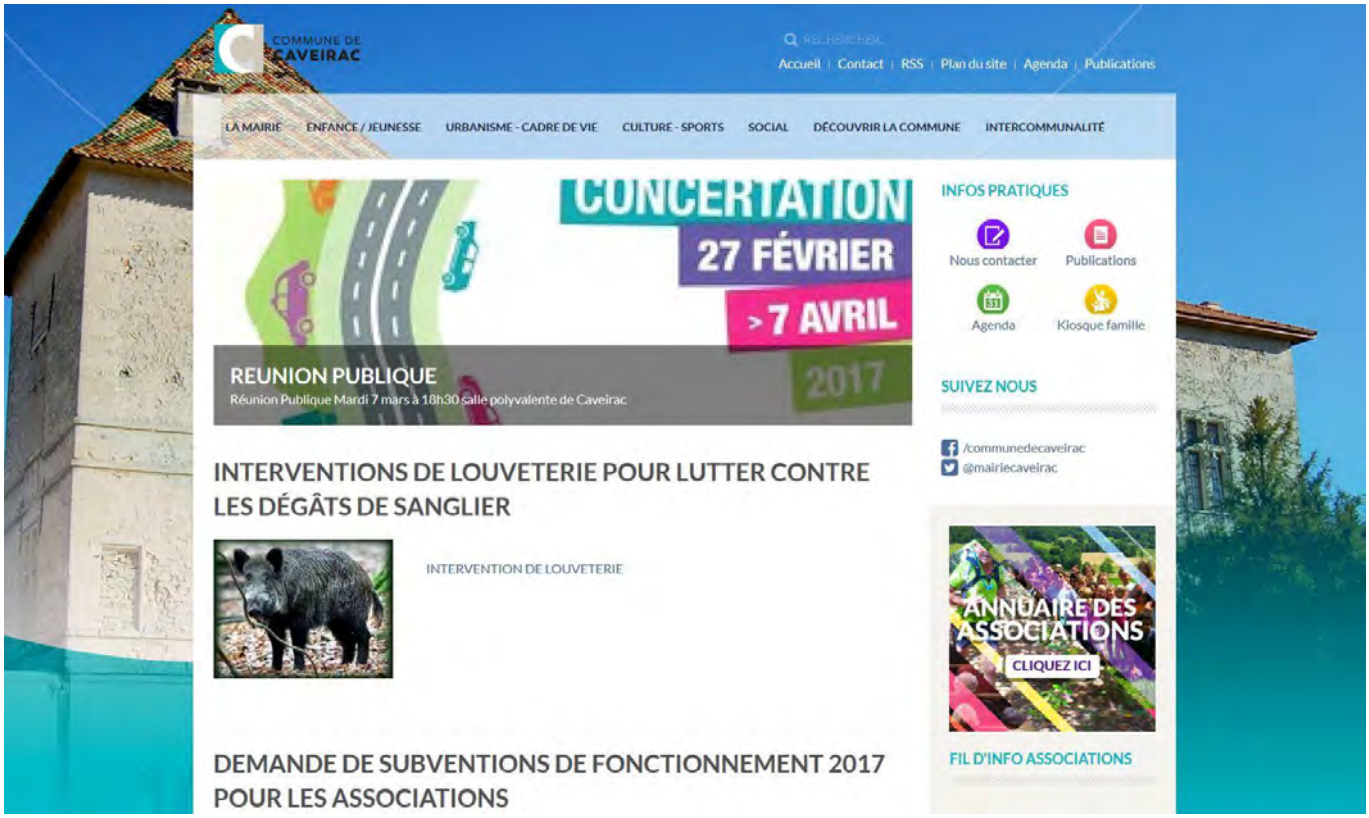

Site Alès Cévennes – mars 2017

Alès Cévennes ACTU VIE QUOTIDIENNE SPORTS ET LOISIRS ENVIRONNEMENT TOURISME CULTURE ÉCONOMIE MAIRIE D'ALÈS ALÈS AGGLOMÉRATION DE A À Z

Accueil

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES : C'EST PARTI

Une concertation est ouverte jusqu'au 7 avril. Pour y voir plus claire sur ce nouveau projet routier qui concerne tous les habitants de l'Agglo, une réunion publique est proposée par les services de l'État le 13 mars, à Alès.

Très attendu, le projet de contournement ouest de Nîmes doit permettre de mieux relier la route d'Alès (RN106) à l'autoroute A9, en évitant les bouchons de Nîmes.
Le projet de création d'un barreau routier de 12 km, relancé en 2015 sous l'impulsion du Pôle métropolitain Nîmes-Alès, entre aujourd'hui en phase de concertation : jusqu'au 7 avril, le public peut donner son avis sur le programme et les objectifs, exprimer ses attentes et ses remarques. Les études pourront ensuite être affinées, puis le projet sera à nouveau soumis à la population dans le cadre de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique prévue en 2018.
Une réunion publique est prévue à Alès lundi 13 mars, à 18h30, salle du Capitole, place de la Mairie.

www.contournement-ouest-nimes.fr

Pour aller plus loin...

- **L'état des lieux : la RN 106, un axe sous dimensionné**
  La RN 106 est capitale en raccordant le basin alésien aux axes de transports rapides de l'arc méditerranéen. C'est pourquoi elle a déjà été aménagée en 2x2 voies avec un statut de route express entre Alès et La Calmette, sur 28 km. Au-delà, jusqu'à l'entrée nord de Nîmes, la route nationale alterne des créneaux à 2x2 voies et à 3 voies.
  Plus au sud, l'itinéraire actuel de la RN106 s'inscrit directement dans la ville de Nîmes, constituant le boulevard ouest sur une longueur de 7 km environ. Ce boulevard traverse des zones urbaines de plus en plus denses jusqu'au giratoire de la sortie "Nîmes ouest" de l'A9.
  La RN 106 supporte jusqu'à 45 000 véhicules par jour sur sa partie la plus chargée, sans être dimensionnée en conséquence. S'ensuivent des ralentissements et des congestions pour les usagers, ainsi que des nuisances pour les riverains.
- **Le projet : une nouvelle route de 12 km**
  Le projet de contournement ouest de Nîmes consiste à construire une nouvelle route sur environ 12 km, assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise : depuis la RN 106 au nord de Nîmes, jusqu'à l'A9 au sud.
  Ce nouvel axe est pour le moment imaginé sous la forme d'une route en 2x2 voies, limitée à 110 km/h.
  Quatre points d'échanges sont prévus au niveau de :
  - la RN 106 au nord de Nîmes,
  - la RD 999 (route de Sauve),
  - la RD 40 (route de Sommières),
  - l'A9 (nouvel échangeur situé sur la commune de Milhaud).
- **L'opportunité : un contournement nord de Nîmes ?**
  Le contournement ouest de Nîmes est compatible avec un barreau complémentaire vers la RN 113 qui constituerait cette fois le contournement nord de Nîmes. Les études et les travaux pourraient être concomitants.
- **Se renseigner, s'exprimer**
  Les dossiers, expositions et registres de concertation sont consultables pendant les heures d'ouverture des sites suivants :
  - Mairies de Caveirac, de Milhaud et de Nîmes
  - Préfecture du Gard et Hôtel du Département
  - Accueil de Nîmes Métropole
  - Accueil d'Alès Agglomération
  - Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie
  - Registre numérique sur www.contournement-ouest-nimes.fr

EN UN CLIC

- Plan interactif
- Carte des chantiers d'Alès
- Démarches administratives
- Espace Famille
- Numéro Vert
- Numéros d'urgence
- Offres d'emploi
- Marchés publics
- Location de salles
- Visites virtuelles aériennes
- Opération Tranquillité Habitations
- Formulaire de subvention pour l'achat d'un véhicule électrique neuf
- Dossier de demande de subvention par une association

A L'AFFICHE

Site Ville de Nîmes – mars 2017

3> Divers (web)

Site Union des Comités de Quartier de Nîmes métropole – mars 2017

Accueil | Galerie | Blog | A Propos | Contact | Comités | Dossiers | Liens | Chercher

Déplacements PLD

Concertation Contournement Ouest

03/18/2017

Une phase de concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes se déroule du 27 février au 7 avril 2017.
La volonté du Maître d'Ouvrage est de mettre en œuvre une concertation transparente et sincère, en s'appuyant sur un dispositif d'information complet permettant à tous les publics de donner leurs avis sur le projet et les variantes.

Tags: Contournement Ouest

Posts à l'affiche

Contournement Ouest - Tracés
March 18, 2017

Posts Récents

Contournement Ouest - Tracés
March 18, 2017

Concertation Contournement Ouest
March 18, 2017

Blog Anthony ALARCON – mars 2017

Conseiller Municipal de Caveirac • Porte-parole du groupe d'opposition "Un Nouveau Cap pour Caveirac"

Le blog-notes d'Anthony Alarcon

CONTACT

CONCERTATION SUR LE CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

Publié le **2 mars 2017** par **Anthony Alarcon**

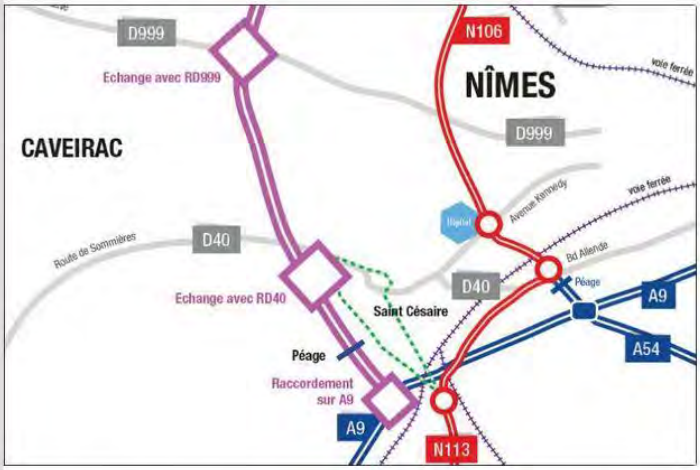

Le projet du Contournement Ouest de Nîmes entre dans sa phase de concertation du 27 février au 7 avril 2017.

Par son tracé Nord-Sud décliné en plusieurs scenarii, cette infrastructure routière, de type 2×2 voies, impactera significativement le territoire communal.

La parole est à vous : réunion publique ce mardi 7 mars à 18h30 à la salle polyvalente.

Informations & inscription à la newsletter sur le site : **www.contournement-ouest-nimes.fr**

Recherche...

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

La phase de concertation se déroulera du 27 février au 7 avril 2017

NEWSLETTER

Saisissez votre adresse e-mail pour vous abonner à ce blog et recevoir une notification électronique à chaque parution d'un nouvel article.